LA M
Ensoleillé et chaud.
Maximum: 70. —
Demain: ensoleillé.

L'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

EDITION GENERALE

56e ANNEE No 16,880 — QUEBEC — MERCREDI 2 OCTOBRE 1963 — 5 CENTS LE NUMERO

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 OCT 63 CB 3270

Pension de vieillesse

Caouette aurait voulu fixer à 65 ans l'âge des ayants droit

Sa proposition est rejetée par 172 voix contre 14

OTTAWA (P.C.) — Le second vote enregistré aux Communes hier a rejeté à toute fin pratique par 172 voix contre 14, une proposition faite par le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette visant à diminuer l'âge auquel les Canadiens ont droit à la pension de vieillesse.

Le vote a été réclamé par le groupe créditiste québecois quand l'amendement proposé par M. Caouette fut déclaré irrecevable. Plus tôt, au cours de la journée, la Chambre avait maintenu par un vote de 111 voix contre 90 une autre décision semblable du Président refusant un amendement proposé par le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker, demandant au gouvernement de rendre rétroactive au 8 avril dernier la hausse de $10 que le Parlement s'apprête à voter pour les pensions de vieillesse.

M. Caouette a sévèrement critiqué le gouvernement pour sa décision d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers jusqu'à concurrence de $30 pour financer l'augmentation des pensions de vieillesse.

"Ceci est exactement le contraire de ce que l'on a promis durant la campagne électorale", dit-il.

L'amendement qu'il a proposé demandait au gouvernement de verser la pension de vieillesse à l'âge de 65 ans plutôt qu'à 70 ans, comme c'est le cas actuellement. Et il proposait que l'on accorde l'assistance à la vieillesse dès l'âge de 60 ans aux personnes qui ont démontré ne pas avoir de moyens suffisants de subsistance.

Le président du comité plénier, M. Herman M. Batten a déclaré l'amendement irrecevable parce qu'il n'était pas pertinent et qu'il aurait entraîné un nouveau fardeau pour le Trésor fédéral. Les créditistes en ont appelé de la décision du Président.

L'indemnité des députés

Seuls les douze créditistes présents en Chambre et deux députés conservateurs, soit MM. Eugène Rhéaume, Territoire du Nord-Ouest, et Drummond Clancy, Yorkton, ont voté contre la décision du Président. Le député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm M. Louis-Joseph Pigeon, s'est abstenu de voter.

La décision du Président a été appuyée par les députés libéraux et tous les autres députés conservateurs présents, ainsi que les néo-démocrates et M. Robert Thompson avec trois autres députés du Crédit social.

M. Caouette a dit que "les libéraux devraient couper dans des extravagances d'un gouvernement conservateur précédent qui dépensait les deniers publics à profusion et sans considération. Et à l'aide de toutes ces sommes d'argent ainsi épargnées, le gouvernement libéral pourrait augmenter les pensions de toutes sortes et les allocations familiales".

Critiquant l'augmentation de l'impôt sur le revenu des particuliers, M. Caouette a dit que lorsqu'il s'est agi de relever l'indemnité des députés "nous n'avons pas attaché de nouvelles taxes à cette augmentation mais dès qu'il s'est agi d'augmenter la pension de nos vieillards, tout de suite on lève un nouvel impôt".

Comme argument à l'appui de son amendement, M. Caouette a invoqué le facteur de l'automatisation, qui voit "l'homme de plus en plus remplacé au travail". Il a dit qu'il s'agit "d'un problème d'urgence nationale, un problème qui ne peut être réglé ailleurs qu'ici au Parlement fédéral".



Greffe d'un rein

● Les médecins de l'hôpital de l'Université du Minnesota, à Minneapolis, ont annoncé que le jeune Darryl Forseth, âgé de 12 ans, a subi une greffe d'un rein de sa mère, à gauche, et que les résultats, bien qu'assez incertains dans ce genre d'opération, semblent démontrer que le jeune garçon est en bonne santé. C'est la mère de l'enfant, Mme Arley Forseth, de Crookston, Minn., qui a fait don à son fils de son rein. (Téléphoto UPI).

Legs de $50,000.

Mgr Léo Blais obtient gain de cause

OTTAWA. (P.C.) — Un évêque catholique a eu gain de cause en Cour Suprême du Canada dans sa tentative d'hériter d'un legs de $50,000, laissé par testament par un membre du clergé en vue de venir en aide à la cause des Canadiens français du diocèse de Prince - Albert, en Saskatchewan.

La cause remonte au 14 avril 1960, alors que la Cour Suprême de Saskatchewan avait statué que les biens laissés par l'abbé Georges-Emile Touchet, ancien curé de Duck Lake, Saskatchewan, devraient aller à Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert jusqu'au mois d'avril 1959.

Dans son testament, l'abbé léguait la somme de $50,000, à Mgr Blais, "qui devait s'en servir pour venir en aide aux Canadiens français de son diocèse".

$10 de plus par mois; c'est bien, dit Diefenbaker, mais à partir du 8 avril



Hailé Sélassié rend visite aux Kennedy

● L'empereur d'Ethiopie Hailé Sélassié a rendu hommage à Mme Kennedy alors qu'il fut reçu par le président des Etats-Unis et son épouse à la gare Union Station de Washington. Le "Lion de Judas" qui est maintenant âgé de 73 ans, a été accueilli avec les honneurs militaires. (Téléphoto UPI).

OTTAWA (P.C.) — Les pressions de l'opposition ont augmenté hier aux Communes pour que l'augmentation gouvernementale de $10. par mois aux retraites des vieillards devienne effective rétroactivement au huit avril dernier.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a affirmé que l'augmentation devrait entrer en vigueur à partir du huit avril, date de l'arrivée au pouvoir des libéraux.

Il a présenté un amendement demandant au gouvernement de faire de cette question l'objet d'un débat alors que les Communes discutaient de la résolution préliminaire au programme législatif sur les retraites.

Le président Lucien Lamoureux a déclaré la motion hors d'ordre mais les conservateurs en appelèrent de sa décision, qui fut maintenue par un vote de 111 à 90. Le président a fait savoir que la résolution a été déclarée hors d'ordre du fait que seul un membre du conseil des ministres peut proposer une dépense gouvernementale.

..Ce premier vote de la session a montré au grand jour la scission survenue dans les rangs créditistes. Les neuf députés du groupe Thompson ont voté avec les libéraux qui se sont solidarisés avec la décision du président. Les conservateurs ont reçu l'appui des néo-démocrates et des 12 membres du Ralliement des créditistes que dirige M. Réal Caouette.

DEUX TONS

Comme pour marquer leur différence, les membres du Ralliement portaient des oeillets outremer tandis que M. Thompson et ses partisans portaient des oeillets blancs.

M. Thompson déclara par la suite que le vote était une manoeuvre visant à semer la confusion sur cette question.

Le blé étranger

Le peuple soviétique a (enfin) été mis au courant

Moscou (Reuter) — Dans un discours publié hier soir à Moscou par l'organe gouvernemental "Izvestia", M. Khrouchtchev, président du Conseil soviétique fait part pour la première fois au peuple soviétique des importants achats de blé de son pays à l'étranger.

M. Khrouchtchev déclare que les conditions atmosphériques défavorables sont à l'origine "d'une situation difficile et qu'il ne sera pas possible d'obtenir la quantité de grain escomptée".

Les "Izvestia" rapportent que M. Khrouchtchev, prenant la parole devant une réunion d'agriculteurs à Krasnodar a souligné que le développement agricole soviétique devait être essentiellement orienté vers une "rapide augmentation du rendement des céréales et d'autres récoltes".

M. Khrouchtchev, après avoir parlé des mauvaises conditions atmosphériques a déclaré : "Dans ces conditions le comité central du parti communiste de l'Union soviétique a été contraint de faire appel au parti et au peuple afin qu'il fasse un usage plus économique du blé".

"Nous avons dû acheter du grain à l'étranger, dont 6 millions 800,000 tonnes au Canada et 1 million 800,000 tonnes à l'Australie", ainsi qu'une quantité relativement faible à d'autres pays", a précisé le leader soviétique.

M. Khrouchtchev a annoncé que la Roumanie avait consenti un prêt de 400,000 tonnes de blé à l'Union soviétique, ajoutant :

"A la condition que nous utilisions le blé de façon économique, les ressources dont nous disposons seront suffisantes pour un approvisionnement normal de la population".

Ben Bella nationalise toutes les terres des colons français

ALGER (P.C. d'après P.A. et Reuter) — Le président de la république Algérienne, M. Ahmed Ben Bella, a annoncé hier la nationalisation de toutes les terres appartenant à des colons français. Cette mesure est interprétée par les observateurs comme un effort tendant à rallier les masses paysannes autour de lui.

M. Ben Bella a annoncé cette décision au cours d'un discours qu'il a prononcé devant une foule de 100,000 personnes accourues, en réponse à l'appel du chef de l'Etat, pour manifester leur appui au gouvernement dans sa lutte contre la rébellion berbère dans les montagnes de la Kabylie.

"A compter de maintenant, plus un seul acre de terre ne sera aux mains des colons français", a déclaré M. Ben Bella, déclenchant ainsi l'enthousiasme de la foule.

La foule brandissait des bandcroller proclamant : "Brisons la bourgeoisie" et "Vive Ben Bella".

Un million d'hectares

"La mesure de nationalisation des terres de colons que nous venons de prendre touche environ un million d'hectares", a expliqué M. Ben Bella.

"J'ai demandé aux agents de l'autorité de laisser les colons prendre leurs affaires personnelles, a-t-il dit. Nous prenons l'engagement de leur laisser toucher le fruit de leurs moissons ou de leurs vendages, dont le montant sera soumis à estimation. Cette mesure est prise dans le cadre de la réforme agraire".

M. Ben Bella a également défendu l'oeuvre sociale de son gouvernement : "Grâce à Dieu, a-t-il dit, dans ce pays il ne reste plus de milliardaires. Nous les avons brisés. Nous avons installé des comités de gestion, nous avons restitué aux fellahs les droits qu'aucun pays dans le monde n'a donné à ses agriculteurs du secteur socialiste.

"Oui, il n'y a aucun pays dans le monde qui ait donné aux fellahs les droits que nous avons donnés aux nôtres.

"Nous avons pris aux exploiteurs de ce pays les hôtels, les cinémas, les cafés et tous les établissements, et nous prendrons encore tous les biens qui ne s'adaptent pas à notre option révolutionnaire".

PAS D'EFFUSION DE SANG

Le président algérien s'est déclaré opposé à toute effusion de sang et a demandé à ses adversaires de mettre fin à leur combat.

"Aucun sang ne coulera a-t-il dit. Nous ne voulons pas voir un seul Algérien se battre contre un autre Algérien... Nous disons à ceux qui sont contre nous : assez. Ce pays a vu assez de sang. Cessons nos querelles".

Déclarant que son gouvernement n'était pas contre la coopération avec la France, il a ajouté : "Nous ne permettrons pas que cette coopération nuise à nos intérêts."

"Il n'y a pas de force au monde qui peut nous vaincre par suite des réalisations que nous avons pu accomplir depuis un an, a-t-il dit. Nous n'avons ni assassiné, ni condamné à mort un citoyen. Cela est un honneur pour nous, et nous le considérons comme une force.

"Nous ne voulons pas d'effusion de sang, nous ne voulons pas qu'un Algérien tue ou combatte un autre Algérien. Mais malgré cela, nous sommes responsables et nous devons défendre ce régime populaire, et pour cela nous sommes prêts à frapper celui qui veut nous empêcher d'accomplir cette expérience que nous défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang".

LES REBELLES

A 60 milles à l'est de la capitale, les troupes dissidentes se préparent à résister de pied ferme au gouvernement Ben Bella et tentent d'étendre leur révolte à d'autres parties de l'Algérie.

M. Ben Bella a nommé le colonel Tahar Sbiri, qui a déjà commandé les troupes de guérilleros sur les bords du Sahara, au poste de chef de l'état-major de l'armée algérienne.

La scène parlementaire

Du sable jeté dans l'engrenage

(Par JEAN-MARC POLIQUIN)



Ottawa. — Peut-être par inadvertance, mais certes sans regret apparent, M. Arthur Laing, ministre du Nord Canadien, a jeté hier du sable dans l'engrenage des relations fédérales-provinciales.

M. Laing est connu par sa prudence habituelle, son expérience et son amabilité. Ancien chef du parti libéral de la Colombie-Britannique, il évolue dans les milieux politiques avec un plaisir évident. Il paraît fort content des intonations moelleuses de sa voix riche. Pour l'auditeur, c'est aussi d'ordinaire un agrément et un repos de l'entendre.

Voici qu'hier, cet homme si sûr de ses phrases a dit quelques bourdes. Il ne s'en est pas repenti, du moins sur le moment.

Talonné par M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur de Joliette-l'Assomption-Montcalm, qui voulait savoir si le gouvernement fédéral cédera définitivement la compétence des affaires esquimaudes du Nouveau-Québec à l'Etat du Québec, le Ministre a commencé par établir une distinction.

Il a dit que ce transfert de compétence a fait l'objet de discussions, mais pas de négociations. Il a ajouté qu'à la conférence fédérale-provinciale de novembre prochain, le transfert pourra alimenter de plus amples discussions.

Puis il a renvoyé la balle au ministre des Ressources naturelles du Québec: "Dans l'intervalle, si M. René Lévesque veut en discuter, nous aimerions avoir de ses nouvelles."

Après un moment d'hésitation, ayant jeté un coup d'oeil vers M. Pearson et M. Favreau, il a ensuite déclaré à la Chambre qu'entre temps, le gouvernement fédéral s'acquitte de toutes ses obligations, au titre des immobilisations et de l'entretien, énoncées dans la décision que la Cour suprême a rendue en 1939.

Jusque-là, on pouvait détecter une légère nuance de dédain envers M. René Lévesque. Le ministre du Nord canadien s'amusait tout simplement à rappeler que le Québec a le "petit bout du bâton", comme on dit populairement. En style juridique, on dit que le fardeau de la preuve incombe à l'Etat du Québec.

C'est d'ailleurs le point de vue que M. Guy Favreau a exposé aux Communes, le 1er août: "Avant que le ministre du Nord et moi-même recommandions au gouvernement d'abdiquer sa responsabilité en ce qui a trait aux Esquimaux, 23 ans après la décision de la Cour suprême, on devra nous démontrer clairement que ce serait dans l'intérêt des Esquimaux et que tous les services seront à leur disposition."

C'est aussi choquant qu'irréfutable.

Tout triste de voir M. Laing s'en tirer avec ironie et justesse, M. Pigeon a essayé comme d'habitude d'avoir le dernier mot. Il est revenu à la charge en réorientant son tir. Il a demandé si l'élégant M. John Turner parlait au nom du gouvernement lorsqu'il a dit à l'Artic Institute que le bill 60 devrait viser l'instruction des Esquimaux.

M. Pigeon a remporté sa petite victoire. Il a poussé le ministre à désavouer son adjoint parlementaire. M. Laing a dit: 'A ce moment-là, M. Turner exprimait sa propre opinion, et non pas celle du ministère ni celle du gouvernement."

M. Laing craint que le ministère de M. René Lévesque ne franc!se les Esquimaux du nouveau-Québec. Il enrage à cette pensée. Il laissait hier percer sa colère en suggérant que le bill 60 n'a rien à voir à l'instruction des Esquimaux. Il laissait aussi percer son ignorance crasse du discours prononcé par M. Eric Gaydeau, le 8 juin dernier, discours où le haut fonctionnaire québecois démontrait que les Esquimaux doivent s'instruire en langue esquimaude. C'est une double gifle au Québec.

Le "bouquet" était encore à venir. Dans une réponse à M. Eric Nielsen, député du Yukon, M. Laing a qualifié les Esquimaux de "gens primitifs". M. René Rhéaume, député des Territoires du Nord-Ouest, a aussitôt reproché au ministre d'avoir employé une expression de mépris envers les Esquimaux. Le ministre n'a pas bronché.

M. René Lévesque respecte les Esquimaux. M. Laing en parle avec mépris. Les "discussions" comme les "négociations" deviendront plus compliquées entre les deux ministres.

LÉVIS et la RÉGION

Encore question de tunnel à Lévis

Le Dr Edouard Roy, m.v., président du comité des communications de la Chambre de Commerce de Lévis a demandé aux journalistes et à tous les gens qui ont pour mission de renseigner les gens sur le travail relatif au tunnel Lévis-Québec, d'user de plus de discrétion car les indiscrétions peuvent nuire énormément à la cause si chère aux gens de la rive-sud.

M. Roy fait une revue du travail fait pour une voie de communication directe depuis 1961, sous la présidence de M. Paul Gourdeau alors que les membres du comité ont invité le Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain à se joindre à eux, à leur accorder son appui.

Après études, les villes et municipalités de la rive-sud, les chambres de commerce et d'autres organismes ont décidé de mandater le BICQM pour confectionner un rapport à être présenté aux autorités compétentes. Le rapport fut officieusement présenté au gouvernement provincial à la fin de juin dernier. "Personne n'a mis en doute ce rapport, ne l'a contesté, parce qu'il ne contient aucune erreur, aucune fausseté, cependant le 11 juillet dernier, quelle ne fut pas notre surprise alors que les ondes et les journaux annonçaient le projet d'un 2e pont de Québec. Cette nouvelle a frappé de consternation les gens de la rive-sud et a donné vie au comité de la voie directe de centre à centre, Lévis-Québec. C'était la suite logique au travail effectué antérieurement alors qu'autrefois seule la Chambre de Commerce travaillait pour obtenir ce moyen de communication. M. Roy rend ici un bel hommage à M. Julien Dumont secrétaire de ce comité pour le travail extraordinaire, discret et il signale les nombreux déplacements du comité, de Rivière-du-Loup à Lévis, comprenant aussi les comtés de Beauce, Dorchester, Bellechasse, si bien que la majorité des municipalités du district, dit-il ont adopté des résolutions en faveur du tunnel.

Puis M. Roy en vient à parler d'une réunion à huis clos tenue à Québec le 21 août dernier, réunion à laquelle la cité de Québec était représentée. Ce qui devait faire l'objet de secret a été par la suite dévoilé pour les raisons que l'on sait: il s'était alors agi de mandater le BICQM afin qu'il fasse les études pour la formation d'une corporation dont le but serait de réaliser notre projet. "A ce moment, je pense que le tollé qui a débuté le 11 juillet dernier, n'aurait jamais existé si le travail fait antérieurement par la Chambre n'avait pas existé. La Chambre a été l'étincelle qui a allumé le travail colossal que le bureau s'est imposé. Le mémoire a permis au comité de la voie directe de faire un travail très efficace et a amené le gouvernement à réfléchir plus sérieusement au problème des communications directes. Le Dr Roy déclare ici que toute la rive-sud est solidaire et que nous devons réitérer notre confiance au BICQM. "Je me suis abstenu souvent de participer à vos réunions parce que je n'avais rien à dire, à dévoiler il aurait souvent été très intéressant de pouvoir divulguer certaines choses".

M. Roy ajoute ici "je me crois autorisé à demander à tous ceux qui ont charge de l'information des gens, à tous qui se sentent la responsabilité d'informer justement la population d'user de plus de discrétion; toute vérité n'est pas bonne à dire, il n'est pas bon de soulever des polémiques, de fustiger qui que ce soit sans raisons sérieuses. La concorde, la diplomatie serviront mieux notre cause que les publications qui parfois peuvent paraître piquantes à première vue, qui apportent un petit soulagement mais qui amènent un conflit entre toutes les bonnes volontés qui travaillent à réaliser une oeuvre de survie. Si, nous y mettons tout notre coeur et la modération nécessaire notre tunnel, nous l'aurons.

Cet appel à la discrétion de la part du Dr Roy n'a sans doute pas été lancé pour le représentant de l'Action. Ce dernier s'est efforcé de garder la mesure dans le passé et continuera dans la même veine, convaincu de mieux servir ainsi la cause commune.

Quatre blessés à St-Vallier

Un spectaculaire accident survenu vers 5 heures p.m., hier, à la sortie du village de St-Vallier a fait quatre blessés alors que 3 automobiles et un camion ont été impliqués.

Les plus sérieusement blessés sont deux jeunes mariés d'Amqui qui se rendaient en voyage de noces au Lac St-Jean. M. René Gonthier souffre de multiples contusions ainsi que d'une fracture à un bras. Il a été conduit de même que son épouse à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec.

M. Maurice Vincent, de Ste-Foy, a subi pour sa part de multiples contusions au visage et occupait l'automobile conduite par M. Antonio Desrochers de la Place Philippe à Ste-Foy. Ce dernier n'est pas blessé sérieusement.

Les occupants de la troisième auto, M. et Mme Philippe Emond, de St-David de Lévis, souffrent tous deux de contusions à la figure et aux jambes, mais n'ont pas été hospitalisés.

Les automobiles de MM. Gonthier et Desrochers ont subi des dommages assez élevés, tandis que l'autre auto et le camion sont moins avariés.

Réunion de la SSJB

Les dirigeants des diverses sections de la SSJB de la rive-sud se sont réunis hier soir en séances d'études sous la présidence du président-général, le Dr Lucien Boulet. On a alors fait le point sur les différentes activités passées puis on a fait l'étude des résolutions qui seront soumises au prochain congrès diocésain. Toutes les sections de la rive-sud étaient représentées par leurs dirigeants.

L'équipe de transfusion de la Croix Rouge



● Sur cette photo, nous voyons les membres du comité d'organisation de l'Unité mobile de Transfusion sanguine de la Croix-Rouge, qui viendra travailler à Lévis, les 3 et 4 octobre. Ce sont M. Pierre Yves Nolet, St-Télesphore, M. Paul-Emile Dorval, prés. SSJB St-David, Mlle Lise Barras, M. J. Henri Labrie, maire de St-Louis de Pintendre, Dr Irenée Lapierre, président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu de Lévis, M. Ant. Labbé, prés. Chambre de Commerce St-Henri, M. Fidèle Rochefort, Grand Chevalier Conseil de Lévis des Chevaliers de Colomb.

L'Association des sculpteurs exposera à Arvida en octobre

Vingt-cinq sculpteurs de la province, parmi lesquels on retrouve les noms prestigieux de Roussel et Armand Vaillancourt, exposeront à Arvida du 4 au 13 octobre.

Cette association des sculpteurs du Québec est toute récente, ayant tenu sa première exposition à Montréal au musée des Beaux-Arts au printemps dernier. Elle tend à grouper tous les sculpteurs de la province sans distinction de style, d'école ou de philosophie. Son but principal est de diffuser la sculpture à travers toute la province et surtout en dehors du pays.

L'exposition a lieu à l'hôtel de ville d'Arvida du 4 au 13 octobre. Les portes sont ouvertes tous les jours de 2 h. à 5 h. de l'après-midi et de 7 h. 30 à 10 h. du soir.

LIGUE DE QUILLES DES GARAGISTES

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	Pts	Quill.	PHS	PHT	Total
1—Dumont Express	6	5	1	2	3543	671	1858	7
2—W. Martin	6	3	3	2	3606	659	1830	5
3—O. Gosselin	6	3	3	1	3543	683	1875	4
4—R. Autos Spring	6	3	3	1	3469	613	1826	4
5—Cité Autos	6	2	4	0	3511	687	1795	2
6—Lévis Autos	6	2	4	0	3474	600	1742	2

MOYENNES INDIVIDUELLES

	PJ	Quilles	PHS	PHT	Moy.
1—L. Beaudoin, R. Autos Spring	3	477	196	477	139.0
2—J.-M. Jenkins, Dumont Express	6	890	180	470	148.2
3—R. Roberge, O. Gosselin Inc.	6	836	164	445	139.2
4—J. Jeffrey, Cité Autos	6	823	184	412	137.1
5—C. Martin, W. Martin Ltée	6	802	156	405	133.4
6—G. Roy, Dumont Express	6	786	165	439	131.0
7—G. Breton, O. Gosselin Inc.	6	782	173	428	130.2
8—L. Samson, Dumont Express	6	758	153	382	126.2
9—C. Bégin, W. Martin Ltée	6	755	153	412	125.8
10—H. Durand, Cité Autos	6	749	170	383	124.8
11—P. Pouliot, W. Martin Ltée	6	740	149	398	123.2
12—G. Roberge, Lévis Autos	6	740	138	393	123.2
13—R. Bélanger Lévis Autos	6	739	147	367	121.4
14—E. Fleau, R. Autos Spring	6	728	140	393	121.2
15—R. Nadeau, R. Autos Spring	6	726	138	378	121.0
16—N. Carrier, Cité Autos	6	723	165	393	120.3
17—R. Blais, Dumont Express	3	355	165	355	118.1
18—J. Jalbert, Lévis Autos	6	705	140	382	117.5
19—C. Gosselin, O. Gosselin Inc.	6	696	150	394	116.0
20—J. D'Anjou, R. Autos Spring	6	677	144	342	112.8
21—A. Hallé, O. Gosselin Inc.	6	666	145	378	111.0
22—G. Provençal, W. Martin Ltée	6	665	137	345	110.8
23—C. Blanchet, O. Gosselin, Inc.	6	665	154	374	110.8
24—G. Thibeault, Lévis Autos	6	657	121	342	109.3
25—B. Jalbert, Lévis Autos	6	642	147	347	107.0
26—D. Nadeau, W. Martin Ltée	6	637	132	326	106.1
27—I. Caron, Cité Autos	6	622	117	334	103.4
28—C. Lacombe, Cité Autos	6	594	113	326	99.0
29—A. Labrie, R. Autos Spring	3	297	99	297	99.0
30—C. Pouliot, R. Autos Spring	6	584	120	331	97.2
31—D. Beaulieu Dumont Express	6	533	100	268	88.5
32—B Rioux, Dumont Express	3	221	96	221	73.2

RECORDS — Semaine : simple individuel, L. Beaudoin, 196; triple individuel, L. Beaudoin, 477; simple d'équipe : Dumont Express, 671; triple d'équipe, Dumont Express, 1858. — Saison : simple individuel, L. Beaudoin, 196; triple individuel, L. Beaudoin, 477; simple d'équipe, Cité Autos, 687; triple d'équipe, O. Gosselin, 1875.

Grande clinique de sang sur la Rive Sud

L'Unité Mobile de Transfusion sanguine de la Croix-Rouge visitera la ville de Lévis les 3 et 4 octobre.

La première clinique aura lieu à la Salle des Chevaliers de Colomb, 14 rue Larocheile de 2.00 à 5.00 heures et de 7.00 à 9.30 heures. Les donneurs de sang de Lévis, St-Henri, St-Télesphore, St-Louis-de-Pintendre, St-David y sont attendus.

Le lendemain, soit le 4 octobre, la Croix-Rouge tiendra sa clinique sanguine à L'Hôtel-Dieu de Lévis de 10.00 à 12.30 heures et de 2.30 à 5.00 heures. Le personnel de L'Hôtel-Dieu de Lévis ainsi que les professeurs et les élèves des communautés religieuses de la région y sont attendus.

Les donneurs de sang qui n'auraient pu se rendre à la Salle des Chevaliers de Colomb le 3 octobre seront les très bienvenus à cette deuxième clinique.

Au cours des derniers douze mois, 1,578 chopines de sang ont été données gratuitement au xmalades, et accidentés enrégistrés à L'Hôtel-Dieu de Lévis, grâce aux donneurs de sang bénévoles de la Croix-Rouge.

Rôle du français dans le village de Capreol

CAPREOL, Ont. — (P. C.) — L'Association des contribuables de Capreol, Ontario, petit village situé au nord de Sudbury, demande de fixer un nouveau délai à un projet d'aménagement d'égoûts, lequel permettrait de rédiger en français une lettre explicative sur le projet.

L'Association demandera au ministère ontarien des Affaires municipales d'accorder un délai de deux semaines additionnelles de manière à permettre qu'une lettre explicative du projet rédigée en français circule parmi tous les citoyens du village. La lettre originale qui donnait les détails du projet de $225,000 disait que toute objection devait être présentée avant 14 jours, et elle était rédigée en anglais seulement.

R. Roger Boudreau a signalé à l'Association que plusieurs Canadiens français de la région ne pouvaient pas comprendre la lettre.

TABLES SOLUNAIRES

Le calendrier ci-dessous des **Périodes Solunaires** est tiré des **Tables Solunaires** de John Alden Knight. Si vous désirez chaque jour profiter du meilleur sport, fixez d'avance votre partie de pêche au bon endroit ou de chasse à la bonne période. Le temps le plus propice pour la pêche ou la chasse est indiqué en caractères **gras** et dure environ une heure et demie à deux heures. Le moment le moins favorable, de plus courte durée est indiqué en caractère ordinaire. Basez-vous sur l'heure normale de l'Est.

(Reproduction interdite: The Register and Tribune Syndicate)

OCTOBRE		A.M.		P.M.	
Date	Jour	Mineures	Majeures	Mineures	Majeures
5	Samedi	7:20	1:05	7:45	1:35
6	Dimanche	8:20	2:05	8:45	2:35
7	Lundi	9:20	3:05	9:45	3:35
8	Mardi	10:20	4:05	10:45	4:35
9	Mercredi	11:20	5:05	11:40	5:35
10	Jeudi	——	6:05	12:20	6:30
11	Vendredi	12:35	7:00	1:15	7:25

l'Action

"L'ACTION" est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau for Circulations.

Directeur du journal : Louis-Philippe Roy
Rédacteur en chef : Lorenzo Paré
Directeur de l'Information : Jacques Revelin
Chef du service des nouvelles : Rosaire Tremblay
Directeur de la publicité : Louis-Philippe Vézina
Gérant du tirage : Joseph-R. Delisle

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication L'Action Sociale Limitée 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Chez "Pelletier" vous pouvez magasiner sans vous déranger. — Téléphonez tout simplement

PELLETIER ALIMENTATION INC.

STE-FOY
163 rue Mainguy. 653-9343

QUÉBEC
1575 rue Des Meulles 525-4991

VIANDE DE CHOIX

CUISSES DE POULET ET BRUN, CATEGORIE "A" LB .39
POITRINE de Poulet LB .49
SAUCISSE FUMEE HYGRADE LB .49
EPERLAN PREPARE sans tête et vidé, prêt à cuire (congelé) LA LB .29

FRUITS ET LEGUMES DE FANTAISIE

PATATES de Qualité No 1 — 25 lbs .49
ORANGES de FANTAISIE Sud-Africaines (Valencia) 5 lbs .69

EPICERIE

CAFE MAXWELL INSTANT (gros bocal de 6 ozs) — 15c (LIMITE PAR CLIENT) .79
SALADE DE FRUITS ALL GOOD 20 ozs 3/.95
MACEDOINE DE CHOIX CORBEILLE 20 ozs 6/.89
CIRE CLAIR DE JOHNSON 32 ozs 1.09
SHORTENING pur 'Fluffo' en 1 lb 2/.59
LES FAMEUX GATEAUX ROBIN HOOD Variété Célébration 2/.89
LIQUEURS COTT et ROYAL STEWART essences assorties en 30 ozs 7/1.00

SERVICE — QUALITE — PRIX RAISONNABLES
LIVRAISON GRATUITE
3-4-5-10-63

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



A vendre — Divers

AUX FUTURS MARIES

VOYEZ notre ASSORTIMENT de MEUBLES
DEMANDEZ NOS PRIX
UN JOLI SOUVENIR est remis à chaque couple des futurs mariés qui nous visitent

NOREAU ELECTRIQUE LTEE
44, rue St-Louis, Lévis
Tél. : 837-9321
(4-9-13-18-23-27-11) 21 O.L.

AVIS
aux résidents de
LEVIS - LAUZON
et la banlieue
Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION
S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
6 rue Magloire - Lauzon
TEL : 837-4152

STEAK HACHE 20
BEAU BAS-COTE DE BOEUF 10
BACON MAIGRE 47
PAQUET ½ LB 24
JAMBON CUIT 145
FUME OU NON
JAMBON COTTAGE 67
TRANCHE OU MORCEAU
ROTI DE BOEUF 51
ROSBIF EPAULE DESOSSEE 83

W. E. Bégin

STEAK DE FILET 113
STEAK CLUB 135
STEAK DE RONDE 93
STEAK DELICATISE 113
STEAK DE SURLONGE 129
ROSBIF DE COTE 83
ROTI FILET DE PORC 67
SOC DESOSSE 67
ROTI EPAULE DE PORC 47
PORC HACHE 63

500 ST-JEAN 524-5271
520 DE LA SALLE 529-1331

AVEC STATIONNEMENT POUR NOS CLIENTS

Au Palais de Justice

(Par François Trépanier)

Parent s'est fait passer la corde au cou par Talbot qui a avoué bien franchement: "j'ai volé avec Parent les scies du père"

Rodrigue Parent, marin, âgé de 26 ans, du 6, rue Duchesnay, Beauport, s'est fait mettre la corde au cou, hier, en Cour des sessions de la paix, devant le juge Gérard Simard.

Bien entendu, il ne s'agit pas de la corde traditionnelle qui représente généralement le geste que pose tout jeune homme sérieux qui unit sa destinée à celle d'une jeune fille. Le juge Simard n'a nullement assisté à une cérémonie de mariage. Il a plutôt présidé l'enquête préliminaire de Parent qui est accusé d'avoir volé deux scies mécaniques à M. Maurice Talbot, un entrepreneur de Beauport. L'accusation remonte au 7 novembre 1962.

Parent s'est fait mettre la corde au cou lorsque Yvon Talbot, un chauffeur de camion de Beauport, fils de M. Maurice Talbot, est embarqué dans la boîte des témoins et a tout bonnement expliqué: "Parent est venu avec moi à l'entrepôt de mon père ûûûûûvoler les deux scies".

Cette petite phrase a suffi. Le juge Simard a décidé qu'il y a matière à procès et Parent a été renvoyé pour subir son procès à ce terme-ci des Assises criminelles, pour une raison que nous expliquerons dans un autre article.

Malgré le fait qu'il a légèrement "embarqué" Parent dans le crime qu'il a commis, Talbot a tenu à préciser toutefois qu'il décida lui-même de faire un vol chez son père.

Sans le dire, mais le laissant entendre, Talbot a signalé d'abord qu'au moment du crime, il était en plus ou moins bon terme avec son père et qu'il était un mauvais garçon. "Je ne vivais plus à la maison depuis deux ans", a dit Talbot. Le soir du crime, a-t-il ajouté, j'étais au St-Roch avec Parent et tout à coup, je décidai de faire un vol. Je déclarai à Parent: "On va se faire de l'argent, on va prendre deux scies à l'entrepôt. Et Parent acquiesça . . ."

Talbot a terminé son témoignage en précisant qu'il fit de la prison pour avoir volé son père. Les dossiers de la Cour précisent que le juge Thomas Tremblay lui imposa trois mois en janvier. Et depuis cette date? Talbot est maintenant retiré du milieu. Du moins, il n'est pas revenu en Cour. Et pour ce qui est de sa déposition? Il a témoigné d'une voix ferme, décidée, malgré ses cinq pieds qui n'en imposent pas tellement à certains . . .

Au sujet du même vol, une accusation de recel pèse également sur un dénommé Grenier. Ce dernier n'a cependant pas subi son procès hier, son procureur Me René Letarte étant absent.

Concernant Grenier, Talbot a cependant dit: "Après avoir volé les scies, nous sommes revenus en ville et nous les avons remises à Grenier, "un supposé commerçant de 29 ans de la rue Hermine.

Pour cette accusation qui pèse sur Grenier, il n'y a pas eu de preuve plus incriminante. Talbot a dit en effet: "Je ne sais pas si Grenier savait que nous avions volé les scies . . ."

Parent a écouté tout le témoignage de Talbot avec un air fort intéressé. Il en a été de même bien entendu de son avocat Me D'Arcey Asselin.

En contre-interrogatoire, celui-ci a insisté sur une déclaration faite au juge Tremblay. Dans cette déclaration, Talbot avait donné une version quelque peu différente des faits.

Quelle explication a donné Talbot à ce sujet? "A ce moment-là, a expliqué le jeune chauffeur de camion, j'avais pas mal peur. Alors, j'ai donc faussé les faits et j'ai dit au juge que j'avais jeté les scies à l'eau."

De nouveaux détails sur cette affaire seront peut-être fournis lors du procès de Parent ou de l'enquête de Grenier qui aura lieu d'ici la fin du mois.

Rosario Lemire en Cour Suprême

La Couronne a soulevé trois points, hier, en Cour suprême en présentant sa demande pour permission d'en appeler du jugement rendu par la Cour d'appel dans le cas de l'ex-chef de la défunte Police des Liqueurs, M. Rosario Lemire.

"La Cour d'appel, a dit en substance Me Yvan Mignault, a erré en droit en n'examinant qu'une partie de la preuve qui avait été faite lors du procès de M. Lemire. Toute la preuve aurait dû être examinée."

"La Cour d'appel n'aurait pas dû considérer comme une excuse raisonnable l'autorisation que donna l'ancien procureur général du temps M. Maurice Duplessis en rapport avec les faux comptes.

"Pour ces deux raisons, la cause aurait lieu d'être revisée."

On se souvient que la Cour d'appel avait cassé le jugement trouvant M. Lemire coupable disant que la Couronne n'avait pas apporté de preuve précise dans les 35 chefs d'accusation portés contre M. Lemire et avait également trouvé très bonne la raison qu'avait donnée M. Lemire concernant les faux comptes.

Le juge Simard met fin à une coutume concernant les renvois aux Assises

En prononçant sa décision dans le cas de Rodrigue Parent, le juge Gérard Simard a mis fin, hier, à une coutume qui existait depuis nombre d'années en Cour des sessions de la Paix et qui avait pour effet de retarder dans bien des cas l'administration de la justice.

A la demande du procureur de la Couronne, Me Anatole Corriveau, le juge Simard a décidé, en effet, que Parent subira son procès au terme des Assises criminelles d'octobre au lieu du terme d'avril.

Jusqu'à ces dernières années, tout individu qui était jugé comme un cas pour les assises 14 jours avant l'ouverture du terme était renvoyé pour subir son procès au second terme.

Hier, soit huit jours avant l'ouverture des Assises, le juge Simard a décidé que Parent subira son procès à ce terme-ci malgré les objections de Me D'Arcey Asselin, procureur de Parent.

Le juge Simard a basé sa décision sur l'article 476 du Code criminel qui dit: "Lorsqu'un prévenu inculpé d'une infraction qui, d'après la présente partie peut être jugée par un juge sans jury, est renvoyé pour subir son procès où, dans le cas d'une corporation, est astreint à passer en jugement dans les 14 jours qui suivent l'ouverture de la session de la Cour composée d'un juge et d'un jury par laquelle le prévenu doit être jugé, ce prévenu n'a pas le droit de choisir, en vertu de l'article 475, d'être jugé aux termes de la présente partie par un juge sans jury, sauf du consentement écrit du procureur général ou du conseil agissant en son nom."

Jusqu'ici les juges, 14 jours avant l'ouverture d'un terme ne renvoyaient qu'au second terme se basant sur une décision du juge Lazure prononcée d'après l'ancien Code.

L'article 76 précisant "est astreint à passer en jugement dans les 14 jours qui suivent l'ouverture de la session" le juge Simard a donc fait droit, hier, à la demande de Me Corriveau.

Un "Letellier" pacté aux goofs-balls!

Qu'on ne vienne pas dire qu'il n'y a pas de goofs-balls à Québec ou si l'on veut de barbiturique en vente un peu partout et facile à se procurer.

On en a eu la preuve, hier, en Cour des Sessions de la Paix.

Comparaissant devant le juge Albert Dumontier sous une accusation de vol et de fraude, Jean-Guy Letellier, un camionneur de 33 ans, du 370, rue St-Vallier a tout bonnement expliqué, après avoir opté pour un procès aux Assises: "Je suis malade, j'ai pris des goofs-balls . . .

Le juge Dumontier a fait ni un ni deux et a dit: pas de caution! à la prison! et examen!

La police a dépassé les bornes! Preuve close dans Claude Barette

Le juge Albert Dumontier de la Cour des sessions de la paix a trouvé, hier, que les membres de la Sûreté Municipale avaient dépassé les bornes en portant une accusation de prise illicite d'automobile contre un walter de 19 ans qui avait pris dans la nuit de lundi la voiture de son papa sans sa permission.

Mis en accusation, le jeune homme a d'abord plaidé coupable puis a demandé au juge Dumontier la permission de s'expliquer.

"Ce que je voudrais dire, a dit le jeune homme, c'est que l'automobile que j'ai prise est celle de mon père".

"Quoi!" a dit le juge Dumontier interloqué.

Ici, le père du jeune homme est intervenu et a fait remarquer qu'il n'a pas porter de plainte de vol ni de prise à la Sûreté contre son garçon et a ajouté: "J'ai déjà payé $25. d'amende parce qu'il a conduit sans permis . . ."

Le juge Dumontier: "Ça va faire! Si on pense qu'on va faire payer encore cet homme on se trompe. Je refuse le plaidoyer de culpabilité de ce jeune homme!"

Le procureur de la Couronne Me Anatole Corriveau a finalement pris le téléphone et a demandé au département l'autorisation de retirer la plainte et permission a été accordée.

Clémence envers un sportif

..Un soudeur de 20 ans de Lauzon qui, à ses moments de liberté, pratique la balle-molle, a écopé d'une amende de $25. hier, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir causé des lésions à Willies Berthelet, le président de la Ligue dont il fait partie.

Le juge Albert Dumontier ne s'est pas montré plus sévère prenant en considération que le jeune joueur de balle-molle s'est emporté lors d'une discussion comme il y en a souvent sur les terrains de jeux.

Le Vieux Québec sera proclamé bientôt territoire historique

Le gouvernement provincial ne doit pas tarder à publier un arrêté-en-conseil décrétant le Vieux Québec "territoire historique", a fait savoir une source autorisée.

Récemment les autorités de la ville apprenaient que le ministère des Affaires culturelles avaient déjà le dossier et elles ont voulu s'enquérir du plan exact du territoire qui sera proclamé territoire historique. Me Jean-Claure Royer, conseiller juridique du ministère, fut contacté à cet effet.

La ville de Québec désire qu'avant la promulgation de la loi, tous les intéressés soient consultés, même au prix d'un léger retard. Elle devrait s'adresser à la Commission des Monuments historiques, présidée par M. Paul Gouin, pour consulter le plan du territoire concerné.

Toujours "non" à l'ouverture des magasins, le soir

Le comité administratif a encore dit un non catégorique à l'ouverture des magasins le soir; mais par une seconde résolution, il a décidé de consulter tous les marchands et syndicats intéressés par cette question.

Tous les échevins ont pris part à ce débat. M. Isidore Deschênes s'est porté à la défense du "Centre d'Achats Fleur de Lys" qui demandait l'ouverture de ses magasins en soirée, tandis que l'échevin Jos. Matte rappelait les intérêts des autres marchands de la ville.

C'est ce dernier d'ailleurs qui proposa de garder le statu quo et sa résolution à cet effet fut adoptée.

Les échevins Jos.-G. Coulombe, Jules Morency, Emilien Boissinot et Damase Blais se sont prononcés en faveur du statu quo, pendant que l'échevin David Burns se prononçait contre. L'échevin Olivier Samson était absent de la salle au moment du vote.

Quelques instants plus tard, tous les membres du comité ont appuyé la proposition de leur collègue Médéric Robichaud selon laquelle la ville de Québec consultera tous les marchands et tous les syndicats d'employés intéressés dans cette question.

M. Deschênes avait expliqué que l'ouverture des magasins le soir répondait à un besoin actuel, à l'évolution du mode de vie de la population et aux exigences de celle-ci.

Il avança qu'il serait beaucoup plus juste pour tout le monde de tenir une enquête sérieuse et non partisane, afin de connaître l'opinion de la majorité en cette matière.

Le service de santé à l'hôpital civique

Une résolution du conseil de ville de Québec, en date du 15 août dernier, selon laquelle tout l'édifice actuellement occupé par l'Hôpital Civique de Québec était cédé à la Corporation de l'Hôpital Civique de Québec, sera abrogée prochainement par le conseil, à la suite des récents développements.

Le trésorier municipal, M. C.-R. Fontaine, a en effet confirmé, hier après-midi, que le double problème de l'hôpital et du déménagement à cet endroit du Service municipal de la Santé avait été résolu, vendredi dernier.

L'épineuse question qui opposait le Dr Berchmans Paquet, directeur du Service municipal de la Santé, et son adjoint, le Dr Jacques Roussels, a été résolue, au lendemain de la nomination par le conseil des échevins Emile Robitaille et Gérard Moisan à la Corporation de l'Hôpital Civique.



Lancement du "Voilier '63"

● Le Voilier '63 qui a été dédié, hier soir, au Révérend Frère Gustave Tardif, ancien directeur de l'Académie et doyen actuel de la Faculté de Commerce à l'Université Laval, est un annuaire luxeux de 240 pages qui couvre les activités scolaires et parascolaires de l'Académie de juin 1962 à juin 1963. Il comprend un reportage sur la construction du nouveau complexe collégial à Ste-Foy, les photos des 77 professeurs, un choix de poèmes et de photos artistiques de certains élèves, la galerie des portraits des 650 élèves qui composaient l'Académie en 1962-63 et les encouragements de quelques bienfaiteurs. Les élèves ont été invités, cette année, à participer à sa mise en pages autant qu'à sa rédaction. On aperçoit sur la photo (à gauche) le Révérend Frère Alphonse Caron, président du collège, qui remet le Voilier '63 au Révérend Frère Gustave Tardif.
(Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

$2850 supplémentaires au Centre d'Affaires

Par un vote majoritaire, le comité administratif a décidé hier d'octroyer $2,850. supplémentaires au paiement de l'enquête menée par le Centre d'Affaires St-Roch sur les problèmes de la circulation et du stationnement dans ce secteur.

C'est dire que cet organisme n'aura à défrayer qu'une somme identique à celle votée hier pour le paiement complet de l'enquête.

On se rappelle que la ville avait déjà souscrit $10,000., à cette fin; le Centre d'Affaires voulait que les autorités municipales prennent à leur compte la balance de $5,700. Celles-ci estiment faire leur large part en défrayant la moitié de cette somme.

La proposition en ce sens a été faite par l'échevin du quartier, M. Jos. Matte. Celui-ci a rallié ses collègues Médéric Robichaud, Jos.-G. Coulombe, Olivier Samson, Jules Morency et Emilien Boissinot.

MM. David Burns et Damase Blais ont pour leur part voté contre la proposition de M. Matte.

Au cours de la discussion qui eut lieu sur ce sujet, le maire Wilfrid Hamel a rappelé que les conclusions de l'enquête sont plus qu'éloquentes et de nature à faciliter le travail de la ville dans la recherche de solutions susceptibles de régler le double problème de la circulation et du stationnement dans ce quartier.

$80,000 pour un terrain

Le comité administratif a pris la décision d'acheter de l'entrepreneur Yves Germain un terrain situé à la limite nord de la cité, dans la paroisse St-Pascal. Le prix d'achat a été fixé à $80,000.

Par ailleurs, il a décidé également de mettre en exécution son projet d'annexion d'une partie d'Orsainville à Québec.

Les échevins avaient exigé, la semaine dernière, des explications supplémentaires avant de prendre une décision définitive quant à l'achat du terrain de la compagnie Yves Germain.

Le trésorier municipal, M. C.-R. Fontaine, a fait savoir, hier, que les obligations contractées par la compagnie à l'endroit de la municipalité d'Orsainville en ce qui concerne l'installation des services d'aqueduc et d'égout à cet endroit sont de l'ordre de $1,360.80 annuellement.

L'installation des services a coûté $22,680 et le montant précédent représente la garantie de six pour cent du coût total consentie par M. Yves Germain, obligation dont devra se charger la ville de Québec.

Inauguration des fête du Centenaire à l'Académie

Par Jean-Claude PICARD

Le lancement du Voilier '63 qui a eu lieu, hier soir, à l'Académie de Québec coïncidait avec l'ouverture des manifestations qui marqueront cet automne le centenaire de la fondation de cette établissement. En effet, c'est le 4 septembre 1862 que "The Quebec Commercial Academy" ouvrait ses portes à l'intention de la population anglaise de la vieille capitale. Par la suite, pour répondre davantage à un besoin de la population locale, cette école deviendra de langue française mais continuera de préparer les jeunes à la carrière des affaires. C'est ainsi qu'elle donnera naissance à la faculté de Commerce en 1952.

FRERE CARON

Dans son discours d'ouverture, le R. F. Alphonse Caron, président du collège, a fait l'éloge de son distingué prédécesseur: le R. F. Gustave Tardif devenu depuis l'an dernier le doyen de la faculté de Commerce de l'université Laval.

En dédiant au Frère Tardif ce trentième Voilier, a déclaré le frère Caron, l'Académie de Québec s'honorait autant qu'elle s'acquittait d'un devoir de reconnaissance envers un de ses chefs qui ont marqué avec le plus d'intelligence et de mesure une évolution centenaire.

Le frère Tardif, a poursuivi le frère Caron, a présidé à la transformation des mentalités conformément aux normes de la vraie prudence, i.e. celle qui en poursuivant les fins plus hautes et les biens permanents, ne craint pas de courir les inévitables risques de l'action immédiate et limitée . . . Sa foi en la liberté et sa confiance en l'homme ne lui ont pas valu que des approbations et des louanges. Sa conception d'une discipline adaptée à l'âge et à la psychologie de l'étudiant d'aujourd'hui a provoqué des étonnements, parfois des demi-scandales et peut-être aussi des dénonciations ouvertes ou larvées.

FRERE TARDIF

Dans une brève allocution, le frère Tardif a voulu remercier tous ceux qui avaient contribuer au développement de l'Académie de Québec et a tenu à rendre hommage à celui qu'il considère comme son maître: le frère Clément Lockqueil.

Le rapport Parent a précisé le frère Tardif, mentionne le rôle important joué par l'Académie de Québec dans l'enseignement scientifique et commercial. "Il faut admettre cependant que notre institution a particulièrement souffert du manque d'unité dans les cadres de l'éducation au niveau provincial. L'avenir toutefois nous semble meilleur. J'espère que nous aurons bientôt un ministère de l'Education dirigé par un ministre véritablement responsable. Je souhaite l'avènement d'un tel ministère parce que j'ai foi en la démocratie. J'imagine aussi que les membres du conseil supérieur seront choisis en raison de leur sagesse et leur compétence plutôt que d'après leur fonction dans la société ou leur engagement vis-à-vis certaines institutions ou des corps intermédiaires. Un collège du genre de l'Académie se devait de prendre officiellement position au sujet du Bill 60".

$22,656 souscrits au 10ème Carnaval

Selon les termes des dirigeants du 10e Carnaval d'hiver de Québec, celui-ci doit être l'occasion d'une majoration des souscriptions de l'ordre de 10 pour cent afin que l'on puisse disposer des $100,000 qui ont été fixés comme objectif. $22,656 ont déjà été versés par divers commerçants de la ville.

C'est ce qu'a déclaré M. Guillaume Piette, président du Carnaval au club Rotary, hier. Il a brossé un historique de cette manifestation qui fait accourir des milliers de visiteurs chez nous et dévoilé d'importantes innovations au programme de l'an prochain.

"Notre objectif, a dit M. Piette, consistait surtout à tenter de renforcer les événements au programme des deux premières fins de semaines, tout en ajoutant aussi au programme des lundi et mardi gras, ceci dans le but de garder un plus grand nombre de visiteurs pour les cinq derniers jours du Carnaval.

C'est pourquoi le couronnement de la Reine se déroulera le premier samedi soir. Le lendemain aura lieu, pour la première fois, les épreuves pour le championnat canadien de sauts de barils en patins.

Les courses de motos prendront place le samedi soir, veille de la parade de jour.

La fête de nuit des skieurs sera reportée au lundi gras tandis que le Bal du Bonhomme (ancien Bal populaire) sera à l'affiche, le soir du mardi gras.

Le président du 10e Carnaval a ajouté que plusieurs autres manifestations sont prévues, dont on fournira les détails au cours des semaines à venir.

Le Carnaval de l'année dernière a attiré à Québec 140,000 visiteurs.

La famille Carrier s'inquiète du sort de leur fille Diane disparue depuis vendredi dernier



● Notre reporter interroge les Carrier sur les circonstances qui ont entouré la disparition de leur fillette. Le père tient sur ses genoux le benjamin de la famille, Daniel, 17 mois.

(Par Rémy d'Anjou)

Depuis que quatre garçonnets sont disparus l'été dernier, il est normal que des parents soient inquiets quand un de leurs enfants manque à l'appel depuis quelques jours.

C'est exactement la situation qui prévaut chez M. Rodolphe Carrier, du 15 de la rue du Porche, dans le quartier Champlain, depuis que sa fillette Diane, âgée de six ans, est disparue, vendredi soir dernier.

La fillette a été revue pour la dernière fois vendredi soir à l'heure du souper, sur la rue du Petit Champlain, par son petit frère Adolphe, âgé de 7 ans.

Ce dernier a raconté à ses parents que la fillette était allée lui dire de se rendre à la maison pour le souper et qu'il était parti à la course pour se diriger vers la maison. Puis il s'est retourné et n'a pas vu sa petite soeur

Plusieurs hypothèses

Les parents de la petite Diane déclarent que leur enfant ne se rendait jamais seule sur les quais et que de plus, à tous les soirs elle était dans la maison à sept heures. Ils croient plutôt que la fillette a été enlevée et rejettent la possibilité qu'elle soit tombée à l'eau en s'amusant près des quais.

Par ailleurs, des pêcheurs d'éperlans ont rapporté qu'ils avaient vu une petite fille en compagnie de trois petits garçons aux abords du quai Chouinard.

Un des garçonnets était apparemment un habitué des quais. Des personnes ont déclaré que ce bambin ne portait pas de lunettes mais qu'il avait mal aux yeux. Fait étrange, on n'a plus revu ce garçon sur les quais depuis la disparition de Diane Carrier.

La fillette serait-elle tombée à l'eau et les enfants auraient-ils peur de se faire réprimander en parlant et en racontant ce qui s'est passé? Si Diane Carrier s'est réellement noyée, en tombant dans le fleuve son père est assuré qu'elle n'était pas seule au moment de la tragédie, et pense que des enfants l'accompagnaient.

Une autre hypothèse découle du fait que la petite Diane se laissait photographier fréquemment par des touristes américains qui visitaient le quartier où elle demeurait. En retour de ses services, les touristes lui remettaient un pourboire. La plupart du temps, la fillette recevait $0.25. Dernièrement, elle est arrivée à la maison avec un billet de un dollar et sa mère lui a défendu d'accepter de telle somme de la part de personnes qu'elle ne connaissait pas.

La fillette aurait-elle été victime d'un dépravé sexuel qui l'aurait attiré à lui en lui promettant de l'argent et des friandises? C'est du domaine du possible si l'on considère que dernièrement, des fillettes en bas âge ont été accostées par des inconnus. Ces incidents se sont produits dans le quartier St-Sauveur et dans le quartier St-Jean-Baptiste.

De toute façon, les parents soutiennent que leur enfant ne s'éloignait jamais de la maison et qu'elle était très rangée. Les larmes aux yeux, Mme Carrier raconte que l'enfant ne se faisait jamais prier pour entrer à la maison et qu'elle allait toujours se coucher d'elle-même vers les sept heures du soir.

Diane avait commencé à fréquenter l'école Notre-Dame-des-Victoires au début de septembre et elle allait très bien dans ses classes.

La fillette aux cheveux châtains, portait au moment de sa disparition une robe verte, un gilet brun et des souliers bleu et blanc.

La famille Carrier compte trois autres enfants, Adolphe, 7 ans, Michel, 3 ans et Daniel, le dernier né, 17 mois.

M. Carrier, un débardeur, passe pratiquement ses journées à la recherche de sa fille. Il se promène sur les quais et exhibe la photo de son enfant en s'informant si on ne l'a pas vue. Les parents sont désolés et voudraient bien savoir quel sort a été réservé à leur fillette.

Par ailleurs, les membres de la Sûreté municipale poursuivent inlassablement leurs recherches dans le but de retrouver l'enfant. Le chef de la brigade des détectives, M. Aimé Guillemette, est d'avis que la petite Diane est tombée à l'eau



Diane Carrier

mais, il affirme que ses hommes suivent toutes les pistes et vérifient tous les renseignements qui leur sont communiqués.

Les approches des quais ont été passés au peigne fin, mais on n'a trouvé aucune trace de la bambine.



● Les deux autres enfants de la famille Carrier, Michel, 3 ans, et Adolphe, 7 ans. Ce dernier jette un coup d'oeil sur le livre de lecture de sa soeur, Danielle, livre qu'elle a délaissé pour aller le chercher pour le souper. La petite n'a pas été revue depuis.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Octobre chrétien

Octobre . L'un des plus beaux mois chrétiens... Mois de la fête du Christ-Roi... Mois du T. S. Rosaire et des Saints Anges gardiens... Mois du Dimanche des missions... Octobre, c'est le mois de la fête de la Maternité de Marie; la fête aussi d'illustres Serviteurs et Servantes de Dieu : sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, le grand saint François d'Assise, Thérèse d'Avila, sainte Marguerite-Marie, les Apôtres Luc, Simon et Jude, sainte Brigitte, saint Pierre d'Alcantara, saint Alphonse Rodriguez, et autres.

Octobre est également un mois cher au coeur des adeptes du courageux message adressé à tous par les Fondateurs de l'Eglise de chez nous : La Bienheureuse Mère d'Youville est née le 15 octobre 1701; sa fête liturgique survient le 16). En 1640 (7 octobre), la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys voit, pendant une procession ,la Vierge-Marie lui sourire. Ce grand fait la décide à s'orienter dans les voies de Dieu.

Octobre rappelle aussi l'une des multiples épreuves qui affligèrent le si édifiant et si apostolique Evêque de Québec, Monseigneur François de Montmorency-Laval : le premier octobre 1705, le vénérable fondateur du Séminaire de Québec voyait, pour la deuxième fois, cette institution consumée par le feu. De son côté, le 8 octobre 1645, Jeanne Mance inaugure le premier hôpital de Ville-Marie. Encore en octobre, le 24, en 1646, au monastère des Hospitalières de Bayeux, en Normandie, la jeune Catherine de Longpré prend l'habit d'épouse du Christ. Son nom sera désormais celui de Soeur Catherine de Saint-Augustin. Une autre belle figure des origines de la Nouvelle-France. C'est encore en octobre, le 28, en 1599, que la future Marie de l'Incarnation (Marie Guyart) naît à Tours. Marie de l'Incarnation qu'un Bossuet appelait la "*Thérèse de la Nouvelle-France*".

Au fait, connaissons-nous bien assez la vie et l'oeuvre des Fondateurs de l'Eglise canadienne? Nous arrêtons-nous suffisamment à méditer sur leurs labeurs, leurs mérites et leurs exemples ? A cet égard, il serait peut-être tristement révélateur de poser à brûle-pourpoint, dans tel ou tel milieu donné, quelques questions concernant l'héroïque premier Evêque de Québec, les Bienheureuses Marguerite Bourgeoys et Mère d'Youville, la Vénérable Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance, Catherine de Saint-Augustin. D'aucuns en savent bien long sur ceci ou cela, sur maints sujets mondains, culturels, sportifs; que connaissent-ils au juste sur nos origines religieuses ? Il y aurait pourtant là une mine inépuisable d'inspiration, de courage, de fidélité aux devoirs, de souci d'aider le prochain, de compatir à ses épreuves, en bref, de sens social bien compris. Et beaucoup de difficultés s'aplaniraient d'elles-mêmes, parce qu'on aurait pris vraiment le moyen tout indiqué de les régler : La prière, la constance, la générosité.

Tant à Montréal qu'à Québec, où se trouvent les tombeaux des Fondateurs, allons souvent demander au Ciel de nous éclairer, de nous guider, de nous soutenir ! Les temps sont parfois durs, complexes; il faut alors redoubler de supplications à l'adresse de Celui qui a dit : —"*Venez tous à moi, qui travaillez et ployez sous le fardeau*". Par l'intercession des méritants Fondateurs de l'Eglise canadienne, demandons bien à Dieu les grâces qui nous sont nécessaires.

Odilon ARTEAU

P. S. — **A Québec, l'adresse du bureau du Comité des Fondateurs est la suivante : 580, est, Grande-Allée. Le bureau de Montréal se trouve à 25, est, rue Jarry, Montréal, 11ème.**

La logique de de Gaulle

La coopération exige l'égalité des coopérateurs, autrement il ne peut y avoir que soumission des plus faibles aux exigences des plus forts. Telle peut se résumer l'opinion du président de Gaulle par rapport aux problèmes internationaux qui confrontent la France et l'Europe.

C'est pour assurer cette égalité sans laquelle nulle véritable coopération n'est possible, que la France doit créer sa propre industrie atomique, posséder sa propre force de frappe, conserver son entière autonomie militaire comme économique. Que les mesures prises par le gouvernement français pour en arriver là aient pu choquer les Etats-Unis, il ne faut pas s'en étonner car pendant les années d'après guerre, l'oncle Sam avait dû, en quelque sorte, se faire le tuteur de la France qui, comme l'avouait le président de Gaulle lui-même lors de sa mémorable conférence de presse du 29 juillet dernier, "se trouvait en situation de dépendance".

Le refus de la France, redevenue forte, économiquement et administrativement, de demeurer sous la tutelle de Washington n'est donc pas une manifestation d'ingratitude. Ce n'est, dans un sens, que la suite logique de la prise de conscience par la France, de ses propres responsabilités nationales.

Mais la France, forte de 45,000,000 de citoyens ,peut-elle espérer se faire l'égale des Etats-Unis et de la Russie soviétique ? Le président de Gaulle ne semble pas y croire, et en examinant le texte de ses plus récents discours on y décèle la conviction qu'il aurait que cette égalité doit s'obtenir par et pour l'Europe où la France a un rôle essentiel à jouer. La France doit être le coeur vital d'une nouvelle structure européenne, troisième puissance entre les Etats-Unis et la Russie. Pour cela, il faut une France forte, politiquement et militairement.

Voilà l'essence des convictions du président de Gaulle, un idéaliste, un visionnaire, dit-on, mais peut-être aussi un grand réaliste.

Jean HUBERT

La Police municipale

Les conseils municipaux ont le droit et le devoir de surveiller le fonctionnement de leurs services de police comme les autres services administratifs. Mais cette surveillance ne doit pas être tatillonne; elle doit reposer sur la confiance et n'avoir qu'un but : l'efficacité.

A Québec, la police a souvent été l'objet de critiques pas toujours constructives bien que parfois méritées. Encore tout dernièrement certains échevins ont signalé des manquements à la discipline et autres déficiences. Ce à quoi le chef Lemire a répondu en substance : Quand on manque d'hommes pour exécuter un travail, on doit souvent recourir à des déplacements fréquents, ce qui rend plus difficile la discipline. Quand on manque de matériel, on ne peut s'attendre à un rendement maximum.

En conclusion, le chef Lemire demande une quarantaine d'hommes de plus et une modernisation des instruments de travail afin que la Police ne soit pas trop distancée par la pègre ou la simple délinquance, lesquelles sont hélas ! fort modernisées.

C'est à dessein que je simplifie le problème. Mais réduit ainsi à sa plus banale expression ,il semble plus facile à régler. Les demandes du chef de Police paraissent logiques. Mais on s'y objecte pour des raisons financières.

Si l'on veut cesser de tourner en rond autour de ce problème, il va falloir qu'on impose les sacrifices d'argent nécessaires. Quand on aura mis à la disposition du chef le personnel et le matériel requis, on pourra lui attribuer plus facilement les déficiences subséquentes.

Depuis que le choix des policiers se fait à la suite d'examens, le patronage a perdu du terrain. Il est peut-être encore trop tôt pour constater les bons effets de cette amélioration, mais ils se feront sentir avant longtemps.

On semble vouloir donner au chef Lemire plus de latitude. Qu'on lui donne aussi des hommes et du matériel; et nous aurons droit de nous montrer plus exigeants.

Louis-Philippe ROY

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

En acte et en parole honore ton père, afin que sa bénédiction vienne sur toi; car la bénédiction du père affermit les maisons des enfants; mais la malédiction de la mère déracine les fondations.

(Eccli 3, 8-9)

Ne réponds pas avant d'avoir écouté, n'interviens pas au milieu du discours.

(Eccli 11, 8)

l'éducation et nous

TV or not TV
Les parents devant la télévision

Louis-Philippe AUDET *de la Société Royale*

To be or not to be écrivait jadis l'immortel Shakespeare : être ou ne pas être ! On me permettra sans doute, au seuil d'une nouvelle année scolaire, de faire subir à cet aphorisme une transformation imposée par les progrès modernes et de vous dire : *TV or not TV* pour vous poser l'inéluctable problème de la télévision.

Vos enfants ont repris le chemin de l'école : ils en reviennent chaque soir la serviette bourrée de livres et de cahiers, de devoirs et de leçons. Arrêtons-nous quelques instants pour nous demander quelle doit être l'attitude des parents en face de ce dilemme — car c'en est un —: l'éducation des enfants et le succès d'une année scolaire d'une part et l'attirance de cet écran lumineux qui fait défiler sous vos yeux la succession de ses programmes dans lesquels se mêlent avec une ruse savante le sérieux et la détente, sans parler de tous les succédanés de la culture, d'autre part.

Quelle préoccupation doit avoir la priorité : la formation de nos enfants ou notre détente ou notre amusement personnel d'adultes ? Je réponds sans hésiter — et au risque d'en scandaliser plusieurs — la formation de nos enfants. Pour s'acquitter des devoirs scolaires, il leur faut un environnement, un milieu, un climat qui favoriseront le travail intellectuel. Il faudra supprimer impitoyablement TOUTES les distractions (dans la mesure du possible)... et vous pensez bien que la télévision n'est pas la moindre. Soyons sérieux : on n'étudie pas une leçon, on ne prépare pas un examen en regardant la télévision, ni même en écoutant la radio. L'esprit, pour se fixer, pour se concentrer efficacement sur un sujet a un besoin impérieux du silence, du silence le plus absolu. Soutenir le contraire, c'est aller à l'encontre du sentiment de tous les gens d'expérience.

Mais il existe des formules variées pour réaliser ce silence fécond. Votre enfant ou vos enfants ont-ils chacun leur chambre ou une salle appropriée dans laquelle ils pourront vaquer à leurs devoirs scolaires, tout en vous laissant le loisir de "suivre vos programmes" dans une autre pièce ? Bravo ! Il ne vous suffira alors que d'avoir l'ENERGIE nécessaire pour fixer — et sans appel — l'heure du travail intellectuel et la fin du règne de la "boîte à images". Mais, encore une fois, cette décision doit être énergique et ferme : l'enfant doit sentir que votre verdict ne sera pas revisé sans raisons graves et que les tâches de l'étudiant passeront AVANT le doux farniente de la télévision... Cette invention moderne est notre servante : nous ne devons pas en être les esclaves.

Il faut avouer cependant que cette situation n'est pas le lot de toutes les familles. Trop souvent, hélas ! une pièce unique sert tout à la fois de salle à manger sinon de cuisine, de boudoir et même de salon où trône la TV. Il ne peut être question, dans bien des cas, de confiner les enfants à leur chambre : ils doivent se contenter de la grande table autour de laquelle se réunit la famille à l'heure des repas... Que faire alors ? La solution me paraît relativement simple : le travail scolaire doit avoir priorité et la télévision doit se fermer impitoyablement quels que soient les sacrifices que ce geste impose aux autres membres de la famille. Mon attitude vous paraîtra sans doute intransigeante, drastique même ? Trouvez-moi alors une autre solution...

Cette politique générale qui devra se maintenir tout au long de l'année scolaire n'empêchera pas sans doute certains adoucissements qui permettront à toute la famille de regarder certains programmes particulièrement intéressants, surtout s'ils présentent un aspect culturel. Mais, d'une manière générale, les parents devront se montrer *fermes* et consentir de bon coeur les sacrifices exigés par la formation de leurs enfants et par le sérieux des besognes scolaires. La capitulation sur ce point est de nature, me semble-t-il, à compromettre gravement le succès de l'année d'études qui vient de commencer.

La télévision peut sans doute être un médium de culture. Il reste, toutefois, que *tous* les programmes ne sont pas également formateurs et qu'il y a lieu de pratiquer une sage discrimination dans le choix de ceux qu'il convient d'offrir à nos enfants. Au demeurant, ce sont les parents, le père ou la mère, qui doivent garder le contrôle du cinéma domestique : il pourra servir, à l'occasion, de détente salutaire et agréable jamais cependant il ne devra servir d'accompagnement aux devoirs à rédiger, aux leçons à mémoriser ou aux examens à préparer.

Ces besognes scolaires requièrent toute l'attention et toute l'application de l'enfant : elles ont pour but de le FORMER en l'INFORMANT. Elles doivent l'initier à l'art difficile de penser, de réfléchir, de juger et de raisonner. Et cet apprentissage de l'art de penser exige le silence et le recueillement. Faisons donc en sorte que la nouvelle année scolaire soit des plus fécondes pour nos enfants : à cette fin créons autour d'eux, au moment propice, une atmosphère de sérénité et de tranquillité et faisons leur comprendre que l'accessoire ne doit pas primer le principal. Profitons-en nous-mêmes pour faire quelque bonne lecture qui nous reposera du tapage de notre vie trépidante tout en nous permettant de nous évader de l'insignifiance de trop de programmes radiophoniques.

La télévision ne peut remplacer l'enseignement du véritable maître, ni se substituer à l'école : ne nous obstinons pas à lui faire saboter bon gré mal gré l'influence formatrice de tous les éducateurs sérieux.

Votre opinion

Nos apprentis penseurs

Montréal, 17 septembre 1963.

M. le Rédacteur,

Nos évêques, aidés d'experts de toutes sortes, juristes, pédagogues, administrateurs, ont mis plusieurs mois à étudier la première tranche du Rapport Parent qui a inspiré le Bill 60. A la demande du premier ministre, ils ont formulé les amendements qu'ils jugent nécessaires d'apporter au Bill 60 pour que soient respectés les droits de l'école confessionnelle.

Pour nos adolescents de l'AGEUM, de l'AGEL et de la PEN, il suffit d'une dizaine de jours, en culottes de bain sur des skis nautiques, pour renverser le jugement des évêques. Quelle inconscience et quelle outre-cuidance ! En réalité, une dizaine de jours, c'est à peine suffisant pour transcrire et signer les élucubrations des cerveaux vinaigriers que nous connaissons depuis quelques années au Québec.

Plusieurs de nos jeunes n'ont pas appris à penser; c'est là l'aspect le plus triste de l'aventure, c'est pénible pour nous, les parents, qui n'avons pas eu leurs chances de nous instruire. Mais peut-être avons-nous été mieux formés dans nos privations. Ces jeunes ont appris à affirmer et à fronder; ils appellent cela la liberté de pensée, alors qu'il n'y a là ni liberté ni pensée parce qu'il n'y a ni information ni réflexion suffisantes.

Ces jeunes savent-ils que 34 ministres de l'Education sur 65 ministères de l'Education ne doivent pas être sénateurs ou députés et doivent démissionner de ces postes pour être ministres de l'Education ? Ces jeunes savent-ils qu'il y a quatre types de ministères de l'Education et que le type que réclame le Bill 60 est le plus dictatorial et le plus antidémocratique de tous et qu'il tend à disparaître de plus en plus de nos civilisations modernes ? Ils devraient lire, sur le sujet, l'"Action Nationale" de septembre qui vient de paraître... si cela n'est pas trop épuisant pour eux.

Ces jeunes savent-ils que la tendance des ministères de l'Education aujourd'hui consiste à se défaire de leurs tâches administratives et à accroître leurs services d'assistance et de recherches ? A ces points de vue, le Bill 60 est 60 ans en retard sur les tendances contemporaines.

La démocratie ne consiste pas à élire un député tous les quatre ou cinq ans. Elle consiste à permettre aux individus et aux corps intermédiaires de diriger ce qu'ils peuvent diriger avec l'assistance et la surveillance du gouvernement. L'Etat ne se réduit pas au cabinet des ministres mais comprend l'ensemble des services généraux d'une nation; c'est-à-dire comprend aussi l'ensemble des corps intermédiaires investis par délégation d'un pouvoir de décision et d'exécution. Le gouvernement ne subit ni frustration ni humiliation quand il délègue des pouvoirs à des corps intermédiaires compétents; au contraire, il ne peut rien faire de plus conforme à l'esprit démocratique. Nos jeunes devraient réfléchir sur ces quelques notions fondamentales.

Par leurs protestations au sujet des amendements suggérés par les évêques, nos adolescents de l'AGEUM, de l'AGEL et de la PEN démontrent qu'ils en sont encore au stage de l'apprentissage de la pensée et qu'ils sont loin d'avoir acquis la maturité d'esprit nécessaire pour discuter des problèmes aussi complexes que les problèmes d'éducation.

Jacques SEGUIN,
Montréal.

Droit de vote à dix-huit ans ?

Québec, le 23 sept. 1963.

M. le rédacteur,

Actuellement, on discute beaucoup de la possibilité du droit de vote à l'âge de dix-huit ans, mais serait-ce une bonne chose ?

J'hésite fortement à me prononcer pour ce droit devant le peu de sérieux de la majorité de nos jeunes ayant atteint cet âge, car il faut bien admettre que pour pouvoir se choisir un gouvernement digne de représenter le peuple, il faut à tout votant une préparation adéquate aux responsabilités d'adulte, soit une formation suffisante de la conscience et une bonne maturité de jugement pour poser ce geste lourd de conséquences...

On avance fréquemment qu'à dix-huit ans, c'est l'âge fou... laissant entendre par là qu'à cet âge, sauf quelques exceptions, on n'est nullement en mesure d'assumer des responsabilités d'adulte, en somme, qu'il ne peut être question de fonder un foyer avec des matériaux solides (soutiendraient des psychologues compétents), car ils ne sont pas encore mûrs pour le mariage...

En observant personnellement la plupart des jeunes que je dois côtoyer tous les jours, j'ai clairement l'impression qu'en effet ils ne sont pas encore aptes à prendre de telles responsabilités, pas plus d'ailleurs que de conduire un véhicule en pleine conscience de leurs responsabilités. Tous les excès de vitesse provoquant des accidents sur nos routes sont presque toujours imputables à ces jeunes qui semblent se moquer effrontément du code de la route, ainsi que des messages réguliers de PRUDENTIA.

Comme une loi doit exister en vue de la majorité et du bien commun, il y aurait lieu pour nos autorités de bien réfléchir avant d'accorder ce droit de vote à l'âge de dix-huit ans, et je crois qu'avant d'approuver ce projet-là, il serait logique et utile de consulter auparavant à ce sujet un bon nombre de nos meilleurs psychologues, et si la majorité se prononcent pour, alors nous nous inclinerons devant leur décision. Cependant, je doute fort que la majorité de nos jeunes de dix-huit ans puissent être suffisamment mûrs pour collaborer à un choix aussi sérieux que celui d'élire un gouvernement. Il est plutôt préférable de laisser ce soin à des adultes véritables...

Sylvie FRANCOEUR.

Le Bill 60 et les amendements suggérés

Texte original	RECOMMANDATIONS
6. — Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme un sous-ministre de l'éducation et de la jeunesse, ci-après désigné sous le nom de "sous-ministre" et deux sous-ministres associés, dont l'un de foi catholique et l'autre de foi protestante.	6. **L'Assemblée des évêques** : propose que ces sous-ministres associés soient : "agréés l'un par le comité catholique et l'autre par le comité protestant. **L'U.C.C.** ajouterait à cet article : "Ces deux derniers sont nommés après consultation des deux comités confessionnels de leur foi respective et auront comme responsabilité bien particulière, sous l'autorité du ministre, la direction des écoles confessionnelles de leur foi". **Les comm. scol., coll. class. et instit.** suggèrent que ces nominations soient faites "après avoir obtenu pour les sous-ministres adjoints, l'agrément du comité catholique ou protestant selon le cas. **Le M.L.F.** supprimerait les postes de sous-ministres catholique et protestant sous prétexte de mieux respecter l'esprit démocratique et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.
7. — Sous la direction du ministre, le sous-ministre a la surveillance des autres fonctionnaires et employés du ministère et il en administre les affaires courantes. Cependant, ces pouvoirs sont exercés par les sous-ministres associés dans les sphères que détermine le ministre.	7. **L'Assemblée des évêques** ajouterait à cet article : Sous la même direction, les sous-ministres associés ont charge de la direction, de l'orientation et de l'organisation pédagogique des écoles catholiques et protestantes selon le cas. **Les comm. scol., coll. class., et instit.** ajouteraient que les pouvoirs des sous-ministres s'exercent "dans leurs sphères respectives". **Les collèges classiques** voudraient que "les services du ministère comprennent un bureau distinct pour la direction des écoles catholiques et un autre pour la direction des écoles protestantes. Ces bureaux sont sous la direction du sous-ministre associé catholique ou protestant selon le cas. Ces bureaux s'occupent principalement des programmes, des manuels, de l'inspection, des examens et des professeurs des institutions d'enseignement catholique ou protestant selon le cas, conformément aux recommandations des comités catholique ou protestant selon le cas. (Note) Les commissions scolaires qui avaient d'abord accepté cette proposition s'en sont dissociées après les recommandations des évêques. Il en a été de même des Instituteurs dont l'assemblée générale n'a pas voulu ratifier une telle recommandation. **Le M.L.F.** supprimerait toute mention des sous-ministres confessionnels dont il ne veut pas.
8. — Les ordres du sous-ministre et des sous-ministres associés doivent être exécutés de la même manière que ceux du ministre; leur autorité est celle du chef du ministère et leur signature officielle donne ordre et autorités à tout document du ressort du ministère.	8. **Le M.L.F.** supprimerait toute mention des sous-ministres confessionnels.
9. — Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme aussi, conformément à la Loi du service civil (Statuts refondus, 1941, chapitre 11), tous autres fonctionnaires et employés nécessaires à la bonne administration du ministère.	
10. — Les devoirs respectifs des fonctionnaires et employés du ministère, non expressément définis par la loi ou par le lieutenant-gouverneur en conseil, sont déterminés par le ministre.	10 **Le Comité protestant du Conseil d'instruction publique** ajouterait, après cet article, le texte suivant : Les services du ministère comprennent des sections catholiques et protestantes distinctes régissant les programmes d'étude, les manuels, l'enseignement, les examens et l'octroi des brevets d'enseignement pour les écoles publiques, sous la juridiction du sous-ministre associé, catholique ou protestant, selon le cas".
11. — Nul acte, document ou écrit n'engage le ministère, ni ne peut être attribué au ministre, s'il n'est signé par lui ou par le sous-ministre ou par un sous-ministre associé.	11. 12 **Le M.L.F.** supprimerait toute mention des postes de sous-ministres confessionnels dans les articles 11 et 12 où il en est fait mention, donnant toute l'autorité au ministre neutre en matière de religion.
12. — Toute copie d'un document faisant partie des archives du ministère, certifiée conforme par le ministre ou le sous-ministre ou un sous-ministre associé, est authentique et a la même valeur que l'original.	**La Société St-Jean-Baptiste de Québec : Ne fait aucune** suggestion précise relativement à un article particulier mais suggère que le ministre ait la tâche de planifier et de coordonner le système d'éducation en comptant sur des organismes "solidement établis et jouissant des moyens appropriés pour l'étude et l'action dans leur domaine propre". En d'autres mots, un partage de l'autorité entre le Ministre de l'Education et le Conseil supérieur de l'Education.

(à suivre)

Tribune interdite

Waterville,
23 septembre 1963.

M. le rédacteur,

Cette lettre est un témoignage d'admiration à l'adresse de votre journal qui a publié ma propagande contre le Bill 60. C'est là une preuve de l'impartialité qui vous guide dans la pratique de cette belle profession de journaliste. Animé de cet esprit, soyez certain que vous êtes au service du bien et de la Vérité.

Ce témoignage je voudrais bien le rendre à tous les journaux dont j'ai voulu me servir pour la même fin, mais il y en a deux chez qui toutes mes lettres de propagande contre le Bill 60 ont été jetées au panier. Il s'agit du "Devoir" et de "La Presse". Le malheur, c'est que seulement la Propagande favorable au Bill 60 est publiée dans leur tribune libre du lecteur. J'ai écrit tribune libre, mais c'est plutôt tribune interdite à quiconque n'est pas de leur dire sur cette question. Vous voyez sans doute là le danger d'une telle partialité. Et ce sont peut-être les deux journaux qui exercent le plus d'influence sur le public lecteur.

Ces deux journaux ne m'ayant pas permis de compter la propagande des zélateurs du Bill 60 faite dans leurs colonnes, il convient et il est même juste que je crie sur la place publique qu'il faut se méfier des media de propagande qui font preuve de partialité comme les deux journaux en question. Il me répugne au suprême degré de parler ainsi, mais l'Education est un enjeu d'une si grande valeur qu'il ne faut rien négliger pour que la discussion qui a présentement cours à son sujet jouisse de la plus stricte impartialité.

Georges Bergeron,
C. P. 370,
Waterville, P.Q.

Le Québec à un confluent de plusieurs optiques en matière d'urbanisme

(Par Gérard LANGLOIS)

"L'urbanisme implique une vaste coordination de tous les effectifs gouvernementaux, de tous les intérêts en jeu, a déclaré hier soir l'hon. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, conférencier au banquet de la Conférence nationale d'urbanisme qui se tient présentement en notre ville.

Parlant de l'urbanisme dans la province de Québec en 1963, M. Laporte a dit qu'il situait ce problème au premier chapitre de ses préoccupations. Choisissant 1963 comme l'année de l'urbanisme, le ministre a ajouté qu'il voulait que l'urbanisme devienne l'affaire de tous, "non plus seulement sur le plan des principes, mais plutôt sur le plan de l'action".

Faisant sien un voeu de l'Association canadienne d'urbanisme, M. Laporte a insisté sur la nécessité que les traits propres à Québec soient "conservés tant au point de vue légal qu'administratif, et qu'on prenne garde de ne pas adopter des moyens techniques et administratifs étrangers aux traditions du Québec.

RESPONSABILITES DES MUNICIPALITES

Le conférencier a révélé que le souci de l'autorité provinciale est d'amener les municipalités "à assumer elles-mêmes leurs propres responsabilités en matière d'urbanisme". En marge des pouvoirs dont disposent les municipalités à cette fin, M. Laporte a énuméré notamment le pouvoir de préparer un plan directeur comme première étape d'une politique d'urbanisme; puis le pouvoir d'adopter des plans de détail sur le zonage le lotissement et le pouvoir enfin de contrôler le développement et de créer une Commission locale d'urbanisme.

FORMATION DES URBANISTES

Le conférencier a souhaité que les autorités provinciales et locales songent sérieusement à pousser leurs jeunes fonctionnaires vers l'Institut d'urbanisme chargé de former les futurs "modeleurs" du Québec, et les compétences aptes à pénétrer le monde complexe de l'urbanisme.

M. Laporte a signalé que la création de la Commission provinciale d'urbanisme marque une étape importante dans l'évaluation de l'urbanisme du Québec. "Pour la première fois, dit-il, l'Etat joue pleinement son rôle".

Définissant l'urbanisme comme une science appliquée et concrète, le ministre des Affaires municipales a expliqué que cette science n'est pas seulement un dessin, mais une organisation, "le passage du désordre à l'ordre", pour citer Valéry.

"Le Québec, a conclu le ministre, ne peut se contenter de copier servilement. Il nous faut résoudre nos problèmes tels qu'ils se posent et, pour nous en sortir: innover".

Le ministre a mis les urbanistes en garde contre le danger d'adopter des moyens techniques et administratifs étrangers aux traditions du Québec. "Rien ne nous empêche cependant, dit-il, de compulser les expériences françaises, américaines, anglaises ou canadiennes, car le Québec se situe à un confluent en matière d'urbanisme. Aussi, sachons en profiter".

UNE EXPO DE PREMIERE QUALITE

Dans un vigoureux plaidoyer devant les 500 délégués de l'Association canadienne d'urbanisme réunis au Château Frontenac, M. Michel Chevalier, homme d'affaires de Montréal, a déclaré qu'il fallait rejeter "toutes les formules de rechange qui nous inciteraient à contremander l'Exposition canadienne universelle ou à en présenter une de second ordre". Nous n'avons pas le choix, dit-il, car il nous faut à tout prix offrir une Expo de première qualité".

Plus tôt, M. Chevalier a laissé planer ses craintes que la foire de Montréal ne devienne "le reflet de toutes les tensions et malentendus, des haines et des querelles qui nous tiraillent tous, ou quelque chose qui déchire les parties vitales du pays". L'Exposition au contraire, a-t-il ajouté, "peut devenir le miroir d'un modus vivendi plus sincère et donner une nouvelle signification à l'existence du Canada.

LA VOIE MARITIME

Le thème des discussions de l'après-midi, hier, à la conférence des urbanistes, a été les Grands Lacs et la Voie maritime du St-Laurent, comme occasion de faire passer la planification dans l'histoire en 1967. Le Dr A.-E. Berry et M. Ronald S. Ritchie, ont parlé de la ressource fondamentale de l'eau et de la planification économique des ressources de la région des Grands Lacs.

Ce que peut être l'Expo de 1967

Quand M. Michel Chevalier parle de l'Exposition universelle de Montréal, il soulève bon nombre de possibilités qui ont toutes l'allure de probabilités.

Ce Montréalais de 39 ans, qui a les Expositions mondiales dans les veines, envisage l'Expo de Montréal comme un défilé de la culture mondiale au Canada en 1967 :

La Scale de Milan, l'Orchestre symphonique de Paris, le Cirque de Moscou, les Danseurs sénégalais, la Garde écossaise . . .

A part les pavillons, les exhibits et les jeux, qui attireront des millions de visiteurs à Montréal en cette année du centenaire, il considère cet aspect comme étant l'un de ceux qui auront un effet sur tout le Canada.

Les meilleurs spectacles au monde ne seront pas seulement présentés à Montréal en 1967. Ils le seront probablement aussi dans les grands centres à travers le pays.

Portant le nom d'un grand oncle qui a contribué à l'organisation de plusieurs Expositions mondiales à Paris, au 19e siècle, M. Chevalier est l'un des membres du premier groupe qui a eu l'idée de tenir l'Expo à Montréal.

Un symbole

Il a déclaré hier devant les membres de l'Association canadienne d'urbanisme, en congrès ici, que le sort de l'Exposition sera un symbole du sort du Canada.

L'alternative à une Exposition de première grandeur est un four de deuxième ordre ou une cancellation.

"Dans le contexte incertain actuel de l'histoire canadienne, peut-on se permettre l'un ou l'autre ?" a-t-il demandé.

A l'heure actuelle, la direction de l'Expo est inondée de problèmes. Le coût total pour tous ceux qui sont concernés, même les exposants étrangers, sera de l'ordre de $600,000,000 — c'est un projet qui équivaut à peu près à celui de la Voie maritime du St-Laurent.

Pourtant, des Canadiens persistent à considérer le projet comme étant celui de Montréal, au lieu de tout le pays. On a formulé des doutes au sujet de l'effet que l'Expo pourrait avoir sur la balance des paiements du Canada.

La Corporation de l'Exposition a trois parents — Ottawa, Québec et Montréal — et le jeu de la politique a suscité des difficultés. L'administration elle-même de l'Expo a dû reconnaître "les deux groupes culturels ou linguistiques reconnus officiellement".

"Tous ces problèmes sont mis de l'avant, déformés, rendus plus complexes et acerbes à cause du fait canadien indéniable de cette décennie : le réveil du Canada français et la tension qu'il impose à la Confédération".

Si l'Exposition était annulée, "ou pis encore, déformée pour en faire un fouillis de qualité médiocre . . . elle pourrait devenir le miroir de toutes les tensions et de toutes les incompréhensions, les haines, les craintes et les reculs qui affligent les Canadiens de langue française et de langue anglaise".

Si elle s'avère un succès, elle pourra avoir un effet contraire, c'est-à-dire devenir "le miroir du véritable modus vivendi, aidant ainsi à forger une nouvelle signification pour notre pays".

Si le site de l'Expo est rapetissé

Le Canada ne perdrait pas la face (J. Simard)

Le Canada ne perdrait pas la face, si étant donné que le temps presse, l'Exposition Mondiale de Montréal avait lieu sur une étendue plus restreinte" a déclaré hier matin, M. Jacques Simard, conseiller indépendant de l'Association Canadienne d'Urbanisme.

M. Simard a expliqué cette déclaration faite lors d'une présentation spéciale donnant les grandes lignes des problèmes que représente la préparation de l'Exposition mondiale qui sera tenue à Montréal en 1967. Le site qui est actuellement en préparation pour l'Expo 1967 est plus grand que celui de l'Expo de Bruxelles, de New York et de Paris.

"Plus de 25 millions de personnes visiteront l'Expo de Montréal, dit-il. On s'attend de plus, qu'aux jours de pointe 340,000 visiteurs y circulent et qu'un nombre minimum sera d'environ 124,000".

Du côté hôtellerie et accommodation pour les visiteurs de l'extérieur, il existe présentement un maximum de 30,000 chambres, alors qu'il y aura 340,000 visiteurs . . ."

M. Simard a de plus signalé les dangers que présenteront la création de l'Ile Notre-Dame, lors de la fonte des neiges et de la débâcle des glaces. En effet, à la suite de l'élargissement de l'Ile Ste-Hélène et de la formation de la nouvelle Ile Notre-Dame, le fleuve à cet endroit sera des plus restreints.

Pas d'enseignement de l'anglais dès l'école primaire à Montréal?

MONTREAL. (P.C.). — Selon le journal Le Devoir, la Commission des écoles catholiques de Montréal renoncerait à tenter une expérience concernant l'enseignement de l'anglais dès le début du cours primaire.

Le journal ajoute qu'un porte-parole de la CECM a refusé hier de commenter la rumeur. Il a cependant confirmé que cette question serait à l'ordre du jour de la réunion de jeudi.

La CECM se proposait de tenter l'expérience dans 20 écoles primaires. Il s'agissait de dispenser, durant une période de 15 minutes par jour, un enseignement oral de l'anglais aux élèves de première année.

La décision de la Commission avait été prise le 5 septembre dernier mais il fallait l'acceptation des principaux des écoles concernées et le consentement des parents des élèves.

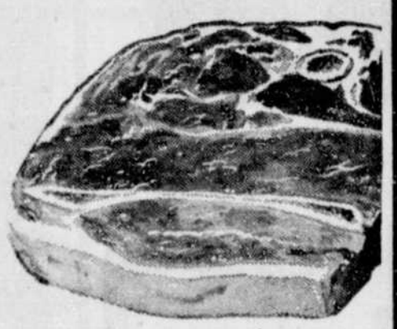
Le projet a soulevé tellement de protestations que la CECM songe à l'abandonner. Un groupe de séparatistes a défilé devant l'immeuble de la CECM rue Sherbrooke, le 21 septembre. Le lendemain, une bombe fabriquée de huit bâtons de dynamite était découverte à l'arrière de l'immeuble et fut désamorcée avant son explosion.

Les adversaires de l'expérience ont signalé les dangers qu'elle présente en raison du contexte linguistique et social où évolue la population francophone du Québec et en raison de la situation déplorable de la langue française dans la province.

A la suite de ces protestations, plusieurs principaux qui avaient accepté de participer à l'expérience se seraient posés des questions et de nombreux parents auraient tout simplement refusé de laisser leurs enfants se prêter à une telle expérience.

$2.50 AVEC SEULEMENT $2.50 COMPTANT
VOUS ACHETEZ UNE
OBLIGATION D'EPARGNE du CANADA à
PAIEMENT INITIAL DE 5%
$2.50 POUR UNE OBLIGATION DE $50, $5 POUR UNE DE $100, etc.
LE SOLDE PAR VERSEMENTS FACILES EN UN AN.
"MA BANQUE" POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS
B de M
BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada
VOUS POUVEZ ACHETER VOS OBLIGATIONS comptant ou à tempérament à la succursale voisine de la B de M

SPÉCIAUX À $1.00
MARGARINE — PARKAY / KRAFT .05 de rabais — 2 BTES 2 LBS 1.00 — REDUCTION .14
BETTERAVES — MARINEES / HABITANT — 3 JARRES 24 OZ 1.00 — REDUCTION .05
BLE D'INDE — EN GRAINS / NIBLETS — 5 BTES 14 OZ 1.00 — REDUCTION .08
POIS VERTS — QUALITE FANTAISIE / LIBBY'S — 5 BTES 15 OZ 1.00 — REDUCTION .08
BLE D'INDE — EN CREME Qualité fantaisie / LIBBY'S — 5 BTES 15 OZ 1.00 — REDUCTION .08
JUS TOMATES — SUNSHINE Qualité fantaisie / AYLMER — 7 BTES 20 OZ 1.00 — REDUCTION .09
SOUPES — CREME AUX TOMATES / HEINZ — 8 BTES 10 OZ 1.00 — REDUCTION .08
GELEES — SHIRRIFF SAVEURS ASST. — 9 BTES 3 OZ 1.00 — Réduction .05
Prix en vigueur jusqu'au 5 octobre
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie St-Paul, L'Islet-ville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona, Ste-Marie de Beauce.
GEM Roi des bas Prix

Boeuf de l'Ouest
RÔTI de PALETTE
TENDRE SAVOUREUX
LB 43¢
REDUCTION .16

Rôti petit os d'épaule — ECONOMIQUE ET DELICIEUX — LB 63¢ — REDUCTION .16 LB
BOEUF FRAIS HACHE à toutes les heures — LB 43¢ — REDUCTION .06 LB
LARD SALE MAIGRE entrelardé — LB 43¢ — REDUCTION .12 LB
SAUCISSE Frankfurts HYGRADE — LB 49¢ — REDUCTION .10 LB
NOURIC CEREALE POUR BEBES — Bte 16 oz 45¢ — REDUCTION .07
PATE A DENTS 'Stripe' — Tube géant 59¢ — REDUCTION .10
RAISINS — TOKAY — ROUGES FLAMMES — Californie — No 1 — 2 LBS 29¢ — REDUCTION .20
POIRES — BARTLETT'S — Canada No 1 — Grosseur 165 — LA DOZ 59¢ — REDUCTION .10
CAROTTES FRAICHES QUEBEC No 1 — SAC 5 LBS 29¢ — REDUCTION .10
CONCOMBRES FRAIS FLORIDE QUALITE SUPER SELECT — 3 POUR 25¢ — REDUCTION .06

GEM Roi des bas Prix
CONFITURES — AUX FRAISES HABITANT — JARRE 24 OZ 63¢ — REDUCTION .04
CONFITURES — AUX FRAMBOISES HABITANT — JARRE 24 OZ 63¢ — REDUCTION .04
LAIT INSTANTANE — CARNATION — BOITE 3 LBS 73¢ — REDUCTION .06
CIRE en PATE — Heavy-Duty SUCCES .07 DE RABAIS — BOITE 1 LB 59¢ — REDUCTION .10
SAUCE A SPAGHETTI AVEC VIANDE CORDON BLEU MEDAILLE D'OR — Bte 15 oz. 29¢ — REDUCTION .02
FEVES AU LARD PURITAN — Jarre 28 oz. 37¢ — REDUCTION .06
SALADE aux fruits ALL-GOOD — Bte 28 oz. 43¢ — REDUCTION .02

Aubaine! 450 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES CETTE SEMAINE
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de SIROP DE TABLE CANTIN bout. 32 oz. 49¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de SERVIETTES SANITAIRES KOTEX boite 12 51¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de DETERGENT EN POUDRE BREEZE bleu avec Prime Boite géante 85¢ .12 de rabais — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de JAMBON CUIT MAPLE LEAF boite 1½ lb. 1.69 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de MOUCHOIRS DE PAPIER BLANC OU ROSE Facelle-Royal 2 btes 61¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
100 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de SPRAY-NET HELEN CURTIS Pour cheveux boite 12 oz. 1.49 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de CRETON français BILOPAGE carton 8 oz. 45¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de SMOKED-MEAT Hygrade 2 sacs 2½ oz. 57¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de 5 LIVRES D'OIGNONS BLANCS A MARINER — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de 5 LIVRES DE POMMES A VOTRE CHOIX — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de TARTE AU SUCRE SIMARD chêtnne 65¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963
50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Star — avec ce coupon et l'achat de 6 COUTEAUX A STEAK Lame dentelée en stainless avec manche en corne très robuste. Spécial 1.39 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 5 OCTOBRE 1963

KRESGE

Avec les compliments de la
HOLLANDE



Imported Holland Bulbs

BULBES DE TULIPES

12 pour .87

TULIPES DARWIN
GEANTES — HATIVES
Rose copland — Rose saumon. Queen of Nights — Noir.

TULIPES TRIUMPH
Edith Eddy — Rouge et jaune.

TULIPES MENDEL
Van der Eerden — Rouge clair. Weber Rose, Blanc.

TULIPES COTTAGE
Blanc Trimphator — Blanc pur — Golden Harvest — Jaune Or. Dill-enburg — Orange. Princesse Margaret Rose — Jaune et Rose.

Tulipes Orchidées frangées — Une nouveauté !
Fantasy — Rose et vert.
Sundew — Rouge foncé.
Blue Parrot — Bleu Heliotrope
6 pour .57

TULIPES
Red Emperor en boites
Empaquetage de 10 par boite. .87

SCILLA SIBERICA
FLEURS BLEUES
"English Bluebells" 8 pr .25

TULIPES PIVOINES GEANTES (DOUBLE)
Orange Triumph — Rouge Orange — May Wonder — Rose — Gold Medal — Jaune — Angel's Castle — Blanc.
6 pour .57



BULBES DE JONQUILLES
6 pour .67
Victory Red - Ecarlate
L'Innocence — Blanc
Queen of the Pinks — Rose saumon
City of Haarlem — Jaune
King of the Blues — Bleu foncé.

BULBES DE JACINTHES
6 pour .97
Cheerfulnees — Gardenia ..... 6 pour .47
Hélios — Jaune et Rouge ..... 6 pour .47
King Alfred — Jaune
Trompette 6 pour .67
Carlton — Jaune Or

CROCUS
GOLDEN MEDAL
8 pour .25
Assortiment de bleu, blanc, jaune et à rayures.

JACINTHES
MUSCARY GRAPE
8 pour .25

BOITES DE JACINTHES
GEANTES DE NOEL
Spécialement traitées pour fleurir à Noël.
5 par boite .87

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMBOURSE VOLONTIERS

525 EST, RUE ST-JOSEPH • 820, RUE ST-JEAN

ET AU CENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER

l'Action sociale

Directrice: Françoise La Rochelle-Roy

Comité temporaire de l'Association coopérative des Consommatrices



● **Sur un comité temporaire de neuf dames, choisies dans les onze équipes totalisant quelque deux cents dames et demoiselles assistant au congrès de la Fédération des Magasins Co-Op, voici les cinq élues de Québec et de la région: assises, Mme Nazaire Bérubé, de Petite Rivière (ville Duberger) et Mme Jean Desrochers, du même endroit. Debout, Mme Elie Dorion, de Charlesbourg; Mme F.-Eugène Mathieu, du même endroit et Mlle E. L. Bernard, de Loretteville. Un compte-rendu plus élaboré des délibérations paraitra dans notre page de demain.**

Dîner international du Club Altrusa



● **Mademoiselle Monique Brunelle, journaliste, a présidé hier soir le dîner international du Club Altrusa qui réunit autour des tables, chez Kerhulu, les représentants de dix pays ralliées par la Fraternité Canadienne. La présidente de cette association, Mme M.-J. Marchal, (sur la photo avec Mlle Brunelle) la conférencière invité du Club Altrusa, traita de "La Fraternité canadienne, ses origines et ses réalisations. Elle fut remerciée par Mme Sylvia Cherry.**

Magnifiques coussins



7314

Alice Brooks

Ces coussins que vous confectionnerez de satin ou de coton sont garnis de piqués que vous ferez à la main ou à la machine.

Demandez le patron 7314 avec toutes les instructions.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

HOROSCOPE

LE JEUDI 3 OCTOBRE

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Les influences planétaires favoriseront les recherches scientifiques, les voyages, les réunions sociales et les activités gouvernementales. Souriez.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Accordez un maximum d'attention à vos tâches essentielles. Influences restrictives émanant de la planète Vénus. Vous aurez une conversation profitable.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — La planète Mercure est dans un aspect sympathique. Faites des projets avec enthousiasme. ils ont toutes les chances de se réaliser heureusement. Relaxez.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — En prenant des précautions vous vous éviterez des ennuis et préviendrez des accidents. Ne différez pas plus longtemps une décision qui s'impose.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Tout comme ceux qui sont nés sous le signe des Gémeaux, vous profiterez de la position avantageuse de la planète Mercure. Evitez les dépenses extravagantes.

24 août au 23 septembre. (Virge). — Vous serez dans une situation qui demande beaucoup de sang-froid. Toute vérité n'est pas bonne à dire, et vous y gagnerez à être discret.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — On vous demande une permission que vous accorderez à condition . . . Voyez venir les événements. Influences planétaires stimulantes pour les étudiants.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Intuition et bon jugement seront deux atouts précieux aujourd'hui. Vous serez placé dans une situation équivoque, voyez à votre affaire.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Ne laissez passer aucune occasion de vous faire valoir. L'enthousiasme des étudiants sera accru par certaines configurations planétaires.

22 décembre au 20 janvier. (Capicorne). — Un de vos collaborateurs vous recommande un moyen d'améliorer la qualité de votre production; ne le boudez pas, il est désintéressé.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — N'éparpillez pas votre énergie aux quatre vents. Les personnes actives recevront leur récompense, les paresseux en auront pour leur compte.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Vibrations planétaires stimulantes. Ne vous inquiétez pas pour l'avenir, mieux vaut accorder le meilleur de votre attention au présent.

SI VOUS ETES NE UN 3 OCTOBRE

Vous êtes doué d'une bonne santé et d'un bon jugement. Peu importe de ce que vous avez à faire, vous y mettez tout votre coeur. Vous serez souvent appelé à rendre service à vos semblables. Votre vie intellectuelle sera productive et vos activités professionnelles progressives.

Congrès des Magasins Co-op

Pourquoi une association coopérative des consommatrices?

Une association coopérative des consommatrices, qui sera incorporée en vertu de la loi des coopératives de la province, a été fondée mardi après-midi, au Holiday Inn, dans le cadre du congrès annuel de la Fédération des magasins Co-op.

Plus de deux cents dames, représentant toutes les régions du Québec, y compris l'Abitibi, la Côte Nord et le Bas du fleuve, se sont divisées en une douzaine d'équipes pour étudier les principes qui leur avait été soumis comme base du projet. Toutes les déléguees y sont allées de leurs suggestions parmi lesquelles il ressort: la proposition d'un bulletin mensuel comme lien entre les sections et source de renseignements précieux, la nécessité d'éliminer les timbres-primes et autres formes de publicité moussée, pour laquelle le consommateur paye en définitive, l'urgence de s'unir entre consommatrices, étant donné qu'on obtient plus en groupe qu'individuellement, le souci de bien organiser les réunions locales, pour éviter errements et perte de temps, l'importance de savoir acheter en tenant compte de la valeur nutritive des aliments, et de savoir administrer le budget, son mauvais équilibre étant facteur de désunion familiale, ou tout au moins conjugale! Il fut encore proposé qu'un agent de liaison compétent navigue entre les associations, que des cours de perfectionnement de la femme d'intérieur, des films documentaires, des conférences culturelles soient organisés dans le cadre des réunions. On réclama même de l'amoiur pour la femme, tenue d'être maternelle sur les divers plans familial, social et économique!

Avec un ensemble parfait, ces dames ont jugé nécesaire, indispensable même une association des femmes consommatrices où seraient intégrés les organismes déjà existants et qui favoriserait, d'autre part, la formation de chefs à venir. Politique et plans d'action de la dite association restent à être déterminés.

Ont été considérés . . .

a) C'est la femme qui administre les budgets . . .

b) C'est la femme qui décide des produits de consommation à acheter . . .

c) C'est la femme qui est en mesure de juger des intérêts et des objectifs pour la défense des consommateurs en général.

d) Les producteurs sont organisés . . .

e) Les ouvriers sont organisés . . .

f) Les corps professionnels sont organisés . . .

Seuls, les consommateurs ne sont pas organisés!

Ces sujets ont été proposés à l'étude des équipes comme autant de sources d'échanges d'idées d'où jaillissent lumière et suggestions.

Les buts et objectifs de l'association coopérative des consommatrices, destinée à être le porte-parole des consommateurs auprès des corps publics, des gouvernements, et à faire connaitre le point de vue des consommateurs dans la planification économique, furent considérés du point de vue intellectuel, moral et social.

De toute évidence, le congrès a stimulé les associations déjà existantes et donné à tous le goût de la solidarité, et de la force qui nait de l'union.

Françoise L. Roy

Rolland Hallé présente les fourrures Pierre Cardin et Maurice Kotler, de Paris



● **Au profit des Festivals de Musique de Québec, plus particulièrement de la section locale, M. Rolland Hallé présentait hier après-midi, en la salle Riverview du Château Frontenac, une collection de fourrures spectaculaires, portant le sceau de Paris. Environ une centaine de créations exclusives des modélistes Pierre Cardin et Maurice Kotler, de Paris, animées par des mannequins défilèrent au vif intérêt d'un auditoire choisi. La collection, rehaussée par l'apport des bijoux de Maurice Brault, comprenait des manteaux de toutes circonstances, dont les splendides écrins du soir, des costumes enjolivés et réchauffés de pelages variés, des chandails de fourrures garnis de cosses de laine, etc. Les vêtements de vison, de toutes tonalités, et les manteaux de Lakoda, sur lesquels léopard ou ocelot nous font les beaux yeux en garnitures, ont été particulièrement remarqués au sein d'une collection dont chaque pièce mériterait néanmoins qu'on en fasse mention. Une réception suivit la présentation des modèles parisiens.**



La Commission d'urbanisme de la ville de Beauport est attaquée par un échevin

(Par Robert Giroux)

La commission d'urbanisme de la cité de Beauport a été la cible de l'échevin Noël Vallée, hier soir, à la séance du conseil de cette ville. L'échevin a reproché à cet organisme sa dictature, l'accusant de rejeter parfois des projets de rénovation sur des maisons sans avoir vu ces plans.

Il a rappelé qu'un de leurs membres a démissionné, il y a quelque temps, parce qu'on lui avait dit de se taire. Pour sa part, le pro-maire, M. Victor Parent, regrette que les commissaires en urbanisme soient revenus sur leur décision de déléguer quelqu'un à la Conférence nationale d'Urbanisme, congrès qui, dit-il, aurait pu enrichir ceux-ci et les renseigner davantage.

M. Roger Bernier, ingénieur conseil chargé de résoudre le problème du refoulement des eaux dans le secteur est qui s'étend de la rue du Manège jusqu'au boulevard Ste-Anne, a présenté aux membres du conseil un rapport complet de son étude.

Les travaux suggérés prévoient l'installation d'une usine de pompage qui refoulera les eaux usées (et non les eaux de pluie) dans les tuyaux hermétiques jusqu'à l'usine d'épuration projetée de Villeneuve et de Giffard.

Pour hâter l'approbation de ce projet et de celui encore plus urgent de la rue Sauriol, le conseil a autorisé l'ingénieur conseil à se rendre à Montréal pour obtenir le consentement verbal de la Société d'Epuration des Eaux.

Le secrétaire-trésorier, M. Geo.-E. Boutet, a été prié d'écrire aux municipalités de Villeneuve et de Giffard pour leur faire part du projet caressé de refoulement des eaux usées de ce secteur dans leur future usine d'épuration des eaux.

A la suite de chahut provoqué le semaine dernière à l'audition de la Cour municipale, le conseil a prié le chef de police, le capitaine H. Picard d'engager les constables à temps partiel pour les futures séances et de veiller à ce qu'aucun jeune ne demeure debout à l'arrière de la salle.

A la dernière séance, des vestes de cuir ont enterré la voix du juge à plusieurs reprises, passé des remarques désobligeantes à son égard à haute voix, donné des coups de pied sur des chaises et causé tout un brouhaha.

La cité de Beauport a également consenti à mettre à la disposition de Ste-Thérèse de Lisieux et de Villeneuve son corps de police, sa Cour municipale et sa prison.

Les membres du conseil ont également observé une minute de silence en respect pour le Dr Gustave Ferland, président de la Commission scolaire de la cité, qui venait de décéder, au cours de la journée.

Les battures de Beauport

Par Robert Giroux

Au cours de la réunion du conseil de ville de Beauport, hier, l'échevin Langlois a levé le voile sur un gigantesque projet de récupération des battures qui s'étendent de Québec au pont de l'île d'Orléans.

Le projet favoriserait sept municipalités de ce secteur de la côte de Beaupré, avançant grossièrement leurs limites de près d'un mille dans le fleuve.

L'espace ainsi récupéré pourrait facilement servir au développement de vastes quais, d'industries prometteuses et de commerces prospères.

Le secteur ainsi volé à la mer pourrait aussi servir au tracé d'une voie directe, du pont de l'île d'Orléans au centre des affaires de la basse-ville de Québec, décongestionnant ainsi le très achalandé boulevard Ste-Anne.

Ottawa, pour sa part, a offert de construire un mur de béton ou de pierre à l'extrémité des battures. Il ne resterait plus, pour les municipalités concernées qu'à faire du remplissage par camion, chose relativement facile, du secteur récupéré sur la mer.

Le gérant actuel du port de Québec favoriserait plutôt l'extension des facilités portuaires de Québec jusqu'à la rue d'Estimauville seulement, située à St-Pascal-de-Maizerets, paroisse de la cité de Québec.

Les délégués des sept municipalités concernées se sont prononcés, ces jours-ci, en faveur de ce gigantesque projet et se préparent à faire parvenir au gouvernement d'Ottawa une résolution en bonne et due forme dans ce sens.

Aucune hausse de taxes prévue à Québec-Ouest

(Par Jacques JOBIN)

Le conseil municipal de Québec-Ouest a approuvé hier soir le budget pour l'exercice financier 1963-1964, budget dont le montant équivalent des revenus et des dépenses s'élèvent à $377,500 comparativement à $330,740 l'an dernier.

A la lecture de ces prévisions budgétaires il appert qu'aucune augmentation de taxe n'est prévue pour le prochain exercice. La taxe foncière demeure à $0.75 par $100 d'évaluation sur une évaluation globale de $9,800,000 pour rapporter $73,000 de revenus à la ville. La taxe foncière spéciale demeure aussi à $0.15 par $100 d'évaluation pour un revenu de $14,700. Durant l'exercice précédent l'évaluation se chiffrait à $8,500,000.

Le principal facteur de revenu est la taxe de vente qui rapporte à elle seule quelque $155,000. La taxe d'eau représente $74,500 alors que celle sur les rebuts domestiques s'élève à $20,800.

DEPENSES

Le plus lourd secteur de dépenses du budget est celui de l'aqueduc qui accapare $78,775 alors que le service de la police devra s'administrer avec une somme de $66,895. Au troisième rang des dépenses on retrouve celles du département de la voirie qui s'élèvent à $46,960, suivies des dépenses d'administration qui sont de l'ordre de $40,750. Un montant de $9,340 a été prévu pour le service des incendies.

L'enlèvement de la neige et l'incinération des vidanges coûteront $20,500 à la ville de Québec-Ouest qui a aussi prévu une somme de $20,642 pour le rachat d'obligations et pour payer les intérêts sur les obligations de certains règlements d'emprunt.

Parmi les autres dépenses on remarque celles du garage municipal, $10,800 des assurances générales, $12,000, de l'assistance publique, $13,000, du bien-être, $6,650, etc. Les loisirs organisés de Québec-Ouest pourront bénéficier au cours de 1963-1964 de subventions diverses en provenance de la ville, subventions qui totalisent $6,500.

Ordre de déportation maintenu par la Cour d'appel

OTTAWA. — (P. C.) — La Cour suprême du Canada a maintenu un ordre de déportation décrété contre Arturo Espaillat, ancien chef des services de sécurité de Rafael Trujillo, défunt dictateur de la république Dominicaine.

Invitation à hausser le taux de la taxe scolaire

Le ministère de la Jeunesse "invite" des municipalités scolaires déficitaires à hausser le taux de la taxe. Les exigences du ministère ne semblent pas toujours justifiées. Apparemment, les experts du ministère ne tiennent pas suffisamment compte des services dont bénéficient les contribuables d'un milieu déterminé pour mesurer l'effort à consentir.

Un exemple pris dans la Beauce montre une municipalité où l'enseignement secondaire n'est pas organisé. Les enfants vont étudier à Thetford où à East-Broughton, villes situées respectivement à 20 milles et à 10 milles.

Le taux de la taxe scolaire de $3.90 par $100 d'évaluation, doit être augmenté à $4.37, en 1963-64, décident les experts du ministère. La hausse de 47 pour cent du taux est sévère pour les contribuables.

Le niveau actuel a été établi à 38 pour cent de la valeur réelle, par un expert du conseil de comté. L'estimation a été basée sur la valeur marchande des biens fonciers imposables dans la municipalité. Sa conclusion est que le taux actuel de la taxe scolaire sur une évaluation à 38 pour cent de la valeur réelle représente un taux de $1.14 sur la pleine valeur.

Décédé



● Le Dr Gustave Ferland, président de la commission scolaire de Beauport depuis deux ans, et médecin pratiquant dans cette localité depuis plus de 25 ans, est décédé hier, à l'âge de 55 ans. Il était l'époux de dame Georgette Ferland. Il était attaché à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Exposition de peintres francais contemporains

M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles de France, inaugurera officiellement l'exposition de peinture française contemporaine au Musée des Beau-Arts de Montréal jeudi, le 10 oct., à 5 hres de l'après-midi.

L'exposition sera cependant ouverte au public une semaine auparavant, c'est-à-dire dès le 3 octobre.

Nombre de personnalités canadiennes, dont le gouverneur général Georges Vanier ont accordé leur patronage à l'exposition et à d'autres manifestations présentées simultanément à Montréal. Le premier ministre Pearson, l'hon. Jean Lesage, le cardinal Paul-Emile Léger et le maire Drapeau viennent en tête du comité d'honneur.

Les peintres français les plus importants de la France moderne sont représentés dans cette exposition créée spécialement pour le musée de Montréal par le gouvernement français.

Elle comprend un ensemble de tableaux représentatifs des principaux moments de la peinture française depuis 1945, et afin de marquer l'importance des peintures françaises de l'époque d'antérieur, une section spéciale leur est réservée.

Les artistes qui font partie de cette section sont:

Pierre Bonnard Georges Braque, Marc Chagall, Robert Delaunay, Raoul Dufy, André Dunoyer de Secongaz Marcel Gromaire, Auguste Herbin, Roger de la Fresnaye, Fernand Léger, Albert Marquet, Henri Matisse, Pablo Picasso, Georges Rouault, Paul Signac, Maurice Utrillo, Jacques Villon et Edouard Vuillard.

Après l'exposition à Montréal, cette collection ira à Québec. Le nombre des oeuvres qui seront exposées à travers le Canada sera ensuite réduit à 30.

Le gouvernement français envoie aussi des vitraux, des tapisseries, des meubles, des céramiques, etc., qui seront exposés à l'institut des Arts Appliqués et à la Place des Arts.

Nombre de personnes portent
LEURS DENTIERS
Confortablement

FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



les îles Hawaii vous invitent
allez-y par jet du Canadien Pacifique

Hawaii, Kauai, Oahu, Maui . . . des noms aussi envoûtants que les îles qu'ils désignent. Le temps semble s'arrêter, les journées sont paisibles . . . excursions enchanteresses, plages extraordinaires, voile ou aquaplane hawaiien. Le temps est au beau toute l'année. Prenez le Superjet DC-8 "Empress", le service le plus rapide et le plus direct, de Montréal. Vous pouvez économiser $26, si vous volez en "Britannia" . . . seulement $431.20 pour une excursion de 23 jours, classe économique aller et retour. Correspondances directes pour Fidji, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Consultez votre agent de voyages ou le Canadien Pacifique, 522-3841.

PAR AVION avec le
Canadien Pacifique
TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

LA LIAISON FRANÇAISE Inc.
75, rue D'Auteuil — Tél. : 522-2601
QUEBEC

Consultez l'agence la plus compétente.
LES VOYAGES JUAN-DEMERS INC.
480, de la Couronne,
QUEBEC 2, P. Q. 529-9344



L'HOMME A QUI VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE
- Faites connaissance avec votre commis-boucher S. P.
- C'est un expert dans la coupe des viandes.
- Vos viandes sont coupées comme vous les aimez.
- Excès de graisse et os enlevés.
- La meilleure qualité à prix d'économie.

SERVICE & PRIX — SP

- Commandes téléphoniques préparées avec soin et livrées avec célérité.
- Faites confiance à votre Boucher S. P. !

250 DIVIDENDES ADDITIONNELS DE 10¢

FROMAGE BLACK DIAMOND Cheese Spread, bocal de 16 oz **51¢** ESCOMPTE 13%

CIRE CLAIR JOHNSON Boîte de 32 onces **1.09** ESCOMPTE 16%

JELL-O Cerises, fraises, framboises. Boîte de 3 oz **9/$1.00** ESCOMPTE 4%

POUDING ROBIN-HOOD Pommes, caramel, citron, chocolat, boîte 9 oz. **2/59¢** ESCOMPTE 10%

Beurre d'arachides YORK jarre frigidaire, de 16 onces **43¢** ESCOMPTE 13%

BOEUF DE L'OUEST
BIFTECK DE RONDE



Tranche complète désossée. lb **.83**

ROTI DE CROUPE SEMI-DESOSSEE LB **83¢**
BIFTECK DE RONDE HACHE ESCOMPTE 10% LB **79¢**
BOUDIN BILOPAGE ESCOMPTE 8% LB **39¢**

VIANDES CUITES HYGRADE au choix du client
POULET TRANCHE, 6 oz
PIMENT & OLIVES, 6 oz
PORC TRANCHE, 6 oz
SMOKED MEAT, 2 oz
Le paquet **.25**

PETONCLES *En paquet de 1 livre* ESCOMPTE 12½% **79¢**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

ESCOMPTES JUSQU'A **31%** sur les spéciaux en vigueur cette semaine

GARNITURES A TARTE A. D. SMITH
ANANAS boîte de 20 oz **2/79¢**
FRAISES boîte de 20 oz **45¢** JUSQU'A 11%

BISCUITS DAVID PETITE FEUILLE, 28 biscuits MIGNON CHOCOLAT, 40 biscuits ESCOMPTE 12% **2/.69**



PATATES DU QUEBEC — DE TABLE — GRADE 1 **50 lbs .79** ESCOMPTE 20%

RAISINS TOKAY Rouge flamme 3 livres **49¢** ESCOMPTE 30%
CELERI DU QUEBEC Grosseur 24 Gros pied **15¢** ESCOMPTE 21%
CITRONS DE CALIFORNIE Grosseur 165 La douz. **45¢** ESCOMPTE 31%

PROCTER & GAMBLE
SPIC & SPAN format large **71¢**
OXYDOL format familial **$1.35**
IVORY NEIGE format géant **83¢**
Profitez de la vente du TONNERRE

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — Avec ce COUPON et cet ACHAT
DATTES JAFFA Boîte de 14 oz **2/59¢**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — Avec ce COUPON et cet ACHAT
PRIME : Ensemble de 12 supports pour rideaux de douche avec fleurs en nylon lavable, couleurs assorties, rég. 1.19 — Prix **99¢**
Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT
DENTIFRICE MacLean Géant **59¢**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

MOUTARDE SCHWARTZ Verres décorés 6 oz **2/37¢** 9 oz **2/49¢**
FROMAGE TRANCHE KRAFT — CELLO DE 8 OZ **3/1.00** ESCOMPTE 9%
EMPOIS GLIDE CRUCHE DE 64 OZ **49¢** ESCOMPTE 5%

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT
BATTERIE "Flash-light" Grosse 2 **2/55¢**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

Encyclopédie du Livre d'Or
POUR GARÇONS ET FILLES
série de **16 VOLUMES** DE LUXE EN COULEURS
Achetez un volume par semaine jusqu'à ce que votre série soit complète.
VOLUME No 1 **.59** SEULEMENT
VOLUMES 2 à 16 **99¢** ch.



DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT
SIROP MATHIEU Bouteille **59¢**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — Avec ce COUPON et cet ACHAT
SACS DE SUCRE blanchis **3/1.00**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT
PAILLES A LIQUEURS De couleurs 10½" **2/39¢**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT
LAMES SUPER BLEUES Paquets de 15 **1.00**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT
BARRES CHOCOLAT VIAU
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT
INSTANTINE Bouteille de 50 **89¢**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement

DIVIDENDES 25 ADDITIONNELS DE .10 GRATIS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT
BATONNETS Q-TIPS Petits formats No 300 **39¢**
NUL APRES LE 5 OCTOBRE
Dividendes échangeables au magasin seulement



SEDAN LAURENTIAN 4 PORTES

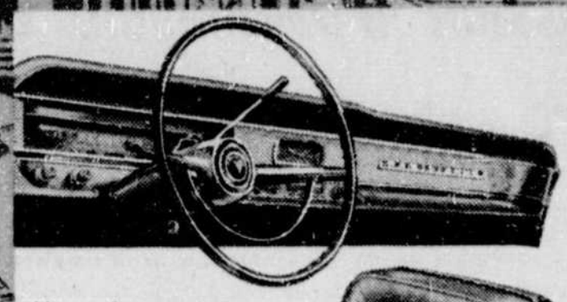


Tableau de bord facile à consulter, élégance des intérieurs Pontiac.

Vous rêverez des sièges baquet dans les modèles Custom Sport Parisienne.



NOUS PRÉSENTONS LA NOUVELLE

PONTIAC-

UNE RÉUSSITE... édition 64!



Les voilà, les nouvelles Pontiac. Quelle merveilleuse alliance de beauté et de qualité! La série Parisienne Custom Sport, nouvelle du tout au tout, réalise un tour de force; rendre la Pontiac 64 encore plus séduisante que ses aînées! D'un pare-chocs à l'autre, les lignes sont nouvelles et les intérieurs sont d'un luxe qui se compare à celui de voitures plus coûteuses. Plusieurs nerveux moteurs Pontiac et cinq transmissions s'offrent à votre choix et la suspension à ressorts à boudin assure un confort incomparable. La liste de ses qualités est si longue que vous aussi vous direz: **"C'est une Pontiac . . . c'est tout dire!"**

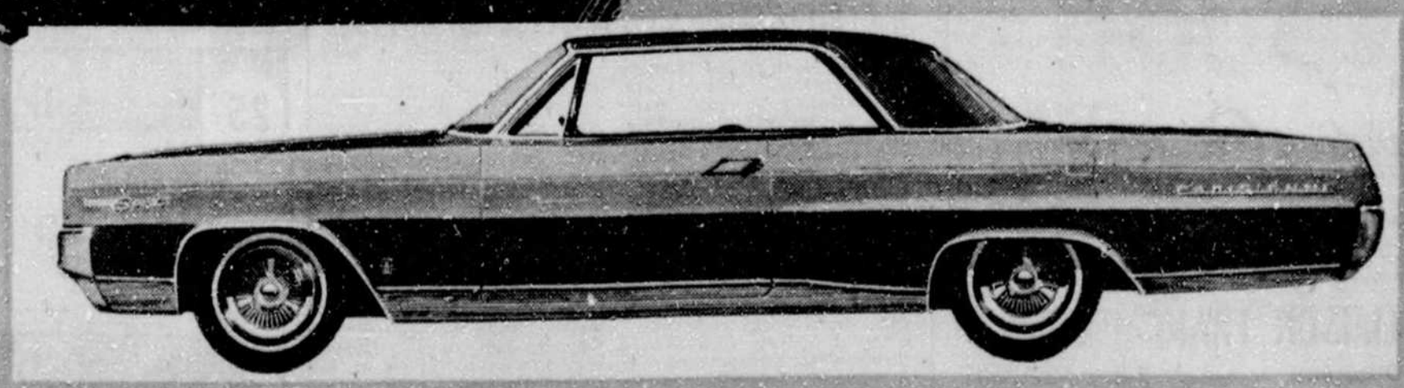
DÉCAPOTABLE PARISIENNE

COUPE SPORT PARISIENNE CUSTOM SPORT

LA PONTIAC 64

C'EST UNE PONTIAC...C'EST TOUT DIRE!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



Exposée DEMAIN chez votre concessionnaire Pontiac

Concessionnaires autorisés de Pontiac pour la ville de Québec.

Automobiles, Inc.
555, rue de la Couronne,
Québec, P.Q. Tél. : 529-3371

Giguère Automobile Ltée
1700 rue Dorchester (coin boul. Hamel)
Québec, P.Q. Tél. : 529-1351

Ne manquez pas l'émission "Rue de L'Anse" sur le réseau français de Radio-Canada. Voyez l'horaire publié dans ce journal pour l'heure et le poste.

Appui aux débardeurs des ports du Saint-Laurent

MONTREAL (P.C.) — Les débardeurs de Halifax et de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick se mettront probablement en grève pour appuyer ceux des ports du Saint-Laurent qui doivent mettre fin à leur travail vendredi.

Le président du syndicat des débardeurs de Montréal, M. Paul Asselin, a fait savoir hier que les dirigeants du syndicat international des débardeurs l'ont assuré "de l'entier appui" de toutes les autres centrales, advenant une grève.

Alors qu'on lui demandait s'il s'agissait d'appui moral ou d'appui effectif, M. Asselin a répondu : "d'appui effectif, certainement".

Toutefois il a ajouté qu'il appartient aux présidents des syndicats maritimes de décider s'ils appuieront les débardeurs du Saint-Laurent au point de faire la grève eux-mêmes.

La grève de vendredi s'étendrait aux 3,800 débardeurs de Montréal, Trois - Rivières et Québec. Si ceux de Halifax et de Saint-Jean font de même, l'envoi du blé canadien en Union soviétique sera pratiquement paralysé.

On compte 3,000 débardeurs dans ces deux dernières villes.

M. Asselin a précisé que les débardeurs des ports des Maritimes font partie de la même "unité de négociation" que ceux du Saint-Laurent, bien qu'ils aient la possibilité de négocier des conditions de travail et de salaires différentes, à cause des conditions économiques différentes.

Ils se sont entendus le printemps dernier pour une augmentation de 14 cents l'heure, mais leur contrat ne sera pas signé tant que celui des débardeurs du Saint-Laurent ne le sera pas. Tous les bénéfices marginaux gagnés par ceux du Saint-Laurent s'appliqueront à ceux des Maritimes.

Les débardeurs travaillent donc sans contrat depuis le début de l'année.

Ceux du Saint-Laurent ont rejeté une augmentation de 22 cents l'heure répartie sur une période de deux ans. Ils demandent une augmentation de 35 cents l'heure, plus 10 cents de bénéfices marginaux.

Journée franciscaine au Lac Bouchette

A l'occasion de la fête de saint François, les Gardiens de L'Ermitage du Lac Bouchette ont organisé une Journée franciscaine, pour dimanche le 6 octobre. Toutes les fraternités du diocèse sont invitées.

Les messes seront à 6, 7, 8, 9, 10 et 11 hres. Il y aura un Chemin de Croix après la messe de onze heures. Dans l'après-midi à 1 h. 30, grande procession avec la statue de Saint François, suivie de Salut du T. Saint Sacrement.

Projet de mise en tutelle porté à la connaissance du Parlement

OTTAWA. — (P. C.) — Le Parlement canadien a été officiellement saisi du projet de mise en tutelle gouvernementale des syndicats maritimes canadiens.

La résolution qui a été présentée aux députés prévoit la formation d'un conseil d'administration, formé de trois membres, des syndiques maritimes, la rémunération de ces trois commissaires et l'embauche du personnel requis.

Toutefois, on n'a pas donné de détails sur les pouvoirs qui seront conférés au conseil de tutelle. Ceux-ci seront compris dans le projet de loi qui sera soumis à la Chambre après que la résolution aura été adoptée.

Le ministre du Travail, M. MacEachen, a dit que le gouvernement projette d'engager le débat sur la résolution mercredi.

Bénédiction d'un nouveau Collège Classique



● Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval a procédé hier après-midi à la bénédiction du collège classique Saint-Vallier, collège qui s'élève sur le Boulevard Hamel à Québec-Ouest et qui sera dirigé par les Oblats de Marie-Immaculée. Le collège est une construction des plus modernes et réserve des locaux extraordinairement bien adaptés aux besoins modernes pour les 284 élèves qui fréquentent le Collège Saint-Vallier. Sur nos photos, nous apercevons, dans l'ordre habituel, le R.P. Barabé, provincial des Oblats de Marie-Immaculée, le R.P. Félix Massé, supérieur du nouveau Collège et Mgr Vachon. En bas, une vue de la façade du Collège Classique Saint-Vallier.

Le RIN s'en prend à Mlle Judy LaMarsh

Montréal (P.C.) — Le Rassemblement pour l'indépendance nationale s'est élevé hier contre la hausse des impôts annoncés par le gouvernement fédéral et "contre le chantage auquel a recours le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh pour justifier ce nouveau fardeau imposé au contribuable"

Selon le RIN, Mlle LaMarsh avait laissé entendre que la hausse de la pension de vieillesse ne devait pas entraîner de hausse des impôts, mais que par suite du refus du Québec de participer au programme, cette majoration est devenue nécessaire.

"Cette déclaration, en faisant porter sur le Québec l'odieux de cette augmentation des impôts dans tout le Canada constitue un affront au Québec, une ingérence injustifiée dans la politique québecoise, nous montre sous son vrai jour l'hypocrisie du "contracting out" et constitue un autre exemple de l'incurie du gouvernement d'Ottawa", dit le RIN.

L'isolement va conduire le Québec à la ruine (Y. Dupuis)

MONTREAL (P.C.) — Le député de St-Jean - Iberville - Napierville, M. Yvon Dupuis, a invité hier soir les Canadiens français à prendre une attitude positive vis-à-vis la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme.

"Ce n'est que grâce à ce dialogue que nous pourrons nous faire comprendre par les autres, faire connaître nos vrais sentiments, le respect de nos droits, nos besoins et nos aspirations".

M. Dupuis, qui parlait devant les délégués à la conférence du conseil canadien de sécurité industrielle, a ajouté que "l'isolement va conduire le Québec à la ruine".

"Un mur construit autour du Québec pourrait être aussi désastreux que le mur de Berlin".

Selon M. Dupuis, de 90 à 95 pour cent de la population du Québec sont prêts à défendre la Confédération malgré les récentes manifestations séparatistes.

M. Gérin-Lajoie prié d'intervenir par les universitaires de Montréal

MONTREAL (P. C.) — L'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal a demandé à M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse, d'intervenir dans le différend avec l'Université, au sujet de la hausse du prix des repas aux cafétérias de l'institution.

L'AGEUM a fait parvenir une autre lettre hier à l'administration de l'Université, lui demandant d'accepter la médiation du ministre.

L'administration a fermé les deux cafétérias hier, à la suite d'une semaine de refus de la part des étudiants de verser la hausse de 10 cents sur le prix des repas, hausse qui, selon l'administration, est nécessaire pour combler le déficit de $43,000 aux cafétérias. Les étudiants ont continué de verser 75 cents à la caissière.

Les étudiants ont organisé la livraison de repas à 65 cents dans le grand salon du Centre social, hier, après avoir appris que les cafétérias avaient été fermés. Ils ont terminé le repas de poulet et de spaghetti au son d'une musique de danse. C'était à l'occasion de la "danse des nouveaux".

Des serveurs professionnels ont été embauchés pour servir des repas qui ne coûteront que 75 cents, dans le grand salon, jusqu'à ce que le différend soit réglé ou que l'administration interdise l'usage du grand salon comme salle à manger.

L'éducation peut commencer au berceau

A trois ans, votre enfant est probablement plus apte à apprendre que vous ne croyez! Dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre, une maman (qui est aussi médecin) vous montre que même les tout-petits peuvent apprendre très vite une foule de choses: le nom d'une fleur, d'un insecte, d'un tableau. Lisez par quel moyen facile vous donnerez à vos enfants les bases d'une belle culture, tout en enrichissant votre propre vie. Achetez Sélection d'octobre aujourd'hui même!

Installation du nouveau curé de St-Damien



● Le nouveau curé de Saint-Damien de Bellechasse, M. l'abbé J.-D. Bergeron, curé de Saint-Samuel de Frontenac, sera installé en sa paroisse, le dimanche 6 octobre, à 3 h. 30 p.m., par M. le Vicaire Forain, Révérendissime Horace Labrecque, curé de Saint-Gervais de Bellechasse. Le départ de Saint-Samuel aura lieu à midi et demi pour entrer à Saint-Damien vers 3 heures et quinze minutes.

Référendum sur le Conseil législatif

ALMA (P.C.) — L'Association libérale de la région du Saguenay-Lac-St-Jean propose qu'un référendum soit organisé pour déterminer si le Québec devrait conserver ou abolir le Conseil législatif.

Dans une résolution adoptée à l'occasion de son assemblée annuelle, l'association dit que le référendum pourrait avoir lieu en même temps que les prochaines élections générales.

L'Association libérale Saguenay-Lac-St-Jean soumettra cette résolution à la Fédération libérale dont les assises annuelles auront lieu à Québec au mois d'octobre.

Le Québec est la seule des 10 provinces canadiennes à posséder une chambre basse et une Chambre haute dont les membres sont nommés à vie.

Plusieurs orateurs qui se sont prononcés en faveur de l'abolition du Conseil législatif ont souligné que dans un système démocratique, seuls ceux qui sont élus par le peuples devraient s'occuper de législation.

Distinction

● La R. Sr Marie-Flore, missionnaire Franciscaine de l'Immaculée Conception, a été l'objet d'une belle fête à la maison-mère de la communauté, à l'occasion de la gratification qui lui fut décernée par le département de l'Instruction publique. Elle a été créée Chevalier de l'Ordre du Mérite scolaire avec médaille et rosette. Elle s'est dévouée à la cause scolaire tant en Egypte qu'au Canada. La religieuse est la fille de Mme Eugène Chainé, d'Arthabaskaville.

LONGE DE PORC ROTI
BOUT DE LA COTE environ 3 lbs lb. .43
PORTION DU FILET environ 3 lbs .59
Côtelettes ou coupe du centre lb. .69
CRETONS 12 oz. .55
Les item de viandes annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean.



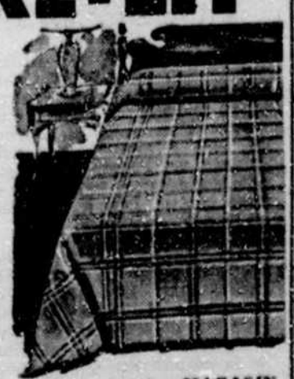
Tous ces spéciaux seront en vigueur jusqu'à la fermeture de nos magasins, samedi, le 5 octobre.

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP
CO-OP Protection... Satisfaction...
Pourquoi les consommateurs, membres des Magasins CO-OP, sont-ils protégés ? Parce qu'étant propriétaires, ils administrent leur magasin pour le service et non pour le profit.
Ceci avec un esprit d'entr'aide et de collaboration qui est l'âme de la coopération.
LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS . . . l'affaire des Magasins CO-OP

Thé CO-OP LB .95
Jus Orange DONALD DUCK 20 oz. 2/.51
Lait Instant CRINO, 3 lbs .73
Mélasse CO-OP, 52 oz .39
Pablum céréales mélangées 16 oz. .45
Guimauve (MARSHMALLOW) Kraft Jet Puffed chocolat, 11 oz. .27
Biscuits CHRISTIE Vanilla Wafers 8½ oz. .27
Huile VEGETALE GATTUSO 32 oz. .83
Coronation olives, oignons, Gerkins, 8 oz. 3/1.00
OXYDOL format familial .30 de moins 1.35
SPIC & SPAN format géant .15¢ de moins .71

Beurre de Peanut SCHWARTZ 16 oz. .45
Soupes Lipton poulet et nouilles, tomates et légumes 4/.47
Shortening DOMESTIC format une livre .33
Jus de tomate LIBBY'S 20 oz. 4/.59
Beurre de Caramel VACHON jarre cuisine 2 lbs .55
Biscuits LIDO Family Mix 2 lbs .65
Papier de toilette Ballet, blanc ou couleur 4 rouleaux .45

COUVRE-LIT
de couleurs assorties fini
HOME SPUN
grandeur 80 x 100
Valeur régulière $5.98
PRIX CO-OP : 3.98



En vente à votre MAGASIN CO-OP de Québec et de Kénogami ainsi qu'à votre MAGASIN CO-OP de votre localité.

RAISINS ROUGES TOKAY 2 lb .29



CELERI PASCAL - VERT du Québec. Gr. 24 2 GROS PIEDS .25
NAVETS Cello 2 lbs .10

LA NOUVELLE PORTATIVE Remington TRAVEL-RITER DE LUXE
Pour les ETUDIANTS et toute la famille . . . la machine à écrire la plus résistante du monde . . .

Cette minuscule portative est pourvue de tous les avantages caractérisant les grosses machines, tels que :
● Support de papier pliant
● Réglage gradué du pupitre
● Guide de feuille réglable
● Renversement automatique du mouvement du ruban
● Clavier de 45 touches, 4 rangs, 86 caractères.
99.50 AUTRES MODELES À PARTIR DE 59.95
DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION GRATUITE
"LA MAISON DU SERVICE"
Gérald Martineau
480, RUE DORCHESTER — TEL. : 525-5156

AU COEUR DE L'EGLISE

par Roger TESSIER, p.b.

Le point de vue d'un évêque missionnaire

L'AFRIQUE et le CONCILE (II)

Nous présentons, aujourd'hui, la seconde et dernière partie d'un article de Son Exc. Mgr Joseph Blomjous, p.b., évêque au Tanganyika, paru dans la dernière livraison de l'African Ecclesiastical Review.

Si l'Afrique a une contribution à apporter au Concile, car elle est une Eglise jeune qui a le sens du dialogue, de la "palabre" pour employer une expression africaine, elle attend aussi beaucoup du Concile, selon Mgr Blomjous.

UN SENS RENOUVELE DE L'UNITE

"En rassemblant la hiérarchie de toutes les parties de la chrétienté, le Concile a donné à tous un sens nouveau de la solidarité, de l'unité", pense l'évêque de Mwanza, et l'Eglise d'Afrique s'attend à ce que les immenses ressources de l'Eglise universelle soient utilisées en une action concertée partout où elles sont requises. C'est la mise-en-pratique de l'enseignement de "Mater et Magistra" quant à une meilleure répartition des richesses

Liée à une large conception de l'unité, il y a l'idée fondamentale — nouvelle en un certain sens — de la collegialité épiscopale qui fait que chaque évêque, d'une certaine façon, est responsable non seulement de son propre diocèse, mais aussi de l'Eglise universelle. En Afrique, la création, ces dernières années, d'assemblées épiscopales nationales et internationales n'est autre chose que la mise en pratique de cette idée.

"Aussi, pour les évêques des Eglises des vieilles chrétientés, répondre à une demande d'aide, ce n'est pas poser un geste surérogatoire. Envoyer des secours financiers et du personnel en Afrique ou partout ailleurs, c'est un geste qui peut comporter un sacrifice, mais qui est dans l'ordre naturel des choses, une manifestation active de l'unité et de la catholicité de l'Eglise".

POUR UNE ADAPTATION SOUPLE

Mgr Blomjous aborde ensuite la question de l'adaptation. Après avoir rappelé que la nécessité de l'adaptation est quotidienne en Afrique et cela dans tous les domaines, il dit que le Concile offre une occasion jamais offerte jusqu'ici de faire accepter les principes de l'adaptation, quitte à laisser, dans l'application, une liberté qui pourra tenir compte des temps et des lieux.

Selon lui, il n'est pas désirable qu'un système précis d'adaptation soit imposé. Les assemblées épiscopales pourront exercer leur rôle de gardiennes d'un type dynamique d'unité tout en permettant à chaque diocèse de profiter de l'expérience des autres. En Afrique, où les changements se produisent si rapidement, ce rôle des assemblées épiscopales est de grande importance et, à la longue, y augmentera la vitalité de l'Eglise qui a été si souvent refroidie par les délais et les frustrations qu'engendraient les trop fréquents recours à Rome.

PRESENCE EFFICACE AU MONDE MODERNE

Dans le domaine social, l'évêque missionnaire attend beaucoup d'un schéma nouveau concernant "la présence efficace de l'Eglise au monde moderne". Il insiste ensuite sur quelques aspects concernant plus particulièrement l'Afrique. "Le problème des relations entre la personne humaine et la communauté est d'un grand intérêt pour nous en Afrique. Les efforts pour instaurer un socialisme de type africain sont du domaine de la réalité; ils détermineront la société dans laquelle les chrétiens auront à vivre et, conséquemment, ils commandent le respect". Quant à la question de la socialisation, il est certain que, par exemple, la question de la propriété privée peut recevoir en Afrique une interprétation qui ne sera pas occidentale.

"Il me semble, ajoute-t-il, que le Concile a déjà manifesté que l'Eglise voit les changements qui se produisent autour d'elle, que pour la première fois dans son histoire, elle se rend compte qu'elle vit dans un monde qui n'est pas l'Occident, monde dont l'Afrique fait parti, et qu'enfin, elle est positivement préoccupée par ces changements".

Dans la conclusion de son article, Mgr Blomjous affirme qu'il retourne au Concile avec plus d'optimisme que lors de la première session car, "à la réflexion, il lui semble que le Concile prépare une ère tout à fait nouvelle pour le travail de l'Eglise". Enfin, il note que le présent Concile marque le moment de l'entrée — comme membre adulte — de l'Eglise d'Afrique dans l'Eglise universelle, alors qu'au précédent Concile, cette Eglise existait à peine.



Des changements rapides se produisent en Afrique, comme en témoigne cette vue de LUSAKA, capitale de la Rhodésie du Nord.

Campagne des pharmaciens auprès du public canadien

TORONTO, (P.C.). — A compter de la semaine prochaine, l'Association pharmaceutique canadienne entreprendra une campagne en vue d'inciter la population à suivre un programme en six points: examens réguliers chez le médecin et le dentiste; régime alimentaire équilibré, exercices physiques réguliers; repos nécessaire, immunisation contre les maladies contagieuses ainsi que des moyens d'éviter la tension nerveuse.

Le président de l'organisme, M. J.-K. Lawton, de Halifax, a indiqué que le thème de cette campagne sera "Une bonne santé n'a pas de prix". Bien qu'on ait réalisé d'immenses progrès depuis quelques années, a-t-il poursuivi, il reste encore de nombreux problèmes sanitaires à résoudre au Canada; nous pouvons contribuer énormément à nous maintenir en bonne santé en suivant ce programme.

Sacre de 14 évêques missionnaires; 44 Pères Blancs au Concile à Rome;

Le 20 octobre prochain, dans le cadre du Dimanche des Missions et du Concile, Paul VI conférera la consécration épiscopale à 14 évêques missionnaires, dont deux membres de la Société des Pères Blancs: Mgr Didier de Montclos, évêque de Sikasso, et Mgr Etienne Courtois, évêque de Kayes. Ces deux chefs ecclésiastiques d'origine française étaient, depuis 1947, préfets apostoliques de ces territoires récemment érigés en diocèses et qui se trouvent dans la République du Mali, en Afrique occidentale.

AU CONCILE

La Société des Pères Blancs d'Afrique compte 44 de ses membres parmi les Pères Conciliaires de la deuxième session du Vatican II.

En plus du supérieur général, le T. R. P. Léo Volker, il y a 42 évêques et 1 préfet apostolique qui ont rejoint Rome pour l'ouverture de la session. Deux des évêques seront sacrés à Rome même, le 20 octobre, par Sa Sainteté Paul VI. Au nombre de ces participants, on compte sept des huit évêques d'origine canadienne.

En outre, le R. P. Duprey, p.b., participe aux travaux du Concile comme sous-secrétaire du Secrétariat pour l'Unité; il est particulièrement chargé des relations avec les observateurs orientaux.

Plusieurs missionnaires qui travaillent dans les divers secrétariats des pays d'Afrique sont présents à Rome pour aider les évêques de leurs pays respectifs au cours de la préparation des discussions conciliaires. Le R. P. Yves Tourigny, p.b., de Magog, P.Q., remplira ce rôle auprès de la hiérarchie de l'Ouganda.

Ajoutons qu'en dehors des territoires confiés en Afrique à la Société, les Pères Blancs travaillent aussi sous la juridiction de 15 évêques africains appartenant au clergé séculier.

NEHRU ET LES BOUDDHISTES

JABALPUR (CNI) — Un éminent catholique indien vient d'écrire au premier ministre Jawaharlal Nehru pour protester contre l'attitude du gouvernement indien qui s'est montré très soucieux des accusations de persécution à l'égard des bouddhistes au Sud-Vietnam mais qui est demeuré silencieux à l'égard d'accusations similaires portées par les catholiques dans la voisine île de Ceylan.

Polycarpe Lobo, un avocat de la Cour suprême de l'Inde, dit dans sa lettre que l'Inde "n'a pas levé un doigt" lorsque le gouvernement de Ceylan a harassé et même expulsé des Catholiques de ce pays à majorité bouddhiste.

M. Lobo a aussi décrit ce qu'il appelle la "dure expérience (ordeal)" subie par les chrétiens en Inde même sous forme de "discrimination et d'injustice".

Il a souligné dans sa lettre que les bouddhistes ne se sont jamais plaints lors que leurs pagodes furent fermées dans le Nord-Vietnam. Bien plus, ils ont manifesté une "parfaite indifférence à l'éclipse de leur religion dans le Nord-Vietnam et au Thibet", a ajouté M. Lobo.

G.-Lajoie reçoit les délégués de l'APPES

Par Roger BRUNEAU

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie a reçu tard hier après-midi, à son bureau, une délégation de l'Association professionnelle des professeurs de l'enseignement spécialisé (APPES) comprenant les membres du comité exécutif de l'organisme.

La réunion a été tenue à huis-clos.

La rencontre était prévue depuis quelques jours à la suite d'un désaccord des professeurs de l'enseignement spécialisé relativement aux heures de travail du soir et à quelques autres problèmes concernant les normes établies pour ces professeurs.

La majorité des professeurs membres de l'association se refuseraient à travailler le soir parce qu'on refuse de leur accorder des honoraires supplémentaires auxquels ils affirment avoir droit.

On ne s'accorderait pas non plus quant aux normes permettant aux directeurs des institutions concernées d'imposer plus de travail aux professeurs.

Telles étaient les principales questions étudiées par le ministre et la délégation.

Il est possible que le ministre fasse une déclaration aux journalistes aujourd'hui à ce sujet.

Délégués québécois au congrès international du notariat latin

L'Union internationale du notariat latin qui groupe les notariat ou les organismes notariaux de trente pays, a tenu cette année son congrès biennal à Bruxelles, du 8 au 17 septembre. La fédération des notaires de Belgique, la Broederschap der Notarissen in Nederland et la Chambre des notaires du Grand Duché du Luxembourg étaient les associations invitantes.

DELEGUES DU QUEBEC

Les délégués officiels de la Chambre des notaires de la province de Québec étaient Me Raymond Cossette, de Québec, président du conseil de la chambre, et Me Horace Bergeron, de Victoriaville, membre du conseil.

RAPPORTEURS DU QUEBEC

Quatre rapporteurs ont présenté des travaux au congrès Me Roger Comtois, professeur titulaire à la faculté de Droit de l'université de Montréal; Me Donat Demers, de Québec, professeur de Droit à l'université Laval de Québec; Me Henri Turgeon, de Québec, professeur de Droit à l'université Laval de Québec, et Me Denys Pelletier, de Montréal, membre du conseil de la chambre et ancien président de l'Association des jeunes notaires du district de Montréal.

LES TRAVAUX

Les travaux portaient sur les trois thèmes suivants:

1. Conflits de lois en matière de régimes matrimoniaux, successions, donations, testaments et partages;

2. Validité internationale des instruments d'autorisation des incapables;

3. La nature juridique de l'Acte notarié.

CONGRES PRECEDENTS

Les congrès de l'Union internationale du notariat latin de Buenos Aires, en 1948; de Madrid en 1950; de Paris en 1954; de Rio de Janeiro en 1956; de Rome en 1958 et de Montréal en 1961 ont eu un retentissement considérable.

Après le congrès, la plupart des congressistes ont visité la France où la chambre des notaires de Seine-et-Oise a organisé une visite du Château de Versailles et de l'Opéra de Marie-Antoinette, suivie d'un concert en la chapelle du Château.

Retour de notaires québécois

C'est le mardi 1er octobre que la délégation de la Chambre des notaires de la province de Québec est arrivée d'un voyage d'un mois en Europe où, elle a participé au VIIe congrès de l'union internationale du notariat latin. Ces assises avaient lieu à Bruxelles du 8 au 17 septembre.

Les notaires de la région qui faisaient partie de cette délégation sont: Les notaires et mesdames Raymond Cossette président du conseil de la chambre, Bernard Samson membre de la commission des Finances, Robert Grenier membre du conseil, Donat Demers président commission de législation, Louis Baillargeon syndic, Henri Turgeon commission des examens.

STEINBERG

Produits de la semaine pour le Marché Express !

COMMENT PARTICIPER :

Inscrivez vos noms, adresse et numéro de téléphone sur l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé acceptable d'un des six (6) produits représentés en "Coupon 'Pinky' Double-Format". Vous déposez cette inscription dans la boite Marché Express installée à cet effet à l'entrée de votre marché Steinberg, ceci avant le samedi de la semaine où le coupon est nul. (12 oct. 1963)

Chaque semaine, 10 gagnants sont tirés au sort et les dix personnes ainsi qualifiées auront droit, après avoir répondu correctement à une question-concours, à leurs 3 minutes de Marché Express GRATUIT !

DEMAIN A 10 h. A.M.

DES MARCHES EXPRESS AURONT LIEU AUX MARCHES STEINBERG SUIVANTS :

250, rue Jean-Talon E., près De Gaspé, Mtl
1990, rue Mont-Royal E., près Bordeaux, Mtl
4885, ave. Van Horne, près Victoria, Mtl
5000, rue Beaubien E., près 38ième Ave., Mtl
50, Chemin St-Charles, Beaconsfield
500, Boul. Laurier, Beloeil
262, Boul. D'Anjou, Chateauguay
271, Boul. Lasalle, Baie-Comeau
1295, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Biscuits soda
marque DAVID
salés ou non salés ! 39¢ PQT 1 LB
STEINBERG Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Ragoût de boulettes
marque PURITAN
bte 15 oz pour seul. 39¢ Un vrai délice !
STEINBERG Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Mélanges à gâteau
étage, divers, de Betty Crocker
2 BTES 19 OZ 89¢
STEINBERG Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Aliments pour bébé
en purée de GERBER, carottes, sauce aux pommes, pêches . . .
3 pots 4¾ oz 39¢ ou poires Bartlett !
Nul après mardi, le 8 oct.
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Garniture
pour tartes E.D. SMITH
AUX FRAISES! 45¢ GROSSE BTE 20 OZ
STEINBERG Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Papier hygiénique
nouveau, SOFT-RITE
4 roul. par pqt 53¢ couleurs diverses !
STEINBERG Nul après mardi, le 8 oct.

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Cigarettes
à bout filtre, No. 7
200 par cartouche !
Chaque cartouche $3.49
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Gruau Ogilvie
INSTANTANE !
céréale nourrissante !
PAQUET 44 OZ 49¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Ravioli AU BOEUF
Chef Boy-ar-Dee
Un délice !
2 BTES 15½ OZ 70¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Confiture
de fraises MARQUETTE
additionnée de pectine !
GROS POT de 24 onces 59¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Poulet
désossé PARAGON !
2 BTES 7 OZ 82¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Concentré DE TOMATES
marque SAVOIA
Riche, onctueux !
4 BTES 6 OZ 62¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Mélange pour
Sauce Bar-B-Q
marque V. H.
2 PQTS 1 OZ 54¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Papier d'aluminium
pur, Reynolds Wrap
oul. 18" x 25" seul. 67¢
2 ROUL. 12" x 25' 70¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Sacs en poly
"Snap-Off" LION
avec attaches !
20 SACS dans un roul. 49¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Nettoyeur
Big 5
de qualité !
3 BTES form. rég. 49¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
8¢ de moins !
Cire en pâte Clair
e Johnson, bte 1 lb. 71.
pour planchers !
LIQUIDE BTE 16 OZ 65¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
A la carte
Fromage Gruyère
marque STEINBERG !
2 PQTS 8 OZ 86¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Cretons
frais des cuisines
STEINBERG !
CONT. 8 OZ CHACUN 45¢
Nul après mardi, le 8 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Filets de sole
congelés
BOOTH ou RUPERT
PQT 1 LB 55¢
Nul après samedi, le 5 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Bacon tranché
JACK SPRATT ou PREMIUM de SWIFT
sans couenne PQT 1 LB 69¢
Nul après samedi, le 5 oct.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Chaise pliante
en bois verni
article indispensable !
PRIX DE VENTE ! $2.88
Nul après samedi, le 5 oct.

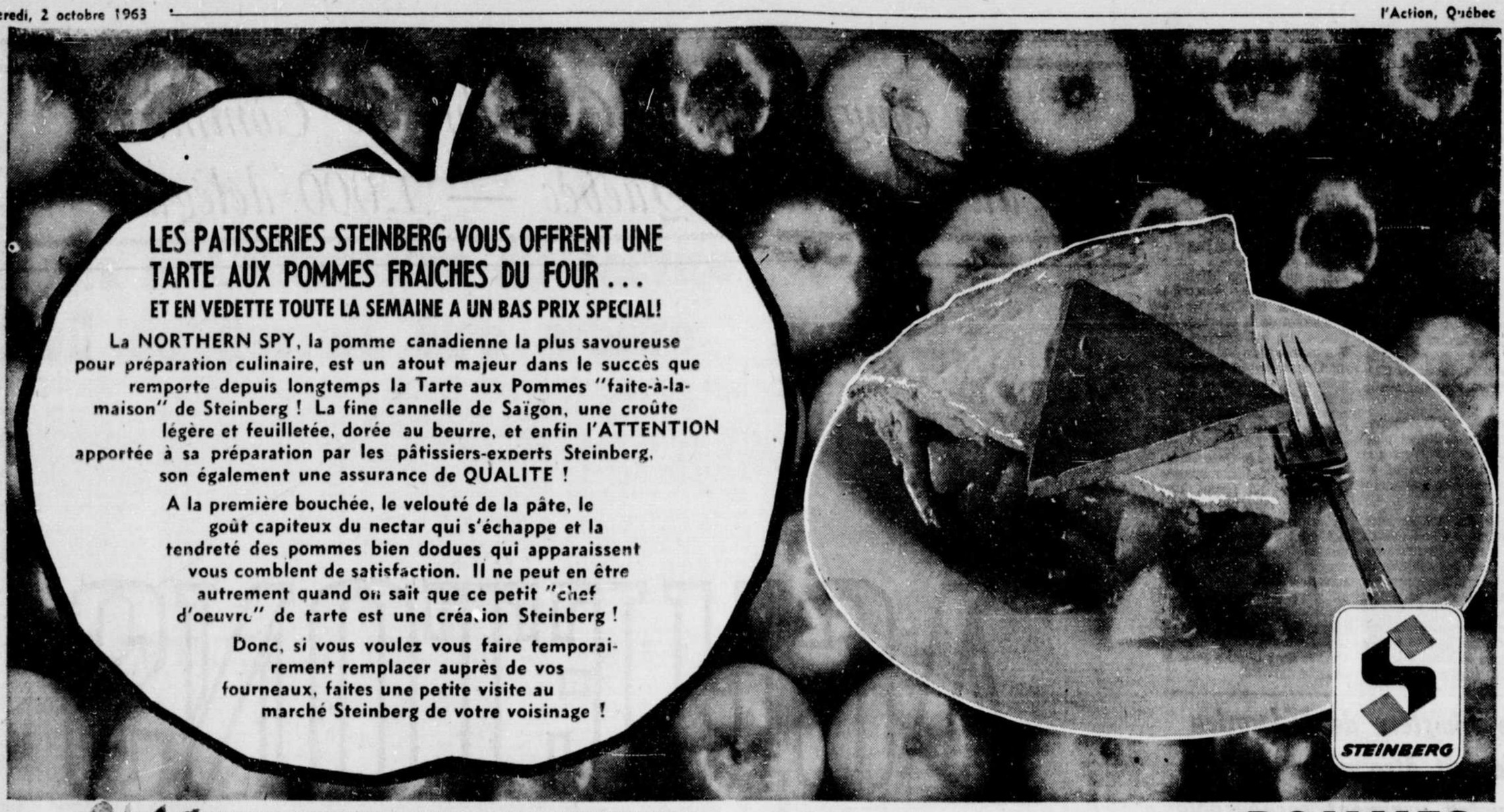
25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
2 douzaines (ou plus)
Oranges
toutes variétés,
juteuses et sucrées !
importées, fraiches.
Nul après mardi, le 8 oct.

"Faites sonner la cloche"
...et obtenez le montant de votre commande d'épicerie sous forme de bons d'achat STEINBERG !
(Tous les détails à votre marché Steinberg)

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Poires
4 lbs (ou plus)
toutes variétés,
fraiches, sucrées,
classe No. 1 !
Nul après samedi, 12 oct.

ÉPARGNEZ 15¢
Procurez-vous 100 Comprimés d'Aspirin* — rég. 93¢
plus 8 Comprimés Phillips' — rég 15¢
VALEUR $1.08 — LES DEUX POUR 93¢
Les Comprimés Phillips' aromatisés à la menthe procurent un soulagement sur-le-champ en cas
d'HYPERACIDITÉ · AIGREURS
Aspirin procure un soulagement rapide en cas de
DOULEURS MUSCULAIRES MAUX DE TÊTE · MALAISES PÉNIBLES CAUSÉS PAR LES RHUMES · FIÈVRE
PROFITEZ DE CETTE OFFRE AUJOURD'HUI MÊME!
*Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Arnprior, Ontario







Raisin Tokay

Rouge foncé, de Californie, Canada classe No 1

4 lbs au pqt 49¢

Carottes 5 livres en sac poly 29¢
Fraiches, sans coeur, du Québec, No 1

Céleri gros pied, frais! Chacun 11¢
Pascal, culture du Québec, No 1

Navets Frais, croquants, savoureux ! La lb 7¢
Culture du Québec No 1

Pommes fraîches
McINTOSH
du Québec, de fantaisie !
10 lbs 79¢

10¢ de moins ! tartes aux POMMES

de Steinberg, fraiche du jour !

39¢

le vrai goûter ... tarte aux pommes pointe de fromage et café !

Autres délices en pâtisseries Steinberg !

GATEAU au CHOCOLAT **CHATELAINE** glacé à l'érable frais, chacun **49¢**

Pain aux dattes et aux NOIX un gâteau merveilleux ! pour seul. **35¢**

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS, AUCUN COUPON N'EST REQUIS !
avec l'achat d'un de ces 2 spéciaux en pâtisserie de Steinberg !

Brioches 12 par paquet 49¢
FRAICHES, AU CITRON, TRES GROSSES !

Beignes 12 par paquet 33¢
A LA NOIX DE COCO, FRAIS !

LES MARQUES PROPRES A STEINBERG GARANTISSENT LE MEILLEUR, A MEILLEUR PRIX !

.09 DE MOINS ! **Café instantané** gros boc. 6 oz 79¢
PUR, CREAM-O

4¢ DE MOINS ! **Sacs de thé** 100 par sac 75¢
ENCORE, ORANGE FEKOE !

Fromage cheddar meule 8 oz 37¢
FORT, FIELDS O'CLOVER !

.03 DE MOINS **Fromage** en tranches 2 pqts 8 oz 55¢
FIELDS O'CLOVER !

.04 DE MOINS ! **Apprêt à salade** pot 16 oz 33¢
STEINBERG !

EN SPECIAL ! **Ketchup aux tomates** bout. 20 oz 33¢
RICHES ET CORSE, DE STEINBERG !

BISCUITS FRAIS, EN SPECIAL ! **Biscuits aux figues Steinberg** pqt 1 lb 33¢

.09 DE MOINS ! **Fèves au lard Steinberg** 5 btes 15 oz 69¢
EN SAUCE AUX TOMATES



Pâte de fromage
Fields O'Clover
pasteurisé, succulent ! **49¢** bocal 16 oz.



Détersif en poudre
Marque STEINBERG
"Heavy Duty", tout usage ! **99¢** boite format geant !

LEGUMES CONGELES DE FANTAISIE, STEINBERG !

Pommes de terre frites 2 pqts 9 oz 33¢
ORDINAIRES OU ONDULEES !

Pois verts 2 pqts 12 oz 39¢

Haricots verts 2 pqts 10 oz 45¢
PREPARES A LA FRANCAISE !

Détersif liquide bout. 32 oz 59¢
ROSE, DOUX, DE STEINBERG !

.05 DE MOINS ! **Jus de pommes** 3 btes 48 oz $1.00
VITAMINE, ORCHARD KING

.09 DE MOINS ! **Moitiés de pêches** 4 btes 15 oz 89¢
DE CHOIX, ORCHARD KING !

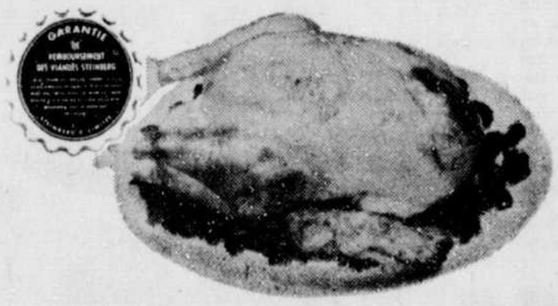
.09 DE MOINS ! **Pois verts** grosseurs diverses ! 4 btes 20 oz 69¢
DE CHOIX, ORCHARD KING !

Dry Ginger Ale 4 grosses bout 30 oz 53¢
PETILLANT, ICE CASTLE !

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, sam. le 5 oct. aux marchés Steinberg. Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

POULET à FRIRE frais, de catégorie "A"

NETTOYE, PRET-A-CUIRE
(poids de 2 à 3 lb)



LA LB **35¢**

Boeuf de Marque Rouge Canada de choix !

Bifteck de côtes coupe courte en spécial ! LA LB **1.19**

Saucisses fumées Pqt 1 lb **49¢**
MARQUE DIVERSES !

FILETS **d'Aiglefin** Frais La lb **49¢**

Poulets à-la-broche ou prêt-à-manger **$1.29** CHACUN
QUANTITES LIMITEE

POITRINES OU **Cuisses de poulet** de choix, frais ! LA LB **59¢**

Noix d'acajou Steinberg bte 14 oz. **88¢**
ROTIES, SALEES, PAQUETEES A VIDE !

Noix mélangées marque Steinberg grosse bte 14 oz. **79¢**

Dattes sans pépins **Steinberg** La lb **23¢**

PATATES "CHIPS" PINKY

25 timbres Pinky dans ch. pqt 9 oz	25 timbres Pinky dans ch. pqt 14 oz	50 timbres Pinky dans ch. pqt 16 oz
49¢	**69¢**	**79¢**



ACCESSOIRES POUR LA PREPARATION DE LA DINDE . . .
pointes à bordage, arrosoues, thermomètre à viande "Pierre", en vente!

Rôtissoire ovale EMAILLEE, AVEC COUVERCLE!
GRANDE **2.69** PETITES **1.19** d'autres formats sont également en vente !

Plat à dinde en semi-porcelaine pour dinde de 20 lbs **1.98**

Planche pour service avec pointes métalliques et poignées ! **3.49**

STEINBERG

Le congrès de la Chambre de Commerce du Canada à Québec — 1,000 délégués

1,000 délégués, venus de toutes les parties du Canada, séjourneront à Québec, à partir de dimanche le 6, jusqu'à jeudi le 10 octobre prochain, à l'occasion du congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada.

Plus de 600 chambres locales seront représentées à ce congrès qui fera l'objet d'une assistance record dans les annales de ce vaste parlement national extra-professionnel.

Le congrès a pour thème cette année "Un programme d'expansion économique" (Program for Economic Growth) et toutes les séances d'étude et assemblée plénières se dérouleront au Château Frontenac, siège du congrès.

Il s'agira, en l'occurence, d'un congrès bilingue puisque toutes les conférences et discussions qui suivront feront l'objet d'une traduction simultanée.

Hôtesse des congressistes, la Chambre de Commerce de Québec n'a rien épargné pour que le séjour des délégués de la C.C.C. en nos murs soit aussi agréable et utile que possible. En effet, le programme des événements sociaux, élaboré par le comité du congrès national que présidera M. Georges A. Dufort assisté du brigadier Réal Gagnon, président de la Chambre, de Me Roger Vézina, directeur général et de Mme Louise M. Nolan, présidente *du comité des dames*, comprendra la visite de l'historique maison Maillou, suivie de réceptions pour tous les délégués, deux déjeuners pour les dames suivis des visites de l'Aquarium et de l'étage panoramique de La Laurentienne, et une soirée canadienne au Manège Militaire, comprenant une réception offerte par la Chambre de Commerce de la province de Québec, un buffet offert par le ministère de l'Industrie et du Commerce du gouvernement de la province et d'une soirée artistique et récréative offerte par la Chambre de Commerce de Québec. Le choeur V'la l'Bon Vent est au programme de cette soirée.

En plus des nombreuses résolutions qui seront étudiées pour faire partie de la déclaration de principes de la Chambre nationale, le programme comprendra des séances d'études sur les sujets suivants: (prière de consulter le programme).

Enfin, mentionnons qu'une cinquantaine de membres de la Chambre de Commerce de Québec sont inscrits pour le congrès national.

Le ministère de l'Éducation devrait être dirigé par un ministre vraiment responsable

R. F. Gustave Tardif

Le doyen de la faculté de Commerce de l'université Laval, le R. F. Gustave Tardif, a réclamé mardi soir la création d'un ministère de l'Education dirigé par un ministre vraiment responsable et a souhaité que les membres du futur Conseil supérieur de l'éducation soient choisis en raison de leur sagesse et de leur compétence "plutôt que d'après leur fonction dans la société ou leur engagement vis-à-vis certaines institutions ou des corps intermédiaires".

Le religieux parlait à l'occasion du lancement de l'annuaire de l'Académie de Québec, une institution dont il fut six ans le directeur avant d'être nommé l'an dernier à l'université. Cette cérémonie marquait également l'ouverture des fêtes du centenaire de l'Académie.

"Le rapport Parent", a insisté le Frère Tardif, "mentionne le rôle important joué par l'Académie de Québec dans l'enseignement scientifique et commercial. Il faut admettre cependant que notre institution a particulièrement souffert du manque d'unité dans les cadres de l'éducation au niveau provincial."

Sa foi en la démocratie incline le religieux à voir un avenir meilleur où s'inscrira bientôt un ministère de l'Education dirigé par un ministre vraiment responsable.

Le Frère Tardif devait encore endosser les positions favorables exprimées sur le bill 60 par son successeur à l'Académie de Québec, le R. F. Alphonse Caron. "Un collège du genre de l'Académie se devait de prendre officiellement position au sujet du bill 60", lui semble-t-il. (P.C.)

Conseil de la Vie française

Mémoire sur le bi-culturalisme; nouveaux membres: Dr L. Richard et M. Raymond Marcotte

Le Conseil de la Vie française en Amérique vient d'admettre dans ses rangs deux membres: le Dr Léon Richard, médecin bien connu, de Moncton, N.-B., vice-président de la Société nationale des Acadiens, et de M. Raymond Marcotte, gérant du poste radiophonique français de Saskatoon, en Saskatchewan. A l'occasion de sa session annuelle, le Conseil a également élu un nouveau directeur dans la personne de M. Jean-Jacques Tremblay, de Québec.

Plusieurs problèmes intéressant les groupes français au Canada et aux Etats-Unis ont été exposés et discutés. Le Conseil a décidé notamment de présenter un mémoire à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le bi-culturalisme. Un comité a tracé les grandes lignes de ce mémoire. Des délégués canadiens-français des diverses provinces du Canada y siégeaient et il a été convenu que ce document réflétera les préoccupations de tous les Canadiens français, principalement de ceux qui vivent hors du Québec.

Un autre comité a étudié les conclusions d'une enquête économique qui a été menée dans les milieux canadiens-français de toutes les provinces du Canada, sauf Québec et Terre-Neuve. Un questionnaire détaillé avait été envoyé à près de deux cents enquêteurs. Une centaine de réponses sont parvenues à date au secrétariat du Conseil. M. le professeur Patrick Allen, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, qui a bien voulu se charger de la direction technique de cette enquête, avait préparé un rapport et c'est ce document que les membres ont étudié. Une commission présidée par M. Armand Godin, du Conseil voit à la bonne marche de cette enquête depuis près d'un an. Cette commission sera invitée à passer très prochainement à la mise à exécution de certaines recommandations.

Un autre spécialiste, M. le professeur Gaston Dulong, de la faculté des Lettres de l'université Laval, a aussi présenté un rapport de l'enquête qu'il a menée au Manitoba, à la demande du Conseil de la Vie française, sur l'enseignement du français aux jeunes Franco-Manitobains, au degré primaire. La conclusion générale qui se dégage de la discussion est que l'école est devenue un facteur primordial pour la conservation et l'enrichissement de la langue. Une autre conclusion, qui fait suite à la première, est que la place faite à la langue française dans les programmes scolaires est absolument insuffisante un peu partout au Canada. La langue française doit être considérée comme la langue première à l'école et comme langue enseignée et comme langue d'enseignement. Cela signifie que le milieu scolaire canadien-français ne saurait, sans grave péril pour sa culture propre, s'abandonner à un enseignement prématuré d'une langue seconde, en particulier de l'anglais.

CENTRES D'ACHATS IVANHOE CORPORATION

DEMANDE DE SOUMISSIONS

DEBLAIEMENT DE LA NEIGE

1963 - 1964

Des soumissions seront reçues au bureau de l'Administrateur, Ivanhoe Corporation, 7101 Chemin de la Côte St-Luc, Cite de Côte St-Luc, Québec, au plus tard le 12 octobre 1963, pour le déblaiement de la neige dans les rentres d'achats suivants:

Centre d'Achats de Ste-Foy, Boulevard Sir Wilfrid-Laurier, coin route du Vallon, Ste-Foy, Québec.

Centre d'Achats de Charlesbourg, Première Avenue (croisement de la Route 54A), Charlesbourg, Québec.

Les soumissionnaires sont priés de visiter les centres avant de présenter leurs soumissions ou de demander des renseignements à ce sujet.

Ne sera pas nécessairemnt acceptée la soumission la moins élevée ni toute autre soumission.

Pour tous renseignements, s'adresser à Ivanhoe Corp., 7101 Chemin de la Côte St-Luc, Cité de Côte St-Luc, Québec.

M. Rohrlick,
Administrateur.

ACHETONS

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

EN 63

5.03%
si détenues jusqu'à l'échéance

FACILES À ACHETER

Faciles à acheter, comptant ou par versements, à votre travail selon le mode d'épargne sur le salaire, ou à votre banque, courtier en valeurs mobilières, agent de change, société de fiducie ou caisse populaire. Elles sont disponibles en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000, jusqu'à $10,000 par personne. Les Obligations d'Épargne du Canada sont vraiment à la portée de tous!

SIMPLES À ENCAISSER

Simples à encaisser, en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt. Si vous désirez obtenir votre argent, vous n'avez qu'à remplir la demande de remboursement sur l'obligation même et présenter celle-ci à votre banque. Vous recevrez votre argent immédiatement. Une Obligation d'Épargne du Canada, c'est vraiment mieux que de l'argent comptant!

BONNES À GARDER

Bonnes à garder, puisqu'elles vous donnent un bon intérêt le 1er novembre de chaque année: 4½% chacune des 2 premières années, 5% chacune des 6 années suivantes et 5½% chacune des 4 dernières années; soit une moyenne de 5.03% l'an si détenues jusqu'à l'échéance. Avec les intérêts accumulés, une Obligation d'Épargne du Canada de $100 vaudra $161 dans 12 ans!

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

Déclaration de Robert Martin

Jamais la Commission du service civil ne devrait être arbitre

Par Roger BRUNEAU

Le conseil général des employés de la province de Québec n'acceptera jamais que la Commission du service civil joue le rôle d'un conseil d'arbitrage parce qu'alors, la commission deviendrait à la fois juge et partie dans une cause qui intéresse les fonctionnaires du Québec.

Le conseil général ne consentirait à une telle solution que si les structures de la commission du Service civil sont amendées pour en faire un organisme à l'épreuve des directives du gouvernement.

C'est en substance ce que nous déclarait hier le secrétaire du conseil général, M. Robert Martin qui revient d'un voyage à Halifax où il assistait les 25 et 26 septembre, à la conférence tenue sous les auspices de la fédération canadienne des groupements d'employés des provinces du Canada ce qui comprend les organismes représentants les employés fédéraux.

Huit des dix provinces canadiennes étaient représentées au niveau ministériel à cette conférence, tandis que la Colombie-Britannique et Terre-Neuve n'étaient représentées qu'au niveau des fonctionnaires.

Près de 35 délégués ont participé aux délibérations qui portaient sur le thème de la négociation collective. Les séances avaient lieu à huis-clos.

TRAVAUX

Les travaux présentés à la conférence portaient sur l'expérience de la Saskatchewan.

M. Martin nous a expliqué que l'association des employés de la Saskatchewan est reconnue en vertu de la loi des relations ouvrières. Ce système, établi depuis 15 ans déjà, jouit d'une longue expérience.

On a aussi effleuré le système qui existe en Ontario, mais il s'agit ici d'une formule différente. L'association ontarienne des employés provinciaux est reconnue en vertu d'amendements à la loi du Service civil. La négociation collective s'y fait par un comité conjoint et les décisions finales sont laissées à un tribunal d'arbitrage.

Le comité conjoint de l'Ontario est plus que consultatif et peut prendre certaines décisions.

Mais la formule n'est appliquée en Ontario que depuis peu. Des négociations ont été entamées mais aucune séance n'a encore été complète, c'est-à-dire qu'elle n'a pas encore touché tous les sujets en discussion.

C'est pour cette raison qu'on a surtout étudié à Halifax la formule de la Saskatchewan qui est reconnue et effective.

PRINCIPE

Ici dans le Québec, a déclaré M. Martin, tous les syndicats et le conseil général recherchent la formule de la négociation collective qui n'est pas encore approuvée. Il a rappelé les diverses discussions tenues au comité des relations industrielles, lors de l'étude du bill 54 ou code du travail.

Il dit que si les syndicats sont prêts à approuver un système selon lequel la commission du Service civil jouerait le rôle d'un tribunal d'arbitrage, le conseil général ne peut l'approuver à moins que les structures de la commission soient amendées pour en faire un organisme à l'abri des directives du gouvernement. Autrement, dit-il, la commission deviendrait juge alors même qu'elle serait représentante d'une partie en cause.

AUTRES PROVINCES

Il y a trois ou quatre provinces canadiennes dont les employés sont représentés auprès du gouvernement par l'intermédiaire d'un comité conjoint "purement consultatif". Certaines de ces provinces sont satisfaites du système, mais d'autres admettent qu'il leur faudra en venir tôt ou tard à la négociation collective.

AU FEDERAL

Lors des dernières élections, les chefs de partis politiques avaient promis la négociation collective pour les employés fédéraux. C'est pour cette raison que M. Lester B. Pearson a fondé un comité qui étudiera la question. Le problème pourrait être long à résoudre cependant, parce que le fédéral doit faire face à trois groupements représentant ses employés.

ORGANISME

On annonçait à Winnipeg, le 24 septembre dernier, la fondation du Syndicat canadien de la fonction publique, un organisme constitué par la fusion de l'Union nationale des employés publics, et de l'Union nationale des employés de services publics. Le nouveau syndicat veut obtenir des droits entiers de négociation en faveur de tous les employés de la fonction publique, depuis le niveau gouvernemental fédéral jusqu'au niveau des municipalités.

M. Robert Martin croit que ce syndicat ne pourra agir dans le fonctionnarisme provincial du Québec parce que la loi interdit présentement la reconnaissance à un syndicat affilié. Le nouveau syndicat serait affilié à la CTC et à la FTQ.

LE CONSEIL

Les unions créées par la Confédération des syndicats nationaux, ont obtenu une reconnaissance officielle comme représentantes d'un groupe d'employés du Québec en vertu de la loi des relations ouvrières.

Le conseil général entend obtenir sa reconnaissance officielle en faisant amender la loi du Service civil de la province.

M. Martin a terminé son exposé en déclarant que dans le Québec les fonctionnaires sont au moins 15 ans en arrière sur les autres provinces et qu'il est urgent d'obtenir la négociation collective.

Le secrétaire du conseil général dit qu'il a tiré d'intéressantes leçons de la conférence tenue à Halifax la semaine dernière.

Mémoire des employés provinciaux

Le conseil général des employés de la province de Québec, organisme représentant quelque 10,000 employés provinciaux, a l'intention de présenter un mémoire au comité de la fonction publique qui doit être créé par le premier ministre Jean Lesage à la prochaine session régulière de l'Assemblée législative.

M. Robert Martin, secrétaire du conseil général a reconnu hier la valeur d'un tel comité. M. Martin qui était à Halifax la semaine dernière pour assister à la conférence des associations d'employés de gouvernements du Canada, nous a fait connaître ses impressions à la suite de la nouvelle annoncée par le premier ministre Jean Lesage la semaine dernière.

SESSION SPÉCIALE À QUÉBEC CET AUTOMNE ?

(Par Roger BRUNEAU)

Les opinions les plus diverses sont émises dans les milieux parlementaires de Québec, quant aux chances de la tenue d'une session spéciale cet automne pour étudier le bill 60 créant le ministère de l'Education ou le projet de loi visant à instituer une caisse de retraite universelle et publique.

Ce dernier sujet peut être facilement écarté à la suite des déclarations faites la semaine dernière par le premier ministre Jean Lesage.

L'autre sujet, le bill 60, donne encore lieu à de nombreuses conjectures, mais on croit de moins en moins que le ministres réussiront à étudier les nombreuses recommadations qui ont été faites par les organismes pour amender le bill et qu'ils pourront rédiger un projet de loi nouveau, revisé et complet dans quelques semaines.

Il ne faut pas oublier que le premier ministre du Canada M. Lester B. Pearson songe à convoquer une nouvelle conférence fédérale provinciale qui pourrait se tenir vers le 11 novembre. L'un des sujets étudiés à cette conférence sera sans doute celui de la caisse nationale de retraite.

Mais les observateurs ne repoussent pas cependant, la possibilité que la prochaine session régulière soit convoquée cet automne, mais les hypothèses sont variées à ce sujet puisqu'il s'agit de savoir si le gouvernement est très avancé dans la préparation de la législation qu'on présentera aux Chambres à la prochaine session.

Malgré ce qu'en pensent certains observateurs, il est peu probable qu'on hésite à tenir une session spéciale pour la raison financière. Certains voudraient laisser croire qu'une session spéciale pourrait durer plus de 30 jours. Or le bill 71 adopté à la dernière session dit que pour toute session de moins de 30 jours, les députés et conseillers législatifs présents reçoivent $100 par jour. Mais pour chaque session de la Législature qui dure plus de 30 jours (entendre jours de session) il est accordé à chaque conseiller législatif et à chaque député présents à cette session une indemnité de $10,000, tandis que l'allocation pour frais de déplacement dépenses de bureau et déboursés inhérents à la fonction est de $2,000 pour les conseillers législatifs et de $5,000 pour les députés, ce qui fait un total de $15,000 pour les députés et $12,000 pour les conseillers législatifs. En supposant que 90 députés et 21 conseillers législatifs assisteraient à la session, les honoraires et indemnités totaliseraient $1,600,000.

La dernière session régulière s'est terminée le 11 juillet dernier. Depuis, il s'est tenu une session spéciale de trois jours les 21, 22 et 23 août sur la question de l'aide fédérale aux municipalités, et sur celle de la caisse de retraite.

Le dernier jour de cette petite session, les députés avaient été unanimes à refuser l'indemnité de $100 par jour, pour cette dernière journée seulement. Par la suite, ils apprirent qu'ils ne pouvaient prendre une telle décision sur simple motion en Chambre et qu'ils allaient recevoir cet argent quand même. Plusieurs députés ont déclaré par la suite qu'ils retourneraient au trésor provincial les honoraires qu'on leur verserait pour la journée du 23 août, mais il est difficile de savoir si tous les députés ont agi de même.

Rien ne permet de croire que les députés poseront des gestes aussi désintéressés à chacune des sessions, spéciales ou régulières.

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

CHASSE-NEIGE



14 MODELES
POUR CAMIONS ET TRACTEURS

CIRCULAIRES ET LISTE DE PRIX SUR DEMANDE.

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.
288 Est, Notre-Dame - Victoriaville, P.Q. - C. P. 147

GAGNEZ UNE SUPERBE AUTOMOBILE VALIANT 1964 et roulez pendant un an aux frais de J.-B. Laliberté !..



Tentez votre chance !... C'est facile... Magasinez chez J.-B. Laliberté durant la Vente 96e Anniversaire. Les aubaines sont meilleures que jamais... Et qui sait ? Vous serez peut-être la famille chanceuse qui gagnera la superbe VALIANT 1964 distribuée par Tanguay Automobiles au Rond-Point Lévis. De plus, J.-B. Laliberté paiera pour un an, la gazoline, les graissages, les changements d'huile, les licences, les assurances, ainsi qu'un radio, 2 pneus d'hiver et l'antigel. N'est-ce pas merveilleux ?... Multipliez donc vos chances en multipliant vos achats chez J.-B. Laliberté !

Avec une aile de bécasse

Les chasseurs peuvent contribuer aux recherches en biologie

Les chasseur qui prennent plaisir à chasser la bécasse, dont le vol rapide et irrégulier pose un véritable défi, sont priés de prêter leur concours aux biologistes du Service canadien de la faune, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, en recueillant une aile de chaque oiseau qu'ils abattent. Les biologistes ont besoin de renseignements qu'ils ne peuvent obtenir qu'en examinant et en mesurant un grand nombre d'ailes de bécasse.

Les biologistes se servent de l'aile pour déterminer l'âge et le sexe de l'oiseau. On détermine l'âge en examinant les différences de la disposition et du coloris des plumes de l'aile et le sexe, en observant la grosseur des rémiges primaires externes.

Les rapports de l'âge et du sexe donnent une indication du nombre de jeunes oiseaux qui sont tués, ainsi que du succès de la saison de reproduction précédente. Au cours des années, le nombre d'ailes expédiées par les chasseurs donnera une idée du nombre global d'oiseaux tués chaque année. Plus les bilogolistes recevront de renseignements, meilleur sera la gestion de la bécasse.

La bécasse est une véritable gageure pour le chasseur de gibier à plumes. On la trouve ordinairement dans les fourrés humides où le sol meuble lui assure une provision de vers. Le coloris du plumage de la bécasse la protège bien de l'oeil du chasseur; elle est très difficile à repérer sauf lorsqu'elle vole. La plupart des chasseurs de bécasse comptent sur un bon chien dans l'exercice de ce sport.

Le Service canadien de la faune a fait imprimer des enveloppes destinées à l'expédition des ailes de bécasse à Ottawa. En Ontario, ce sont les agents de la conservation du ministère des Terres et Forêts qui fournissent ces enveloppes. Les chasseurs des autres provinces peuvent se les procurer directement chez le chef du Service canadien de la faune, à Ottawa.

Nomination



● Par décision des autorités diocésaines : l'abbé Gérard Bossé, actuellement curé de N.-D.-de-la-Providence a été nommé à la cure de N.-D. de la Guadeloupe, comté de Frontenac, en remplacement de l'abbé Evariste Roy, démissionnaire pour cause de santé. La cérémonie d'installation officielle à la Guadeloupe aura lieu dimanche le 6 octobre à 3 hres p.m.

QUALITÉ, BAS PRIX, COURTOISIE,
EST LA DEVISE DE VOTRE MARCHE
TRANS-KÉBEC

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

JUS TOMATES Heinz fantaisie Boite 20 oz 6/79¢
JUS TOMATES Heinz fantaisie Boite 48 oz 3/95¢
LAIT instant Carnation bte 1 lb 33¢
LAIT instant Carnation bte 3 lbs 75¢
THE SALADA sachets (Prior pack) celio 90 oz 87¢
POULET ESTA désossé avec ustensile Bte 7 oz 2/69¢
SAUCE poulet ESTA Bte 15 oz 2/37¢
RIZ minute Bte 14 oz 47¢
SOUPE enveloppes Knorr Poulet & Nouilles - Légumes variés 4/73¢

SOUPE POIS Habitant Bte 28 oz LEGUMES Habitant Bte 28 oz 5/$1.
POIS VERTS No 3. Vachon choix 4 btes 20 oz 85¢
PECHES Kent fantaisie Californie 2 btes 28 oz 77¢
POIRES Kent Bartlett fantaisie Calif. Bte 28 oz 47¢
GATEAUX Célébration Robin Hood 7 saveurs assorties paquet 19 oz CH. 43¢
Jell'O pudding rég. chocolat, caramel, butterscotch, vanille 3/41¢
BEURRE peanut Schwartz jarre réfrigérateur 16 oz 45¢

CROUTE à TARTES Robin Hood Bte 22½ oz 2/73¢
CEREALES mélangées PABLUM Bte 16 oz. 45¢
BEURRE DE SUCRE VACHON jarre à bonbons 17¢ rabais 4 lbs 99¢

TRANS-AUBAINES
CAFÉ CHASE 12¢ rabais Jarre 6 oz 89¢
TRANS-AUBAINES
BEURRE 1ère qualité Trans-Kébec LB 54¢

PRIME POUR LA SEMAINE
Pratique ensemble à découper de 2 morceaux en stainless Steel de première qualité avec manche en corne comprenant couteau et fourchette.
Valeur régulière : $1.79
SPECIAL : 99¢

VIANDE DE QUALITE
DINDES fraîches Cat. "A" éviscérées, prête-à-cuire 6 à 12 lb LB 45¢

LARD SALE gras Canadien LB 29¢
PATES viande Bilopage 6/69¢
SALADE de choux Bilopage plastique 12 oz 33¢

FRUITS & LEMUMES
POMMES McINTOSH cello 5 lbs 39¢
CAROTTES cello 5 lbs 25¢
TOMATES bien mûries de Californie cello 3 lbs 49¢

BREEZE BLEU GEANT 12¢ rabais 79¢
LUX toilette régulier 1 gratis avec l'achat de 4 paquets 49¢
PATE à DENTS STRIPE GEANT SPECIAL 59¢
NOURRITURES pour bébés HEINZ Bte 5 oz 6/63¢

Nouveau ministère de l'Industrie :

"Administrateurs brillants demandés" avec garantie de "gros" salaires

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement tente actuellement de repérer dans l'industrie canadienne des administrateurs brillants et de capacité vraiment supérieure afin de constituer le nouveau ministère de l'Industrie. "Nous allons être extrêmement exigeants", a déclaré hier un responsable.

On ne fait nullement allusion à des "chances de faire une carrière".

L'un des responsables de la mise sur pied du nouveau ministère a expliqué que le gouvernement effectue ses recherches chez ceux qui ont déjà fait leurs preuves, qui sont déjà "arrivés".

Pour débuter, le gouvernement offre des traitements allant jusqu'à $17,400 pour sept directeurs de service; $15,800 pour sept directeurs adjoints de service; $14,200 pour 30 chefs de division; et jusqu'à $11,800 par année pour un nombre non spécifié de compétences en développement industriel.

Si cela n'est pas suffisant pour attirer les compétences nécessaires, M. C. M. Drury, qui cumule les ministères de la Production de défense et de l'Industrie, est autorisé par mesure statutaire à payer le prix qu'il jugera convenable afin de se procurer les services de l'homme requis pour mettre en marche le nouveau ministère.

Ce serait les "outsiders" au sujet desquels le Parlement a longuement discuté en établissant la structure du nouveau ministère en juillet dernier.

Ils n'auraient pas à passer par les procédures normales du service civil dans leur recrutement, et leurs services ne seraient loués que pour un an. A la fin de 1964, il leur faudrait soit accepter une diminution de salaire, soit se retirer.

M. Drury a également soulevé la possibilité de recourir, le cas échéant, au système employé au cours de la deuxième guerre mondiale et selon lequel des compagnies prêtaient moyennant un salaire nominal d'un dollar par année, certains membres de leur personnel.

Dans un communiqué qu'il a publié hier, il a sollicité la collaboration de l'industrie canadienne, allant jusqu'à encourager le personnel compétent à se présenter aux postes en cause.

Le recrutement se poursuivra pendant les trois prochains mois, mais les délais expireront le 18 octobre pour les directeurs de services de même que pour les directeurs adjoints; le 22 novembre pour les chefs de division ainsi que pour les responsables des régions pilotes, et le 31 décembre pour les compétences en développement industriel.

Toutefois, la concurrence demeurera ouverte jusqu'à ce que les postes soient remplis ou jusqu'au 1er avril 1964, selon le cas.

Les 10 principaux services du ministère porteront sur l'avionnerie, les produits chimiques, le vêtement et le textile, l'électricité et l'électronique, les produis alimentaires, la machinerie, les matériaux, les transports, la construction navale et les produits forestiers.

Dans le cas des responsables des régions pilotes, le ministère est en quête de 14 administrateurs.

L'Expo

L'emplacement sera prêt à temps

OTTAWA. (P.C.). — Le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschâtelets a affirmé hier qu'il n'y avait aucun doute pour le moment que l'emplacement de l'Expo de 1967 serait prêt en temps.

Dans la réponse qu'il a faite aux Communes à M. Louis-Joseph Pigeon, conservateur de Joliette-l'Assomption-Montcalm, il a déclaré que les voies d'accès au lieu de l'Expo sur l'île Ste-Hélène seront prêtes pour le temps prévu à moins d'imprévu.

Il a ajouté que la section ouest de la route transcanadienne à Montréal — qui va du boulevard Décarie à l'île Sainte-Hélène et à la rue Notre-Dame — sera achevée à temps.

Il s'agit de la "section vitale". Le secteur est de cette route ne sera pas prêt pour 1967.

M. Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivières, a demandé pour sa part "la raison véritable" des démissions de MM. Paul Bienvenu et C.-F. Carsley, respectivement commissaire et commissaire-adjoint.

M. Deschâtelets lui a répondu qu'ils avaient motivé eux-mêmes leur geste et qu'il serait mal venu d'y ajouter le moindre commentaire.

A une autre question de M. Pigeon, le ministre a déclaré que la contribution fédérale à l'aménagement de la route transcanadienne à Montréal serait la même que celle qui a été accordée aux autres provinces sous l'empire de la loi sur la route transcanadienne.

Par la suite, M. Georges Valade, conservateur de Montréal-Ste-Marie, a demandé à M. Deschâtelets s'il était vrai que le commissaire général Pierre Dupuy recevait un traitement annuel de $75,000. Le ministre a déclaré qu'il ferait connaitre sa réponse aujourd'hui.

Premier pas sur la voie de la mise en tutelle

OTTAWA. (P.C.) — Le Parlement sera invité aujourd'hui à entamer la procédure législative requise pour la mise en tutelle des syndicats maritimes canadiens, à moins que les chefs ouvriers canadiens et américains ne trouvent une solution satisfaisante.

Le ministre du Travail, M. Allan MacEachen a solennellement déclaré hier que le premier pas sur la voie de la mise en tutelle serait franchi aux Communes aujourd'hui alors que les députés seront invités à appuyer la résolution préalable à la présentation du projet de loi.

La résolution déclare que le projet gouvernemental comporte la nomination d'un conseil formé de trois mandataires, ayant le personnel requis à leur disposition et qui prendront en main "l'administration et la surveillance" des syndicats maritimes canadiens.

Les trois mandataires procéderont à un examen minutieux de l'activité des cinq syndicats groupant quelque 21,000 marins, ingénieurs maritimes et officiers de pont des navires, baes traversiers, dragueurs et remorqueurs canadiens.

TUTELLE SYNDICALE

Entre-temps, les efforts visant à mettre au point un plan de tutelle syndicale acceptable au Congrès du travail du Canada et à sa contrepartie américaine, la FAT-COI se poursuivent toujours.

Le comité exécutif formé de huit membres du CTC a étudié hier la possibilité de trouver une solution au conflit hors de la participation du gouvernement, mais n'est malheureusement arrivé à aucun résultat.

Un porte-parole du CTC a déclaré que le comité est en train d'étudier d'autres propositions, mais il a refusé d'en dire davantage.

Le comité doit se réunir à nouveau lundi prochain, et la réunion sera suivie d'une séance plénière des 21 membres du Conseil directeur de l'organisme.

M. Claude Jodoin, président du CTC aurait eu une conversation téléphonique avec le ministre du Travail, hier, à l'issue de la réunion. Il se serait également entretenu avec les dirigeants de la FAT-COI à Washington.

Tout semble indiquer que le projet de loi que M. MacEachen se propose de présenter comportera une clause laissant au cabinet le soin de fixer la date de sa proclamation. Ainsi, le gouvernement serait en mesure de retarder son action face à toute perspective d'une solution privée.

Le gouvernement serait prêt à nantir ses mandataires de tous les pouvoirs requis advenant la mise en application de son projet de loi.

Le "groupe" Caouette n'est pas un parti national

Thompson

OTTAWA (P.C.) — Le leader national du Crédit social M. Robert Thompson, a émis l'opinion hier que les partisans de M. Réal Caouette sont des indépendantistes appartenant à un groupe qui ne peut être reconnu comme parti politique national.

Il a dit toutefois qu'il attendra une décision du président des Communes, M. Allan Macnaughton.

L'ex-leader national du Crédit social, M. Réal Caouette, jouit de l'appui de 12 députés tandis que M. Thompson ne dispose que de 10 disciples.

M. Thompson qui arrivait de Sydney, Australie, a dit qu'il n'était pas particulièrement intéressé par le nombre mais par ce qui est juste.

"Une autre scission au Canada ne fait que compliquer un problème qui est déjà grave. Je ne vois pas comment on peut considérer le groupe Caouette comme parti national. Je ne vois même pas comment ils peuvent même répondre aux exigences d'un parti", de conclure M. Thompson.

Sa Sainteté le Pape Paul VI

En quoi le nouveau pontife ressemble-t-il à ses prédécesseurs, Pie XII et Jean XXIII? Pourquoi a-t-il choisi le nom de Paul? SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous trace du Saint-Père un portrait qui vous révélera sa personnalité extraordinairement riche et complexe et qui laisse entrevoir quelle sera son attitude en ce qui concerne l'unité du monde chrétien et le rapprochement avec le communisme. Achetez Sélection d'octobre aujourd'hui

LE DÉPUTÉ PIGEON RÉCLAME LA DÉMISSION DU MINISTRE LAMARSH

OTTAWA. (P.C.) — M. Louis-Joseph Pigeon, député conservateur, a réclamé hier la démission de Mlle Judy LaMarsh, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, en raison des déclarations qu'elle aurait faites à un journal de Toronto. Plus tôt, Mlle LaMarsh avait nié avoir fait les déclarations que ce journal lui prête.

M. Pigeon a cependant ignoré ce démenti, en dépit de l'insistance des députés libéraux à souligner qu'aux termes des règlements de la Chambre il devait l'accepter.

M. Pigeon, qui représente la circonscription de Joliette-L'Assomption-Montcalm, a déclaré qu'il avait davantage confiance aux déclarations des journalistes qu'à celles de Mlle LaMarsh.

L'article tant controversé, qui a paru dans la livraison du 27 septembre du Globe and Mail, fait dire à Mlle LaMarsh que le régime de retraite que le gouvernement du Québec songe à instituer pourrait conduire à une forme de national-socialisme du genre du nazisme allemand.

Invitée à commenter cet article au cours de la période réservée aux questions des députés, Mlle LaMarsh s'est dit heureuse de saisir l'occasion "pour nier avoir jamais fait une telle déclaration à qui que ce soit".

PERSISTANCE

M. Pigeon a soulevé la question au cours du débat ultérieur sur le projet du gouvernement de hausser de $10. la pension de vieillesse.

Mlle LaMarsh l'a vivement interrompu pour répéter son démenti, mais devant son insistance, le secrétaire d'Etat, M. J.-W. Pickersgill, est intervenu pour faire remarquer au député qu'il devait accepter les dires du ministre sous l'empire des règlements de la Chambre.

M. Pigeon a déclaré notamment qu'il s'agissait là "d'une déclaration dangereuse", qui porte atteinte à l'unité nationale.

Mlle LaMarsh devrait donc démissionner pour avoir tenu de tels propos, a ajouté M. Pigeon.

Préférence :

Personnes bilingues

Ottawa (P.C.) — Le député conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm, M. Louis-Joseph igeon, a fait inscrire a ufeuilleton de la Chambre des communes, un projet de loi visant à faire accorder la préférence aux personnes bilingues dans la fonction publique et les sociétés de la Couronne.

Dans une note explicative du projet de loi, M. Pigeon déclare que celui-ci "tend à faire disparaître le traitement différentiel qui caractérise présentement, au sein de la fonction publique et des sociétés de la Couronne, le recrutement et l'emploi du personnel d'origine française et à donner la préférence aux candidats bilingues".

Le bill sera appelé aux Communes mercredi matin pour sa première lecture.

Le "domaine" de l'auto

Priorité à l'amélioration du déficit commercial

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de l'Industrie, M. Charles Drury, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement accorde une forte priorité à l'amélioration du déficit commercial dans le domaine de l'automobile et des pièces d'automobile. Le gouvernement, a-t-il ajouté, a reçu plusieurs suggestions de la part de l'industrie à ce sujet.

Il a expliqué que le gouvernement songe à mettre en oeuvre des moyens de nature à susciter une augmentation substantielle de la production dans ce domaine. Il a précisé qu'on recourra à des stimulants plutôt qu'à des restrictions.

Le ministre répondait au libéral d'Essex-Est, M. Herb Gray.

Le projet canadien a fait l'objet de discussions avec le gouvernement américain à Washington il y a deux semaines et a été accueilli froidement par le secrétaire au Commerce, M. Luther Hodges.

M. Drury a donné hier à entendre que le gouvernement canadien songe toujours à réduire le déficit qui grève le commerce canadien de l'automobile, particulièrement dans le domaine des pièces, et qui peut s'élever à plus de $500,000,000 en une seule année.

Il a expliqué que les mesures que le gouvernement envisage n'iront d'aucune façon à l'encontre des ententes du Canada avec les Etats-Unis ou avec le GATT. Il a encore précisé que ces mesures ne mettraient pas en cause l'administration américaine, même si on accueillerait volontiers la coopération américaine dans leur mise en oeuvre.

Nomination à la Société centrale d'hypothèques

OTTAWA (P.C.) — MM. R. Gordon Robertson, secrétaire du cabinet et Louis Giguère, de Montréal, administrateur du comité commun des métiers de la construction du Québec ont été nommés au bureau de direction de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le ministre du Revenu national, M. J. R. Garland a précisé qu'ils succédaient au major-général Hugh Young et à M. Armand Boisclair.

Caucus du Ralliement

"Responsabilités" à 8 des 13 supporteurs du "chef" Réal Caouette

OTTAWA (P.C.) — Huit parmi les treize députés du Ralliement des créditistes qui reconnaissent M. Réal Caouette comme leur chef national, se sont vus assigner des responsabilités au sein du caucus. Ce nombre comprend le député de Villeneuve, qui assume le rôle de chef parlementaire.

Le député de Lapointe, M. Gilles Grégoire, devient le chef de la procédure parlementaire et le député de Roberval, M. C.-A. Gauthier, le whip, secondé par le député de Shefford, M. Gilbert Rondeau, comme assistant-whip.

M. Robert Beaulé, député de Québec-Est, qui était président de l'ancien caucus du parti du Crédit social, counserve ce poste avec les députés du Ralliement. Le caucus aura également un secrétaire en la personne de M. Pierre-André Boutin, député de Dorchester et un trésorier, en celle de M. Lucien Plourde, député de Québec-Ouest.

Lors de sa première réunion tenue hier, le caucus du Ralliement des créditistes a également choisi les quatre délégués des députés sur l'exécutif provincial du Ralliement. Ce sont: le député de Charlevoix, M. Antoine Bélanger, ainsi que MM. Plourde, Gauthier et Beaulé, déjà mentionnés.

Combat sans adversaire

Le ralliement prenant l'offensive annonce la tenue à Chicoutimi dimanche prochain d'une grande assemblée régionale sous la présidence d'honneur de M. Caouette où les deux factions, soit les deux députés caouettistes, MM. Grégoire et Gauthier devaient affronter les deux députés thompsonistes, M. Marcel Lessard, du Lac-Saint-Jean, et M. Maurice Côté, de Chicoutimi.

Les deux derniers cependant ont annoncé leur décision de ne pas participer à cette assemblée, qui est entièrement organisée et contrôlée par l'une des factions, soit le Ralliement des créditistes, qui a décidé lors de son congrès de Granby au début de septembre de rompre avec le parti national du Crédit social et de répudier l'autorité du chef national, M. Robert Thompson.

M. Laing et les Esquimaux

Discuter à l'avantage du peuple primitif

Ottawa (P.C.) — Tout en réitérant son désir de continuer à discuter avec les autorités québecoises la question de juridiction sur les Esquimaux du Nouveau-Québec, le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, M. Arthur Laing a dit que comme il fut suggéré, cette question pourrait bien être discutée à la conférence fédérale-provinciale prévue pour le mois prochain.

Il a dit que les Esquimaux eux-mêmes seraient informés de tout développement les concernant. Mais il a tenu à préciser bien fermement pour le moment que le gouvernement fédéral entend assumer entièrement les responsabilités qui lui furent confiées par la décision de la Cour suprême de 1959 au sujet des Esquimaux québecois.

Pressé par l'opposition de dire si les Esquimaux seront consultés avant qu'une décision soit prise, M. Laing a répliqué qu'il croit que dans l'opinion de tous les députés du Parlement fédéral comme ceux de la Législature québecoise ainsi que celle des autres provinces, que l'unique considération devant entrer en ligne de compte est l'avantage du peuple "primitif" concerné.

L'hon. Chevrier étudie le cas de L. Dion

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier a déclaré à la Chambre des Communes qu'il étudie présentement le rapport soumis par le psychiatre et l'avocat qu'il a chargé de faire enquête dans le cas de la libération accordée par la Commission nationale des libérations conditionnelles au récidiviste Léopold Dion, qui a confessé le meurtre de quatre adolescents, dans la région de Québec.

M. Chevrier a dit qu'il étudie le rapport et qu'il compte faire une déclaration aux Communes en temps opportun.

SIMPSONS-SEARS

AUBAINES! AUBAINES!

COMMENCANT DEMAIN



Si, le 4 octobre, vous n'avez pas encore reçu votre circulaire par la poste, composez tout simplement 529-9811 : c'est avec grand plaisir que Simpsons-Sears vous en enverra une par retour du courrier.

10 SPECIAUX D'OUVERTURE JEUDI 9h. 30 A.M. ! VENEZ TOT!

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques sur ces spéciaux.



Siège pour bébé Rég. 6.19 4.44 — Barrière de bébé Rég. 3.69 1.66 — Fauteuil corbeille Rég. 5.25 3.97 — Commode 4 tiroirs à peindre Spécial 14.77 — Commode 6 tiroirs à peindre Spécial 19.77

Chaise chromée Spécial 3.94 — Fauteuil pivotant Spécial 18.77 — Pouf rond type tabouret Rég. 5.98 2.97 — Porte-revues Rég. 1.49 79¢ — Support de phonographe Rég. 7.98 5.99

Simpsons-Sears—Meubles (Rayon 1) au deuxième.

AUCUN VERSEMENT JUSQU'EN FEVRIER 1964

Selon votre Compte "Universel"

Simpsons-Sears garantit "Satisfaction ou Remboursement"

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... Comté .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs

Québec, Lévis et banlieue .30 cts par semaine — Partout ailleurs .25 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS 12 mois — $22.00
Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du lundi sans supplément) 6.00 par année
Angleterre et pays du Commonwealth Quotidien $18.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth Hebdomadaire $7.00 par année
Autres pays étrangers Quotidien $22.00 par année
Autres pays étrangers Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec. ou signalez : 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

Le clou de chaque semestre ! Un super-spécial !

COMPLETS
TAILLES SUR MESURE!



AUTRE GROUPE DE SPLENDIDES LAINAGES IMPORTES, PRESQUE TOUS D'ANGLETERRE ! CHOIX EXTRAORDINAIRE DE 1,000 PIECES DE TISSUS EN 'LONGUEURS POUR 1 COMPLET', ASSURANT AINSI CHAQUE CLIENT DE LA PLUS PARFAITE ELEGANCE ! TOUT CECI TOUJOURS A UN PRIX MOINDRE QUE CELUI DE LA PLUPART DES COMPLETS PRETS A PORTER !

SUPER-OFFRE DE 3 JOURS !

$59

Mensualités $6

2 complets $110

Mensualités $8

Messieurs . . . comme la dernière fois, vous voudrez ne pas laisser échapper une aubaine de cette envergure ! Soyez chez Simpsons-Sears dès 9h. 30 A.M. demain jeudi, pour le choix le plus complet de ce groupe fantastique de tissus ! Oui, décidément, voici l'occasion de vous procurer à ce prix dérisoire, plusieurs complets superbes dont les détails soignés ne se retrouvent que dans les complets sur mesure ! Venez très tôt choisir les vôtres !

TISSUS :

Lainages magnifiques : worsted, flanelle, fil-à-fil, chevronnés, retors, flanelle worsted, tweed, "Venetian" ! . . . Juste à temps pour la saison des fêtes !

CONFECTION :

Méticuleuse en tout, par ses spécialistes, selon les rigoureuses exigences de Simpsons-Sears.

TISSURES :

Une gamme incroyable de tous les derniers quadrillés : miniatures ou sur losanges; rayures estompées; textures unies ou fantaisie !

COLORIS :

Tous les tons, de pâle à foncé, dans le brun, bleu, gris !

Pour tailles au-dessus de 44, 10% de plus par complet.

Pas de Commandes Postales ou Téléphoniques, s.v.p.

Simpsons-Sears - Vêtements pour hommes (Rayon 45) au Rez-de-Chaussée.

PLACE FLEUR DE LYS

AUCUN VERSEMENT COMPTANT

SELON LE COMPTE UNIVERSEL SIMPSONS-SEARS

Dites simplement : **"Portez à mon compte" !**

SIMPSONS-SEARS

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"



Paul VI rappelle les "lourdes obligations" aux journalistes qui "couvrent" le Concile

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le pape Paul VI a reçu en audience spéciale au palais du Vatican environ 400 journalistes présents au Vatican à l'occasion du concile oecuménique.

Au cours d'une allocution, il les a invités à se montrer objectifs et à rapporter la vérité. Il a souligné que de faire le compte-rendu des travaux du concile était une "tâche difficile", et leur a rappelé leurs "lourdes obligations".

Le Souverain Pontife a donné l'assurance que les organisateurs du concile feraient de leur mieux pour aider la presse.

La majorité des Pères approuvent le principe du décret redéfinissant la nature de l'Eglise catholique

2,200 pour - 45 contre - 25 abstentions

CITE DU VATICAN (P.C.) — Les Pères conciliaires ont approuvé en principe le projet de décret "De Ecclesia" qui redéfinit la nature de l'Eglise catholique romaine. On prévoit que ce document contribuera au progrès de la cause de l'unité chrétienne. Un porte-parole du Vatican a déclaré que plus de 2,200 prélats ont approuvé le projet de décret tandis que 45 Pères conciliaires se sont prononcés contre et que 25 autres se sont abstenus de voter. Au cours d'une étude chapitre par chapitre, le projet de décret subira plusieurs modifications. L'étude détaillée a d'ailleurs débuté immédiatement après le vote.

Le schéma examine de près la structure de l'Eglise et définit de nouveau les devoirs du pape, des évêques, des prêtres et des laïques. Les Pères du concile seront appelés à se prononcer sur tous les chapitres individuellement et le texte intégral revisé et amendé sera soumis à un autre scrutin avant d'être accepté officiellement comme décret.

L'importance du vote tient à ce que les Pères conciliaires ont décidé à la presque quasi-unanimité de procéder à l'étude du schéma qui avait été revisé après avoir été fortement critiqué au cours de la première session du concile, en décembre dernier. Si le vote avait été défavorable, le projet de décret aurait de nouveau été écarté.

Une des principales critiques provenait des éléments progressistes qui ont soutenu que le document devrait être plus pastoral et moins académique afin de contribuer davantage à parfaire l'unité chrétienne.

La discussion générale sur le texte revisé a débuté lundi alors que le concile oecuménique a repris ses travaux après un ajournement de neuf mois durant lequel plusieurs projets de décret ont été revisés. Au cours de la discussion générale, les prélats conservateurs tout comme les progressistes ont annoncé qu'ils approuvaient en principe le schéma dans sa nouvelle forme, mais ils ont de part et d'autres soulevé des objections vis-à-vis de certains points en particulier.

La mise au voix a mis fin à la discussion générale. Le texte du schéma est secret. Néanmoins, on sait déjà qu'il est question que le pape partage une partie de son autorité avec les évêques sans pour autant affaiblir le dogme de l'infaillibilité du pape promulgué lors du précédent concile, en 1870. Une thèse complémentaire qui devait définir la façon dont l'assemblée des évêques partage l'autorité du pape en matière dogmatique n'a jamais été soumise à l'assemblée plénière lors de ce précédent concile.

Le schéma "De Ecclesia" est considéré comme un document fondamental sur lequel les Pères conciliaires se baseront pour adapter l'Eglise du Christ aux temps moderne.

Communiqué officiel du bureau de presse du Vatican

—Le communiqué publié à l'issue de la réunion à huis-clos du concile oecuménique annonce que parmi les pères conciliaires qui sont intervenus oralement ou par écrit aujourd'hui figurent notamment le cardinal Silva Henriquez, archevêque de Santiago du Chili — au nom des 44 évêques d'Amérique latine, Mgr Rgambwa, évêque de Bukoba, Tanganyika, au nom des évêques d'Afrique, — NN.SS. Hermaniuk, archevêque ukrainien de Winnipeg, Canada, Garrone, archevêque de Toulouse, et Elchinger, coadjuteur de Strasbourg.

Le secrétaire général a fait connaître la liste des schémas dont la discussion est prévue pour cette session: après le schéma sur l'Eglise, viendront les schémas sur la Vierge Marie, les évêques et le gouvernement des diocèses, l'apostolat des laïcs, l'oecuménisme.

"L'assemblée a entamé la discussion du premier chapitre du schéma "De Ecclesia". Ont pris la parole le cardinal Ruffini, archev. de Palerme et Mgr Aramburu, archev. de Tucuman, en Argentine.

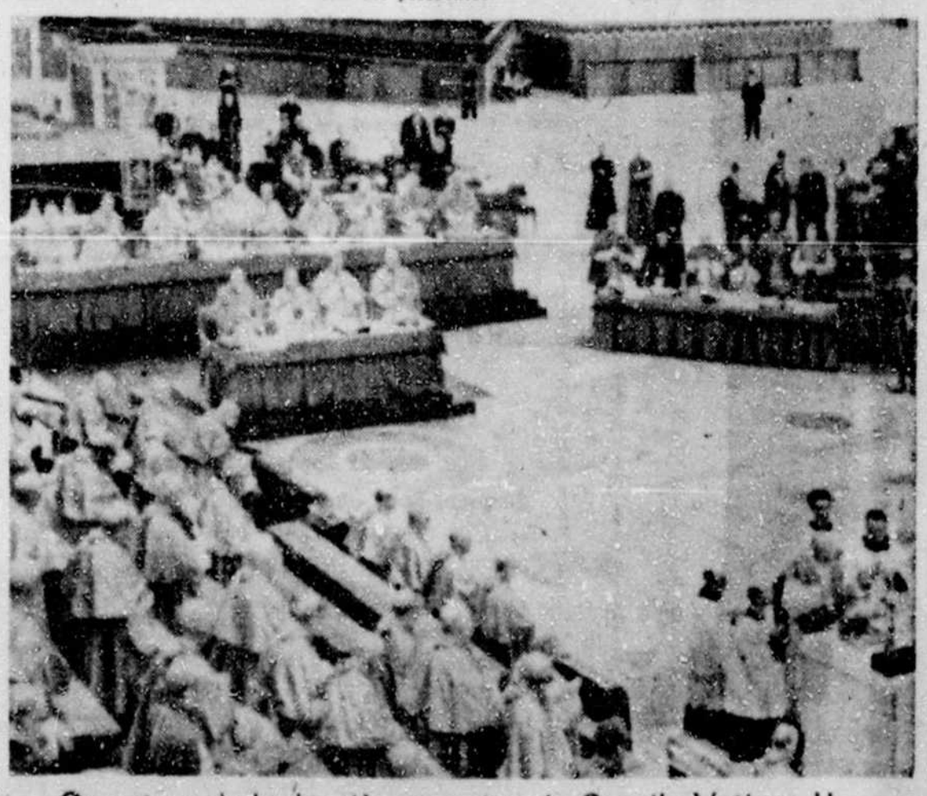
"Au cours de la discussion sur le schéma en général, il a été proposé de diviser le chapitre III en deux chapitres qui traiteraient respectivement du peuple de Dieu et des laïcs. Le chapitre sur le peuple de Dieu qui devrait illustrer les concepts de "peuple prophétique", "peuple sacerdotal" et "peuple royal", occuperait la 2e place dans le schéma, avant le chapitre sur la hiérarchie. Le schéma devrait, d'autre part, traiter de l'Eglise dans le Ciel les saints et intégrer le schéma sur la Vierge Marie.

"Le schéma donne une ample vision de l'Eglise, dans ses aspects internes et externes, mais il faudrait mieux préciser sa fonction missionnaire: l'Eglise continue la mission d'évangélisation du Christ, elle est essentiellement missionnaire, aussi bien parmi les peuples évangélisés depuis longtemps que parmi ceux qui n'ont pas encore eu connaissance du message chrétien.

"On s'est félicité du langage scripturaire du schéma, des références fréquentes aux traditions des Eglises orientales, l'accent mis sur le caractère collégial de l'épiscopat et l'esprit oecuménique qu'il manifeste. Mais ce schéma présente encore quelques défauts: il ne parle pas de l'autorité du collège épiscopal par rapport à l'Eglise universelle, il se sert de termes dont il ne précise pas toujours la valeur, ni le sens; par endroits il paraît rester dans le vague, il ne montre pas assez la coordination entre l'autorité du pontife romain et celle du collège épiscopal, qui ne peut être conçu sans son chef. Il a été proposé de constituer un collège comprenant des patriarches, des cardinaux placés à la tête d'un diocèse et d'un certain nombre d'autres évêques résidentiels, qui sous la présidence du Souverain pontife exprimerait visiblement l'exercice collégial de l'autorité des évêques, même en dehors du concile. La présentation de l'Eglise du Christ suivant la formulation actuelle du schéma a été jugée trop abstraite. Il serait utile de montrer que l'unité des chrétiens dans l'esprit ne détruit pas les communautés naturelles: famille, peuples, nations.

"Le schéma, a-t-on dit encore, devrait être complété et perfectionné sur divers points. Il faudrait y intégrer le schéma sur la Vierge Marie, en vue d'un meilleur équilibre. Il serait très utile de tirer de l'idée et de l'image de l'Eglise que présente le schéma reste statique, et ne souligne pas assez la nature essentiellement missionnaire de l'Eglise, qui marche dans l'espérance de l'avènement du royaume. Le schéma devrait comporter une déclaration sur la tradition, qui aiderait à résoudre les nombreuses difficultés que suscitent les recherches concernant la Révélation. Il faudrait mettre mieux en relief le thème de la collégialité épiscopale.

"On a fait remarquer que le schéma actuel, comparé au précédent, apparaît mieux ordonné et plus pastoral, mais on a regretté en même temps que le nouveau texte ne parle plus des relations entre l'Eglise et les Etats. Une étude de ce sujet par le concile pourrait être utile sur le plan pastoral, aussi bien dans les pays où l'Eglise est respectée que dans ceux où elle est persécutée.



Ouverture de la deuxième session du Concile Vatican II

● Cité du Vatican (Radiotéléphoto UPI) — Une messe célébré à un autel spécial en la basilique St-Pierre de Rome a marqué l'ouverture de la deuxième session du Concile Vatican II. Le célébrant était Son Exc. Mgr Giovanni Colombo, archevêque de Milan. Ce prélat a succédé au pape Paul VI ancien archevêque de ce diocèse. Les Pères ont pris connaissance d'un document rappelant la nature de l'Eglise catholique romaine et l'étendue de son efficacité, lors de la première séance du Concile.

Les 2-3 des évêques des pays de l'Est sont malheureusement éloignés du Concile

(CCC) — On avait espéré, il y a quelques mois, qu'un certain nombre des évêques des pays de l'Est, empêchés de prendre part à la première session, pourraient être présents à Rome pour la deuxième. Jean XXIII avait exprimé cet espoir dans le message au peuple hongrois, daté du 8 décembre, qu'il avait remis aux deux évêques de Hongrie venus à la première session, et le pape Paul VI avait exprimé le même voeu dans son message au peuple tchécoslovaque, daté du 4 juillet.

On se souvient que dans les derniers temps du pontificat de Jean XXIII, des contacts s'étaient poursuivis, et, semble-t-il, étendus à la Tchécoslovaquie peu après l'avènement de Paul VI. En juillet, on avait appris que plusieurs évêques hongrois, jusque-là en résidence forcée, étaient maintenant libres de circuler dans le pays et qu'une mesure semblable était prise pour trois évêques tchèques. On disait même que l'héroïque archevêque de Prague, S. E. Mgr Beran, avait une certaine liberté de mouvement et avait pu rendre visite à sa soeur à Pilsen. Certains avaient cru à plusieurs reprises que le départ pour Rome du primat de Hongrie, le cardinal Mindzenty, était imminent.

Mais on sait maintenant quels évêques sont à Rome et par qui ils sont accompagnés.

De Hongrie, sont venus cinq évêques (au lieu de deux seulement à la première session); or, on compte dans ce pays dix-sept Pères du Concile: seize évêques et un abbé nullius. Sur les cinq évêques présents, quatre sont à la tête d'un diocèse, le cinquième ne peut exercer que les fonctions de curé de campagne. Parmi les ecclésiastiques qui les accompagnent, on compte un administrateur apostolique qui est expert au Concile, et assistait à ce titre à la première session; mais deux autres administrateurs, également nommés experts par Jean XXIII, ne figurent pas sur la liste.

De Tchécoslovaquie sont venus trois évêques slovaques, dont chacun est à la tête d'un diocèse. Deux d'entre eux étaient déjà à la première session. Par contre, aucun évêque tchèque n'est présent, alors que l'un d'entre eux était à la première session. Cet évêque, qui est réduit au rôle du curé de village, a eu, dit-on, une attitude trop indépendante au cours de son séjour à Rome, il a parlé trop librement de la situation de l'Eglise dans son pays... Rappelons que l'on compte six évêques slovaques, dont trois sont privés de liberté, et neuf évêques tchèques, dont sept ne peuvent exercer aucune fonction, les deux autres étant simples curés de paroisse.

Les agences de presse catholiques ont dit que le Saint-Siège s'était également efforcé de faire venir au Concile l'unique évêque latin survivant en Roumanie, mais que cette tentative avait échoué. Il manque de même au Concile les deux évêques roumains de rite byzantin, qui sont internés depuis quinze ans.

De la Pologne on croit que le même nombre d'évêques que l'an dernier représentent l'Eglise polonaise, soit: 25 sur un total de 70.

Le métropolite ukrainien Slipyi, libéré de Sibérie en janvier sur l'intervention de Jean XXIII, se trouve à Rome. Mais il est douteux que, comme l'an dernier, les quatre évêques latins vivant actuellement en U.R.S.S. (et dont un seul est en fonction) n'ont pu venir.

Aucune nouvelle n'a filtré de Bulgarie, d'où un évêque (sur deux) était venu l'an dernier. On ne sait pas non plus combien des neuf évêques d'Allemagne orientale, seront présents; ils étaient quatre à la première session.

Pour l'ensemble de ces pays (y compris la Bulgarie et l'Allemagne orientale), on compte donc une quarantaine d'évêques, pour un total de 120.

De Chine, du Vietnam-Nord et d'Albanie, pas un seul évêque n'a pu venir. Par contre, l'épiscopat yougoslave est au complet, comme l'an dernier.

IL EST ICI... Le Magnifique Supplément du Catalogue des Timbres Domino!



SPÉCIAUX! NOUVEAUX CADEAUX GRATUITS POUR NOËL!

CHOISISSEZ PARMI PLUS DE 160!

Disponibles seulement avec les TIMBRES DOMINO du DOMINION

Oui mes amis, le personnel amical au DOMINION vous offre un nouveau supplément du catalogue de cadeaux pour vos timbres Domino, alors vite, empressez-vous d'obtenir votre exemplaire gratuit dès aujourd'hui. Vous serez émerveillés du magnifique assortiment de cadeaux gratuits de qualité pour Noël. Choisissez parmi plus de 160 articles de valeur... merveilleux cadeaux du "Royaume des Jouets" pour garçons et fillettes... articles pour la décoration et la commodité de la maison... cadeaux de distinction pour "Elle" ou "Lui"... suggestions pour le sport... cadeaux pratiques pour les voyageurs, et plusieurs autres pour vous aider à résoudre vos problèmes de cadeaux de Noël. Vous aimerez choisir vos cadeaux dans ce supplément du catalogue Domino si pratique, alors vite empressez-vous d'obtenir votre copie gratuite aujourd'hui au DOMINION.

VIANDES de QUALITE!

Bifteck ou Rôti de Ronde — Rôti de Croupe — SAVOUREUX — JUTEUX — lb 89¢

SAUCISSE de Porc Pur — QUALITE BILOPAGE — lb 49¢

FRUITS et LEGUMES!

CALIFORNIE DE CHOIX — RAISINS Rouges Tokay — SUCRES — JUTEUX — ROUGE FLAMME — Spécial la livre seulement 12¢

Des plus beaux vergers du Québec — POMMES McIntosh — 10 livres pour 79¢ — JUTEUSES — CROUSTILLANTES — QUALITE DE CHOIX

VEDETTES de L'EPICERIE!

Nourriture pour chiens — TOPS — Bas prix spécial — 11 boites 15 oz 1.00
CATSUP aux tomates — AYLMER — Bas prix — 2 bout. 11 oz 39¢
FROMAGE "Kraft" — Tranché — "De Luxe" Ordinaire ou Piment — Pqt 8 oz 33¢
PATES à la viande — Congelés — "York" Assortis — 4 pâtés 8 oz 89¢
POIS non classés — Surchoix — "Del Monte" — 5 btes 15 oz 1.00

10C Timbres "DOMINO" Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de $10.00 ou PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois Se termine Mardi 8 Oct., au DOMINION

30C Timbres "DOMINO" Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de $30.00 ou PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois Se termine Mardi 8 Oct., au DOMINION

20C Timbres "DOMINO" Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de $20.00 ou PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois Se termine Mardi 8 Oct., au DOMINION

40C Timbres "DOMINO" Gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de $40.00 ou PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois Se termine Mardi 8 Oct., au DOMINION

DECOUPEZ CES COUPONS!

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de SHORTENING "MONARCH" 2 pqts 1 lb. 54¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de MELANGE à Gâteaux "BRODIE" assorti Paquet 19 oz. 47¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de FROMAGE SUISSE Gruyère "Swiss Knight" 12 portions Paquet 8 oz. 43¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de MARMELADE "SHIRRIFF" Good Morning Pot 24 oz. 59¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de JUS D'ANANAS "LIBBY'S" Boite 48 oz. 41¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de POULET ENTIER "PARAGON" Boite 3¼ lbs $1.23 — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de SAUMON ROUGE Surchoix "Bayside" Sockeye Boite ½ 61¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de GROSSES PRUNES "DEL MONTE" Paquet 1 lb. 43¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de THE EN SACS Noir "DOMINO" Paquet de 60 59¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de CAFE en FEVES "RICHMELLO" Frais moulu à l'achat Sac 1 lb. 69¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de CHOCOLATS "Buds" Dominion Paquet 16 oz. 59¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de TOMATES De choix "Aylmer" 2 btes 20 oz. 47¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de FROMAGE en PATE "DOMINO" Pot 16 oz. 59¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 D — avec coupon et achat de JAVEL MIXO CONCENTREE Cruche 64 ou 128 oz. — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de DETERGENT Liquide "MIR" 2 btes 24 oz. 92¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de PAIN BLANC Tranché 'Richmello' 2 pains 16 oz. 33¢ — Se termine Sam. 5 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de CREME NIVEA Pour la Peau Tube 1 oz. 43¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de LINGE à VAISSELLE Chacun 39¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 D — avec coupon et achat de CINTRES à Jupes ou Pantalons 3 pour 99¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 D — avec coupon et achat de DISQUES LONG JEU A votre choix dans les grands marchés seul. — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 D — avec coupon et achat de AIGLEFIN en Bâtonnets Congelé "Highliner" Paquet 16 oz. 71¢ — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 D — avec coupon et achat de OIGNONS à BOUILLIR Petits — Sac 10 lbs — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de ORANGES OUTSPAN VALENCIA 1 douz. ou plus — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de NAVETS JAUNES Petits — Sac 5 lbs — Se termine Mardi, 8 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 D — avec coupon et achat de CANARDS DU LAC BROME Environ 4 lbs — Se termine Sam. 5 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de CRETONS BILOPAGE Cont. 8 oz. — Se termine Sam. 5 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de WIENERS SWIFT Paquet 1 lb. — Se termine Sam. 5 oct. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 D — avec coupon et achat de COLE SLAW "HYGRADE" Cont. 16 oz. — Se termine Sam. 5 oct. au DOMINION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 5 octobre 1963 à TOUS LES MAGASINS DOMINION DE LA VILLE DE QUEBEC, LEVIS ET MONTMAGNY.

DOMINION



COURSE No 1
Sponky (Paul Hébert) 4.60, 3.20, 2.70; June Bel (Didace Marois) 7.20, 4.30; Evergreen Star (Lucien Bergeron) 7.60
Temps: 2.12.1
COURSE No 2
Doug Hanover (Joseph Lemay), 8.80, 4.60, 4.00; Albany Hanover (Jean Cyrenne) 4.20, 3.10; Eagle Way (Paul Hébert) 3.80
Temps: 2.13.4
Pari-double: 1-1, Sponky, Doug Hanover, $31.40
COURSE No 3
Whisk (Noel Paquet) 4.70, 3.40, 2.80; Legal Direct (Léon St-Jacques) 5.00, 4.10; Tackle Me (Denis Beauchemin) 5.00
Temps: 2.18.3
COURSE No 4
Adam's King (Philorum Giroux) 16.40, 6.50, 4.60; Lusty Hal C (J Clément Côté) 6.30, 5.10; Vigimir (Yvan Gamache) 5.80
Temps: 2.12.2
Quinella: 4-8, Adam's King, Lusty Hal C $25.20
COURSE No 5
Dom Hu (Jean Cyrenne) 3.50, 2.60, 2.20; Sugar Prince (Fernand Turenne) 4.20, 2.50; Minnie's Gene (Jean J Martineau) 2.50
Temps: 2.09
COURSE No 6
Widower Patch (Yvon Pelchat) 3.50, 3.00, 2.60; Crusader Pick (Yvan Gamache) 4.40, 3.70; Smitty Rainbow (Jean Cyrenne) 4.00
Temps: 2.07.4
COURSE No 7
Scot's Janet (Adrien Blouin) 57.10, 7.90, 5.90; Darkey Riddell (Michael C Colton) 2.60, 2.40; Newport Ted (Ronald Beaudoin) 2.70
Temps: 2.13.2
Quinella: 7-3, Scot's Janet, Darkey Riddell, 038.80
COURSE No 8
J J Wann (Réjean Bolly) 7.10, 3.30, 2.80; Mister Hughes (Jean J Martineau) 3.10, 2.80; Vernon's Star (Jules Giguère) 3.10
Temps: 2.07.3
COURSE No 9
J N U (Laurier Hamelin) 3.10, 3.10, 2.80; Scotch Bomb (Jean-Guy Breton) 6.00, 4.30; Taylor's Song (Yvan Gamache) 3.20
Temps: 2.10
COURSE No 10
Chalky Dares (Yvan Gamache) 3.40, 2.60, 2.60; The Mighty Count (Yvon Pelchat) 3.70, 5.10; Gusta Bel (Robert Pagé) 10.10
Temps: 2.07
Quinella: 4-1, Chalky Dares, The Mighty Count, $12.70

Deux suspensions

Les juges de la piste Jacques-Cartier ont terminé leur enquête sur les irrégularités commises dans la 7e course samedi et voici leur décision. Albert Boucher et Bernard Gervais sont suspendus du 1er au 18 octobre inclusivement, le premier pour avoir retenu le peleton et le second pour avoir aidé un adversaire en lui donnant sa place. Marcel Cournoyer et Yvon Catellier ont écopé d'une amende de $25, chacun pour conduite indifférente.

Warren Rabb a repris confiance dans l'uniforme des Alouettes

MONTREAL (P.C.) — "J'avais fait mes valises et j'abandonnais le football", disait Warren Rabb, le nouveau quart-arrière des Alouettes de Montréal.

"Puis, s'amena le pilote Jim Trimble".

Rabb rappelait une journée d'il y a trois semaines où il a reçu son congé sans condition des Bills de Buffalo, de la ligue Américaine de football.

En deux ans avec ces derniers, il avait pris part à 10 parties, en avait gagné huit, perdu une et annulé une autre.

"J'était tellement désappointé que j'ai fait mes valises et voulais tout abandonner, car il me paraissait inutile de tenter ma chance ailleurs qu'à Buffalo après mes succès".

Puis, survint un appel téléphonique de Trimble en provenance de Montréal.

Rabb lui a alors nettement déclaré qu'il ne voulait plus jouer, mais Trimble lui a fait changer d'idée.

DEBUT

Mardi dernier, Rabb a fait ses débuts dans le football canadien après avoir été, pendant deux semaines, substitut au quart régulier Bubba Marriott.

Grâce à deux passes de 22 et 40 verges, il a conduit les Alouettes à la victoire sur Calgary, donnant lieu de croire que les Als avaient enfin solutionné leur problème épineux au quart.

Trimble a affirmé lui-même que Rabb serait son quart no 1 aussi longtemps qu'il pourrait afficher la tenue présentée contre Calgary.

Toutefois, une partie ne fait pas une saison et personne plus que Rabb le sait. "Je refuse de m'emballer sur l'enthousiasme du moment", a dit Rabb.

Rabb aime bien le football même s'il est indépendant financièrement en raison de sa compagnie de marchandises sèches en gros à Baton Rouge.

Après avoir débuté au football professionnel avec les Lions de Détroit en 1960, il est passé aux Bills de Buffalo en 1961. Il évolue au quart depuis ses jours de collège.

Rabb a trois enfants, deux garçons et un bébé de trois semaines.

FOOTBALL CANADIEN

Son seul problème au football canadien réside dans son attitude mentale. "J'ai été obligé de changer d'attitude", car un des aspects du jeu qu'il n'aime guère est le fait que les quarts sont obligés de courir.

"Aux Etats-Unis, nous demeurons sensiblement au même endroit, mais, ici nous devons courir, courir, et courir encore".

Toutefois, il s'est adapté à ce genre de jeu et a changé d'idée au sujet d'abandon du sport.

"J'espère que je serai de retour ici l'année prochaine", a-t-il conclu.

Match nul

BOSTON (P.C.) — Les Bruins de Boston ont dû revenir de l'arrière pour annuler 3-3 avec les Reds de Providence, de la LAH, samedi soir.

Wayne Connely, Orland Kurtenbach et Bobby Leiter furent les compteurs des Bruins, cependant que Serge Boudreault, Gil Moffat et Willie Marshall se partageaient les buts des Reds.



• On a souvent surnommé les Etats-Unis : "Land of the hot dogs stands". Cette photo ne fait certes pas mentir, alors que nous apercevons Max Belski derrière un amoncellement de saucisses, qui serviront à apaiser l'appetit des milliers de spectateurs, qui prendront place au Yankee Stadium durant les prochains jours.

Au camp du Canadien

MONTREAL (P.C.) — Les Canadiens de Montréal, de la LNH, ont effectué d'autres "coupures" à leur camp d'entrainement hier et ont envoyé ou prêté sept joueurs à des équipes des ligues Américaine et Centrale.

Cesare Maniago se rapportera au Buffalo, de la LNH, et trois joueurs se rendront à Omaha, de la LCPH, soit Brian Watson, un joueur de défense; Claude Larose, un ailier droit; et Red Berenson, un centre.

Keith McCreary portera les couleurs du Hershey et Ted Harris, celles du Cleveland, tous deux de la LAH.

Enfin, Marc Reaume, défense obtenue du Hershey, a accepté les conditions des Canadiens.

Petites Quilles Québec - District

Lors du dernier programme de la ligue féminine de petites quilles Québec-District enr., le Salon Frontenac a été la seule équipe à blanchir ses adversaires. Muriel Grenier s'est tout particulièrement distingué avec un magnifique triple de 519, elle était suivi de Françoise Gobeil avec un 493. Pour les perdantes du centre DeRoy Nicole Giroux a enregistré le plus haut triple avec 493. Dans la rencontre qui opposait le centre de loisirs St-Sacrement et le Tournoi Provincial, cette dernière équipe a remporté la victoire par 3-1. Jacqueline Lamb a tiré un triple de 414 pour aider le Tournoi Provincial. Yolande Corrigan des perdantes a tiré le plus haut simple de la rencontre avec un 193. Entre la salle Levesque et le centre St-François d'Assise ce fut une rencontre nulle soit 2-2. Gennie Levesque de la salle Levesque a tiré le plus haut triple avec 486. Louise Boulet du centre St-Frs. a tiré le plus haut simple avec 182. Le Buffet de la Colline, les grand champions de la saison dernière a défait le centre de loisirs Mgr Marcoux par 3-1. Mlle Colette Maranda des perdantes a tiré le plus haut simple de la semaine avec un 214 pour former un triple de 473. Pour les gagnantes Gisèle Gilbert a enregistré le plus haut triple avec un 505 dont un simple de 194.

Retour de Stirling Moss

LONDRES (Reuter) — L'ancien champion du monde automobile, Stirling Moss, qui s'était retiré l'an dernier à la suite d'un grave accident, se prépare à reprendre la compétition, annonçait, samedi, "The News of The World". Selon ce journal, le champion britannique, qui doit rentrer d'un voyage en Nouvelle-Zélande, serait le co-pilote de l'une des voitures qui prendront le départ, en novembre, du Rallye de Grande-Bretagne, organisé par le "Royal Automobile Club". Pour ce rallye, long de plus de 650 kilomètres et qui dure cinq jours, Moss se verrait confier une Rover trois litres, a précisé le journal.

Billy Hitchcock est libéré

BALTIMORE (P.A.) — Le gérant Billy Hitchcock, des Orioles de Baltimore, a été congédié samedi après une période de deux ans à la direction de l'équipe. Le gérant général Lee MacPhail a offert un poste à Hitchcock, mais ce dernier n'a pas encore pris une décision. Ce dernier avait succédé à Paul Richard, qui avait accepté le poste de gérant général des Colts de Houston. Les Orioles qui avaient terminé au 3e rang en 1961, ont fini en septième position en 1962 avant de s'assurer la quatrième place, cette saison, avec une fiche de 86-76.

Boxe

(Par la Presse Associée)

Mexico — Vincente Saldivar, 139, de Mexico, a défait par k.o. technique Berisford Francis, 138, de Panama, en 2 rounds.

Tokyo — Ikko Toratani, 130½, du Japon, a défait aux points Sefaiced Jalangabo, 131½, de la Thilande, en 10 rounds.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

En haut: Le coupé de Ville. En bas: Le sedan Fleetwood spécial Soixante.

PLUS SÉDUISANTE QUE JAMAIS !

Si vous avez jamais songé à faire l'acquisition d'une Cadillac pour vous et votre famille, achetez le modèle 1964. Voilà vraiment la voiture la plus séduisante qu'il soit possible d'imaginer! Plus séduisante que jamais en effet: sa silhouette est basse, longue et dépouillée, et la grille en deux sections, innovation remarquable, marque un raffinement de grand style qu'on retrouve dans toutes les lignes.

Et comme on est tenté d'y prendre place! Sa douceur de marche et son silence atteignent la perfection. Son intérieur est plus luxueux que jamais. De plus, la Cadillac comporte un nouveau régulateur* conçu spécialement pour elle, qui réunit en un seul élément le réglage du chauffage et de la climatisation et vous permet de fixer automatiquement le degré de chaleur et d'humidité que vous désirez dans la voiture.

Prenez le volant . . . La conduite de la Cadillac 1964 se révèle aussi plus séduisante que jamais. Le nouveau moteur à hautes performances est le plus puissant de tous les moteurs Cadillac. La transmission Hydra-Matic Cadillac, déjà prise comme modèle de qualité dans l'industrie automobile, est cependant d'une douceur et d'une souplesse encore supérieures. Une nouvelle variante, la Turbo Hydra-Matic, est devenue équipement normal pour certains modèles. Ces deux transmissions assurent à la voiture une agilité surprenante dans la circulation la plus dense, et les performances les plus exceptionnelles sur la route.

Et le comble de la séduction? L'extraordinaire qualité que présente chacun des onze nouveaux modèles Cadillac. On peut dire de la Cadillac 1964 qu'elle n'offre pas seulement cent innovations: elle est, dans le monde de l'automobile, la voiture la plus proche de la perfection qu'on puisse acheter aujourd'hui.

Soyez parmi les premiers à vous rendre chez le concessionnaire Cadillac. Non seulement la Cadillac 1964 est une révélation à première vue, et une invitation à y prendre place . . .

mais attendez de prendre le volant!

**Moyennant supplément.*

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CADILLAC

Concessionnaire autorisé de Cadillac pour la ville de Québec.

Automobiles, Inc.

555, rue de la Couronne, Québec. Tél. : 529-3371

LA SERIE MONDIALE 1963 COMMENCE



● George Schneider, de New York s'est rendu au Yankee Stadium plusieurs heures avant le début de la série mondiale, afin d'être le premier à pouvoir se procurer un billet de "bleacheds" pour la joute d'ajourd'hui. Il a dormi à la belle étoile, près des portes du champ centre, depuis vendredi dernier. (UPI — Téléphoto).

A une heure HAE au Yankee Stadium

(PAR JACK HAND)

NEW YORK (P.A.) — Sandy Koufax et Whitey Ford s'affrontent à l'ouverture de la Série mondiale, aujourd'hui, au Yankee Stadium, dans un duel fort attendu de gauchers qui devrait marquer la marche de cette compétition 4 de 7 entre les Dodgers de Los Angeles et les Yankees de New York. En dépit des 25 victoires de Koufax et de son record de 306 retraits au bâton dans la ligue Nationale, les Yankees sont favoris à 6 contre 5 dans le premier match et à 7 1-2 contre 5 dans la série.

Une prévision météorologique pour une journée ensoleillée avec une température dans les 75 degrés assure une foule de plus de 70,000 spectateurs à l'ouverture de la 28e série des Yankees. Les sempiternels champions de la ligue Américaine affichent un record de 20-7 dans les séries en comparaison de 2-8 pour les Dodgers. De plus, ils détiennent un avantage de 6-1 sur leurs anciens rivaux, remontant aux séries du métro.

PREMIERE PARTIE

Dans la partie d'ouverture, la rapidité et la puissance de Koufax né à Brooklyn, rivaliseront avec l'article et la ruse du vétéran newyorkais Ford, dont la fiche de 10-5 dans les séries en fait le plus grand vainqueur dans l'histoire. Au cours de la saison, Ford a présenté une fiche de 24-7 contre celle de 25 gains dont 11 blanchissages de Koufax.

La partie débutera à 1 h. p.m. et sera couverte par Radio-Canada.

Koufax a nié les rapports voulant qu'il ait souffert d'un léger rhume en Californie et s'est déclaré prêt à affronter les Yankees. Il lancera probablement à trois occasions si la série atteint la limite. Ron Perranoski, l'as gaucher en relève est également rétabli d'un refroidissement.

ALIGNEMENTS

Le seul poste en doute dans les alignements des deux équipes est celui de troisième but chez les Dodgers. La recrue Ken McMullen a subi une blessure à la jambe droite la semaine dernière. Ce dernier a stabilisé le champ intérieur depuis son retour de Spokane en juin dernier et, depuis lors, l'équipe est plus efficace à la défensive. Il semblait souffrir pendant la pratique au stadium hier et laissait des doutes sur ses chances de commencer la série. En son absence, Jim Gilliam passera du deuxième au troisième coussin et Dick Tracewski, un bon joueur défensif et un piètre frappeur de .226, évoluera au deuxième but.

Chez les Yankees, Mickey Mantle et Roger Maris sont prêts à se lancer au jeu. A la suite de sa fracture à une jambe, à Baltimore, le 5 juin dernier, Mantle n'a participé qu'à 65 parties régulières. Pour sa part, Maris a souffert de plusieurs malaises et n'a pris part qu'x 89 joutes.

DUEL DE LANCEURS

On prévoit des duels de lanceurs dans la série, avec les gauchers en vedette au cours des deux premiers matches à New York.

Les Yankees affichent une moyenne offensive d'équipe légèrement supérieure à celle des Dodgers, .252 contre .251, mais les Yanks possèdent un gros avantage dans le domaine des circuits avec 188 contre 110.

Par ailleurs, les Dodgers ont la rapidité de Maury Wills, qui a volé 40 buts, et Willie Davis, avec 25 vols, ce qui forcera le bras droit du receveur des Yankees Elston Howard.

Alors qu'on semble assuré que les deux parcs seront remplis à capacité, la part des gagnants sera près de $12,000 et celle des perdants, $8,000; les deux seraient des records.

Avec Ford au monticule pour les Yankees, le gérant Walter Alston a inséré le plus grand nombre possible de frappeurs droitiers dans l'alignement des Dodgers. Willie Davis au champ centre et le receveur John Roseboro seront les seuls frappeurs gauchers.

Pour sa part, Ralph Houk aligne trois frappeurs gauchers, soit le premier but Joe Pepitone, l'arrêt-court Tony Kubek et le champ droit Roger Maris.



● A Los Angeles, on assiste également à la chasse aux billets. La première partie de la série mondiale à être disputée au Ravin Chavez, n'aura lieu que samedi après-midi, mais déjà des centaines d'amateurs font la queue aux guichets des Dodgers. (UPI — Téléphoto).

Mantle envisage une opération

MANTLE ENVISAGE — NEW YORK, (PA) — Mickey Mantle, le voltigeur de $100,000 par année, des Yankees de New York, aux jambes de magasins de 15 cents, a révélé hier, à la veille de l'ouverture de la Série mondiale, qu'il subira peut-être une opération à la jambe gauche après la saison.

"Si elle ne s'améliore pas", a déclaré Mantle avant la pratique au stadium, "je serai obligé de subir une opération. Elle prend des forces tous les jours, mais selon son état actuel, nous croyons à la nécessité d'une opération".

Le dernier combat possible de Mantle avec le scalpel, quand on sait qu'il a subi des opérations de la gorge aux pieds pendant sa carrière, remontait à la date de sa blessure à Baltimore, le 5 juin, laquelle l'a empêché de participer à plus de 65 matches cette saison.

Mantle, qui effectuait un retour au jeu à la suite d'une blessure aux côtes, s'était lancé à la poursuite d'un ballon frappé par Brooks Robinson, des Orioles, en direction de la clôture du champ centre. Ses souliers cloûtés se sont pris dans le grillage et il s'est fracturé le pied gauche en tombant.

"J'ignore ce qui est arrivé" a ajouté Mantle. "Je ne sais pas si j'ai sauté en voulant attraper la balle. J'ai peut-être marché dans la clôture en reculant".

Un premier diagnostic avait révélé seulement une fracture au pied et les Yankees étaient confiants de le voir revenir au jeu. Toutefois, des examens plus approfondis ont révélé un cartilage tordu à la jambe.

C'est ce dernier malaise qui est la raison de ses difficultés récentes, mais Mantle sera en bonne condition pour la série.

l'Action sportive

Cavalcades Sportives

(Par Claude BEDARD)



Après chaque partie de la série mondiale, Georges Maranda, de la brasserie Dow, nous livrera ses impressions et, nous nous ferons un plaisir de les recueillir à votre intention.

L'athlète lévisien, qui a eu l'opportunité d'évoluer dans les deux plus grands circuits de baseball au monde au cours de sa carrière, sera en mesure de nous fournir d'intéressants commentaires, tant sur les chances et les erreurs de chaque équipe, que sur les technalités du jeu proprement dit.

Aujourd'hui, Georges Maranda nous fait part de ses pronostics en vue de la série entre les Yankees de New-York et les Dodgers de Los Angeles.

Les Yankees en sept parties

(PAR GEORGES MARANDA)

Les Yankees de New-York l'emporteront en sept parties à la suite d'une très intéressante série. En 1963, les Yankees ont paru plus puissant que l'an dernier, tandis que les Dodgers semblent moins dangereux que les Giants de 1962.

Au bâton, la moyenne des Yankees n'est que légèrement supérieure à celle des Dodgers, mais les hommes de Ralph Houk ont beaucoup plus de puissance. Le personnel de lanceurs des Dodgers forcera les Yankees à se rendre à la limite, mais ces derniers ont trop d'atouts en leur faveur pour céder sous la pression.

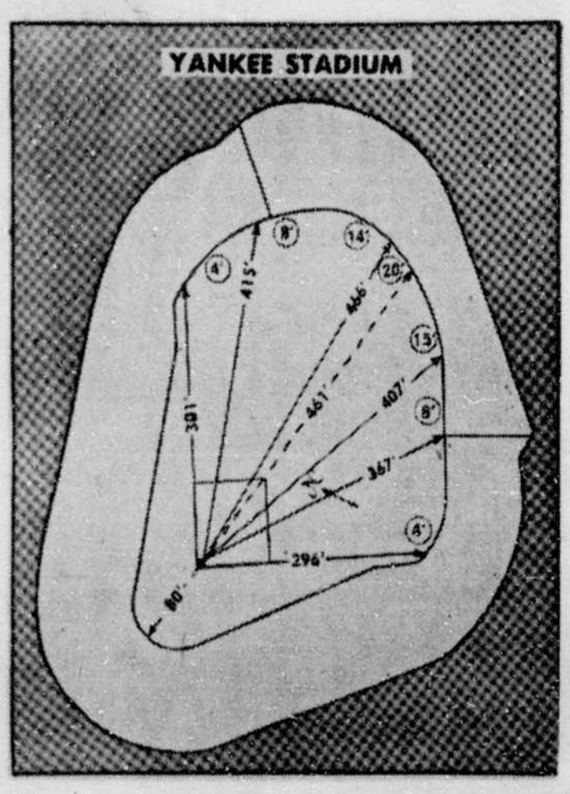
Aussi, les meilleurs lanceurs commettent toujours des erreurs dans une partie et, c'est à ce moment-là que les frappeurs des Yankees en profiteront pour mettre leur puissance en valeur. Il ne s'agit que d'une balle échappée pour transformer un faible roulant en un coup de circuit.

Dans l'ensemble, les lanceurs des Dodgers sont plus solides que ceux des Yankees. Les Dodgers comptent sur une très grande vitesse pour changer la face d'une partie. Mais dans une série, les joueurs ne peuvent pas risquer autant que durant la saison régulière et, c'est pour cette raison qu'on assistera peut-être pas à plusieurs vols de buts.

Lors de la dernière série des Dodgers, on se rappelle encore de la publicité faite autour de Luis Aparicio, des White Sox de Chicago. La tension a été telle que, Aparicio n'a pu voler un seul but dans cette classique.

Chez les lanceurs, Sandy Koufax devrait être le héros de la série, même si son club encaisse la défaite. Il se sentira aussi bien à son aise au Yankee Stadium qu'au ravin Chavez en raison de l'alignement de frappeurs droitiers qu'on lui opposera et, aussi à cause de la distance des clôtures de gauche dans les deux parcs.

Bobby Richardson sera un joueur-clé pour les Yankees. Depuis trois ans, il a le don de se signaler dans les séries soit à l'offensive ou la défensive et, s'il ne produit pas cette année, la situation pourrait être plus difficile pour les Yankees. Enfin, les Dodgers et les Yankees devraient fournir l'une des séries les plus excitantes de l'histoire en raison de leur équilibre dans tous les départements.



Au monticule DEMAIN



AL DOWNING



Johnny PODRES

Marc Bond détient une moyenne de 178.2 à sa première saison

	Pins	Tot.
Bouchard Auto	14661	19
Cartier Ready Mix	14444	18
Centre St-Sacrement	13416	17
Centre Loretteville	13883	16
Laurier Lanes	13552	15
Quilles Frontenac	13436	15
Salle St-Malo	13790	14
Salle Montmartre	13841	13
Les Zouaves	12856	13
Chabot Shell	11123	12
Salle Gre Louis	10219	8½
Garage JP. Lavoie	13083	8
Taxi Lecerc Enr.	12242	7½
Plage Jaques	12347	6
Quilles Les Saules	12349	6
St Michel Archange	12012	4
SECTION No II		
Humpty Humpty	14188	20
Hotel Loretteville	14327	17
Ciment Orléans Ltée	13315	14
Syndicats Catholiques	13315	14
Salle Droite	12902	14
Salle Droite 1290½		
Salle Droite	12902	14
R. Guillot S.P.	13898	12
Motel Rond Point	13985	13
Foyer des Quilles	13009	12
Centre St-Pascal	13725	11½
Ste-Anne de Beaupré	12912	11
Epicerie W. Beaulieu	13545	10½
Lévesque - Le Flacre	13446	10½
Salle Vallières	13209	10
Salle St-Rodrigue	13088	9
Chevalier de Colomb	12124	5½
Sale Courville	12774	3
SECTION No III		
Men-Des Inc	14398	18
Damier Rose	14235	18
Paradis Muffers	13470	15
Taverne Limoilou	13236	14½
Salle Limoilou	13786	13
Salle jobidon	12979	13
Restaurant Chez Fidèle	13527	12
J. La Boudreault	12769	12
Taverne Montmagny	11315	12
Restaurant Mac Copain	13038	11½
Centre St-Jean-Baptiste	12945	11
Centre Dercy	13410	10½
Cordonnerie Idale	13204	8½
Nap Côté Sporing Goods	12317	7
Quilles Bernard	12671	5
MEILLEURS MOYENNES		
Mar Bond	12	178.2
Michel Auclair	12	176.5
Guy Chantal	18	173.13
Claude Brochu	18	173.7
Jean-Marc Dunis	18	172.8
Martin Cloutier	18	170.8
Raymond Joncas	18	170.2
Daniel Cloutier	12	169.13
Arthur Gignac	18	169.6
Normand Vermette	18	169.1
Gerry Plourde	15	168
Ronald Rousseau	15	167.9
Denys Gaudreau	15	167.9
Denis Picard	14	166.4
Ronald Paré	12	166.4
Michel Fréchette	18	166.2

Equipes ayant gagné par 4-0: Bouchard Auto, Garage J.P. Lavoie, Humpty Dumpty, Centre St-Pascal, Taverne Montmagny, Cartier Ready Mix, Epicerie W. Beaulieu, Syndicats Catholiques, Motel Rond Point.

Joueurs ayant roulé 300 et plus

Daniel Cloutier	607
Michel Auclair	605
Jacques Trudel	603
Marcel St-Pierre	600
Gerry Plourde	587
Jean Rossano	588
Martin Cloutier	584
Yves Pellerin	569
Roland Pouliot	558
Jean-Marc Dumas	556
Albert Cloutier	554
Normand Vermette	550

Simples d'équipe de 900 et plus

Cartier Ready Mix	958
Bouchard Auto-S. Tremblay	927-958
Salle Montmartre	954
Humpty Dumpty-C. St. Pie	901

Triples d'équipe de 2700 et plus

Cartier Ready Mix	2763
Bouchard Auto	2639
Humpty Dumpty	2625
Centre St-Pascal	2439
Epicerie W. Beaulieu	2439
Centre St-Sacrement	2443
Motel Rond Point	2426
Salle Vallières	2413

Plus haut simple individuel
Marcel St-Pierre du "Salle Montmartre", 396.

Plus haut triple individuel
Daniel Cloutier du "Cartier Ready Mix" 607.

Plus haut simple d'équipe
Cartier Ready Mix, 995.

Plus haut triple d'équipe
Cartier Ready Mix, 2763.

Prix de la Brasserie Dow
Marcel St-Pierre de l'équipe "Salle Montmarire", 269

Le Canadien déclasse Providence

HAWKESBURY, Ont. (PC) — Les Canadiens de Montréal de la ligue Nationale de hockey, ont défait les Reds de Providence, de la ligue Américaine, au compte de 7-3 hier soir dans une partie hors-concours disputée devant 2,129 personnes, ici.

La rencontre a été dénuée de toute rudesse et les Canadiens ont compté à deux reprises dans le premier engagement, à quatre reprises dans le second et une fois dans la troisième période, pour déclasser leurs rivaux qui ont aussi un filet dans chaque période.

Lorne Worsley, des Canadiens, a effectué 12 arrêts contre 36 pour Ed Giacomin, dans les filets du Providence.

Les compteurs des Canadiens ont été Bernard Geoffrion et Gilles Tremblay, avec deux buts chacun, Jean Béliveau, Jacques Laperrière et Dave Ballon, avec un but chacun. Les trois compteurs du Providence sont Serge Boudreault, Harry Ollenbret et Willie Marshall.

SOMMAIRES

(Statistiques finales)
MEILLEURS FRAPPEURS
(425 apparitions au bâton)

LIGUE AMERICAINE

	PJ	AB	P	CS	Moy.
Yastrzemski, Bs.	151	570	97	183	.321
Kaline, Det.	145	551	89	172	.312
Rollins, Minn.	136	531	78	163	.307
Pearson, L.A.	134	578	92	176	.304
Ward, Chi.	157	600	80	177	.295
Malzone, Bst.	151	580	66	169	.291
Wagner, L.A.	149	550	73	160	.291
Fregosi, L.A.	154	592	83	170	.287
Howard, N.Y.	135	487	75	140	.287
Battey, Minn.	147	506	84	145	.235

LIGUE NATIONALE

	PJ	AB	P	CS	Moy.
T. Davis, L.A.	146	536	69	181	.328
Clemente, Pitts.	152	600	77	192	.320
Groat, St. L.	158	631	85	201	.319
H. Aaron, Milw.	161	631	121	201	.319
Cepeda, S.F.	156	579	100	183	.316
Mays, S.F.	157	596	115	187	.314
Pinson, Cin.	162	652	96	204	.313
Gonzalez, Phil.	165	556	78	170	.306
White, St. L.	162	658	106	200	.304
Flood, St. L.	156	662	112	200	.302
Wills, L.A.	134	527	83	159	.302

CIRCUITS

Ligue Américaine

Killebrew, Twi ns	45
Stuart, Red Sox	42
Allison, Twins	35
Hall, Twins	30
Howard, Yanks	28

Ligue Nationale

H. Aaron, Braves	44
McCovey, Giants	44
Mays, Giants	38
Cepeda, Giants	34
Howard, Dodgers	28

POINTS PRODUITS

Ligue Américaine

Stuart, Red Sox	118
Kaline, Tigers	101
Killebrew, Twins	96
Colavito, Tigers	91
Allison, Twins	91

Ligue Nationale

H. Aarons, Braves	130
Boyer, Cards	111
White, Cards	109
Pinson, Reds	106
Mays Giants	104

LANCEURS
(16 décisions ou plus)

Ligue Américaine

Ford, Yanks	24	7	.774
Bouton, Yanks	13	5	.722
Radatz, Red Sox	15	6	.714
Downing, Yanks	13	5	.722
Stange, Twins	12	5	.706

Ligue Nationale

Perranoski, Dodgers	16	2	.842
Koufax, Dodgers	25	5	.833
McBean, Pirates	13	3	.813
Maloney, Reds	20	7	.787
Spahn, Braves	23	7	.767

Anti-poubelles

QUEBEC (P.C.) — Des accusations de conduite désordonnée contre Tim Horton et Bob Pulford, du Toronto, ont été retirées, mais leur dépôt de $50 a été forfait en leur absence en Cour municipale ici hier. Les policiers avaient arrêté les deux joueurs de hockey dans la soirée du 22 septembre pour avoir renversé des poubelles sur la rue St-Jean. Les Leafs avaient livré une partie hors concours aux As de Québec dans l'après-midi.

Remise des trophées au club L.B.

Lors de la soirée de fermeture de samedi dernier, 16 magnifiques trophées ont été remis aux gagnants des divers tournois de la saison.

POUR LES HOMMES

Champions par trous (Match Play)

Classe A — Trophée L.P. Plamondon, Paul Pouliot;
Classe B — Trophée A. Duval, Claude Pouliot;
Classe C — Trophée Barnabé et Fils, Gérard Demers.

Champions par coups (Medal Play)

Classe A — Trophée G. Laroche, John Raide; Classe B — Trophée H. P. Marcotte, Dominique Marcotte;
Classe C — Trophée L.T. Julien, Paul Déry.

POUR LES DAMES

Championnes par trous (Match Play)

Classe A — Trophée Municipalité Lac Beauport, Mme L. Ruelland;
Classe B — Trophée René Barnabé Mme P. Boutet;
Classe C — Trophée Morno (Mme L.P. Plamondon.

Championnes par coups (Medal Play)

Classe A — Trophée Vogel - R.B. Beaudoin, Mme L. Ruellard
Classe B — Trophée R. Plamondon, Mlle M. Leclerc;
Classe C — Trophée P. Boutet, Mme L.T. Julien.

Championnat Mixte

Trophée C. Monfette, Mme P. Boutet et J. Parent.

Championnat Business Girl

Trophée C. Lapointe, Mlle F. Leclerc.

Championnat Junior Masculin

Trophée R. Létourneau, E. Thériault.

Championnat Junior Féminin

Trophée Tony Huot, Mlle L. Plamondon.

En plus des champions mentionnés plus haut, de nombreux prix ont été distribués aux participants des divers tournois. Après le coquetel et le buffet, la soirée s'est terminée par une danse.

Football

TORONTO (P.C.) — Les Argonauts de Toronto ont annoncé hier qu'ils avaient rengagé le pilote Nobby Wirkoski pour la saison 1564. Ce dernier avait remplacé Lou Agase. Après sa carrière au football collégial à Miami, Wickoski fut le quart-arrière des Argos en 1951 et les a conduits à la coupe Grey en 1952. En 1955-56, il a porté les couleurs du Hamilton et, en 1957, il est passé à Calgary. Il est revenu à Toronto, en 1960, en qualité de joueur-instructeur.

Une série de cours pour instructeurs à l'Aréna

Pour la deuxième année consécutive, la direction de l'Ecole de Hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec Inc. fournira, à un certain nombre d'aspirants instructeurs de hockey, l'opportunité de suivre les cours pour la formation des moniteurs, donnés par le Service Hockey de la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de Québec.

Ces cours débuteront samedi matin, le 19 octobre prochain, et se poursuivront ensuite tous les samedis 26 octobre, 2 et 9 novembre.

Déjà des résultats favorables ont été obtenus à la suite des cours suivis l'an dernier et pour cette saison, la direction de l'école de hockey de l'OTJ de Québec, qui a de plus en plus un besoin urgent de moniteurs compétents pouvant remplir pleinement le rôle compliqué d'instructeur de hockey et d'éducateur auprès des jeunes, lance cet appel à tous ceux qui aspirent à cette fonction, particulièrement tous les anciens joueurs de hockey de quelque calibre qu'ils aient joué.

Il va sans dire qu'un choix sera fait parmi les candidats qui s'enregistreront pour suivre ces cours.

Les intéressés sont invités à communiquer au plus tôt avec M. Lucien Allen, gérant-général de l'OTJ de Québec, au plus tard le 15 octobre, au chalet central du parc Victoria. Tél: 529-8833.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 15 octobre.

Les responsables de l'école de hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec Inc. pourront ainsi recruter d'autres moniteurs compétents qui verront à diriger adéquatement, dans la saine pratique du hockey, tous les nombreux enfants qui fréquentent l'école de hockey dans tous les parcs de la ville de Québec.

Retraite de Turner

REGINA (PC) —Bob Turner, joueur d'utilité des Blacks Hawks de Chicago, semble avoir terminé sa carrière dans le hockey.

Murry Balfour, ailier droit des Hawks, a révélé pendant un arrêt ici, que Turner prenait actuellement un court congé aux Etats-Unis et retournerait prochainement ici afin d'occuper un poste permanent.

"Il n'a pas l'intention de jouer encore au hockey", a révélé Balfour. "Il envisage un bon poste en ville. Evidemment, il peut avoir changé d'idée depuis qu'il a quitté le camp d'entrainement, mais je suis sûr que les Hawks devront lui faire une offre formidable pour le faire revenir avec l'équipe".

Turner a évolué avec les Pats de Regina, de la ligue Junior de la Saskatchewan, est devenu professionnel avec Shawinigan en 1954, puis est monté avec les Canadiens de Montréal en 1955 avant de passer au Chicago en 1961.

Il a quitté le camp des Hawks à St.Catharines, Ont., il y a deux semaines.

Les deux lanceurs savent quelle sera la tension

NEW-YORK. —(P.A.)— Ils se sont fait photographier ensemble, ils se sont serré la main et se sont souhaités mutuellement bonne chance, mais Whitey Ford et Sandy Koufax ne se faisaient pas d'illusion.

Toute la chance, que les deux rivaux de la première partie de la Série mondiale entre New York et Los Angeles, aujourd'hui, se souhaitaient était la plus mauvaise et ils le savaient.

Ils semblaient tous deux calmes et confiants, sans aucun signe extérieur de nervosité. Toutefois, c'était mardi et l'histoire sera différente aujourd'hui ce qu'ils admettent d'un commun accord.

"Certainement, je serai nerveux, a déclaré Ford qui en sera à sa septième joute d'ouverture dans les séries, soit un record.

"On ressent toujours la même sensation", a-t-il ajouté, "vous ne vous y habituez pas".

"Il y a une différence au sujet des séries mondiales, une sensation tout autre que celle de la saison régulière. Vous êtes tout simplement sur les épines, c'est tout. Toutefois, la nervosité s'en va aussitôt après le premier frappeur".

Koufax connait également cette sensation, même s'il n'a pas l'expérience des séries semblables à celle de Ford. Son unique expérience survint en 1959 contre Chicago, où il a bien lancé mais a perdu 1-0.

"Je m'attends bien à être nerveux au début", a dit Koufax, "mais pas trop. Au fait, je ne crois pas que je serai aussi nerveux qu'à l'occasion de ma participation à la dernière série contre les Cards de St-Louis".

"Je crois que la tension était alors plus forte. Tout le monde veut remporter la série mondiale, mais cette partie signifiait le championnat, le summum d'une lutte de sept mois".

Les deux lanceurs n'ont fait que s'habiller et s'entraîner légèrement hier.

BASEBALL

NEW YORK (P.A.) — Les Twins de Minnesota pourront présenter, s'ils le désirent, la partie d'étoiles de baseball en 1965 et les Cards de St-Louis, celle de 1966. Les Mets de New York présenteront celle de l'an prochain à leur nouveau stadium. Le conseil exécutif des majeures a pris cette décision hier alors que, dans le passé, il attendait à l'assemblée de décembre pour faire connaître son choix.

Sport et T.V.

WASHINGTON (P.A.) — Les commanditaires de la TV américaine se disputent les meilleures attractions sportives en vue de les présenter aux heures propices du début de la soirée. C'est ce qu'affirme Brodcasting Magazine en spécifiant que la tendance aux sports au cours des six dernières années pourrait connaître un plus grand développement bientôt.

Casey dixit

INDIANAPOLIS (P.A.) — Casey Stengel a affirmé de nouveau hier que la ligue Nationale était plus puissante que la ligue Américaine. Le gérant des Mets a spécifié que, "à chaque défaite des siens", il découvrit que la LN était supérieure. Il a également choisi les Dodgers pour vaincre les Yankees dans la Série mondiale parce qu'ils faisaient partie d'une ligue plus dure.

HOCKEY

DETROIT (P.A. — Les Red Wings de Détroit ont annoncé hier, l'engagement de trois autres joueurs, soit André Pronovost, Pete Goegan et Alex Faulkner.

Ouverture de la ligue mixte Québec-District le 14 octobre

(Par Jean-Claude LAPRISE)

Un grand total de 120 joueurs de badminton de la ville et du district formet les vingt équipes de la ligue mixte Québec-District pour la saison 1963-64 qui s'ouvrira officiellement le 14 octobre prochain.

Lors de l'assemblée tenue il y a quelque temps, 18 équipes s'étaient enregistrées mais depuis lors, deux autres clubs sont venus s'ajouter à la section Intermédiaire "A".

Ce sont les équipes Paquet et Légaré. Les autres groupements de cette section sont le Centre Durocher, Charlesbourg, Camp Valcartier, Jap. Côté, Giffard, St-François d'Assise, Pharmacie Loretteville et le lac St-Joseph.

Laval, Camp Valcartier, St-Joseph, St-François d'Assise, Ste-Pétronille et Mireline Ahern formeront la section "B".

Le président Raymond Corbin a fait connaître les noms des joueurs des quatre équipes de la section Senior.

Equipe Jean-Paul Havard, Gaston Gilbert, Michel Laprise, Fernand Grenier, Doltès Bilodeau et Hélène Breton; Equipe Yvan Dufour, Blaise Bédard, Jean-Marc et André Doré, Denise Clavet et Nicole Lemieux.

Equipe Raymond Cotin, Mac Tessier, Marc Morel, Claude Méthot, Faby Corbin et Micheline Hébert, Equipe Jean-Claude Laprise, Paul-Henri Laprise, Gilbert Guay, Georges Guillemette, Louisette Havard et Claudette Langlois.

Toutes les rencontres dans cette section se joueront au Québec Winter Club et la cédule débutera seulement le 21 octobre. Elle comprend, un simple masculin et féminin quatre doubles masculins, un double féminin et un double mixte.

AUTRES CIRCUITS

Plusieurs autres circuits seront aussi en formation dans les diverses salles de la ville. C'est ainsi qu'il y aura des ligues organisées le jeudi soir au Centre Durocher, St-François d'Assise, Loretteville, St-Sacrement. Au nouveau Centre St-Pascal, les activités devraient débuter le premier décembre prochain.

ARENA de L'O.T.J.
PARC VICTORIA



PATINAGE
JEUDI ET SAMEDI SOIR
8 h. à 10 h.





● Guy Dufour et René Drolet étaient les deux derniers athlètes de Québec à participer aux exhibitions du Canadien junior, lorsque cette équipe a affronté le Laval, de la ligue Métropolitaine, à St-Vincent de Paul hier. L'instructeur Yves Nadon est entouré, sur la photo du bas, des anciens joueurs des Citadelles André Gagnon, André Lacroix, Yvon Lacoste et Clément Labrecque. Le Canadien Junior rendra visite aux As dimanche prochain. (Photos "l'Action", par Marcel Laforce).

Béliveau, Geoffrion et Provost choisis par Syd Abel sur l'équipe d'étoiles

MONTREAL, (PC) — Sid Abel, gérant général et pilote des Red Wings de Détroit, a ajouté 11 joueurs à l'equipe d'étoiles de la ligue Nationale de hockey lors de la partie d'étoiles à Toronto, le 5 octobre, a révélé la LNH.

Les 11 joueurs, trois de Détroit, Boston et Montréal et deux de New York, rejoindront les neuf élus des première et deuxième équipes d'étoiles contre les détenteurs de la coupe Stanley, les Maple Leafs de Toronto.

Deux autres étoiles évolueront avec Toronto, soit Frank Mahovlich, ailier gauche de la première formation, et Tim Horton, défense de la deuxième.

Carl Brewer, défense de la première équipe, sera absent en raison d'une fracture au bras subie lors des parties éliminatoires au printemps dernier.

Nouveaux joueurs

Abel a ajouté la défense Marcel Pronovost, l'ailier gauche Alex Delvecchio et le centre Norm Ullman, de son équipe. Chez les Bruins, il a choisi la défense Léo Boivin et les ailiers gauches Johnny Bucyk et Dean Prentice.

Les trois porte-couleurs des Canadiens sont les ailiers droits Bernard Geoffrion et Claude Provost ainsi yue le centre Jean Béliveau. Enfin, les Newyorkais sont la défense Harry Howell et l'ailier gauche Camille Henry.

Les étoiles

Les joueurs choisis sur les équipes d'étoiles lors du scrutin des chroniqueurs et commentateurs sportifs des six villes du circuit sont:

Première équipe: but, Glenn Hall, Chicago; défense, Pierre Pilote, Chicago; centre, Stan Mikita, Chicago; ailier droit, Gordie Howe, Détroit.

Deuxième équipe: but, Terry Sawchuk, Détroit; défense, Elmer Vasko, Chicago; centre, Henri Richard, Montréal; ailier droit, Andy Bathgate, New York; ailier gauche, Bobby Hull, Chicago.

Aucun des joueurs de l'équipe d'étoiles et du Toronto ne peut participer au match à moins d'avoir signé son contrat pour la saison 1963-64.

Nombre de joutes

Howe en sera à sa 15e partie d'étoiles et son record de sept buts et trois aides le place sur un pied d'égalité avec son ancien coéquipier Ted Lindsay comme meilleur compteur dans dans ces compétitions.

Lindsay, maintenant à sa retraite, avait amassé cinq buts et cinq aides en 11 parties d'étoiles.

Geoffrion en sera à sa 11e joute d'étoiles, tandis que Delvecchio, à sa 10e, Pronovost et Béliveau, à leur 9e.

Quant à Provost, il en sera à sa 8e partie d'étoiles et Ullman, à sa 4e. Enfin Boivin et Prentice ont déjà participé à deux joutes antérieures, cependant que Bucyk, Howell et Henry en seront à leur deuxième match d'étoiles.

La C.O.P. accentuera son aide aux organisateurs de hockey

Depuis plusieurs années déjà, par son Service "Hockey", la Confédération des oeuvres de loisirs de la province de Québec aide, dans leur tâche, les organisateurs de hockey de la province.

L'an passé, quelque 20,000 jeunes joueurs ont été atteints, directement ou indirectement même si, de tout ce nombre, moins de cinquante pour cent étaient enregistrés complètement et éligibles aux tournois provinciaux.

Nous sommes convaincus, toutefois, qu'il était très difficile, pour plusieurs organisations, voire même impossible, d'intégrer les cadres alors existants du Service.

Prenant pour acquis les faits suivants: qu'il n'existe pas une seule localité de la province où le sport du hockey n'est pas pratiqué; que chacune de ces localités peut, sans doute, profiter de l'aide accordée par le Service; que, pour beaucoup d'entre elles, l'adhésion aux cadres existants du Service est rendue difficile par suite de l'impossibilité d'en remplir toutes les formalités requises, le Service a décidé d'accentuer l'aide qu'il apporte aux organisateurs de hockey dans la province. C'est pourquoi la saison 1963-64 verra apparaître une formule entièrement nouvelle qui rendra possible à tous l'intégration des cadres du Service "Hockey".

A l'avenir, deux possibilités s'offriront à ceux qui s'occupent de hockey: **s'enregistrer** ou **s'affilier** au Service "Hockey". Quand un organisme voudra utiliser le système de cartes d'enregistrement et être éligible pour prendre part aux tournois de fin de saison, il devra **enregistrer** ses ligues au Service; au contraire, s'il veut bénéficier de la documentation du Service seulement sans prendre part aux tournois **régionaux et sans utiliser le** système de cartes, il pourra tout simplement **affilier** ses ligues au Service.

Cette dernière opportunité aura l'avantage de plaire, croyons-nous, aux institutions d'enseignement, aux collèges classiques surtout, où il existe de nombreuses ligues de hockey et où le système de cartes d'enregistrement est très difficile, voire même impossible, à instaurer: souvent, les catégories d'âge sont irréductibles à celles qu'offrent le Service! Les procédures à suivre seront beaucoup moins compliquées et les possibilités de recevoir de la documentation aussi grandes.

De cette façon, le Service espère atteindre beaucoup plus d'organismes, recueillir des statistiques plus précises sur la participation des jeunes au sport du hockey dans le Québec, faire une promotion véritable de ce sport, en influencer le plus possible l'organisation de manière à replacer le hockey mineur et amateur dans son optique vraie: une participation saine et active favorisant l'hygiène tant mentale que physique de notre population québécoise.

Nous aimons à vous rappeler qu'il est grand temps de penser à l'organisation du hockey pour les jeunes. Soyez assurés qu'il nous fera plaisir de répondre à toute demande ultérieure d'information sur notre Service.

Le Manuel du Service "Hockey" pour 1963-64 est actuellement sous presse. On peut dès à présent, en demander un exemplaire.

Concours de pêche à l'éperlan par équipe de cinq du 10 au 12 octobre

L'Association sportive de la Basse-Ville présente la semaine prochaine son 2e festival provincial de pêche à l'éperlan. Contrairement à l'an dernier où il s'agissait d'une affaire individuelle, le festival de cette année sera par équipe de cinq pêcheurs.

Des éliminatoires seront tenues à heures fixes entre les équipes pour en parvenir à une grande finale. Toutes les épreuves se tiendront entre le 10 et le 13 octobre. Le coût de l'inscription est de $2.50 par équipe et on peut se procurer des formules d'inscriptions à 30 Dalhousie (529-9441).

Les inscriptions seront reçues jusqu'au dimanche 6 octobre à minuit et le tirage des heures se fera le lendemain soir à 8 heures. La Brasserie Dow contribuera généreusement aux cernés.

trophées et prix qui seront dé-

Le soir de la grande finale, des fours extérieurs serviront à la cuisson des éperlans qui seront distribués gratuitement parmi la foule. Le même soir, il y aura danse publique en plein air avec musique appropriée et de nombreuses manifestations sportives sociales accompagneront ce festival automnal de la Basse-Ville.

Qu'on se le dise! Festival de l'éperlan du 10 au 12 octobre et les entrées des équipes de cinq son acceptées jusqu'à dimanche.

Toujours ici

Le voyage de Cleland "Keke" Mortson a été de courte durée. L'athlète de North Bay qui avait ramassé ses patins après la pratique de lundi après-midi en disant à Curry: "Essaie de m'échanger à un club de la Côte Ouest", est revenu à de meilleurs sentiments dans la soirée et il était de retour pour les pratiques d'hier, sans avoir manqué une seule séance. La suspension projetée n'a donc jamais été mise en effet.

Même s'il n'a pas accepté les conditions de l'équipe, Mortson n'est pas obligé de le faire avant le début de la saison du moment qu'il continue à suivre les pratiques du club.

Calendrier de l'Américaine pour 1963 - 64

OCTOBRE 1963

9—Pittsburgh à Buffalo
Cleveland à Hershey
Baltimore à Rochester
11—Québec à Providence
Pittsburgh à Springfield
13—Baltimore à Cleveland
Providence à Hershey
Buffalo à Rochester
Québec à Springfield
13—Baltimore à Buffalo
Hershey à Providence
Pittsburgh à Québec
15—Providence à Baltimore
Hershey à Québec
16—Providence à Pittsburgh
19—Providence à Cleveland
Buffalo à Hershey
Québec à Pittsburgh
Baltimore à Springfield
20—Québec à Buffalo
Baltimore à Providence
Cleveland à Rochester
Hershey à Springfield
25—Rochester à Baltimore
Buffalo à Québec
26—Rochester à Hershey
24—Buffalo à Québec
25—25—Hershey à Baltimore
26—Rochester à Cleveland
Pittsburgh à Hershey
Providence à Springfield
27—Cleveland à Buffalo
Springfield à Providence
Baltimore à Québec
Hershey à Rochester
29—Baltimore à Québec
30—Pittsburgh à Cleveland

NOVEMMBRE 1963

1—Pittsburgh à Baltimore
Providence à Rochester
Cleveland à Springfield
2—Providence à Cleveland
Baltimore à Hershey
Rochester à Pittsburgh
Buffalo à Springfield
3—Buffalo à Providence
Springfield à Québec
Baltimore à Rochester
8—Springfield à Québec
6—Rochester à Buffalo
Hershey à Pittsburgh
9—Buffalo à Baltimore
Hershey à Cleveland
Québec à Providence
Pittsburgh à Rochester
10—Baltimore à Buffalo
Hershey à Providence
Rochester à Québec
12—Rochester à Québec
13—Springfield à Hersey
Cleveland à Pittsburgh
15—Springfield à Baltimore
Pittsburgh à Cleveland
16—Québec à Cleveland
Buffalo à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
Rochester à Springfield
17—Cleveland à Baltimore
Québec à Buffalo
Rochester à Providence
20—Cleveland à Hersey
Québec à Pittsburgh
22—Québec à Rochester
Providence à Springfield
23—Providence à Baltimore
Buffalo à Québec

Pittsburgh à Hershey
Cleveland à Springfield
24—Hershey à Buffalo
Springfield à Pittsburgh
Baltimore à Providence
Cleveland à Québec
27—Pittsburgh à Buffalo
Hershey à Cleveland
Springfield à Rochester
28—Rochester à Baltimore
Pittsburgh à Providence
30—Pittsburgh à Baltimore
Springfield à Cleveland
Buffalo à Rochester

DECEMBRE 1963

1—Springfield à Buffalo
Cleveland à Providence
Hershey à Québec
3—Cleveland à Baltimore
Hershey à Québec
4—Cleveland à Pittsburgh
6—Hershey à Baltimore
Providence à Springfield
7—Buffalo à Cleveland
Baltimore à Hershey
Providence à Rochester
Pittsburgh à Springfield
8—Hershey à Buffalo
Springfield à Cleveland
Rochester à Providence
Pittsburgh à Québec
10—Pittsburgh à Québec
11—Providence à Buffalo
Springfield à Hershey
13—Québec à Baltimore
Springfield à Rochester
14—Rochester à Cleveland
Québec à Hershey
Providence à Pitsburgh
Baltimore à Springfield
15—Cleveland à Buffalo
Baltimore à Providence
Québec à Rochester
17—Cleveland à Québec
19—Cleveland à Québec
20—Providence à Baltimore
21—Baltimore à Cleveland
Providence à Hershey
Buffalo à Pittsburgh
Québec à Springfield
22—Springfield à Baltimore
Hershey à Buffalo
Québec à Providence
Pittsburgh à Rochester
25—Cleveland à Baltimore
Springfield à Hershey
Québec à Pittsburgh
Rochester à Providence
27—Buffalo à Baltimore
Hershey à Cleveland
28—Québec à Cleveland
Buffalo à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
Rochester à Springfield
29—Pittsburgh à Baltimore
Québec à Buffalo
Cleveland à Providence
Springfield à Rochester

JANVIER 1964

1—Québec à Baltimore
Springfield à Buffalo
Cleveland à Hershey
Pittsburgh à Providence
3—Buffalo à Rochester
4—Providence à Cleveland
Québec à Hershey
Buffalo à Pittsburgh
Baltimore à Springfield
5—Pittsburgh à Baltimore
Cleveland à Buffalo
Springfield à Providence
Hershey à Rochester
7—Baltimore à Québec
8—Providence à Buffalo
Pittsburgh à Hershey
9—Baltimore à Québec
10—Providence à Rochester
11—Buffalo à Cleveland
Rochester à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
Québec à Springfield
12—Pittsburgh à Buffalo
Hershey à Cleveland
Providence à Québec
Baltimore à Rochester
14—Buffalo à Baltimore
Providence à Québec
15—Hershey à Pittsburgh
17—Québec à Baltimore
Buffalo à Providence
Pittsburgh à Rochester
18—Baltimore à Cleveland
Québec à Hershey
Rochester à Pittsburgh
Buffalo à Springfield
19—Springfield à Baltimore
Hersrey à Buffalo
Québec à Providence
Cleveland à Rochester
21—Rochester à Québec
22—Providence à Buffalo
Springfield à Hershey
Cleveland à Pittsburgh
25—Rochester à Québec
24—Providence à Baltimore
Pittsburgh à Cleveland
26—Buffalo à Cleveland
Providence à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
Rochester à Springfield
Pittsburgh à Québec
28—Springfield à Cleveland
Rochester à Hershey
29—Cleveland à Buffalo
Baltimore à Pittsburgh
Hershey à Springfield
28—Buffalo à Baltimore
30—Pittsburgh à Québec
31—Hershey à Baltimore
Buffalo à Providence
Springfield à Rochester

FEVRIER 1964

1—Rochester à Cleveland
Baltimore à Hershey
Québec à Pittsburgh
Buffalo à Springfield
3—Springfield à Buffalo
Hershey à Pittsburgh
Cleveland à Providence
Québec à Rochester
4—Cleveland à Baltimore
5—Québec à Cleveland
Rochester à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
7—Québec à Baltimore
Rochester à Providence
8—Baltimore à Cleveland
Québec à Hershey
Buffalo à Pittsburgh
Rochester à Springfield
9—Cleveland à Buffalo
Québec à Providence
Hershey à Rochester
Pittsburgh à Springfield
12—Springfield à Cleveland
Rochester à Pittsburgh
Hershey à Providence
14—Springfield à Baltimore
Buffalo à Rochester
15—Buffalo à Cleveland
Providence à Pittsburgh
Hershey à Springfield
16—Springfield à Buffalo
Pittsburgh à Providence
Hershey à Québec
Cleveland à Rochester
18—Providence à Baltimore
Hershey à Québec
19—Rochester à Buffalo
Providence à Cleveland
Springfield à Pittsburgh
21—Providence à Rochester
22—Buffalo à Baltimore
Hershey à Cleveland
Rochester à Pittsburgh
Québec à Springfield
23—Québec à Buffalo
Hershey à Pittsburgh
Springfield à Providence
Baltimore à Rochester
25—Rochester à Baltimore
Providence à Québec
26—Pittsburgh à Buffalo
Cleveland à Hershey
27—Providence à Québec
28—Buffalo à Rochester
Cleveland à Springfield
29—Baltimore à Hershey
Buffalo à Pittsburgh
Providence à Springfield

MARS 1964

1—Baltimore à Buffalo
Springfield à Pittsbugh
Cleveland à Providence
Hershey à Rochester
3—Springfield à Baltimore
Cleveland à Québec
4—Rochester à Buffalo
Springfield à Hershey
5—Cleveland à Québec
6—Buffalo à Providence
Pittsburgh à Rochester
7—Buffalo à Hershey
Cleveland à Pittsburgh
Providence à Springfield
8—Hershey à Buffalo
Pittsburgh à Providence
Springfield à Québec
Cleveland à Rocheater
10—Springfield à Québec
11—Providence à Buffalo
13—Pittsburgh à Cleveland
Rochester à Providence
Hershey à Springfield
14—Pittsburgh à Hershey
Rochester à Springfield
15—Baltimore à Buffalo
Springfield à Cleveland
Hershey à Providence
Pittsburgh à Rochester
17—Buffalo à Québec
18—Baltimore à Hershey
Springfield à Pittsburgh
19—Buffalo à Québec
20—Cleveland à Pittsburgh
Springfield à Providence
21—Québec à Baltimore
Rochester à Cleveland
Providence à Hershey
Buffalo à Springfield
22—Hershey à Baltimore
Buffalo à Providence
Québec à Rochester
Cleveland à Springfield
24—Rochester à Québec
25—Springfield à Buffalo
Providence à Cleveland
Hershey à Pittsburgh
26—Rochester à Baltimore
28—Québec à Cleveland
Rochester à Hershey
Providence à Pittsburgh
Baltimore à Springfield
29—Québec à Buffalo
Baltimore à Providence
Cleveland à Rochester
Pittsburgh à Springfield

Sutherland signe avec les AS

Bill Sutherland a accepté les conditions des As, hier, en vue de la prochaine saison de la ligue Américaine. Sutherland entreprendra sa deuxième saison dans l'uniforme de l'équipe locale et sera utilisé à l'aile ou au centre.

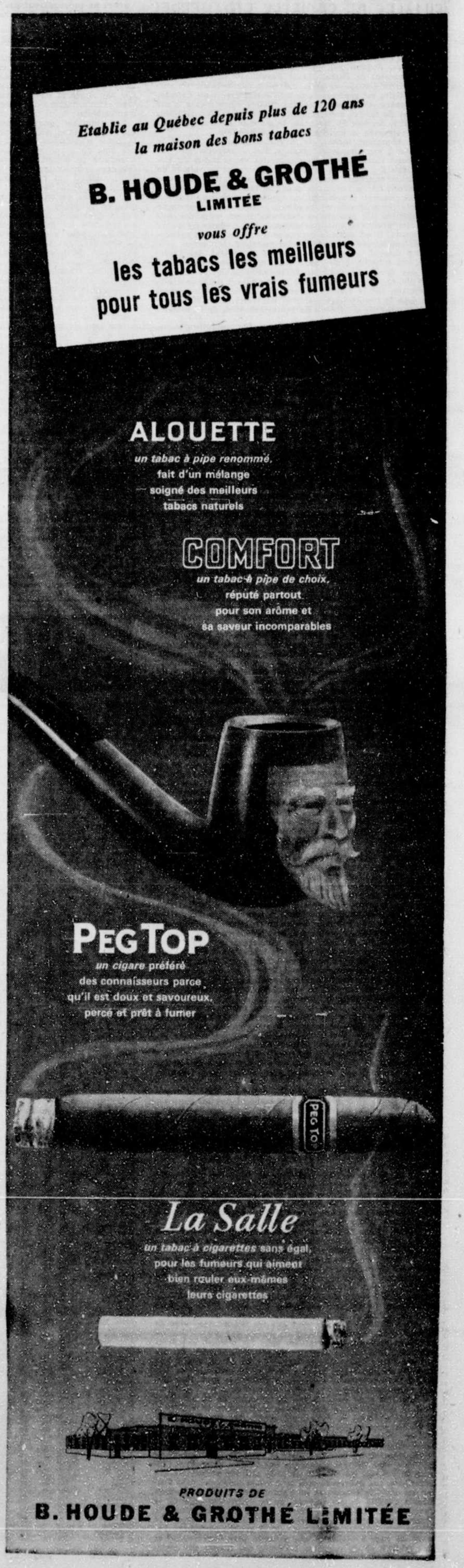
La dernière saison de Sutherland a été écourtée par une grave blessure au dos et, en 45 parties, Bill a accumulé 38 points. En plus de compter 21 buts, il récolta 38 mentions d'assistances et passa 22 minutes au banc des punitions.

Réaume blessé

PEMBROKE, Ont. (P.C.) — Les Canadiens de Montréal ont remporté une victoire de 3-2 sur les Knights d'Omaha, de la LCPH, hier soir.

Marc Reaume a dû être transporté à l'hôpital à la suite d'une solide mise en échec de Brian Watson, du Omaha, à la dernière période. Reaume a subi une légère contusion cérébrale et la blessure a requis sept points de suture à l'occiput. Il pourra quitter l'hôpital après une nuit.

Dave Balon, Bernard Geoffrion et Bill Hicke ont compté pour les vainqueurs, tandis que Garry Peters et Claude Larose étaient les pointeurs des vaincus.



l'Action financière



ECHOS de la FINANCE

par L.-A. Frenette

FILIALES DE SOCIETES ETRANGERES

Hier nous avons vu avec M. C. C. Brannan, président de l'International Harvester Company of Canada, la subtile évolution du climat dans lequel vivent les filiales de compagnies étrangères. Aujourd'hui, nous voyons les conséquences que le changement de climat risque d'avoir sur le progrès économique du Canada et si la politique commerciale de certaines filiales est conforme aux meilleurs intérêts du Canada.

Certains soutiennent que les filiales canadiennes n'ont pas assez de liberté pour exploiter les marchés d'exportation. En réalité, de dire M. Brannan, le manque d'exportation n'a rien à voir avec la politique de la société-mère.

De nombreux industriels purement canadiens ont de la difficulté à exporter leurs produits. Les gouvernements font des efforts louables pour augmenter les exportations du Canada. Mais il y a le prix de la main d'oeuvre et un volume de production restreint qui contrarient l'exportation sur une grande échelle de nombreux produits finis. Plusieurs industries secondaires canadiennes ne peuvent vivre qu'en raison de protections douanières canadiennes destinées à décourager l'importation des produits concurrents. Si ces industries doivent être protégées pour concurrencer les produits étrangers au Canada, il est difficile de croire qu'elles peuvent concurrencer ces mêmes produits sur les marchés étrangers.

Le marché d'exportation, le plus important, les Etats-Unis, est interdit à de nombreuses entreprises canadiennes par des droits de douanes. L'International Harvester, par exemple, exporte aux Etats-Unis parce qu'il n'y a pas de droits de douane sur la machinerie agricole. Il faut préciser aussi que dans le cas de l'International Harvester, cette filiale canadienne profite du réseau de concessionnaires de la société-mère aux Etats-Unis.

A Hamilton, l'International Harvester produit certains types de machines pour le monde entier, la société-mère s'étant départie pour ainsi dire de l'entière production mondiale de ces certains types. Comme résultat, l'an dernier, la filiale canadienne a exporté pour $24 millions, surtout aux Etats-Unis. La filiale espère toujours améliorer encore cette balance commerciale favorable.

Les filiales causent de l'inquiétude. On se demande si elles achètent autant qu'elles le pourraient des matières premières et des pièces venant du Canada.

Une filiale, comme toute autre entreprise doit appliquer des méthodes d'achat visant à maintenir les prix de revient à un niveau compétitif et permettant un profit légitime. Théoriquement, de déclarer M. Brannan, il devrait être possible au Canada d'acquérir toute ou presque toutes les matières premières et les pièces si le prix de revient n'entrait pas en ligne de compte. En fait, la demande, au Canada, pour de nombreux types de pièces est obsolument trop restreinte pour en permettre la production économique ici même. Le comité canado-américain déjà mentionné, hier, rapporta que certains fabricants se sont déclarés dans l'impossibilité ou presque de trouver au pays des fournisseurs qui leur permettraient de maintenir le caractère canadien de leurs produits.

Il est évident qu'un grand nombre de filiales font l'impossible pour développer la production de leurs fournisseurs. L'an dernier, l'International Harvester, pour une, a favorisé un de ses fournisseurs canadiens à obtenir une commande d'environ $125,000 de l'usine de camions de Fort Wayne de l'International Harvester des Etats-Unis. Cette année, le montant dépasserait $275,000. Les aciéries canadiennes fournissent plus de 95 pour cent de l'acier laminé à la filiale. Pour d'autres fournitures, c'est 100 pour 100 du produit canadien.

Je suis cent pour cent en faveur que les filiales achètent des produits canadiens dans toutes les limites du possible et de la sollicitation auprès des sociétés-mères les engageant à laisser toute liberté à leurs filiales d'acheter des produits canadiens.

Autre aspect important d'esprit civique: la politique de production. Certaines filiales canadiennes n'ont d'autre raison d'être que de procurer des matières premières à des usines américaines. D'autres n'agissent que comme organismes de vente de produits fabriqués aux Etats-Unis.

La sidérurgie américaine a fourni une aide essentielle à l'exploitation des gisements de fer du Labrador. Sans cette assistance, il est vraisemblable que ces ressources minérales resteraient interdites aux aciéries canadiennes. D'autre part, il serait irrationnel d'exiger, suivant M. Brannan, que ces sociétés américaines édifient des aciéries au Canada pour transformer ce minerai, comme condition de son utilisation; ni exiger de tous les fabricants de produits d'un prix élevé et de vente réduite, comme le gros équipement de construction, qu'ils fabriquent au Canada à un prix qui permettrait aux Canadiens d'acheter ces produits. Entre ces deux extrêmes, de nombreuses filiales pourraient et devraient augmenter l'importance de leur production canadienne. Comme exemple, M. Brannan signale qu'aujourd'hui International Harvester a tellement accru sa production canadienne que 98 pour cent de ses camions vendus au Canada sont construits au Canada.

Il y a le problème de la recherche et de la réalisation et certains veulent que les filiales aient toute la latitude voulue pour poursuivre au Canada leurs travaux. Ingénieurs et hommes de science canadiens sont forcés de quitter le pays pour trouver des tâches et des traitements suivant leur valeur. La solution serait difficile à trouver. L'industrie canadienne effectue beaucoup moins de recherche fondamentale en proportion de la production nationale brute que l'industrie américaine. Le fait qu'une compagnie est canadienne, cela ne veut pas dire qu'elle se livre intensément à la recherche. Plusieurs sociétés canadiennes fabriquent leurs produits sous licence étrangère et ce sont les sociétés étrangères qui se chargent de la recherche. Des sociétés canadiennes importent des pièces essentielles, compliquées, entièrement mises au point et fabriquées à l'étranger.

Habituellement, c'est la filiale qui profite des travaux de recherche de la société-mère et quand c'est l'inverse qui se produit, ce sont des moyens si onéreux que les travaux de recherche sont alors concentrés. Il serait peu sage de juger arbitrairement la question de la recherche technique. Tout dépend de la situation du fabricant. Les montants versés à la recherche ne dépendent pas de qui possède cette société mais avant tout des conditions particulières dans lequelles elle fonctionne.

Conformément à la loi actuelle, seules les sociétés possédant au moins 50 actionnaires sont tenues à publier leurs résultats financiers. Si des filiales ne publient pas de rapport annuel, ce n'est pas par souci de dissimulation mais suivant la pratique courante en affaires. Les arguments en faveur de la publication du rapport annuel sont: un excellent élément de bonnes relations extérieures; l'expression des idées de la compagnie, de ses progrès et de sa situation financière. C'est à conseiller.

Il ne faut généraliser l'attitude de quelques filiales qui n'encouragent pas certaines activités civiques. On dit que plus la filiale est éloignée de la société-mère, plus les donations sont portées à être réduite. Il en est ainsi, apparemment des compagnies canadiennes dont le siège social est à Toronto et dont une filiale est à Vancouver.

Même si les filiales ne possèdent pas d'actionnaires ou aucune participation canadienne, le Canada est les Canadiens en profitent en salaires, achats, impôts.

La vente d'actions à des Canadiens n'entraine pas nécessairement l'adoption d'un point de vue canadien. Tout dépend du nombre d'actions en cause et s'il est en minorité chez les Canadiens, c'est la majorité qui l'emporte. Peut-on croire qu'une société-mère devant compter sur l'opinion publique canadienne oserait agir autrement que dans l'intérêt supérieur du Canada.

La législation actuelle veut que les filiales dont plus de 75 pour cent du capital effectif est détenu par la société-mère et n'inscrivent pas leurs valeurs dans les bourses canadiennes avant 1967, soient passibles de pénalités fiscales. Le public canadien voudra-t-il souscrire dans des filiales plutôt que dans les sociétés-mères? Ces actions resteront-t-elles au Canada? Des compagnies nationales canadiennes sont déjà passées récemment entre des mains américaines.

L'estimé pour acquérir une participation de 25 pour cent dans le capital-actions des filiales américaines se chiffre à deux milliards. Si ce capital est acquis par des Canadiens, se dit Brannan, ce qui est douteux, le résultat le plus clair serait de priver de fonds canadiens des entreprises nationales canadiennes qui en ont réellement besoin. Le gouvernement serait bien inspiré de réexaminer le sujet de l'acquisition du capital-actions par les Canadiens des filiales étrangères établies au Canada. On s'étonne de cette attitude paradoxale des Canadiens. Les gouvernements font à peu près tout pour attirer des sociétés étrangères et d'autre part, le récent budget fédéral s'écarte de ces travaux, de la réputation qu'avait le Canada d'un pays stable, ouvert à toutes les entreprises. M. Brannan conclut qu'il s'inquiète de ce changement envers les filiales, aux conséquences graves de la grande portée sur l'avenir du pays à moins qu'une attitude plus clairvoyante et plus réaliste ne s'y substitue à l'égard des filiales des sociétés étrangères.

Réduire le déficit de la balance générale des comptes

Voilà la tâche que le gouvernement canadien s'est déterminé à accomplir sans provoquer de graves interruptions dans les affaires

(Par Harold MORRISON)

WASHINGTON (P.C.) — Le ministre des Finances, M. Walter Gordon, a expliqué aux banquiers mondiaux hier, que le gouvernement canadien est déterminé à aller de l'avant avec la tâche de réduire le déficit de la balance générale des comptes du Canada. Il a toutefois promis que les mesures qui seront prises ne provoqueront pas "de graves interruptions dans nos propres affaires ni dans celles de nos partenaires commerciaux".

Cela semble être un tuyau à l'intention des E.-U. pour les aviser que le gouvernement canadien procèdera avec circonspection dans ses plans destinés à réduire de $200,000,000 par année et même davantage l'importation de pièces d'automobiles.

Les autorités gouvernementales canadiennes ont déjà pris la peine d'expliquer que l'un des buts de ce projet consiste à réduire le déficit dans nos échanges commerciaux avec les E.-U., déficit qui l'an dernier s'élevait à $1,100,000,000.

M. Gordon, qui en était à son premier discours devant le Fonds monétaire international, a remercié le gouvernement américain pour avoir consenti à accorder au Canada une exemption partielle de la taxe projetée visant les valeurs et obligations étrangères. Mais le ministre canadien s'est plaint de ce que le Congrès tarde tant à prendre une décision au sujet de cette mesure qui a pratiquement exclu le Canada et les autres pays du marché de l'argent de New York. On sait que le projet de loi en question est toujours pendant devant le comité des crédits de la Chambre des représentants.

Rien n'indique que le gouvernement américain fasse pression sur le comité pour qu'il se hâte à prendre une décision.

Dans les circonstances actuelles, le Trésor américain est parvenu à atteindre le but qu'il s'était fixé en ayant recours à cette loi, c'est-à-dire décourager les emprunts massifs aux E.-U. même et partant, réduire le déficit alarmant des paiements internationaux.

M. Gordon a dit qu'il accueillait favorablement le projet d'étudier les moyens d'améliorer le système monétaire mondial ajoutant que quels que soient les changements qui seront proposés, ils devront être basés sur le fonds monétaire actuel et non pas s'agir d'une formule bilatérale entre deux pays en particulier.

"Comme nous l'avons constaté nous-mêmes, une assistance bilatérale peut être fort utile, mais elle doit compléménter et non remplacer toute entente multilatérale.

En ce qui a trait aux propres réserves canadiennes, M. Gordon a dit que ces dernières demeuraient stables et que le gouvernement d'Ottawa ne se proposait pas de les hausser aux dépens de certains autres pays.

Changement de nom

MONTREAL (P.C.) — L'intégration des opérations de la Canadian Celanese et de la Canadian hemical sous le nom de Chemcell 1963 Limitée a été approuvée hier par les actionnaires de la Canadian Celanese.

Les actionnaires de la Canadian Chemical avaient déjà donné leur consentement le 20 septembre.

Pourquoi l'U.R.S.S. a-t-elle vendu pour $220 millions d'or?

WASHINGTON (Reuter) — L'URSS a vendu plus de 200 tonnes d'or, soit une valeur de $220 millions, au cours du seul mois de septembre, estime-t-on dans les milieux proches du Fonds monétaire international.

L'URSS a ainsi vendu plus d'or en un seul mois qu'au cours de l'année dernière.

Il est vraisemblable, fait-on remarquer par ailleurs, que l'Union soviétique se sera trouvé dans l'obligation de vendre également de l'or pour payer la commande de blé passée au Canada et qui se chiffre à $500 millions.

Nouvel Administrateur chez T-E-L



Brig. Jean-P. CARRIERE

Le Brigadier Jean-P. Carrière, E.D. & P., Ing. P., MEIC, FASCE, a été nommé membre du Conseil d'Administration de Turnbull Elevator Limited, à une assemblée du Conseil tenue le 1er octobre. Le Brigadier Carrière est vice-président exécutif et gérant général de Franki of Canada Limited, Montréal. Il est bien connu au Canada pour ses services distingués tant à la profession d'ingénieur que militaire; à ce dernier titre, il a servi outremer avec le Corps Royal Canadien des Ingénieurs et comme Aide-de-Camp à son Excellence le Gouverneur Général du Canada et à son Honneur le Lieutenant-Gouverneur du Québec. Le Brigadier Carrière est administrateur de la Cie d'Assurance Mutual Life du Canada et Gouverneur à vie de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. (**)

DIVIDENDES

Par la PRESSE CANADIENNE

Algoma Central and Hudson Bay Railway Company, 25 cents l'action ordinaire, 30 novembre, inscription 8 novembre.

Les cours ont récupéré hier dans les différentes bourses

NEW YORK (P.A.) — Les cours ont récupéré hier le terrain perdu la veille en Place newyorkaise.

Les analystes attribuent ce rebondissement à des facteurs d'ordre technique même s'ils reconnaissent que les nouvelles sont encourageantes.

La moyenne Dow Jones des industrielles a gagné 5.54 à 738.33.

Les automoteurs ont pris la vedette. Les pétrolières, les services publics et les sidérurgiques ont également progressé.

Le virement a été de 4,360,000 actions au regard de 3,730,000 lundi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 1.7 à 277.7.

Sperry Rand a été le stock le plus en demande, haussant de 1-2 à 17 7-8 sur un déplacement de 327,700 actions. Chrysler a gagné 1 1-8 à 84 3-8 sur un déplacement de 147,700 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd., a gagné 1-8, Pacifique Canadien et McIntyre Porcupine 1-4 et Granby Mining 5-8. Par contre, Distillers Seagrams a perdu 1-4, Dome mines et Hudson Bay 1-2 et International Nickel 5-8.

Les cours étaient mixtes avec une tendance à la hausse à la Bourse Américaine. Brazilian Traction et Scurry Rainbow Oil ont gagné 1-8 tandis que Canadien Javelin a haussé de 3-8. Molybdenite et Fargo Oil ont perdu 1-16 cependant que Jupiter a cédé 1-4.

A MONTREAL

MONTREAL (P.C.) — En dépit d'une prise de bénéfices de dernière heure, les cours ont fermé à la hausse hier en Place locale.

Les gains avaient prédominance sur les pertes dans la proportion de 71 contre 69.

Les papeteries ont pris la vedette. Abitibi a gagné 5-8, International et MacMillan Bloedel 1-2, Consolidated 3-8, Fraser et Great Lakes 1-4.

Dans le secteur des industrielles, Canada and Dominion Sugar a gagné 5-8, Zeller's 1-2, Massey-Ferguson 3-8, Oglivie, CPR, Hudson's Bay Co., Canada Cement et Imperial Tobacco 1-4.

Dans le compartiment des métaux communs, Hudson Bay Mining a gagné 1-2, Aluminium 3-8 et International Nickel 1-4 tandis que Noranda a cédé 1-4.

Les sidérurgiques ont progressé. Dominion Foundries et Algoma ont gagné 3-4, Dominion 1-2 et Steel Co. 3-8.

Dans le secteur des banques, Provinciale a gagné 1-2, Impériale 3-8 et Montréal 1-8.

Bell Telephone a pris la vedette dans le secteur des services publics, gagnant 3-8. Calgary Power a gagné 1-4 et Power Corp. 1-8.

Dans le compartiment des valeurs minières, Mistango et North American Rare Metals ont gagné sept cents tandis que Burnt Hill a haussé d'un cent. Northern Exploration a cédé cinq cents.

A TORONTO

TORONTO (P.C.) — British Columbia Power a pris la vedette hier en Place torontoise sur un marché par ailleurs terne.

L'indice des industrielles a gagné 3.76 à 642.19. Les autres groupes indexés ont oscillé dans un faible rayon.

B.C. Power a fermé à 34 1-2 sur un déplacement de 86,850 actions. Cette activité serait attribuable aux élections qui ont eu lieu lundi en Colombie-Britannique.

Opérations plus libérales, aide technique et agricole aux pays en voie de développement

WASHINGTON (Reuter) — Ouvrant la réunion annuelle des gouverneurs de la Banque mondiale et du fonds monétaire international, M. George Woods, président de la Banque mondiale, a énuméré une série de propositions visant à rendre plus libérales les opérations de la Banque en faveur des pays en voie de développement.

En particulier, M. Woods a déclaré qu'il envisageait la modification d'une règle qui prévoit que tous les prêts consentis par la Banque à des compagnies privées doivent avoir la garantie du gouvernement de celui qui emprunte.

"Les entreprises privées, a déclaré M. Woods, répugnent souvent à solliciter la garantie du gouvernement et il est souvent difficile aux gouvernements, pour des motifs constitutionnels ou politiques, d'accoder leur caution".

La Banque espère également accorder davantage d'aide technique et agricole aux pays en voie de développement.

L'aide dans le domaine de l'agriculture est particulièrement importante, car les quatre-cinquièmes des travailleurs de ces pays sont des agriculteurs.

Grande priorité

Le président de la Banque a également proposé que celle-ci accorde "une grande priorité" aux prêts destinés à la construction d'établissements scolaires et au financement de l'éducation.

M. Woods a déclaré que la Banque avait maintenant une situation financière solide et qu'elle devait en profiter. "Nous ne devons pas thésauriser nos ressources, nous devons les utiliser", a ajouté le président de la Banque mondiale.

700 délégués et conseillers, parmi lesquels une centaine de ministres des Finances et de l'Economie, assistent à cette réunion.

De son côté, M. Giudo Carli, président de la Banque d'Italie qui présidait la réunion d'hier, a déclaré qu'il convenait d'examiner maintenant les aspects à long terme du problème des liquidités dans le monde.

Il a ajouté que de nouvelles questions se posaient au sujet du système monétaire actuel:

"En d'autres mots, alors que le système contient certainement des barrières solides et efficaces contre toute grave crise des échanges étrangers dans l'avenir immédiat, le temps est maintenu venu d'envisager les aspects à long terme du problème des liquidités, distinct de la nécessité pressante de supprimer les déséquilibres existants", a dit M. Carli.

Recettes nettes du Pacifique Canadien

MONTREAL ,Qué. — Les recettes nettes du Canadien Pacifique pour le mois d'août 1963 s'élèvent à $803,681, ce qui représente une diminution de $841,537 comparativement au même mois de l'an dernier. Le bilan du mois s'établit comme suit:

AOUT	1963 (A)	1962 (B) Revisé	
Revenus du rail	$ 36,082,018	$ 37,758,558	$ 1,676,540 dim.
Dépenses du rail	35,251,337	36,086,340	835,003 dim.
Recettes nettes	$ 830,681	$ 1,672,218	$ 841,537 dim.
DEPUIS LE 1er JANVIER			
Revenus du rail	$ 319,514,887	$ 303,148,400	$ 7,366,487 aug.
Dépenses du rail	288,727,240	285,025,103	3,702,137 aug.
Recettes nettes	$ 21,787,647	$ 18,123,297	$ 3,664,350 aug.

(A) — Les chiffres du mois d'août incluent le paiement aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises. Les chiffres cumulatifs comprennent paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de mai 1962 à août 1963 inclusivement, de même que les montants prévus par les recommandations de la Commission d'enquête MacPherson sur les transports pour les mois de décembre 1962 à juin 1963 inclusivement.

(B) — Les chiffres d'août incluent le paiement prévu par les recommandations de la Commission royale MacPherson seulement. Les chiffres cumulatifs comprennent les paiements aux termes de la Loi de réduction des tarifs-marchandises, de janvier à avril 1962 inclusivement, de même que le montant prévu par les recommandations de la Commission royale d'enquête MacPherson pour les mois de janvier à août 1962 inclusivement.

CITE DE QUEBEC

Québec, le 25 septembre 1963

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE SEL ET DE CALCIUM" et adressées au Greffier de la cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 9 octobre 1963 à 3.00 hres P.M. (heure avancée de l'est).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité, chambre 446.

LS-PH. DESJARDINS,
Greffier de la Cité.

Québec, le 25 septembre 1963

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE 3,000 PIEDS LINEAIRES DE GARDE D'ACIER (GUARD-RAIL)" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 9 octobre 1963 à 3.00 hres P.M. (heure avancée de l'est).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité, chambre 446.

LS-PH. DESJARDINS,
Greffier de la Cité.

COTES DES BOURSES

Toronto Montréal New York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
All Rox	3050	37	35	35
Alminex	340	255	255	255
Am Leduc	4100	5	4½	4½
Ang U Dev	35200	38	34	36½
Asamera	1700	110	106	106
Bail 5½ pr	115	23	24¾	24¾
Banff	2500	135	131	131
Bata	500	4	4	4
Cal Ed	100	18½	18½	18½
Calvert	1000	17	17	17
C S Pete	3550	400	395	395
C Delhi	2825	475	465	470
C Delhi w	500	108	101	101
C Ex Gas	850	109	108	109
Cent Del	3100	775	765	765
C Dragon	13300	12½	11½	11½
Dev Pal	2000	60	60	60
Dome Pete	1200	13½	13½	13½
Duvan	500	9½	8½	8½
Fargo	2000	265	260	261
Fr Pete pr	300	300	300	300
Gr Plains	560	14¼	14¼	14¼
Home A	9590	13¼	13	13
Home B	1489	13¾	13	13¼
H B Oil C	9120	15⅞	15⅝	15⅞
Landa	1700	410	400	410
Medal	15308	445	440	440
Mideon	4700	29	29	29
Mill City	1800	16½	16½	16½
Nat Pete	34200	290	265	270
N Davies	1450	18	18	18
N C O Pr	100	39	39	39
Northcal	39625	29	25½	29
Northld	500	14	14	14
Okalta	600	11	11	11
Pamoil	1100	115	115	115
Permo	3520	38	37	38
Peruv Oil	2000	77	70	70
Petrol	700	56	56	56
Place	1000	47	46	46
Provo Gas	9018	176	168	175
Quonto	6067	20	19½	18½
Ranger	200	132	132	1332
Sarcee	1600	120	115	115
South U	12000	11½	11	11
Spooner	7500	2	11½	11½
Teck Corp	2998	465	450	460
Trans Ca n	7400	106	100	100
Triad Oil	1000	158	155	156
Union Oil	2615	12¾	11⅝	12½
Unisphere	2500	34	33	33
U Canso vt	2995	174	170	173
Un Oils	8580	143	138	141
Wespac	6300	11½	11	11½
Westates	1249	900	800	800
Weaburne	1500	87	87	87
W Decalta	1400	128	127	128

Total des ventes: 2,916,000.

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
MINES				
Acad Uran	5000	5	5	5
Accra	4750	47	46	47
Advocate	1450	700	690	690
Agnico	4542	50	50	50
Akaitcho	10700	77	74	75
All Pitch	510	27	27	27
Am Larder	2500	17	16	16
Anacon	15200	27	25	25
Anglo Hur	300	960	960	960
Ansil	2000	8	8	8
Area	100	114	114	114
Arjon	2000	12½	12	12
A Arcadia	12409	47	45	46
Atl C Cop	500	90	90	90
Atlas YK	1000	9½	9½	9½
Atlin Ruf	2000	8	8	8
Aumaq	10500	5½	5	5½
Aunor	100	380	380	380
Bankeno	1900	48½	47	48½
Bankfield	2100	14	13	13
Barnat	1000	86	86	86
Base Mets	4500	7½	7	7
Baska	3500	7	7	7
B Duq	6220	29	28	29
Bethlm	13820	595	565	595
Beveo o	1000	8	8	8
Bibis	173300	24	22	23
Bidcop	11000	9½	9	9
Black Bay	2000	14	12	14
Bouzan	11000	61	58	58
Brulorne	500	475	475	475
Broul Reef	1500	25	25	25
Bruhwick	21705	510	485	505
Buff Ank	2800	183	178	179
Cadamet	1562	9	9	9
Camflo	2506	95	93	93
Camp Chib	2730	385	380	380
Camp R L	200	16½	15½	16½
C Astoria	2833	7	6½	6½
C Dyno	23405	112	105	105
C Malart	2200	42	40½	41
Cdn N W	6000	4½	4½	4½
C Silica	700	100	100	100
Candore	2000	10	10	10
Caribou	8500	65	60	65
Cassiar	740	11	10¾	10¾
Cent Pers	500	6	6	6
Chesskirk	1050	5½	5½	5½
Chester	10000	18	17	17
Chib Kay	13000	15½	14	14
Chib M	500	36½	38½	36½
Chimo	76500	92	25	92
Chrem	100	162	162	162
Coch Will	1860	430	420	420
Coin Lake	500	22	22	22
Comb Met	1000	19	19	19
Con Mog	500	10	10	10
Con Shaw	12500	46	44	45
C Bellek	5000	9	8½	8½
C Callinan	2000	7	7	7
C Discov	500	79	79	79

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	265	46⅞	46⅜	46⅞
Algoma	840	57	55¾	57
Alumini	3439	28¾	28	28¼
Alm 4¼ pc pr	425	39⅞	39¾	39⅞
Alum 2 pr	600	47	46⅞	47
Ang Cdn p	25	52	52	52
Arg 270 pr	275	52¼	52⅛	52¼
Arg C pr	125	8⅞	8⅝	8⅞
Asbestos	420	25	24⅞	25
Bank Mont	1400	64¼	63¾	64
Bnnq C N	255	78	78	78
Banq P C	573	52	51¾	52
Bath P	200	16½	16¼	16½
Bell Phone	2898	54⅛	53⅞	54
Bow M pr	80	51	51	51
Brazil	2207	270	265	270
B A Oil	1765	28¼	28	28
B C Forest	300	22¼	22½	22½
B CPow	6205	25⅝	24½	24½
B C Ph 4½ pr	300	88½	88½	88½
B C Ph 6¼ pr	50	108	108	108
Bruck B	700	8½	8	8¼
Cal Pow	250	21½	21⅜	21½
Can Cem	50	37¼	37¼	37¼
Can Cem pr	50	27¼	27¼	27¼
C D Sug	350	26⅝	26⅜	26⅝
C I Fndry	150	21½	21½	21½
Can Malt	200	22¾	22¾	22¾
C S L	3860	57¾	56	57½
Cdn Brew	2105	10¼	10	10½
C Brew pr	60	50½	50¼	50¼
C Brew B pr	125	52¾	52¼	52¾
C Chem	100	10⅞	10⅞	10⅞
C Implsk G	783	63	62⅝	63
C I Pow	325	15½	15½	15½
C IPow pr	65	46¾	46⅝	46¾
C Marconi	200	400	400	400
C P R	3250	33⅝	33½	33⅝
Cdn Pet pr	1116	11¾	11½	11½
Cap Wire	100	7½	7½	7½
Cent Del	500	770	765	770
Chrysler	1000	91⅜	91⅜	91⅝
Con M S	565	28⅝	28⅜	28⅝
Con Text	2700	10	10	10
Coronation	105	6¼	6¼	6¼
Cr zell A	300	26½	26½	26½
Denison	325	11½	11¼	11½
Dist Seag	785	53	53	52
D Bridge	700	17½	17½	17⅝
D Coal pr	325	13	13	13
D Fndry	66	64¼	64¼	64¾
D Glass	820	18	18	18
D Steel	500	13¾	13½	13⅝
D Stores	11100	15⅝	15⅝	15⅝
Dom Text	100	19⅜	19⅜	19⅜
Dom Tar	1955	17⅝	17⅜	17⅝
Duputs Fr A	350	11	11	11
Electrolux	50	62	62	62
Falcon	380	54½	54½	54½
Fraser	445	30¼	30	30¼
G B Cn In pr	50	48¼	48¼	48¼
G L Paper	3435	22	22	22
Hardee	200	220	220	220
Hawk Std	1407	5⅞	5⅞	5⅞
Hollinger	200	27¼	27¼	27¼
Home A	2321	13¼	13	13¼
Home B	700	13¾	13	13¾
Horne pf	300	220	220	220
Hud Bay	270	56	55½	56
H B C	250	14¾	14¾	14¾
Husky Oil	300	6¼	6¼	6¼
Imp Oil	1065	43½	43	43¼
Imp Tob	1236	13⅝	13⅜	13⅝
Ind Accep	460	24¼	24¼	24¼
Int Nickel	1560	68	67	67½
Int Pap	163	37⅞	37⅝	37⅝
Int Util	700	24¾	24½	24⅝
Inter P L	1258	84⅛	84	84
Inlnd Nat Gs	200	6¼	6¼	6¼
Jamaica P S	400	11	11	11
Labatt	440	17⅜	17⅜	17⅜
Lau Fin	1400	14¼	14	14¼
Loblaw A	320	7⅞	7⅞	7⅞
Loblaw B	775	8¼	8¼	8¼
MB Gas PR	525	24½	24½	24⅝
Maritime T	349	21⅝	21⅝	21⅞
Mass F	4700	15⅝	15½	15⅝
Mass F 5½ pr	60	107½	107½	107½
Mitch R A	100	7	7	7
Molson A	191	28¼	28	28
Mont Loco	325	12⅜	12	12¼
Moore Corp	100	51¼	51¼	51¼
Morse Rob A	325	9	9	9
Morse Rob B	115	6¾	6¾	6¾
Noranda	832	34¼	33	33
NS LP	255	25¼	25	25
Ogilvie	1325	14¾	14⅝	14⅝
Ont Steel	2600	21¾	21¾	21¾
Pac Pete	400	12⅝	12⅝	12⅝
Placer	75	27½	27½	27½
Pow Corp	985	9¾	9¾	9¾
Prbe Br	1095	37½	36⅝	37
Q N Gas	2060	8¾	8½	8¾
Q N Gas pr	80	114	111	114
Rolland A	300	9	9	9
Rolland pr	25	90¼	90¼	90½
Royal Bank	1070	73¾	73½	73¾
Salada F	1895	11⅜	11¼	11¼
Shaw Ind	435	490	490	490
Shell Can	331	17¾	17¼	17¼
Shop Save	1910	9	9	9
Simpsons	145	37	36½	37
Steel Can	1425	51	51	51
T Fin A	5435	11⅝	11½	11⅝
T R C Corp	4500	10	9⅝	10
Tr Can P L	1280	32⅜	32	32½
Union Oil	100	12	12	12
Wdck G W	230	57	56¾	57
Weston A	200	16¾	16¾	16¾
Zellers	20	37	37	37

(Par la Presse Associée)

TITRES	vente	haut	bas	ferm.
ACF Ind	2000

Fonds Mutuels

Offres fournies par A.-M. Ekdler & Cie

	Offre	Dem.
All CDN Com	—	—
All CDN Div	—	—
American Growth	8.94	9.77
Beaubran	33.76	36.66
Canada Growth	5.25	5.74
CDN Gas and Energy	7.53	8.03
Canadian Investment	10.65	11.68
CDN Trusteed	4.71	5.15
Canafund	42.08	45.15
Champion Mutual	6.01	6.60
Collective Mut.	4.86	5.30
Commonwealth Inter.	9.17	10.05
Com Inter Lev.	7.79	8.45
Corporate Investors	10.32	11.50
Diversified Inc. "A"	32.15	—
Diversified Inc. "B"	4.68	5.14
Dividend Shares	3.50	3.84
Dominion Div	3.13	3.36
Dominion Equity	19.45	19.27
Dominion Comp.	3.76	4.04
Dreyfus Inc.	17.71	19.27
European Growth	6.83	7.46
Federated Growth	4.95	5.41
First Oil and Gas	4.73	5.17
Fonds Collectif "A"	6.41	6.56
Fonds Collectif "B"	5.53	5.89
Fonds Collectif "C"	6.76	7.34
Group Inc.	3.69	4.03
Growth Oil and Gas	9.66	10.13
Investors Growth	7.06	7.61
Investors Intl	4.55	4.97
Investors Mutual	12.88	14.00
Mutual Accumulating	3.93	4.30
Mutual Income	5.43	5.94
North American of Can	11.28	12.33
One William Street	14.35	15.09
Prêt et Revenu (Mutuel)	6.38	6.83
Provident	5.01	5.45
Putnam Growth	8.82	9.64
Radisson	4.65	5.11
Regent	5.60	6.12
Research Investing	10.57	11.37
Savings Investment	6.28	6.83
1962 Exec. Fund CDA	5.56	5.81
Tv Electronics	7.53	8.21
Timed Investment	6.25	6.56
United Accumulative	6.35	6.94
West Growth	4.66	5.06

FONDS AMERICAINS

	Offre	Dem.
Affil Fund Inc.	8.56	8.94
American Bus Shares	4.21	4.56
Boston Fund	9.81	10.72
Bullock Fund	13.75	15.07
Keystone Cust B-3	16.77	18.30
Keystone Cust B-4	10.15	11.08
Keystone Cust K-1	8.17	10.01
Keystone Cust K-2	8.30	8.79
Mass Inv Growth Stock	8.33	9.10
Wellington Fund	14.69	16.01

titres au comptoir

	Offre	Dem.
Alliance Credit	9	9½
Anglo Can Tel A	—	83
Banque d'Economie	80	—
Banque d'Epargne	160	165
Br NFLD Corp	5.15	5.30
Canadian Javelin	11	12
Canadian Sup Oil	12¼	12½
Chartered Credit	4½	5¼
Corps d'Expl Fin.	—	17
Credit St. Laurent	12	13
Crown Life	245	260
Dupius Fr. ofd $20. p.v.	21	—
Gen Investment	8	8½
Great West Life	780	780
Guar of N.A.	200	220
Industrial Life (New)	—	230
La Prévoyance	—	55½
Les Prévoyante	—	90
La Solidarité	65	—
London Life	320	350
Nor Ldrr Tel Conv Pref	22	25
Pacific Gas	18	18¾
Shopper's City	3	3½
Soc. d'Adm. et Fid. New	37½	39
Soucy	8¼	8¾
Trust Gen du Canada	38½	40

LES BESTIAUX

MONTREAL (P.C.) — Les prix ont été généralement fermes sur les marchés de bestiaux de Montréal hier. Les transactions ont été actives et la demande bonne.

Les arrivages ont été de 437 bovins, 258 veaux, 177 porcs et 23 agneaux et moutons.

Les bouvillons moyens se vendaient $22 à $23.25 et les communs $16.75 à $19.

Les génisses de qualité moyenne rapportaient $22 à $23.25 et les communes $14 à $19.

Les vaches de qualité moyenne étaient à $16.75 à $17.50, les communes $14 à $16.50 et les sujets pour la mise en conserve $5 à $15.

Les taureaux de qualité commune et moyenne se vendaient $13 à $18.

Les bons veaux valaient $28 à $32, les moyens $22 à $28, les communs $16 à $21.50 et ceux de pâturage $14 à $17.

Les prix des porcs n'ont pas été déterminés.

Les bons moutons rapportaient $19.

DIVIDENDES

(Par la Presse Canadienne)

Canadian Vickers Ltd., 25 cents, 15 octobre, inscription 8 octobre.

Turnbull Elevator Ltd., 15 cents l'action ordinaire et 27 1-2 cents l'action privilégiée, 2 décembre, inscription 1er novembre.

LES DOLLARS

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé hier 3-64 à 92 3-4 au regard de 92 47-64 mardi dernier.

La livre sterling a cédé 1-32 à $2.79 3-4.

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à $1.07 13-16.

La livre sterling était inchangée à $3.01 5-8.

New-York...

(Suite de la page 20)

Pfizer	7300	51⅝	50½	50¾
Phelps D	3000	61½	60¾	61
Philip Mor	1700	73½	73¼	73¼
Pit Plate	3200	58½	57¼	57¼
Pro Gam	5400	79⅝	79⅜	79⅜
Pullman	2900	28¼	27¾	28¼
RCA	17900	71¼	70	71¼
Ralston	4200	36⅛	35⅝	36
Repub Stl	9200	41¼	40⅜	40⅝
Rey Tob	13100	39⅝	38½	38¾
Rich Mer	4200	52¼	51½	51⅝
Royal Dut	11600	47⅛	46⅞	46⅞
Sears R	7600	99¾	99¼	99⅝
Shell Oil	2700	46⅜	45⅝	46⅛
Sheraton	3100	8⅝	8½	8½
Sinclair	4800	45⅝	45¼	45⅜
Socony	9600	71¾	70¾	71
South Pac	9900	33⅛	32½	32⅝
Sperry R	32700	18	17⅞	17⅞
Std Brand	700	73⅜	72¼	73⅛
Std Cal	7500	65	64½	65
Std Ind	3900	62½	61¾	61¾
Std Nj	27500	70⅛	69	70⅛
Stud Pack	19400	8	7½	7⅝
Sun Oil	800	56¼	56	56
Swift	2400	28⅝	38½	38½
Texaco	13900	69⅞	68½	68⅝
Tex G Sul	9900	16½	16¼	16½
Texiron	9200	37⅞	36¾	37⅛
Thiokol	4300	19	18¾	19
Tidewt	400	25⅜	25¼	25¼
Timken	800	65	64⅜	65
Twent C	11300	32½	31¾	32¼
Un Carb	2300	107¼	106½	107
Utd Aire	2600	43¼	42½	43
Utd Corp	1900	8½	8⅜	8⅜
U Fruit xd	4400	21⅜	21⅛	21½
US Gyps	3300	87½	86½	87¼
US Rubb	2200	47⅞	47½	47⅝
US Steel	20400	54⅜	53⅝	54⅛
vanad Cp	1100	13½	13	13¼
W Un Tel	7600	31⅞	31½	31⅝
Wesths El	18500	38⅝	37¾	38
Woolwth	7200	74	72½	74
xerox Cp	8500	285¾	281½	283

Total des ventes: 4,360,000.

AMERICAINE

(Par la Presse Associée)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Bell Phone	100	50¼	50¼	50¼
Brazil	2600	2½	2⅜	2½
Bunk Hill	2700	20⅜	19⅞	20⅜
C javelip	6000	12	11¾	11¾
Con M S	300	27	27	27
Creole	3400	41½	40¼	40¼
Crown CP	200	11¼	11¼	11¼
Dev Pal	500	½	½	½
Dome Pet	1100	12⅞	12⅜	12⅝
Ford Can	20	172½	171¾	172½
Goldfield	3100	2	1⅞	2
Imp Oil	2200	40	39⅞	39⅞
Imp Tob C	700	12⅝	12⅝	12⅝
Ins N Am	1300	95⅜	93¼	95⅜
jupiter	200	3⅞	3⅞	3⅞
L Shore	300	2¼	2	2⅛
Massey F	9800	14⅜	14¼	14⅜
Mead john	17200	22⅜	20⅞	21⅛
Molyb C	700	⅜	⅜	⅜
Nat Pet	46400	3	2⅝	2⅝
Nat Rub	900	22	21¾	22
Nj zinc	200	35½	35	35¼
Pac Pet W	600	6½	6½	6½
Pratt-L	100	23¾	23¾	23⅝
Preston	900	8⅜	8⅜	8⅜
Scurry Rn	5300	18¼	17⅞	17⅞
Sher Wms	1000	88⅛	87½	87¾
Technolr	3000	19¼	18¾	18⅞
Tr Cnt wt	700	37¼	36½	37
Utah Id S	11400	16¼	15¼	16⅛
Wr Harg	900	11-16	11-16	11-16

Total des ventes: 1,320,000.

CANADIENNE

Aja x	3000	13	13	13
Alpha	120	150	150	150
Alpha A	600	400	350	350
Alscope	2573	63	60	63
Alsof	1500	18	18	18
Ameran	39000	7	6½	8½
An Am Moi	700	208	205	208
Arno	500	5	5	5
Atlas Tel	4200	280	270	280
Augustus	7794	29½	28	29
Baker	1000	10	10	10
Blue Bon	1800	325	325	325
Bornite	4000	14½	14	14½
Bruneau	12200	33	30	30
Burnt Hill	52000	30	25	28
Calumet	1000	3½	3½	3½
C Dredge	200	425	425	425
Cdn Inurban	3500	9	9	9
Canaramn	3500	9	9	9
Cdn Inurban	300	300	300	300
Cartier Q	1920	6	6	6
Casavant	100	460	460	460
Cessland	1050	164	160	164
Chemalloy	1120	66	66	66
Com Oil Gas	700	77	77	77
Camflo	1000	94	93	93
Commodor	200	415	400	400
C Nw Pac	1500	17	16	17
C Paper	540	38⅛	38	38⅛
Copstrn	1500	11½	11½	11½
Delta Elec	5700	255	250	250
D Explorer	21500	31	29½	30
D Lease	6000	22	21	21
Dunaga	14000	145	136	136
East vent	16850	179	140	170
Elder	500	81	81	81
Equit Exp	10500	8½	8½	8½
Fab	4000	13	12	13
Fano	2500	2	2	2
Ft Reliance	4000	16	16	16
Fox Lake	2500	20	20	20
G Autotron	3300	380	370	370
Glen Lake	1300	130	120	128
Grissol	2000	125	125	125
Inspiration	300	210	210	210
Int Helium	9505	175	165	175
Inter pr Dr	3500	10	10	10
Jubilee	1050	205	205	205
Kiena	1700	480	480	480
Kodiak Pete	3853	105	100	105
Laduboro	1000	122	120	122
Lingside	5000	4½	4½	4½
Malartic Hy	10500	41	40	40
Massval	2000	7	7	7
Mc Kinney	3500	13	12½	13
Mer Chip	1000	11½	11½	11¼
Merrill	29300	122	110	120
Mid Chib	20000	36½	33	36½
Midepsa	1000	146	143	143
Mistango	42500	28½	20	28
Molyb	500	43	43	45
Monpré	1000	6	6	6
Mt Pleasa	29750	91	85	91
Native M	5000	11	10	11
Newrich	6000	20½	19½	20½
Nw Amulet	3000	19½	19½	19½
North Expl	5000	15	14	14
N A Rare	46100	38	30	32
Opemiska	100	800	800	800
Orchan	1300	325	325	325
Peace River	150	380	380	380
Phoenix Ca	1200	70	70	70
Que Cobalt	200	235	235	235
Ruby Foo w	500	22	22	22
Que Smelt	13000	16	14½	15
St L Colum	620	295	290	295
Saucon Dev	8500	36	35	35
Silver Rez	8100	33¼	31	31
Silver Sum	1300	50	50	50
Sobey	200	14¾	14¾	14¾
Silver Town	7500	21	19	21
S Dufault	28600	17	16	16½
Spartan	1000	40	39	40
Stairs Expl	200	230	230	230
Taché	26000	15	14	15
Tellaman	4300	73	71	73
Tazin	27000	11	10	10
Un Obalski	17500	67	65	67
U Asbestos	100	275	275	278
U Town El	125	17	17	17
val Mar	100	485	485	485
vanguard	2000	6½	6½	6½
virginia	1500	3	3	3
Westburne	500	87	87	87
Westville	1000	3	3	3

Total des ventes: Industries, 136,390; Mines et Pétroles: 632,600.

Toronto...

(Suite de la page 20)

C Fen	1000	14	14	14
C Halif	3500	15	14	14
C Marben	100	40	39	40
C Marcus	601	121	120	121
C Mogul	26700	120	108	116
C Mosher	8325	169	157	160
Con Negus	2000	12¼	12	12
C Northld	1000	21	21	21
C Persh	2333	9	9	9
C Rambler	300	115	115	115
C Regcourt	500	9	9	9
C Sannorm	3000	5½	5	5
Conwest	200	430	430	430
Cop Corp	4700	16½	15½	16½
Cop Man	5000	12	11¼	11¼
Coulée	3500	27	26½	27
Cowich	400	107	105	105
Craigmt	475	18½	18¾	18½
Dear Horn	3800	61	60	60
D'Eldona	4000	9	9	9
Delhi Pac	1000	21	21	21
Denison	3564	11¾	11	11¾
Dickenson	955	595	580	595
Dome	100	30¼	30¼	30¼
Donalda	37600	11	10	11
E Amphi	2000	7	7	7
East Mal	500	215	215	215
East Sull	800	239	239	239
Elder	2500	80	78	78
El Sol	236500	8	6	8
Eureka	151	29	29	29
Faraday	200	110	110	110
F West T	11000	14½	13½	14
Gaitwin	2000	7	7	7
Geco Mines	459	29	28¾	29
Genex	200	9	9	9
Giant Y K	1100	12¼	11¾	11¾
Goldale	1000	26	26	26
G V Mining	1850	17	17	17
Goldray	1000	22½	22	22
Grandroy	1000	15½	15	15
Granduc	200	440	440	440
Gunnar	585	845	830	830
Halinor	400	225	220	225
Hard Rock	5040	13	13	13
Har Min	2200	9	7	9
H of Lakes	7500	14½	14	14
Headway	1100	19	19	19
Hollinger	1810	27¾	26¾	27¾
High Bell	2000	370	355	355
Hud Bay	1110	56	55¾	56
Hu Pam	2800	9	9	9
Hydra Ex	500	24½	24½	24½
Irish Cop	3000	23	22½	22½
Iron Bay	1100	90	90	90
Ieo	59550	148	136	142
J Waite	11000	15	14	14
Jacobus	5700	18	17½	18
Jaye Expl	3000	10½	10	10
Jellicoe	1033	6	6	6
Joburke	2000	9½	9½	9½
Joliet	4500	24	23½	23½
Joutel	6300	137	123	135
Keeley F	31100	21	19	19
Kenville	5800	6	6	6
Kerr Add	2300	638	625	625
Kirk Min	1036	16	16	16
Kirk Town	23900	21	20	20
Lab Min	551	33⅞	33½	33½
L Dufault	1350	770	755	770
Lake Ling	2000	8½	8½	8½
L Shore	510	225	225	225
Leitch	19950	224	212	217
La Lux	450	490	470	490
Latin Am	60000	29	25½	27
Lencourt	8500	7	6½	7
Liberian	200	14	14	14
L L Lac	1100	153	150	150
Lorado	5500	145	143	145
Louvicr	2100	8	8	8
Lyndhst	500	8	8	8
Lynx	2000	6	6	6
Macassa	5025	330	300	300
Macdon	1000	16	16	16
Mac Leod	400	82	82	82
Madsen	1200	232	231	231
Malartic	300	72	72	72
Manoka Ms	500	15	15	15
Maxboy	1500	13½	13	13
Marcon	18000	9	8½	9
Martime	93630	48½	44	47
Martin	8500	64	62	63
Mattagmi	2385	935	915	930
Mc Intyre	879	48¼	48	48
Mc Ken	2500	31	30	31
Mc Mar	2500	8	8	8
Mc Wat	1000	23	23	23
Menor	1000	22	22	22
Merrill	91050	122	110	120
Meta Uran	1500	8½	8	8
Midrim	4300	21	20	20
Min Corp	500	19	19	19
Min Ore	500	6½	6½	6½
Monets	1255	82	82	82
Mt Wright	1737	40	40	40
Multi M	4500	24	23	24
Murray M	1000	116	116	116
Nama C r	135100	19½	17	19½
Nealon	1320	12	12	12
New Alger	4500	8	7	7
New Ath	13000	27	27	27
New Bld	7000	5½	5	5½
New Cal	2000	24½	24½	24½
N Conex wts	1100	69	69	69
N Goldvue	500	4½	4½	4½
New Hosco	57850	216	205	215
New Jason	5000	7	6½	7
N Kelore	3000	7½	7	7
Newlund	2000	15	14½	14½
Newnor	4500	16	15	16
New Rouyn	12000	15	14	14½
N Senator	16650	19½	18	18½
Nickel M S	2881	21	21	21
Nick Rim	6300	16	16	16
Nisto	2000	4½	4½	4½
Nor Acme	2000	14	13½	14
Norgold	500	5	5	5
Norlex	3900	38	37	38
Normetal	800	315	315	315
N Bordu	2800	30	28	29
N Celestrn	3500	60	59	60
N Goldcrt	4000	18	17	18
N Rank	11900	25½	25	25
N Rock	1140	25	25	25
North Can	500	150	150	150
Northgate	61700	385	360	385
Norvalie	26000	9½	8	9½
Obeska	2500	5	4½	4½
O'Brien	1100	47½	47½	47½
Opemiska	1540	800	785	800
Orchan	8400	325	320	325
Ormsby	1000	25	24	25
Osisko	500	40	40	40
Pamour	200	115	115	115
Paramag	500	12	12	12
Patino	26967	660	635	660
Pax Int	2000	18½	17½	18½
Paymast	4500	12½	12½	12½
Pce Expl	1000	10	10	10
Peerless	35000	26½	23	24
Perron	5500	14	13½	13½
Pick Crow	1622	55	54	55
Preston	2473	940	935	940
Pros Air	3500	60	60	60
Purdex	7000	8½	8	8
Q M I	240	125	125	125
Que Ascot	1000	8	8	8
Que Lith	3000	230	220	230
Que Ma n	3000	8½	8	8
Q Mattgmi	1500	15	15	15
Quenston	1000	13	13	13
Quemont	1000	11¾	11¼	11¾
Radiore	69100	58	53	57
Ragian	1000	50	50	50
Rexspar	2000	17	17	17
Rio Algom	2710	15	14¾	15
Rix Athab	2000	25	25	25
Rockwin	15500	24½	24	24
Rowan Con	3000	6	6	6
Ryanor	1000	10½	10½	10½
Salem	3000	47	45	45
Satellite	16000	15½	14½	15
Sheep Cr	700	143	135	135
Sherritt	3560	282	280	280
Sigma	100	525	525	525
Silvmaq	3000	21	20	20
Sil Miller	5000	25	24	24
Siscoe	2600	175	172	175
Steeloy	500	4½	4½	4½
Steep R	510	440	440	440
Sud Cont	4000	8	8	8
Sullivan	200	155	155	155
Temag	1100	70	69	70
Thom L	1000	53	53	53
Tombill	1000	70	70	70
Tormont	4000	26	25½	26
Tribag	26300	152	147	148
Trin Chib	1500	12	12	12
Tundra	1000	75	75	75
U Mining	3100	19	19	19
U Asbestos	1093	275	275	275
Un Buffad	4900	75	74	75
Un Keno	100	560	560	560
Un Maacfie	6050	27	25	25
Un Fort	1500	11½	11½	11½
Upp Can	5800	150	144	144
Urban Q	233	20	20	20
vauze	800	52	52	52
vespar	3000	15	15	15
violam	3200	220	216	220
West Mines	1700	385	385	385
Willroy	25050	161	153	157
Wiltsey	14000	17	15½	16
Windfall	100500	49	47	47
Wr Harg	300	78	78	78
Yale	500	9	9	9
Yk Bear	100	107	107	107
zulapa	5800	20	19	20

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Brazil	1000	280	280	280
B A Oil	100	28½	28¼	28½
B C Forest	250	22¾	22¼	22¾
Cabol	150	49	48	49
C Chem wts	100	450	450	450
C Paper	25	40	40	40
Falcon	100	55¼	55¼	55¼
L Ont Cem	100	255	255	255
Moore	5100	52¾	52¼	52½
Tr Fin A	600	11¾	11¾	11¾
Asamera	500	110	110	110
Brunswick	300	500	500	500
C Delhi	414	500	500	500
C Oil Lds	200	155	155	155
C Nalli	3000	16	16	16
Deer Horn	1500	65	63	63
Dickenson	200	605	605	605
Grandroy	1000	15	15	15
Gunnar	100	850	850	850
Kirk Min	500	23	23	23
La Luz	1200	500	500	500
Nat Pete	300	300	300	300
rrovo Gas	500	180	178	180
Siscoe	2100	175	175	175
U Canso	200	172	172	172
Un Keno	4000	575	565	575

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
B C P 86850	2515	24½	24½		
C P R 9155	3315	33½	33½	+	¼
Alumin	8209	28¾	28	28½	+ ⅜
Mass P	7419	15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
L Co A	6950	7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
PETROLES					
Ang D	35200	38	34	36½	+ 2½
Nat Pet	34200	280	265	270	—10
Medal	15308	445	440	440	— 5
C Drag	13300	12½	11½	12½	+ ½
South U	12000	11½	11zz11z		— ¼
MINES					
El Sol	236500	8	6	8	+ 2
Bibis	173300	24	22	23	+ 1
Nam C	135100	19½	17	19½	+ 2½
Martitm	93430	48½	44	47	+ 3½
Mehhill	91650	122	110	120	+10

Les céréales

WINNIPEG (P.A.) — Le marché à terme a progressé hier, reflétant ainsi l'allure enregistrée au marché de Chicago.

L'information selon laquelle la vente de blé américain à la Russie est plus que probable a certes contribué à cet état de choses.

Les prix du blé de toutes catégories ont gagné 2 1-8 cents.

A CHICAGO

Le marché à terme présentait une tendance générale à la hausse hier. Toute la séance durant, les prix ont évolué sans orientation précise à la lumière de l'information selon laquelle le président Kennedy aurait autorisé la vente de blé à la Russie.

Une reprise de dernière heure a contrebalancé la prise de bénéfices qui avait précédé.

ciné BULLETIN

Voir "Appréciation morale des films", chaque samedi

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — **ADULTES et ADOLESCENTS:** Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — **ADULTES:** Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — **ADULTES AVEC RESERVES:** Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et se conviennent jamais aux adolescents.

D — **A DECONSEILLER:** Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

F — **A PROSCRIRE:** Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE — Le fils du Sheik (A) à 6.30 et 9.55 hres. Nouvelles à 7.55 hres. X-15 (A) à 8.10 hres.

CAPITOL. — The thrill of it all (AA) à 2.30, 5.55, 9.25 hres. Tammy and the doctor (T) à 1.00, 4.20 et 7.45 hres. Mercredi, à 2.15 et 8.15 Sweethearts (T).

CARTIER. — L'empire de la nuit (AR) à 2.45, 6.10, 9.35 hres. S.O.S. au secours (A) à 1.05, 4.20, 7.50. Nouvelles à 1.00, 4.20 et 7.4 5hres.

CINEAC. — Le milliardaire (AR) à 1.30, 5.18, 9.14 hres. X-15 (AA) à 3.38, 7.26 hres. Nouvelles, à 9.06 hres.

CLASSIC. — L'homme de Bornéo (AA) à 1.15, 5.00 9.00. Scotland Yard à l'écoute (AR) à 3.45 et 7.30 hres.

EMPIRE. — Les dimanches de Ville d'Avray (AR) 2.35, 9.05 (sam. dim. 1.35, 4.05, 6.35, 9.05). Courts métrages à 2.00, 8.30 (sam) dim. 1.00, 3.30, 6.00 8.30).

IMPERIAL. — Blue Hawai (AA) à 12.30, 3.33, 6.33, 9.36. Dans la gueule du loup (AR) à 2.16, 5.18 et 8.19 hres. Sujet à 2.10, 5.13 et 8.13 hres.

LAIRET. — L'empire de la nuit (AR) à 2.45, 6.10, 9.35 hres. S.O.S. au secours (A) à 1.05, 4.30, 7.50. Nouvelles à 1.00, 4.20, 7.45.

LAURIER. — Dossier 1413 (AR) à 1.15, 4.30 7.45. Nouvelles à 2.40, 5.55, 9.10 hres. Le cabaret des filles perdues (D) à 2.55, 6.10 et 9.25 hres.

LEVIS. — Les déchaînés (A) à 6.00 et 9.3 0hres. Nouvelles à 7.45 h. Capitaine sans loi (A) à 8.00 h.

PARIS. — Voulez-vous danser avec moi (D). La souris rugissait (AA) 2.10, 5.36, 8.42 h.

PRINCESSE. — Le dernier train de Shanghai (A) 12.55, 5.19, 9.43. Safari (A) à 2.28, 6.49. La nuit de tous les mystères (A) à 4.00, 8.25 hres. Sujet à 3.58 et 8.19 hres.

RIALTO. — L'homme de Bornéo (AA) à 1.10, 5.00, - 8.50 hres. Scotland Yard à l'écoute (AR) à

Pour toute annonce classifiée acceptable par téléphone, signalez

522-4771

et demandez le local 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochain mariages, décès, service anniversaire, grand'messe messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chèque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classifiée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum **10 points, chaque ligne comptant pour** un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
25 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis **de décès que nous acceptons jusqu'à** 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors **de la ville sont strictement payables** d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, sur immeubles dans la cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél. : 523-4637, demandez M. André **Lepage**.
35650 19-9 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER 1ère et 2ième hypothèque, propriété ou commerce, partout province. Refinancement d'hypothèques actuelles, consolidation dettes. Prêts protégés par assurance-vie. LOUIS DORMOY, 371, de la Salle, Québec.
35785 24-9 (1 ms) 15

EN PREMIERE et seconde hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, chambre 220. Jour: 522-3968 — Soir: 653-7908.
35938 1-10 (1.mar.mer.j.v. au 31-0) 15

A vendre — Divers

COFFRES-FORTS usagés et reconditionnés; aussi un à porte double, doublé d'acier et deux pupitres à ledger résistant au feu. Rem-Rand, à sacrifier. MONARCH SAFE, 175, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-3306.
35520 12-9 (1 ms) 21

PRELARTS — TAPIS

Au prix du gros. Tapis mur à mur, $2.49 verge carrée. Prelarts, 49 cents verge carrée. L'AMI DU FOYER INC., distributeur en gros, 3 succursales: St-Roch, 738, St-Joseph Est, 524-1187 — St-Sauveur 92, St-Joseph Ouest, 523-6162. — Limoilou 581, 3e Avenue, 524-6707.
35247 3-9 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
35328 6-9 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. N'attendez pas à l'hiver. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier. Tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539., soir jusqu'à 9 heures.
25420 7-9 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 116, rue ST-PAUL. TEL. : 529-1741 — 529-1742.
35643 19-9 (1 ms) 21

DEMONSTRATAIRE de l'Exposition Provinciale, machine à coudre ordinaire ou super automatique $69 à $175. Aussi balayeuse et cireuse 3 brosses $40. à $79. Aussi batterie de cuisine acier inoxidable "Stanless" 15-8-3 prix $49 à $100. Jour ou soir. Ecrivez, venez ou téléphonez à R. TRUDEL ENR. 1058, St-Michel, Québec, près du Parlement. Tél. : 524-3325.
35735 20-9 (1 ms) 21

DU NOUVEAU: Location, vente robes de mariée, soirée, demoiselles d'honneur, crinolines, Voiles, diadèmes. SALON CHEZ JEANNE ENR., 436, 3e Avenue — 529-7606
35708 23-9 (1 ms) 21

LISEZ ET PLEUREZ

Oui vous pleurerez si vous avez déjà acheté vos meubles ailleurs. Nous offrons, télévisions, poêles, réfrigérateurs, laveuses, chesterfield usagés . . . Idéal pour chalets, résidences . . . à des prix défiants toute concurrence. Venez faire votre offre. Hâtez-vous, cette offre durera 30 jours. 529-3522. 450, St-Vallier ouest.
35645 19-9 (1 ms) 21

AUBAINE ! Enregistreuse neuve "Phillips 300" 3 vitesses, 4 pistes, reproduit stéréo. Equipement complet plus 14 tapes — cause, inutilité. A sacrifier $240. comptant. Tél.: 661-2049.
35367 1-10 (6 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucherie neufs, et usagés "Hobarts". Balance calculatrice, hache-viande, scie à viande, trancheurs. Prix raisonnables, conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Qué.
35936 2-10 (1.mer.s. au 30-10) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE BRULEURS

A mèches, pots, souffleur. Ouvrage garanti. Silent Glow, 2 mèches, garanties de 5 ans. $45.00. Post. Breeze Boston. L. Parent, 198, 3ième ave. 524-4990.
35501 12-9 (1 ms) 35 A

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, de modèles récents. Tél. 522-7051 B. GAGNE, INC. 269, de la Couronne, Québec
34533 1-8 13 ms) 60

UNDERWOOD

Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511, est, Boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbonne, fournitures.
35451 12-9 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 4.30, DORCHESTER, Québec. Tél. : 525-3158.
35646 19-9 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél. : 522-1539. Agent Exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente, service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machines additionner. Ameublement de bureau.
35647 19-9 (1 ms) 60

Commerces demandés

NOUS AVONS acheteurs immédiats pour commerces de toutes sortes. Immeubles Belvédère Ltée. 681-6358.
35332 5-9 (1 ms) 66 A

NOUS AVONS acheteurs immédiats pour commerce de toutes sortes. IMMEUBLES BOIS-JOLI, Inc. Tél.: 527-4220 ou 663-9140.
... ... 35943 1-10 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir — 571, 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
35448 12-9 (1 ms) 74

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE

INSTITUT D'AURIGNY, Se à 12e garçons, filles, adultes. Diplômes du Département de l'Instruction publique. Manuels fournis gratuitement. 1, Fraser, Lévis. Qué. Tél.: 837-7539.
35440 13-9 (1+ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC Jour, soir, Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE : Tél.: 522-5889 — 622-6160 — 653-1853.
35789 28-9 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique), conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec Tél.: 529-3751 — 681-2808.
35792 30-9 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE", Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué
35274 3-9 (29 fs) 81

COURS commercial bilingue jour et soir, 5e à 13e année. Spécialités : conversation anglaise. Plaçons nos élèves. Ecole Commerciale Bluteau, 473, Canardière, 524-3215.
35525 17-9 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE

SECONDAIRE 8e à 12e garçons, fille et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy. — Québec 6
35787 26-9 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York, avec modeliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE,** 2934 **ST-STANISLAS** — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
35274 3-9 (29 fs) 81

HOMMES SANS METIER

Apprenez le meilleur métier, la soudure électrique, gaz et haute-pression, livres gratuits, écrire ou venir, ECOLE-METIERS-MELOCHE, 451 3e avenue, Québec.
35583 19-9 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél. : 522-7490.
35649 19-9 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836 rue d'Aiguillon, Québec 4. TEL. : 523-3754.
35642 20-9 (1 ms) 81

Entrepôts à louer

CHEMIN STE-FOY, près Belvédère, 2,000 p.c., éclairé, chauffé, $225.00 par mois, construction à l'épreuve du feu, 2 portes de garage. Jacques Plante, MONTREAL TRUST 529-8841 (Soir: 681-7486).
35691 20-9 (13 fs) 86

Femmes, filles demandées

OPERATRICES de machines à coudre demandées. S'adresser à PERFECTION CORSET, 38 rue Champlain, Québec.
35757 21-9 (1 ms) 90

BESOINS de deux revenus ? Choisissez vos propres heures. Apprenez, tout en gagnant de l'argent. Appelez 522-4081 le 2-3-4 octobre. Demandez Mme PLAMONDON.
35922 28-9 (6 fs) 90

LANCEZ-VOUS en affaires à votre compte. Cosmétiques BEAUTY COUNCELORS. Gains exceptionnels. Léger investissement. Ecrivez à : Casier 1467, L'ACTION, Québec.
35924 28-9 (6 fs) 90

Logements à louer

STE-FOY, avenue MGR GRANDIN, 6 pièces, nouvellement construit, près autobus et école, facilité pour laveuse et sécheuse, stationnement avec prise de courant. Tél.: 522-5287 après 6 heures 30 p.m. 653-2697.
35611 18-9 (1 ms) 118

AVE DES ERABLES, 5 pièces ½, chauffé, bain, avec vanité, véranda, 8 x 13, parterre, semi-meublé si désiré, visible en téléphonant au no 683-8014, disponible octobre. ($125.)
35-9 (6 fs) 118

LIMOILOU, 4 pièces, chauffé. Tél.: 529-4128.
35949 1-10 (4 fs) 118

ST-CHARLES-GARNIER, 4 pièces ½, rue Forget $90.00. S'adresser à Tél.: 527-7700.
35996 2-10 (6 fs) 118

Machineries

OUTILLAGE complet de ferme: "Tracteur" Oliver 88 diésel, moteur neuf, équipement de chargement, remorque, épandeur engrais neuf, 110 minots, faucheuse 7 pieds, 2 charrues, herse à disques, semoir, chaîne. Autres articles. Vraie aubaine. Ecrire à Casier 1463, L'ACTION, Québec.
35865 26-9 (6 fs) 120

SPECIAL 4 DeWalt 2HP 110/220V neuves $275.00. Mortaiseur Automatic COT motorisé $700.00 (aussi Compresseur & outils portatifs à l'air) J.-R. NORMAND ENR., Ste-Hénédine, cté Dorchester. Tél.: 647-3529.
35863 26-9 (1 ms) 120

Local à louer

POSTE DE COMMERCE à louer, coin de l'Eglise et St-François, face de l'Eglise St-Roch, 360 pds carrés, 1er étage, occupation immédiate. Tél. : 525-7184.
35669 18-9 (1 ms) 119 A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE, INC., 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
35823 13-9 (- ms) 127

NOUS OFFRONS notre propriété située à 7135, Place-Montclair, près de l'église de Charlesbourg, dans nouvelle paroisse Maria-Goretti. Terrain 100 x 65, maison environ 44 x 28, pierres et briques, planchers bois dur, plâtre, tapis mur-à-mur. Très propre, vue splendide. Stores vénitiens, draperies, rideaux, quelques meubles. $17,600.00 (Dix-sept mille six cents) dollars à 6%. Comptant à discuter. Livraison immédiate.
35900 2-10 (6 fs) 127

CHARLESBOURG, PLACE MONTCLAIR, bungalow de 5 pièces, vue magnifique, beau terrain, très propre, prix raisonnable. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY (Guy Marmette) 529-8456 — Soir: 623-7704.
35944 2-10 (1 fs) 127

INVITATION A CHARLESBOURG

MAISONS A VENDRE à l'ancien prix. Dépôts à partir de $560; plusieurs maisons à visiter; construction de différentes grandeurs; endroits splendides; directement du constructeur. N'achetez pas sans nous visiter.
626-1171
35417 20-9 (1 ms) 127

MAISONS A REVENUS

MAISONS neuves de 6 à 12 logements, rapportant un bon revenu annuel net. Excellente location. QUEBEC LAND & REALTY COMPANY. (Louis-A. Prévost) 529-8456 — Soir : 524-7254.
35876 28-9 (6 fs) 127

STE-FOY, la Prémont, maison de 6 pièces modernes, chauffée, carport, acompte 35,000, Raymond Bélanger, notaire, 784 est, St-Joseph, Québec. Tél. : 525-3392.
35446 16-9 (1 ms) 125

Maisons à vendre

QUARTIER SILLERY, maison de brique, 10 pièces, sous-sol fini, garage chauffé, 1210 Preston, près du boul. Laurier, occupation immédiate. Tél.: 525-7164.
17-9 (1 ms) 127

MAISON de 5 logements, située à l'angle des rues des Frênes et Siène Avenue. Jacques Plante, MONTREAL TRUST 529-8841 (soir: 681-7486).
35834 25-9 (7 fs) 127

Maisons demandées

NOUS AVONS acheteurs sérieux pour propriétés de 2, 4, 6, 12 logements — Immeubles Belvédère Ltée. — 681-6358.
35332 5-9 (1 ms) 128

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules ou à revenus, ainsi que pour commerces, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
35831 24-9 (1 ms) 128

NOUS AVONS ACHETEURS, sérieux pour maisons seules ou à revenu. IMMEUBLES BOIS-JOLI Inc. Tél.: 527-4220 ou 663-9140.
35939 1-10 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS ET COLPORTEURS

Préparez-vous pour les froids d'hiver en achetant votre marchandise dès maintenant. Notre assortiment est au complet; comprenant lingerie pour hommes, dames et enfants ainsi que coupons et marchandises à la verge. Vous aurez un immense choix au prix défiant toute compétition. Demandez catalogue illustré envoyé gratuitement. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, St-Joseph Est, Québec, P. Q.
35793 30-9 (1 ms) MDSES SECHES

LINGERIE GENERALE

ATTENTION: MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, chemises, lingerie dames et enfants, robes manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
35788 27-9 (1 ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél. : 842-1969.
35331 5-9 (1 ms) 137

Matériaux de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,190. Laforest & Frères, 209, route Nationale Champigny. Tél.: 872-2455.
35435 5-9 (1 ms) 137

POMPE A L'EAU, receveur, marque "Durham", capacité 5 forces, avec moteur électrique de 5 forces, plusieurs portes de garages grandeur 10 x 10 et très bon ordre. Système de chauffage à l'eau chaude avec radiateurs en fonte. Prix d'aubaine. MARCEL FORTIN, Entrepreneur en démolition, 235, rue Léonard, Québec. Tél.: 523-9609.
35832 11-9 (1 ms) 137

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou. Québec. Tél.: 524-1480.
35791 30-9 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph. Québec 10 à 11 heures et 2 à 4 heures le soir, lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
35790 30-9 (1 ms) 140

Monnaie

ACHETONS, vendons, échangeons monnaie rare, de toutes sortes. Venez compléter vos collections. Le coin du collectionneur, CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph est, Québec.
35560 13-9 (1 ms) 144 B

Propriétés à vendre

PROPRIETES à revenus, commerciales, industrielles, entrepôts, conciergeries demandées. Donnez adresses et tous détails. S'adresser à Casier 1462, L'ACTION, Québec.
35861 26-9 (6 fs) 178 A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — TEL.: 522-7588.
35244 3-9 (1 ms) 189

Servantes demandées

PERSONNE sérieuse demandée, ouvrage général, sachant faire la cuisine, pas de lavage, chambre seule, 171, Aberdeen, Québec 6.
35736 25-9 (6 fs) 198

BESOIN d'une personne sérieuse, 25 ans et plus, voulant se faire un chez-soi, chambre seule, appareils électriques, 4 enfants d'âge scolaire. Salaire à discuter. Références. Mme PIERRE DELAGE, 1305, Gaspard-Fauteux, Sillery. Tél.: 683-0395.
35999 2-10 (6 fs) 198

SERVANTE demandée avec références, pour 3 personnes, Sillery, nourrie, logée, bon salaire. Tél.: 683-8200.
36001 2-10 (3 fs) 198

ON DEMANDE aide familiale, 5 enfants à l'école, accessoires électriques. Chambre seule, T.V., pas de cuisine. Références exigées. S'adresser à 1323, Lemoine, Tél.: 527-2128.
35595 2-10 (4-10) 198

Terrains à vendre

TERRAINS A VENDRE, avenue Desjardins à Cap-Rouge, très bon prix et bonnes conditions. S'adresser par téléphone à 653-7612.
35507 12-9 (1 ms) 210

MARCEL FORTIN INC.

TERRAINS pour tout et pour tous. Pour blocs, commerces, résidences, industries. 653-9361.
35554 16-9 (1 ms) 210

Chasseurs qui savez chasser . . . attention !

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Lionel Bertrand, tient à prévenir les braconniers, comme tout chasseur qui serait tenté de transgresser les lois de chasse et de pêche du Québec, que le service de protection de son ministère verra à ce que toute infraction soit sévèrement et justement punie.

La saison de chasse vient à peine de commencer que déjà le service de protection se voit aux prises avec un lot d'infractions. La plupart des braconniers s'imaginent que les gardes-chasse ne peuvent être partout à la fois, mais ils oublient que le minitère a considérablement amélioré ses techniques de dépistage en faisant appel à un personnel de plus en plus compétent et en utilisant des moyens de transport de plus en plus efficaces, tel l'avion ou l'hélicoptère.

Si les braconniers font une chasse impitoyable au gibier, le ministère entend pourchasser sans pitié les braconniers. Ces derniers ne pourront s'attendre à de la clémence ou de la sollicitude de la part des autorités. La loi sera appliquée dans toute sa rigueur, sans considération pour qui l'aura enfreinte. Lorsque la preuve aura été établie que quelque chasseur a commis une infraction, il lui sera inutile de plaider circonstances atténuantes ou de faire intervenir qui que ce soit en sa faveur.

Argent à prêter

HYPOTHEQUE

Avant de faire un emprunt en première et deuxième hypothèque, il serait bon de prendre connaissance des avantages que nous vous offrons.

Nous consentons des prêts pour toutes fins valables, dans les villes et campagnes, sur maisons privées, maisont inclus dans les blissements semi-commerciaux, commerces, etc., etc.

Vous pouvez payer aussi peu par mois

$1,500.	$19.50
2,000	26.00
3,000	39.00
4,000	52.00
5,000	65.00

Toutes commissions payées aux agents, frais et déboursés rons inclus dans les paiements mensuels indiqués ci-dessus, ainsi que tous les frais notariés pour des montants de $5,000. et plus.

Nos taux d'intérêts sont des plus compétitifs et dans certains cas ne dépassent guère l'intérêt des banques sur les prêts personnels.

Vous bénéficiez d'une période de remboursement jusqu'à 15 ans

Vous avez le privilège de rembourser le solde de votre dette en tout temps, vous ne payez les intérêts que pour le temps couru.

Votre prêt est protégé par une police d'endossement vous aidant à rencontrer votre obligation en cas de maladie, accident, chômage, etc. Cette police vous permet de conserver votre propriété en cas d'imprévus. Une innovation dans le domaine de l'hypothèque.

Nous pouvons étudier gratuitement les hypothèques grevant vos propriétés. Dans nombre de cas nous pouvons améliorer votre situation financière et vous faire réaliser de grandes économies.

THIBEAULT & ASSOCIES
INC.
285, ST-JOSEPH-EST, QUEBEC.
Québec, P. Qué.
JOUR **522-6464**
SOIR **623-0508**
35868 28-9 (1.mer.s. au 2-10) 15

Appartements à louer

Le Claridge

LE NOUVEAU CLARIDGE — complètement rénové. Tous les appartements entièrement modernisés. Nouvelles facilités partout — ascenseurs, buanderie, chambre forte, antenne commune de TV. Service de portier et garage. Excellent choix de 3, 5, 6 et 7 pièces. Les appartements de 6 et 7 pièces comportent chambre pour bonne et bain. Prix à compter de $140. Occupation immédiate ou future. Le CLARIDGE, 220 est, Grande-Allée. Téléphone: 522-5011 ou 524-2961.
35992 2-10 (3-4-7-8-9-10-11-14-15-1617-18-21-22-23-24-25-28-29-30-31-10) 13

A vendre — Divers

GARAGES EN TOILE

Evitez les corvées de neige cet hiver.
Procurez-vous un garage.
VICTORIEN DESCHAMPS
108 est, Christophe-Colomb
Québec, Tél.: 522-2591
35290 4-9 (1 ms) 21

RADIOS D'AUTOS
VENTE et REPARATION
par des specialistes qualifiés
AUSSI REPARATION DE RADIOS DE MAISON qui nous sont apportés
SERVICE OFFICIEL POUR RASOIRS PHILISHAVE
DROLET & FRERE Enr.
COIN CARON et ST-VALLIER
LA 3.7224
35526 17-99 (1 fs) 21

Femmes, filles demandées

Votre conseillère
BEAUTY COUNSELORS
vous invite
à une exposition des cadeaux de Noël et autres produits
les 3 et 4 octobre,
toute la journée, à
L'HOTEL VICTORIA
1110, rue St-Jean, Québec.
PRIX DE PRESENCE
35925 28-9 (6 fs) 90

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr., 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
35447 10-9 (1 ms) A.D

AUBAINES

BUICK 1961, Hard-Top, 2 portes $2150. VOLKSWAGEN "1500" 1963 $1950., 1955 OLDSMOBILE bon ordre, $475., 1961 RENAULT "Gordini" $875., 1960 VOLVO, équipée, $1,350. VOLKSWAGEN 1956, $375. Stationwagon, FORD $1275. VOLVO Démonstrateur sedan 1963, FORD 1961 sedan, 1959 Station-wagon VOLVO $775. CHEVROLET 1962, sedan automatique, radio, 1958 VAUXHALL, $450. 1961 PEUGEOT "403" $875. Can Volvo $2,295. HILLMAN 1960, automatique et radio $775. 1953 camion FARGO, 3 tonnes, en parfait ordre. 1961 AUSTIN "850" $675. TURMEL AUTOMOBILES, 1285, Dorchester-Nord. Tél. : 529-5319.
2-10 (7-12-16-21-26-30-10)

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
35799 24-9 (1 ms) A.A.

Transmission automatique

RECONDITIONNEE, garantie, remorquage gratuit. Aussi peu que $3.00 par semaine. Aussi différentiel. Pièces toutes marques. Simard Automobile, 1070, Dorchester, 529-9636.
35881 27-9 (1 ms) A.A.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
34959 26-8 (1 mer.v. au 23-10) R.A.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

PRIX — PRIX — PRIX

AUBAINE PAR LA QUALITE

63	PLYM. Belv. sed. aut.	$2675.	
63	Parisienne 8, H.T. 2 p. aut.		
62	BUICK Sabre H.T. 2 p. aut.		
62	MORRIS "850" Coach	$690.	
62	IMPALA H.T. 2 p. aut.	$2690.	
61	CADI. Fleet., H.t., 4 p.		
61	HILLMAN sed. aut.	$850.	
61	Sta. Wag. PONT. sed. 6, aut.	$2175.	
61	CADI. H.T. 4 p.		
61	WOLKSWAGEN Coach	$975.	
61	Sta. Wag. CHEV. sed. "8" aut.	$2375.	
61	IMPALA conv. "6" aut.	$2375.	
60	FORD Galaxie sed. ord.	$1675.	
60	METEOR Montc. sed. aut.	$1775.	
60	PONT. "8" sed. aut.	$1590.	
60	KARMAN GHIA Coach	$1250.	
60	VAUXHALL Victor sed.	$750.	
59	BUICK Sabre, H.t., 2 p., p.b., p.s.		
59	AMBASSADOR H.T. 4 p. aut.	$1290.	
58	PONT. Coach "6" aut.	$1090.	
57	DODGE H.T. 2 p. ord.	$775.	
57	FORD Coach ord.	$590.	
57	PONT. Coach ord.	$690.	
56	CADI. H.T. 2 p.		
56	PACKARD "400" H.T. 2 p. aut.	$790.	
56	PONT H.T. 2 p. aut.	$550.	
56	MERCURY H.T. 2 p.		
56	OLDS H.T. 4 p. aut.	$490.	
55	OLDS "88" sed. aut.	$375.	
55	PICK-UP 1½ ton	$350.	
55	CADILLAC sed.	$590.	
54	AUSTIN sed.	$175.	
51	FORD sed.	$75.	

Prix formidables consentis sur petites voitures allemandes goggomobiles et autres neuves et usagées. Toutes pièces disponibles.

HUDON AUTOMOBILES ENR.
TEL : 525-4769
DORCHESTER - NORD, Coin JULIEN
Ouvert le soir excepté le samedi
2-10 (1 fs) A.V.

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces
Beauty et **McCLARY EASY**
SERVICE POUR TOUT APPAREIL
QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.
351 BOUL. CHAREST-EST — TEL.: 529-8479
34657 12-8 (1.mer.v. au 9-19) 21

Immeubles

OCCASIONS

MOULIN DES MERS: Joli plain-pied de 6 pièces plus salle de bain en tuile céramique. Construction neuve, libre. Conditions de paiement discutables pour acheteurs sérieux.
32-32½ STE-ANGELE: Revenu brut par mois $200.00, vendrait pour $10,000.00.
705-707, RUE STE-MADELEINE: Deux logements 4 et 8 pièces, réparations urgentes nécessaires, il y a eu un feu. Prix dans l'état actuel $6,000.00. Etablissez votre mode de paiement.
EPICERIES-LICENCIEES: Rue du Pont et autres à St-Sauveur.
TAVERNE: Centre de St-Roch.
RUE STE-URSULE: Maison très luxueuse, flats et chambres.
HOTEL AVEC CABINES: Licencié, Cté Dorchester.
LAC HAYES: Joli chalet sur le lac avec droit de pêche.

H.-P. CIMON
COURTIER EN IMMEUBLES ET ADMINISTRATION
855, PLACE D'AIGUILLON — TEL. : 525-5169
35931 30-9 (1.mer.v. au 4-10) 111

Femmes, filles demandées

NOEL

CA VOUS SEMBLE LOIN, n'est-ce pas Mesdames? Cependant, il n'est pas trop tôt pour songer à améliorer votre budget.

Devenez
Représentante AVON
Signalez dès maintenant
523-7706
1-10 (3 fs) 90

Faire ça est illégal

OTTAWA, — (P. C.) — La Cour suprême du Canada a maintenu la décision de la législature de la Colombie-Britannique qui avait décrété qu'il était illégal de la part des unions ouvrières d'utiliser des cotisations syndicales à des fins politiques.

Une mère fait une erreur en envoyant par taxi son bébé à une adresse inexistante

Montréal (P.C.) — Une jeune femme, qui avait demandé à un chauffeur de taxi de conduire son bébé de 30 mois à une adresse inexistante, a réclamé son retour quand elle s'est aperçu de son erreur.

La femme, dont l'identité est inconnue, a hélé un taxi, conduit par M. Joseph Deslongchamps, et demaudé de mener son bébé à l'intersection des rues Girouard et Sherbrooke, en lui donnant une adresse.

M. Deslonchamps s'est rendu compte qu'une telle adresse n'existait pas et a remis le bébé à la police.

Quand la mère a appris l'histoire à la radio, elle a immédiatement réclamé l'enfant.

MOTS CROISES

PROBLEME No 213

HORIZONTAL

1—Lettre grecque — Bavardage.
2—Examiner avec attention — Jeune tambour.
3—Augmentation, croissance — Qui consiste en lait — Tesson, crâne.
4—Train, manière d'aller — En forme d'oeuf — Division du compas.
5—Prénom féminin — Gouvernement d'un souverain — Pronom personnel.
6—Division du compas — Lingot de forme allongée — Liqueur qui s'exprime des viandes.
7—Règle double — Unité de flux lumineux.
8—Trone par opposition aux membres — Plis du visage.
9—Laine d'Espagne — Pronom personnel.
10—Du verbe nier — Déesse des moissons — Conjonction.
11—Préposition latine — Peintre français (1832-1883) — Ville de Galilée.
12—Jeu de cartes — Ressemblance — Cap situé à l'extrémité sud de la Terre de Feu.
13—Un des meilleurs généraux de Louis XI — Nom scientifique du sapin — Rotule (Anat.).
14—Ecrivain prussien né à Berlin — Obscurité.
15—Qui sert à réfléchir la lumière ou la chaleur — Peintre français né à Paris.

VERTICAL

1—Préfixe — Roi d'Edesse en Mésopotamie.
2—Premier usage d'une chose — Ce qu'on halt.
3—Vase de forme variable — Préfixe — Nom allemand de Genève.
4—Reconnu vrai — Pavilon du genre vanesse — Prenom personnel.
5—Du verbe rire — Pronom personnel.
6—Poil des paupières — Portion inclinée d'une rue — Nom des temples japonais.
7—Mettre de niveau les assises d'une construction — Hangar pour abriter les engins de pêche.
8—Volonté, caprice — Monnaie japonaise.
9—Mère d'Apollon — Ce que rapporte un capital.
10—Première femme — Permission — En qui l'on peut se fier.
11—Conjonction — Point cardinal.
12—Adj. possessif — Avaler en aspirant — Récit court et plaisant.
13—Qui a des dispositions pour — Adj. démonstratif — Traducteur de l'Enéide.
14—Presqu'île rocheuse du dép. du Var — Substance organique à goût sucré dans certains champignons.
15—Greffée — Du verbe être.

Procurez-vous à la Librairie de L'Action la Clef des Mots-Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 212

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	H	■	V	A	T	E	■	P	E	N	D	A	R	C	E
2	I	B	E	N	E	■	A	G	E	■	H	O	U	A	
3	E	■	R	E	■	A	T	A	P	E	■	C	R	I	
4	R	A	S	■	P	U	T	■	L	A	R	G	E	■	
5	O	C	■	G	A	L	I	N	■	L	O	C	H	E	
6	D	E	B	I	T	E	R	■	P	I	Q	U	A		
7	U	T	■	L	A	T	E	R	A	L	■	T	O	U	I
8	L	A	C	■	L	I	T	O	T	E	■	S	I	O	
9	E	T	O	C	■	A	T	T	I	R	A	B	L	E	U
10	■	E	■	A	G	E	■	R	A	V	I	V	E	R	
11	S	■	E	P	O	I	■	T	A	M	I	S	■	I	L
12	A	B	■	E	U	R	E	■	O	A	S	■	S	E	L
13	R	A	T	■	G	A	T	E	■	S	■	E	T	■	
14	A	R	U	M	■	D	A	N	S	■	I	R	A	T	O
15	H	A	B	I	L	E	T	E	■	M	E	R	■	■	N

LES ECHECS

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

M. ARTHUR PARENT



M. Arthur Parent, époux de feu Dame Alfreda Couture, ancien employé de la Commission Scolaire de Loretteville et gantier, ex-marguillier et commissaire d'école, est décédé à Loretteville à l'âge de 68 ans. Il laisse pour pleurer sa perte ses enfants Jean-Paul (propriétaire Quincaillerie Parent Inc.), Robert (co-prop. Parent & Parent Ass.), Louis Georges (co-prop Quincaillerie St-Laurent Inc.) Antoine (gérant Union du Commerce et co-prop Parent & Parent Ass), Mme Paul-Eugène Lachance (Denise). Ses belles-filles, Mmes J. Paul Parent (Pauline Chamberland), Robert Parent (Jacqueline Cignac), Louis-Georges Parent (Pierrette Savard), Antoine Parent (Lucille Savard) et son gendre M. Paul-Eugène Lachance. (Banque Royale du Canada). Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Edmond Garneau (Aline Parent), Mme Etienne Cantin (Marie-Anne Parent), Mme Origène Parent, Mme Camille Parent, M. Lauréat Hamel, M. et Mme Albert Parent, Gérard Parent, J. Baptiste Parent, Alfred Brunet (Antoinette Parent), Maurice Parent, Hilaire Béland, André Favreau (Aline Parent); Mme John Holden, Mme Adèle Byrne, M. et Mme Joseph White, M. Omer Renaud. Ses petits-enfants: Marc, Carole, France, Jacques et Michel Parent; Murielle, Céline, Liliane, Jocelyne et Jean Parent; Louis, François, Estelle, Hélène et Alain Parent; Réal, Claude, Suzanne, Odette, Martin, Gilles et Ghislain Parent; Lucie, Martine et Louise Lachance. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9.30 hres a.m. à Loretteville. La dépouille mortelle est exposée au salon Antonio Falardeau, 30 St-Joseph, Loretteville. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La récolte du blé a été abondante dans l'Ouest

(Par la Presse Canadienne)

La vente de blé canadien à l'Union soviétique et des moissons records en Saskatchewan ajouteront au revenu de chaque agriculteur de cette province, selon l'estimé de M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce, quelque $2,000.

Ailleurs à travers le Canada, un relevé de la Presse Canadienne indique que les moissons sont moins bonnes généralement.

Dans les provinces de l'Atlantique, la situation des récoltes se présente ainsi: bonnes à Terre-Neuve, qui produit des pommes de terre, des navets, des choux et des bleuets; médiocres dans le Nouveau-Brunswick, où à une faible récolte de pommes de terre supplée en quelque sorte un meilleur rendement des champs de céréales et de fourrage.

On a rapporté que les récoltes dans le Québec ne présentent rien de spécial. Les champs produisent une quantité restreinte de céréales qui sont elles-mêmes de qualité inférieure. Le rendement total de tous les champs ensemencés du Québec n'atteignent pas la valeur brute de $167,894,000. des récoltes de 1962.

L'agriculture en Ontario cette année offre une belle image. Cette province fournira 1,800,000 boisseaux du blé canadien destiné à l'Union soviétique et la récolte de blé de l'automne s'annonce excellente.

On prévoit pour le Manitoba et l'Alberta un rendement agricole supérieur à la moyenne, quoique inférieur au rendement de la Saskatchewan. En Colombie-Britannique, les récoltes de fruits, de céréales et de légumes sont inégales.

Les entrepreneurs de pompes funèbres accusés injustement

Montréal (P.C.) — Le président de l'Association des entrepreneurs de pompes funèbres, M. William Bustard, de Casper, Wyoming, a dit hier que les rapports publiés condamnant les entrepreneurs aux Etats-Unis ont pour but de jeter le discrédit sur l'industrie.

M. Bustard a précisé qu'une firme spécialisée en relations extérieures avait été engagée pour répondre à ces accusations.

Il a ajouté qu'une campagne sera entreprise afin de renseigner le public.

Des directeurs de pompes funèbres venus de l'Amérique du nord, de l'Europe, de l'Australie et du Mexique assistent au congrès qui se déroule actuellement à Montréal.

Même absente, Mme Lamarsh défend son plan de pension

TORONTO — (P.C.) — Le ministre de la Santé, Mme Judy LaMarsh, a vigoureusement défendu son plan de pension de retraite, lundi soir, peu de temps après que le projet fédéral eut été condamné, voire même ridiculisé, à une réunion groupant 500 délégués préoccupés de ces questions.

Mlle LaMarsh, qui n'a pu assister à la conférence à cause de l'ouverture de la session à Ottawa, avait délégué son adjoint parlementaire, le Dr Stanley Haidaz, qui a lu le discours du ministre de la Santé.

La Canadian Pension Conference est un organisme groupant des actuaires, des directeurs de sociétés d'assurance et de fiducie ainsi que les administrateurs des plans de pension privés et de l'Etat.

Trois experts ont attaqué le plan de pension préconisé par le gouvernement fédéral; ces experts sont: MM. N.-G. Kirkland, vice-président d'une firme d'actuaire-conseils de Montréal et Toronto; M. Robert M. Clark, directeur des études économiques du Comité ontarien sur la fiscalité et auteur d'un rapport sur les plans de pension canadiens et américains; et D. Alan Page, directeur du personnel à la société Goodyear Tire and Rubber, de Kitchener.

Dans son discours, Mlle LaMarsh a dit que les critiques formulées par les dirigeants des compagnies d'assurance à l'endroit du plan de pension d'Ottawa étaient basées sur la présomption que la consolidation des cotisations des plans d'assurance sociale devraient être semblables à celles des plans privés.

"Tel n'est pas le cas", d'affirmer le ministre de la Santé dans son discours.

Décès du Dr J. Valmont Allard

Le Dr Joseph Valmont Allard, époux de feu dame Estelle Léonard, est décédé, à l'âge de 77 ans. Il était médecin depuis bientôt 50 ans et aurait fêté son cinquantième anniversaire en juin 1964.



Il laisse dans le deuil, ses enfants: Fernande, Mme Jean-Damien Roy, Paul E., (Yolande Poulin), Irène, Mme Charles Sutton, Jeanne, Mme Vincent Bérubé, Gilles, (Estelle Boussy), Charles, (Nelly Morgeneyg), Laurence, (Mme Jacques Rochette), Béatrice, (Mme Dr Roland Joncas), Jacqueline Thibault).

Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église de Chandler.

UCFR de Charlevoix

Baie-St-Paul (DNC). — Mmes Gérard Fournier, de Clermont et Jules-Aimé Larouche, de St-Urbain, respectivement présidente et vice-présidente diocésaines, étaient déléguées officielles au congrès de l'P.C.F.R. tenu récemment à Montréal.

Le congrès a permis de nombreux échanges de vue et de discussion relativement à l'éducation, la famille, le bien-être, l'économie et d'autres domaines touchant la femme.

M. Jean-Marc Kirouac, responsable du comité d'éducation de l'U.C.C. et des dirigeants nationaux de la J.R.C. ont tenu un colloque ayant pour thème "Le dialogue, porte ouverte à l'amitié".

SERVICES SPÉCIAUX

MANTEAUX de FOURRURES

Vente - réparation

JOS ROBITAILLE Enr.

Marchand de Fourrure

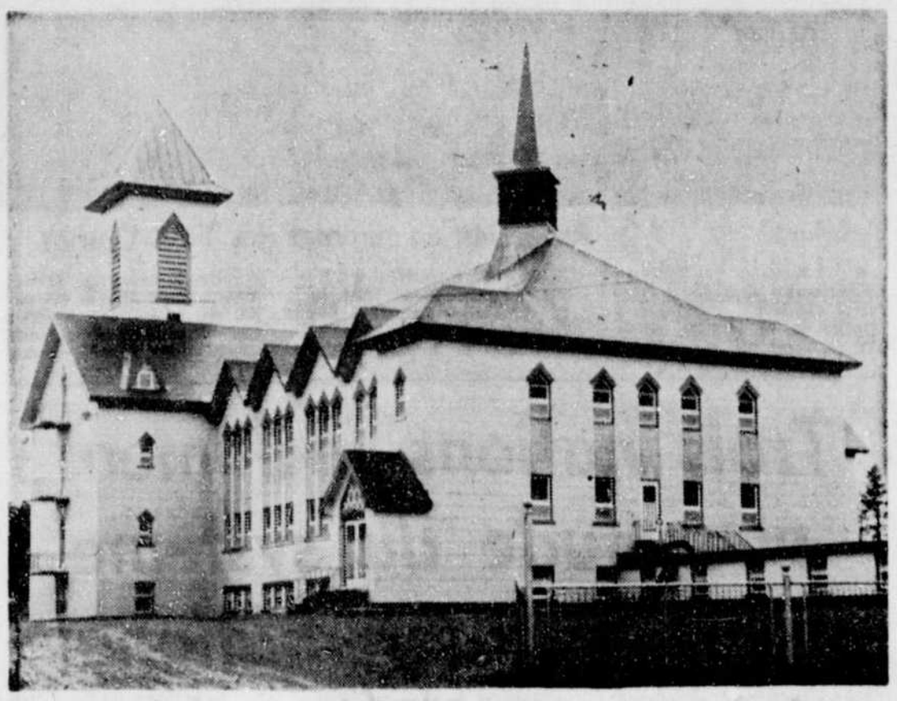
700 Richelieu — 522-3288

35654 17-9 (1 ms) S.S.

VOUS ECONOMISEREZ de 10 à 15% en faisant l'achat de votre MANTEAU de FOURRURE chez LEO BERNARD 234, ST-VALLIER-OUEST Québec, Tél.: LA 3-1329

35476 14-9 (mar. j. s. au 12-11) S.S.

Nouveau monastère des Soeurs Augustines à Montmagny



● Le nouveau monastère des Soeurs Augustines hospitalières de Montmagny a été inauguré dimanche dernier. Son Exc. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, a présidé la cérémonie de bénédiction. Le monastère, situé près de l'Hôtel-Dieu, loge une trentaine de religieuses qui travaillent à l'hôpital. Sr Ste-Marie Madeleine est supérieure du petit monastère. Les travaux de construction ont été réalisés sous la direction de Dom Claude-Marie Côté, architecte conseil du monastère.

Construction d'une église qui doit durer 1,000 ans en Israël

TEL AVIV. (Reuter) — Israel verra s'élever sur son territoire une église catholique destinée à durer 1,000 ans.

On est en train de la construire sur les lieux où un ange apparut à Marie pour lui annoncer qu'elle serait la mère du Messie.

La nouvelle église de l'Annonciation sera la plus grande du Moyen Orient. Elle pourra contenir 6,000 fidèles. La construction initiale coûtera $2,000,000 et la finale, deux fois plus.

Le temple s'élèvera au-dessus d'une petite grotte habitée des siècles avant Jésus-Christ, et les restes de cinq chapelles, basiliques et églises précédentes.

Les plans de la construction la plus complexe qui ait été érigée en Israel ont été dressés par un architecte de grande renommée, Giovanni Muzio, de Milan, Italie.

Ils respecteront les découvertes archéologiques effectuées sur les lieux au cours des quelques dernières années, comme par exemple un ancien temple remontant aux premiers jours de la communauté chrétienne de Nazareth.

Vestiges

Le sanctuaire, édifié par les franciscains, s'élèvera sur les fondations d'une ancienne église datant des croisades.

Les poutres et les murs de ciment seront plus épais que d'habitude afin de réduire l'emploi du fer qui ne semble pas aussi durable que le ciment. La nouvelle église est supposée durer 1,000 ans, s'il faut en croire un contremaitre.

La basilique, ou église inférieure, contiendra quelques-unes des reliques trouvées dans les ruines des églises qui s'élevaient précédemment sur les lieux.

L'Eglise supérieure sera couronnée d'une coupole pesant 1,000 tonnes. Huit pilastres supporteront la coupole afin que rien ne puisse obstruer la vue pendant la célébration des offices divins.

Un diamant dans une bouteille de liqueur

GATINEAU, Qué. (P.C.). — Mlle Ginette Blais a eu une heureuse surprise en ouvrant une bouteille de liqueur douce: elle y a trouvé un petit diamant évalué à $60.

Gatineau est situé à huit milles à l'est d'Ottawa.

Vaccination

L'enfant qui entre à l'école est exposé aux microbes contagieux transportés par les autres enfants. Afin de le protéger contre les maladies contagieuses qui pourraient laisser des suites graves ou même de lui faire perdre la vie, il faut le faire immuniser contre toutes les maladies contre lesquelles il existe des vaccins

(Ministère de la Santé Nationale)'.

Heureux gagnant de l'Expo



● La voiture "Plymouth '63" attribuée en prix lors de la fermeture de l'Exposition Provinciale, le 8 septembre dernier, a été finalement remise hier à M. Paul McCauley, 225, des Lilas-Est, apt. 4, Québec 3. Le billet gagnant du tirage du 8 septembre était G-410094; comme le détenteur ne s'est pas conformé aux règlements du concours en ne faisant pas de réclamation jusqu'au 30 septembre, le gagnant devenait nécessairement le détenteur du second billet, soit M. McCauley, dont le billet G-100052 avait été tiré en deuxième lieu. Quant au détenteur du 3e et dernier billet, M. Roberi Turcotte, 845, Ste-Julie, Québec 4, il recevra en prix de consolation la somme de $25.00. Ainsi tous les prix offerts par la Commission de l'Exposition sont maintenant réclamés et remis aux détenteurs des billets gagnants. Le président de l'Exposition, M. le maire Hamel, fait la présentation de la 'Plymouth' à M. McCauley.

Les 10 et 11 octobre

Congrès des inspecteurs d'écoles à Québec

• L'Association professionnelle des Inspecteurs d'écoles catholiques de la province de Québec tiendra son congrès annuel à l'Ecole Normale Laval de Québec les 10 et 11 octobre; ces assises seront présidées par M. Gaston Béland, inspecteur d'écoles de Shawinigan.

Quelque 160 inspecteurs d'écoles venant de toutes les parties de la province étudieront le thème suivant: Supervision scolaire et évolution pédagogique. M. Arthur Tremblay, adjoint exécutif du ministre de la Jeunesse traitera de supervision, et M. l'abbé Louis O'Neill développera le sujet suivant: "Fonction publique et éducation".

Les séances d'études seront suivies d'une assemblée générale pour discuter des questions purement professionnelles; on sait que cette association vient de recevoir de la C.R.O. un certificat de reconnaissance syndicale; les conséquences de cette reconnaissance seront à l'ordre du jour. Le congrès se terminera par l'élection des officiers pour l'année 1963-64.

Lors d'un dîner qui aura lieu le 10 octobre au soir au restaurant La Bastogne, M. Marcel Boulard, inspecteur général suppléant des écoles catholiques recevra des mains du surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Désaulniers, la décoration de Commandeur de l'Ordre du Mérite scolaire, qui lui a été décernée par le Comité catholique.

La sécurité routière dès l'école primaire

"Les principes de la sécurité routière devraient s'enseigner dès l'école primaire et cette éducation, particulièrement importante de nos jours, devrait faire partie du programme d'études régulier de toutes nos écoles primaires", suggèrent le Club Automobile Québec et la CAA-AAA.

Les écoles du Québec voudront-elles suivre la tendance actuelle qui, ailleurs, reconnait l'importance pratique, et la nécessité même, d'une éducation en sécurité routière intégrée au programme d'études régulier et qui pourra, demain, sauver la vie de nos enfants?

On devrait enseigner aux élèves comment réaliser leurs activités normales quotidiennes avec prudence: que ce soit en se rendant à l'école, en retournant à la maison, en s'amusant durant les heures de loisirs ou en toutes autres occasions.

En aidant à faire de l'enfant un piéton prudent, l'école peut lui inculquer de précieuses notions de sécurité telles que: une habileté à reconnaitre les dangers d'accidents; comment marcher en toute sécurité; pourquoi l'enfant doit, comme piéton, suivre certaines règles plutôt que d'autres; le comportement à adopter comme piéton; le développement d'un bon jugement et d'un sens de la sécurité; le préparer, en en faisant un meilleur piéton, à être un meilleur chauffeur d'automobile et un meilleur usager de la route plus tard.

Les parents devraient se faire un devoir de s'enquérir auprès des autorités scolaires de ce qu'elles font dans ce domaine pour leurs enfants.

Nous acceptons les commandes de la campagne accompagnées d'un mandat-poste

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Livraison dans toutes les parties de la ville commande de $3.00 et plus.

Jus tomates 20 oz 7 pr	1.00	Ketchup Heinz 3 pr	.65	SPECIAUX MAPLE LEAF	
Tomates choix 5 pr	1.00	Soupe aux tomates 10 pr	1.00	Jambon Cottage lb.	.65
Blé d'Inde Doré 7 pr	1.00	Soupe aux légumes 8 pr	1.00	Jambon épaule lb.	.45
Fèves jaunes 6 pr	1.00	Corned Beef Duvril 2 pr	.99	Jambon fesse lb.	.60
Poires bte 28 oz 3 pr	1.00	Lait en poudre		Jambon cottage cuit lb.	.70
Ananas bte 28 oz 3 pr	1.00	Prune sèche paq. 2 lbs		Saucisse fumée M.L. lb.	.47
Lait Crino 16 oz. 6 pr	1.00	Jus pommes 48 oz 3 pr	.95	Bacon M.L. lb.	.69
Olives farcies 16 oz	.52	Raisin sans noyau 2 lbs	.49		
Patates chips 6 pr	.25	Graisse pure 5 lbs pr	.99	Oeufs A petit 2 doz. pour	1.09
Face-Elle 6 pr	1.00	Margarine		Bacuf haché 3 lbs pr	.99
Détergent Mir 2 pr	.89	Biscuits DION		Lard frais épaule et soc lb.	.39
Poudre à laver 5 lbs pr	.89	SPECIAL — SPECIAL		Poulet A éviss. 4 à 6 lbs	.49
Bettes jarre 24 oz 2 pr	.49	Bisc. mélasse 2 lbs	.59	Jambon épaule M.L. lb.	.43
Barley fin 5 lbs pr	.49	Bisc. sandwich 2 lbs pr	.69	Boeuf haut-côte lb.	.45
Fèves rouges 5 lbs	.99	Bisc. chocolat 2 lbs pr	.69	Steak ronde déf. lb.	.89
Confiture fr. & po. 4 lbs	.79	Bisc. thé bte 4 lbs	1.19	Veau épaule désos. lb.	.59
Caramel Kraft 14 oz	.55	Bisc. assortis bte 3 lbs	.99	Lard haché 2 lbs	.89
Bonbons aux fruits		Bisc. tarte fraise 5 lbs	1.99	Pattes de lard lb.	.20
Filet de morue 5 lbs	1.59	Bisc. mélasse caisse	.26		
Filet Haddock lb.	.45	DUNCAN HINES		Jus tomates 24/10	1.39
Oranges sucrées 2 doz.	.75	Saveur assorties 2 pr	.79	Sirop Barbade 175 oz	1.29
Pamplemousses Floride		Crisco bte 3 lbs	1.09	Moutarde gallon	
Citrons				Marinades sucrées 175 oz	
Pommes table 5 lbs	.39	Spic Span, format Géant	.69	Catsup rouge 175 oz	1.45
Pommes minot	.99-2.50	Navet & carotte 5 lbs pr	.29	Salade Dressing 175 oz	2.15
Raisins pan. 6 ptes		Navet & carotte 50 lbs	1.49	Patates blc. 75 lbs	1.59
Céleri, salade & chou-f.		Oignons 5 lbs pr	.35		

avis de décès

BISHOP — A l'hôpital Ste-Foy, le 1er octobre 1963, à l'âge de 76 ans et 2 mois, est décédé le Dr H. L. Bishop, époux en premières noces de feu dame Exilia Barril et en secondes noces de dame Marie-Anne Lemay, demeurant à 768, St-Cyrille ouest.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, chemin Ste-Foy à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

35994 1-10 (3 fs)

BLONDIN. — A l'hôpital St-Sacrement, le 1er octobre 1963, à l'âge de 14 ans et 8 mois, est décédé Michel Blondin, enfant de M. et Mme Denis Blondin, vétérinaire demeurant à Ste-Croix.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ de la maison funéraire, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Croix et de là au cimetière paroissial.

2-10 (3 fs)

CARON — A Québec, le 1er octobre 1963, à l'âge de 74 ans et 5 mois, est décédé M. Antoine Caron, navigateur, époux de dame Alice Gagnon, demeurant à 67, des Pins est.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue à 8 heures 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Pamphile, cté de l'Islet, où un libera sera chanté avant l'inhumation.

Le trajet se fera en automobile.

35993 1-10 (3 fs)

COUTURE. — A Québec, le 30 septembre 1963, à l'âge de 69 ans et 3 mois, est décédé M. Louis Couture ex-conducteurs du Québec Central, époux de dame Fleur-Ange Hébert, demeurant à 121, 8e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ des foyers funéraire J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 45, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

35974 1-10 (3 fs)

COTE — A Québec, le 30 septembre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Edmond Côté, boucher, époux en premières noces de feu dame Julia Houle et en deuxièmes noces de dame Eva Wagner, demeurant à 1115, des Laurentides.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 120, rue St-Jean à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

35957 30-9 (3 fs)

DUFOUR — A Québec, le 30 septembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Joseph Dufour, époux de dame Laura Plourde, demeurant à 83, boul. François-Xavier.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4,100, boul. Ste-Anne à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

35950 30-9 (3 fs)

FAUCHER. — A Cap-Santé, le 29 septembre 1963, à l'âge de 22 ans, est décédé accidentellement, M. André Faucher, fils de M. Emile Faucher et de dame Marie-Anna Jobin, demeurant à Pont-Rouge.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Julien & Fils, à 9 heures 45, pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial. 30-9 (3 fs)

GUERARD. — A Ste-Foy, le 1er octobre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Dame Hermance Boucher, épouse de feu M. J.-P. Guérard, demeurant à 1306, rue Allard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30. Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 15, pour l'église de St-Yves, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 2-10 (2 fs)

MAROIS. — A Cap St-Ignace, le 1er octobre 1953, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph-Elzéar Marois, époux en premières noces de feu dame Azilda Bernier et en secondes noces de feu dame Amérilda Ringuet.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la maison mortuaire chez son fils, Charles Marois, à 9 heures 30, pour l'église du Cap St-Ignace et de là au cimetière paroissial.

2-10 (2 fs)

PAQUET. — A l'hôpital St-Sacrement, le 30 septembre 1963, à l'âge de 17 ans, est décédé accidentellement M. René Paquet, fils de M. Arthur Paquet et de dame Adrienne Motard, demeurant à Pont-Rouge.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Julien & Fils, à 9 heures 45, pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial. 1-10 (2 fs)

PAQUET. — A Cap-Santé, le 29 septembre 1963, à l'âge de 25 ans, est décédé accidentellement, M. Gilles Paquet, fils de feu M. Antonio Paquet et de dame Cécile Gilbert, demeurant à Pont-Rouge.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Julien & Fils, à 9 heures 45, pour l'église de Pont-Rouge et de là au cimetière paroissial.

30-9 (3 fs)

PARENT. — A Loretteville, le 1er octobre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Arthur Parent, époux de feu dame Alfreda Couture, demeurant à 154, rue Giroux.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 hres 30. Départ du salon funéraire Antonio Falardeau, 30, St-Joseph, à 9 hres 15, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 1-10 (3 fs)

RUEL — A Québec, le 30 septembre 1963, à l'âge de 38 ans et 9 mois, est décédé M. Marius Ruel, époux de dame Thérèse Giguère, demeurant à 444, rue Boisseau.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 heures 30.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier ouest à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

35991 1-10 (3 fs)

SHOONER — A l'hôpital Maisonneuve à Montréal, le 30 septembre 1963, à l'âge de 71 ans et 5 mois, est décédée Mme Hector Shooner, née Nora Laflamme, demeurant à 10385, avenue d'Auteuil. Elle était autrefois l'épouse de feu M. Narcisse Rondeau.

Les restes mortels sont présentement exposés au salon Urgel Bourgie, 400, boul. Henri Bourassa est, Montréal.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures 30, en l'église de St-Nicolas Ahuntic, Montréal.

35951 30-9 (3 fs)

TURMEL. — A Québec, le 29 septembre 1963, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédé M. Jean-Paul Turmel menuisier, époux de dame Marie-Anna- Boily, demeurant à 109 rue Latourelle.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 50, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. 30-9 (3 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

GARNEAU — Jeudi, le 3 octobre à 9 heures, en l'église de Notre-Dame de Québec, sera chanté le service anniversaire de M. l'abbé Adolphe Garneau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

35937 30-9 (3 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

GRANDE reconnaissance à Notre-Dame de la Pureté et à S. S. Jean XXIII, pour plusieurs faveurs obtenues par leur intercession. Signée: Mme E. R.

35947 1-10 (2 fs) REM. F. O.

Décès de Mme Vve J.-P. Guérard

Mme J.-P. Guérard, née Hermance Boucher, épouse de feu M. J.-P. Guérard, est décédée le 1er octobre 1963 à l'âge de 86 ans. Mme Guérard était la soeur de feu M. le chanoine Jos.-V. Boucher, curé de Lauzon et demeurait au no 1306, rue Allard, à Ste-Foy.

Mme Guérard laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: MM. et Mmes André Trudel (Janine), Gaétan Marineau (Cécile), ses soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeur: Mlle Mary Boucher, MM. et Mmes Ferdinand Rochette, Oscar Beaulé.

La dépouille mortelle de Mme Guérard est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975, ave Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu vendredi le 4 octobre 1963 en l'église de St-Yves et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Retraite pour couples mariés à Ste-Marie

Une retraite pour couples mariés aura lieu du 4 au 6 octobre, vendredi soir, à 8 heures au dimanche, après le souper, à la Maison Notre-Dame-du-Rosaire, Ste-Marie de Beauce.

"Quel couple formons-nous?" sera le thème choisi par le prédicateur, le R. P. Philippe-M. Trépanier, c.s.c., qui traitera des moyens à prendre pour revivifier l'amour et raffermir l'union, en apportant une solution adéquate aux divers problèmes qui peuvent surgir dans la vie quotidienne.

M. Odilon Boudreault décédé à 88 ans

M. Odilon Boudreault, ex-entrepreneur-plombier, demeurant au 8185 Henri-Bourassa, est décédé à son domicile à l'âge de 88 ans et 6 mois. Il était l'époux de feu Laetitia Desbiens.

Il laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles: MM. et Mmes Lucien Boudreault (Rachel Gosselin), Hervé McKinnon (Marguerite Boudreault), Lionel Béliveau (Jeanne d'Arc Boudreault), MM. Arthur et Laval Boudreault, Mme Laurette B.-Farley; son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Edmond Boudreault, de Montréal, MM. et Mmes Edgar Bussières, Philippe Ross, Tancrède Thibodeau, Mme Gaudiose Desbiens, M. André Cadet, Mme Louis Boudreault, et Mme Robert Wilson, de Montréal.

Les funérailles auront lieu mercredi à Charlesbourg. Les restes mortels sont exposés aux salons Bouchard et Fils 1290, 1ère Avenue.

Choix complet de FLEURS

Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.



Salon Fleuri FLEURISTE

135 Est, St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

OTAN — Force nucléaire à équipages mixtes

La question intéresse Londres... sur le plan discussion s seulement

LONDRES (Reuter) — La Grande-Bretagne est prête, sous certaines réserves importantes, à se joindre à un examen objectif de la proposition des Etats-Unis concernant la formation d'une force nucléaire de l'OTAN à équipages mixtes, a-t-on annoncé hier soir.

Le gouvernement britannique déclare qu'il est prêt à participer à des discussions portant sur cette question, étant bien entendu que la Grande-Bretagne ne s'engage à se joindre à une telle force.

Cette force serait composée de 20 navires de surface armés au total de 200 missiles nucléaires Polaris, et dont les équipages mixtes appartiendraient aux pays de l'OTAN.

La déclaration — qui émane de 10 Downing Street, résidence de M. Harold Macmillan, premier ministre — précise que sous la réserve indiquée, le gouvernement britannique est prêt à participer à un examen objectif du projet, sous tous ses aspects.

La Grande-Bretagne, ajoute la déclaration, informe les autres gouvernements intéressés de son attitude à l'égard des conversations envisagées sur la force nucléaire de l'OTAN à équipages mixtes.

La décision britannique de se joindre aux entretiens relatifs à la formation de la force nucléaire à équipages mixtes, avec les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et d'autres pays membres de l'OTAN, a été prise après une série de discussions serrées au sein du cabinet britannique.

2 MILLIARDS

Elle fait suite aux consultations qui ont eu lieu la semaine dernière entre Lord Home et M. Dean Rusk, respectivement ministres britannique et américain des Affaires étrangères.

On déclare dans les milieux diplomatiques que Lord Home a vivement recommandé la participation de la Grande-Bretagne aux entretiens, tandis que M. Peter Thorneycroft, ministre britannique de la Défense et les chefs d'Etat major y étaient opposés.

Ces derniers estiment qu'il serait préférable d'employer les sommes nécessaires à la constitution de la force nucléaire, au renforcement du système de défense classique des 15 nations du Conseil atlantique.

On évalue le coût total de la force à environ 2 milliards de livres sterling réparties sur une période de dix ans.

La contribution de la Grande-Bretagne serait, si elle accepte de faire partie de la force à équipages mixtes, d'environ 13 à 20 millions de livres sterling par an.

La plus grande partie des dépenses engagées sera probablement fournie par les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.

On précise de même source que le Foreign Office était d'avis que si la Grande-Bretagne était restée en dehors des deux commissions de l'OTAN chargées d'étudier la création de la force nucléaire, elle aurait été isolée. Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale pensait-on au Foreign Office, auraient de toutes façons, avec les autres pays de l'OTAN mis e noeuvre les travaux de planification, avec ou sans la Grande-Bretagne.

OPPOSITION DU LABOUR

Il est possible que la décision du gouvernement britannique soit pour le premier ministre britannique, M. Macmillan à l'origine d'une nouvelle controverse politique, notamment avec le parti travailliste.



Réception au sommet des Trois Grands

● Le ministre des Affaires extérieures soviétiques Andrei Gromyko, deuxième à partir de la gauche, sépare en riant une poignée de main entre le secrétaire d'Etat américain Dean Rusk et le secrétaire général des Nations-Unies U Thant alors que le secrétaire aux Affaires étrangères britanniques, Lord Home, deuxième de droite, les observe. Les "Trois grands", Rusk, Gromyko et Home, participaient à une réception qui avait été donnée en leur honneur par U Thant. (Téléphoto UPI).

Calendrier

MERCREDI 2 OCTOBRE 1963
SS. Anges Gardiens
Demain :
Ste Thérèse de Lisieux, vierge

SOLEIL: Lever: 6.48 Coucher: 6.22
LUNE: Lever: 7.28 Coucher: 7.06

MAREES DE DEMAIN
Hautes: 7.00 a.m. — 7.22 p.m.
Basses: 2.23 a.m. — 2.50 p.m.

PHASES DE LA LUNE D'OCTOBRE
Pleine lune ..... le 2 à 12.44 p.m.
Dernier quartier le 9 à 3.28 p.m.
Nouvelle lune le 17 à 8.43 a.m.
Premier quartier le 25 à 1.21 p.m.

CE SOIR - 8 h.
MARCEL CHAPUT PARLERA
SALLE PAROISSIALE ST-MALO
ASSEMBLEE PUBLIQUE DU PARTI REPUBLICAIN
ENTREE LIBRE
Bienvenue à tous
Annonce payée par le Parti Républicain

Bombe dans une église :

3e arrestation à Birmingham

BIRMINGHAM (Reuter) — Un troisième homme a été arrêté dans le cadre de l'enquête ouverte à la suite de l'attentat à la bombe perpétré il y a deux semaines dans une église de Birmingham et qui a coûté la vie à quatre fillettes noires. Il s'agit de John Hall, inculpé pour possession illégale de dynamite.

Trois nations réclament une étude du système monétaire international

WASHINGTON — (Reuter) — M. Reginald Maudling, chancelier de l'Echiquier, parlant, hier, au cours de l'Assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, a demandé que soit entreprise d'urgence une étude du système monétaire mondial en vue de prendre éventuellement des décisions afin de l'améliorer au cours de l'année qui vient.

Le ministre des Finances britannique a indiqué qu'il existe bien des moyens d'améliorer ce système : son plan personnel de "compte mutuel de devises" Mutual Currency Account, l'augmentation des quotas du Fonds monétaire international et une plus grande souplesse dans l'utilisation des ressources du Fonds. "Ces possibilités ne sont pas les seules qui existent et elles ne s'excluent pas les unes des autres, a-t-il dit, "elles doivent toutes être prises en considération."

La France s'est associée aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne en réclamant, hier, une étude urgente du système monétaire international afin de voir comment peut être amélioré son fonctionnement.

M. Valery Giscard d'Estaing, ministre français des Finances, a souligné qu'une telle étude doit "aboutir à des conclusions positives concernant trois points essentiels : Existence d'un système rectificatif automatique-réciprocité des profits, égalité des risques assumés.

ETALON D'OR

M. Giscard d'Estaing a critiqué l'absence de ces trois facteurs dans l'actuel système monétaire. Le ministre français a souligné cependant que ce système présentait des avantages, notamment :

— Il a permis le rétablissement de la complète convertibilité pour les principales monnaies.

— Il a fourni des "mécanismes de crédit" pour faire face à la crise qui a frappé certaines monnaies.

Le discours de M. Giscard d'Estaing a atténué des craintes exprimées dans certains milieux selon lesquelles la France pourrait créer des difficultés en réclamant le retour de l'étalon or.

Toutefois de l'avis des observateurs financiers l'attitude de la France à l'égard de l'étude du système différé à plusieurs égards de celles des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Dans une déclaration qu'il a faite aux journalistes, M. Reginald Maudling, chancelier de l'échiquier, qui avait lui aussi recommandé une étude du système monétaire international, a qualifié "d'extrêmement intéressant" le discours de M. Giscard d'Estaing.

M. Maudling, M. Douglas Dillon, secrétaire américain aux Finances et M. Pierre-Paul Schweitzer, nouveau directeur du Fonds monétaire international ont mis l'accent tous les trois sur le besoin de cette étude.

Ce qui s'est passé dans le monde, hier

NATIONS UNIES — A l'issue de sa rencontre hier avec M. Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères, lord Home, secrétaire au Foreign Office, a déclaré aux journalistes qu'une autre réunion des ministres des Affaires étrangères des "trois grands" était prévue pour jeudi.

Il a qualifié de "très amical" le déjeuner qu'il a pris hier en compagnie de M. Gromyko, avec lequel il s'est entretenu "de toutes les questions déjà discutées pendant la semaine.

Selon lord Home, la question des postes d'observation de part et d'autre du "rideau de fer" demeure la meilleure source de négociations.

Comme on demandait à lord Home s'ils avaient discuté des travaux de la conférence de Genève sur le désarmement, il a répondu: "Nous avons davantage parlé de la substance des problèmes que de leur mécanisme".

SCARBOROUGH — M. Harold Wilson, leader du parti travailliste britannique, a déclaré hier soir à Scarborough devant des journalistes qu'il nationalisera de nouveau les transports routiers et l'industrie sidérurgique s'il devient un jour premier ministre.

Nationalisés aussitôt après la guerre par le gouvernement travailliste, les transports routiers et la sidérurgie ont été dénationalisés par les conservateurs lorsqu'ils arrivèrent au pouvoir en 1951.

M. Wilson a précisé que la structure de la nationalisation ne serait toutefois plus la même.

NATIONS UNIES — M. Sabah Al-Ahmad Al-Sabah, ministre des Affaires étrangères de Koweit, a annoncé hier devant l'Assemblée générale des Nations unies que son pays avait décidé de rompre les relations économiques avec l'Afrique du sud, renonçant ainsi à des échanges de plusieurs millions de dollars.

Cette décision du Koweit vient à la suite des résolutions des Nations unies condamnant la politique ségrégationniste de l'Afrique du Sud.

LONDRES — A partir d'aujourd'hui et pendant trois jours Christine Keeler comparaîtra en public devant les magistrats qui instruisent son procès.

Si les accusations portées contre elle et ses coprévenus pour parjure et pour avoir tenté d'empêcher la bonne marche de la justice sont retenues, elle sera renvoyée devant un jury.

Christine Keeler, âgée de 21 ans, dont les relations avec John Profumo, ancien secrétaire à la Guerre, et avec le capitaine soviétique Eugene Ivanov, ont provoqué le scandale Profumo, est soupçonnée de ne pas avoir dit toute la vérité dans l'affaire du chanteur jamaïcain Aloysus "Lucky" Gordon, qui a été condamné pour voies de fait contre elle. La condamnation de Gordon a ensuite été annulée par une cour d'appel.

Le Maroc indigné par les déclarations de Ahmed Ben Bella

RABAT, — (Reuter). — Le Maroc a exprimé hier "son indignation" auprès de l'ambassade algérienne à Rabat, à la suite des déclarations faites dimanche par M. Ahmed Ben Bella, président algérien, selon lesquelles le Maroc soutient le mouvement dissident algérien en Kabylie.

Prenant la parole à la télévision, à l'issue d'une réunion de cabinet convoquée par le roi Hassan II pour étudier les relations algéro-marocaines, M. Abdelhadi Boutaleb, ministre marocain de l'Information a déclaré que le Maroc "démentait catégoriquement" les allégations de Ben Bella.

Le ministre a souligné que M. Reda Guedira, ministre de l'Agriculture et ministre des Affaires étrangères par intérim, a rendu visite hier au chargé d'Affaires algérien, Mabdelhamid Mokdad pour lui exprimer l'indignation du Maroc. M. Boutaleb a qualifié de "sans aucun fondement" les affirmations de Ben Bella selon lesquelles le Maroc encouragerait le mouvement dissident dirigé par Hocine Ajt Ahmed en Kabylie, en concentrant des troupes de l'armée royale à une dizaine de mètres de la frontière algéro-marocaine.

AVENIR DE MAGHREB

Le ministre marocain a ajouté que son pays était "surpris et inquiet" par les déclarations de M. Ben Bella "qui ne sont pas de nature à servir les relations entre le Maroc et l'Algérie". M. Guedira a déclaré au chargé d'affaires algérien que la "gravité" des observations de M. Ben Bella risquaient d'avoir de "graves répercussions sur l'avenir de Maghreb" a encore déclaré M. Boutaleb.

Le ministre marocain a également démenti que Krim Belkacem, se soit rendu à Tanger récemment pour y entrer en contact avec des Marocains. M. Boutaleb a ajouté que le Maroc "avait conservé son calme et son sang froid en présence des provocations des forces algériennes à l'intérieur des frontières marocaines" car le gouvernement de Rabat "préfère toujours résoudre ses problèmes par la négociation et les moyens pacifiques".

A ce sujet le ministre marocain a souligné que le Maroc avait fait montre de patience dans l'attente que l'Algérie se consolide avant de soulever la question des revendications marocaines sur des territoires qui sont sous le contrôle algérien.

"Le gouvernement marocain regrette que le président Ben Bella lance des accusations contre le Maroc, oubliant l'aide apportée par ce pays à l'Algérie pendant sa lutte de libération et qui s'est poursuivie depuis son indépendance", a conclu M. Boutaleb.



LE PLUS GRAND CHOIX DE
CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE
LES MAGASINS DE CHAUSSURES Talbot
Coins P ST-ROCH ST-DOMINIQUE MGR-GAUVREAU
3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH
849 EST, ST-JOSEPH COIN ST-DOMINIQUE
795 EST, ST-JOSEPH COIN MGR GAUVREAU
STATIONNEMENT FACILE

Ouvert demain soir JUSQU'A 10 H.
A NOTRE
CENTRE de CAMPING
307 RUE ST-ROCH
(Vis-à-vis la GARE D'AUTOBUS ST-ROCH)

4 HEURES d'Aubaines incroyables !

Superbe ensemble de
SKI
comprenant
SKIS à LAMES D'ACIER
ATTELAGES à câbles
BATONS de métal
VAL. $40.00
24.95



PATINS de FANTAISIE
SEMI-PROFESSIONNELS
MODELES Echantillons
DAMES. Bottines blanches, très hautes, en cuir lavable.
9.97 VAL. $17.00
Val. jusqu'à $18.00
5.99



PATINS SEMI-PROF.
Tendons professionnels; intérieur entièrement fini cuir naturel, avec entre-doublure de caoutchouc mousse. GARANTIE D'UN AN. Pointures 6 à 13.
19.95 VAL. $25

No 4900



CARABINE '303'
Remise à neuf; et garantie pour un an.
Très spécial 14.80



CARABINE 22
remise à neuf
Vente 9.99



SAC de couchage
Fibre synthétique, avec propriété de duvet.
VAL. $30.00
$13

Avec toile de caoutchouc imperméable et nylon.
VAL. $18.95
$8

NAP. CÔTÉ